



HAL
open science

L'usage politique du sport au Liban durant la période de l'après- Taëf : Participation-Observante du milieu libanais

Mohammad Abou Haidar

► **To cite this version:**

Mohammad Abou Haidar. L'usage politique du sport au Liban durant la période de l'après- Taëf : Participation-Observante du milieu libanais. Science politique. Université Claude Bernard - Lyon I, 2015. Français. NNT : 2015LYO10255 . tel-01315607

HAL Id: tel-01315607

<https://theses.hal.science/tel-01315607>

Submitted on 13 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre

Année 2015

THESE DE L'UNIVERSITE DE LYON

Délivrée par

CLAUDE BERNARD LYON 1

ECOLE DOCTORALE

EPIC (Education-Psychologie-Information-Communication, Ecole doctorale n°485)

DIPLOME DE DOCTORAT
STAPS

Soutenue publiquement le 4 Décembre 2015

Par

Mohammad ABOU HAIDAR

L'Usage Politique du Sport au Liban durant la période de l'après-Taëf. Participation-Observante du milieu libanais

Directeur de thèse : Philippe Liotard

JURY :
Philippe LIOTARD
Pr. Luc ROBENE.
Stéphane HEAS
Sylvain FERREZ

DEDICACES

Au moment de l'aboutissement de ce projet de thèse, je tiens à dédier ce travail aux membres de ma famille élargie pour leur amour et leur support continu et à ceux de ma famille nucléaire – à mes chères Ghida et Rama pour leur compréhension surtout durant les occasions familiales écourtées, ainsi qu'à toute personne; collègue ou ami(e), qui m'a supporté durant cette péripétie.

AVANT-PROPOS

Bien que toutes les considérations rapportées dans l'avant-propos n'aient pas de rapport essentiel avec le sujet de la recherche, elles sont pourtant intimement liées au long cheminement ayant permis sa réalisation, car c'est par cette page que l'étudiant-chercheur clôture son travail avec tout ce qu'il est devenu, et pour tous ceux avec qui il a évolué au cours de ces années pleines de défis.

Ainsi, je remercierai tout d'abord mes directeurs de thèse, Monsieur le professeur Thierry TERRET pour son accompagnement au début de ce projet mais plus particulièrement Monsieur le professeur Philippe LIOTARD pour l'excellence de son support méthodologique et pour avoir eu l'ouverture d'esprit nécessaire pour que son domaine de recherche soit mis à ma contribution dans le cadre de cette étude effectuée dans un contexte qui lui est exotique. Cher Professeur Liotard sachez que sans votre soutien, ce projet n'aurait pas vu le jour!

Je suis également extrêmement reconnaissant envers le ministre Ali Hassan Khalil pour son précieux support et pour le grand respect qu'il a envers moi.

Je tiens aussi à remercier mes collaborateurs de recherche en particulier le professeur Ahmad RIFAI pour son précieux et M. Ralph Abi Nader pour le souci de rigueur au moment de la collecte et de l'analyse des données.

De même, je voudrais remercier Madame Nancy Wehbé pour sa gentillesse et son appui tout au long de la réalisation de ce doctorat.

Je remercie également toutes les personnes pour m'avoir permis l'accessibilité aux données. Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres de l'équipe du Centre de Support à la rédaction de thèses où j'ai trouvé un milieu de travail qui a stimulé ma réflexion.

Je voudrais finalement saluer ici mes amis et mes collègues de travail ainsi que tous les autres qui ont partagé un sourire avec moi et qui ont été empathiques aux états d'âme qu'engendre-la réalisation d'un tel projet d'étude.

Enfin et surtout, je remercie ma famille, particulièrement ma conjointe Ghida et notre fille Rama qui m'ont à ce point aimé pour accepter les longues absences qu'a occasionnées ce voyage solitaire dans les hautes mers de la connaissance de soi et de l'autre.

Enfin, mille mercis à tous ceux que j'ai manqués de citer mais qui se connaissent.....

TABLES DES MATIERES

DEDICACES	3
AVANT-PROPOS	3
TABLES DES MATIÈRES	5
INTRODUCTION	6
PREMIERE PARTIE	11
GÉOPOLITIQUE ET SOCIÉTÉ AU LIBAN	12
LA PRATIQUE DU SPORT AU LIBAN APRES LA GUERRE LIBANAISE	23
L'ESSOR DU BASKET-BALL LIBANAIS	41
PROBLEMATIQUE	59
LA METHODOLOGIE	64
DEUXIEME PARTIE	99
LE SPORT DANS LES TEXTES OFFICIELS	100
DES PERSONNAGES CLES DANS LE DOMAINE SPORTIF	129
UN EVENEMENT SPORTIF EN COMMEMORATION DE LA GUERRE LIBANAISE!	167
QUAND LES MINISTRES DU SPORT PARLENT!	185
QUI SONT LES DECIDEURS DU DOMAINE SPORTIF AU LIBAN!	205
LE DOMAINE SPORTIF VU PAR LES JOURNALISTES AU LIBAN!	227
CONCLUSION	239
LISTE DES TABLEAUX	242
LISTE DES FIGURES	243
BIBLIOGRAPHIE	244
ANNEXES	255
ANNEXE A: COPIE DE MA CARTE DE MEMBRE AU PARTI AMAL	256
ANNEXE B: LETTRE MONTRANT MON STATUT DE CONSEILLER AUPRES DU MINISTRE ALI HASSAN KHALIL	257
ANNEXE C: EXEMPLE DE LETTRE DE CONVOCATION MONTRANT MA PARTICIPATION ACTIVE AUX REUNIONS OFFICIELLES	258
ANNEXE D: GUIDE THEMATIQUE POUR LES OBSERVATIONBS DIRECTES, LA PRISE DE NOTES ET DE MEMOS	259
ANNEXE E: RECIT NARRATIF CONCERNANT LE DECLENCHEMENT DE LA GUERRE CIVILE LIBANAISE	261
ANNEXE F: LETTRE DE LA FIBA ADRESSEE A LA FEDERATION LIBANAISE DE BASKET-BALL	264
RESUME DE LA THESE	265

INTRODUCTION

Le Liban possède un système démocratique particulier dans lequel les positions au parlement sont réparties équitablement entre les musulmans et les chrétiens en allouant des parts égales aux 17 autres confessions légalement reconnues dans le pays (Schwerna, 2010). L'Etat est présidé par la «Troïka» formée du Président de la république qui devrait être maronite, le Premier ministre: un musulman sunnite et le Chef du parlement; un musulman chiite (Schwerna, 2010).

Aucune enquête officielle nationale n'a eu lieu depuis 1932 (Schwerna, 2010), pourtant les estimations présument un taux de 60% à 65% de musulmans et 35% à 40% de chrétiens. Parmi les musulmans, les chiites (32% de l'ensemble de la population) sont les majoritaires tandis que pour les chrétiens, ce sont les maronites (25% de toute la population) qui prennent le dessus (Schwerna, 2010).

Les groupes religieux libanais ont été décrits en tant que «tribus déguisées» car ils ressemblent beaucoup plus à des tribus qu'à des groupes sectaires ayant un même système de croyances, des doctrines particulières et des pratiques confessionnelles; cela conformément au faible taux de présence des croyants dans les églises et les mosquées avant 1975 qui fut l'année du conflit Musulman-Chrétien qui a secoué tout le pays pendant de longues années (Schwerna, 2010).

Longtemps avant l'émergence de la république libanaise, les grandes familles se divisaient le pouvoir en se répartissant le territoire à la manière du pouvoir féodal français. Ils étaient appelés des «Zaim», nom qui veut dire plus couramment le «Patron». A l'issue de la guerre libanaise, un retour vers cette forme de pouvoir a été remarqué. Schwerna (2010) parle de néo-zaim pour décrire le fait que le Hezbollah - qui a commencé comme étant l'opposition libanaise contre l'occupation israélienne du territoire libanais au sud – a octroyé à son Secrétaire

Général Hassan Nasrallah le pouvoir de direction à vie! Il est de même pour le Général Michel Aoun, qui prend de plus en plus le rôle du néo-zaim au sein de son Mouvement Patriotique Libre.

En général, l'émergence des partis politiques libanais de l'après-guerre est similaire à celle d'Europe. Pourtant ces partis ont évolué vers des formes plutôt de "partis de personnalités" comme le décrit bien Maurice Duverger, indépendamment des origines historiques et idéologiques de ces partis (Schwerna, 2010).

L'influence des partis politiques a tellement pris d'ampleur durant les deux dernières décennies qu'elle a touché toutes les activités du pays à savoir aussi la vie sportive au Liban.

Est-il possible que l'influence puisse infléchir la vie sportive au Liban? Et existe-t-il un usage particulier du sport comme medium d'idéologies politiques parmi les jeunes libanais?

Pour y répondre, il nous revient dans un premier temps d'apporter la preuve de l'appartenance politique de tous les postes de pouvoir, et ceci à plusieurs niveaux (instances politiques sportives, fédérations et équipes d'une part), et dans un deuxième de décrire comment les spectateurs sportifs sont utilisés de part les divisions politiques, pour devenir des éléments ou des forces de pression que les partis manipulent afin de transmettre des messages particuliers entre eux.

Dans un second temps il faut expliquer le processus par lequel s'est fait l'appropriation du milieu sportif par les politiques. Ces deux parties nous semblent intimement liées. Car, pour parler de l'implication des politiques dans le sport, dans une situation spécifique comme celle du Liban, il faut au préalable être capable d'établir clairement l'existence de cette politique

sportive : condition sans laquelle il n'est pas possible d'avoir même un poste dans l'état. Analyser la politique au sein de la vie sportive revient, pour nous, à expliquer une situation par les différents processus qui l'ont engendrée, plutôt que rechercher uniquement les conditions qui l'ont rendue nécessaire. Nous nous sommes intéressés à l'histoire du sport, à tous les processus sociaux, à la manière dont ces processus sont liés entre eux, à la manière dont chacun crée les conditions propices ou nécessaires à l'autre.

Nous allons essayer de fournir la description détaillée des processus au cours desquels les événements se produisent. La démarche qui suit prétend rendre compte de l'investissement politique dans le sport, en suivant les entités telles qu'elles se mobilisent et s'entre définissent les unes par rapport aux autres.

En fait, cette thèse s'appuie sur l'implication du chercheur qui est membre actif au sein d'un parti politique particulier au Liban et qui a été interpellé durant son expérience professionnelle en tant que physiothérapeute d'une équipe sportive par l'influence politique sur la vie sportive libanaise.

Le chercheur a voulu mieux comprendre la manière avec laquelle les acteurs du domaine sportif identifient et conceptualisent l'usage politique du sport, comment ils interprètent l'existence de cet usage, comment parfois ils le normalisent et s'ils envisagent des stratégies pour limiter ces conséquences néfastes pour promouvoir l'essor du sport libanais.

Pour recueillir les informations nécessaires à l'exécution de la recherche et la vérification des hypothèses, plusieurs sources ont été utilisées. Ce travail ne fut pas des plus faciles, surtout dans un pays où règne le chaos qui dure depuis des années, occasionné par une longue guerre qui a consacré la culture de l'indifférence au sein des générations. A titre d'exemple et pour trouver des textes d'archives, je devrais solliciter l'aide de certaines personnes

au pouvoir pour contacter les responsables des journaux afin de me permettre l'accès à leurs archives où je devais passer des heures à chercher manuellement un extrait qui me serait utile pour documenter et soutenir mes propos dans un tas de papiers non ordonnés!

L'organisation de la thèse reposera sur deux grandes parties.

Dans la première partie, les chapitres présenteront le contexte libanais en général, la pratique de sport après la guerre libanaise et l'émergence de l'essor sportif par le biais d'un exemple concret portant sur la pratique du Basket-ball au Liban. Par ailleurs, le processus qui a permis de mettre en place ce système sera éclairé. En outre une attention particulière sera accordée à la période d'après les accords de Taëf en 1990 et créant la nouvelle république ; la troisième. L'objectif est de faire un compte-rendu sur le statut historique, social et politique du sport dans le pays des cèdres.

A l'issue de la méthodologie de recherche qui présente le plan stratégique d'analyse du corpus de connaissance accumulé durant les années de ce projet de thèse, la deuxième partie commence par décrire la structure du sport libanais et ses caractéristiques géographiques, et géopolitiques. Bien qu'il n'y ait pas de distribution officielle des pouvoirs selon la communauté religieuse dans les fédérations sportives, les clubs et le Ministère, des compromis fondent le climat calme dans les diverses nouvelles institutions de sport.

Cette partie de l'analyse continuera par la description d'événements clés, d'entretiens ou d'entrevues clandestines faites auprès d'acteurs clés dans le domaine sportif et/ou politique, le récit d'entrevues ouvertes et d'observations directes effectuées par le chercheur prises instantanément sur le terrain de part le paradigme de la Participation-Observante du chercheur afin de montrer sa part d'immersion dans le contexte analysé.

Enfin, avant de clôturer cette aventure, une conclusion fera le point sur l'ensemble du travail.

En annexes, se trouvent tous les documents permettant de compléter ce projet de thèse en fournissant des données recueillies tout au long du travail.

PREMIERE PARTIE

GÉOPOLITIQUE ET SOCIÉTÉ AU LIBAN

Afin de cerner la problématique de l'usage politique du sport au Liban, dont la toile de fond culturelle et géopolitique est des plus singulières, une présentation du contexte s'avère nécessaire.

Cette partie de thèse donne une idée claire sur la taille « réduite » du Liban en termes de population et surface. Elle nous servira lors de l'analyse des ressources sportives qui sera menée dans l'étape suivante de la recherche. Ces données aideront aussi lorsqu'une étude comparative avec les autres pays sera effectuée.

I.1- Le Contexte: présentation du pays

Le Liban est l'un des pays les plus petits de la région occupant 10452km² pour surface et une population de presque 4 millions d'habitants¹. Il n'existe pas un chiffre exact de la population libanaise puisque le dernier recensement a eu lieu en 1932 et toutes les données subséquentes se basent sur des estimations statistiques!

La capitale du Liban est Beyrouth. Les villes principales sont Saida, Tyr (au Sud), Tripoli (au Nord) et Zahlé (à la Bekaa). Le Liban est composé de six divisions administratives appelés «Mohafazats» : Beyrouth, la Bekaa, le Liban-Nord, le Liban-Sud, le Mont-Liban et Nabatiyeh. Le climat est méditerranéen : modéré à froid, des hivers humides avec des étés chauds et secs. Le plus bas point en altitude est la mer Méditerranée, et le plus haut est le Kornet el- Sawda, à 3088 mètres.

Il convient de signaler que la situation économique du pays est instable et la livre libanaise (LL) est de faible valeur (1 euro équivaut environ à 1800 LL).

¹Site officiel du ministère de l'éducation, <http://www.schoolnet.edu.lb/liban.html>

Le taux de chômage est de 8,8 % de la population active et le taux de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté atteint les 28 %. Le PIB par habitant est de 13000 US\$ annuel². La langue officielle du Liban est l'Arabe. Le Français, l'Anglais et l'Arménien sont toutefois parlés et enseignés. Il est à noter que le Liban a d'ailleurs accueilli les Jeux de la Francophonie en 2009.

I.2- Les différentes communautés religieuses

Le système politique multi confessionnel constitue la marque principale de la société libanaise. En fait, cette spécificité intervient dans tous les aspects de la société, y compris le secteur sportif. Cette partie sera consacrée à l'analyse de l'influence des différentes religions dans les différents aspects de la vie au Liban et, permettra ainsi de comprendre l'influence de ces groupes sur les spectateurs durant les compétitions et tournois sportifs.

Il y a dix-huit communautés différentes au Liban, séparées en trois groupes principaux :

- Les Musulmans qui représentent 59,7 % de la population: Chiites, Sunnites, Druzes, Ismaélites, Alaouites (Figuié, 1998);
- Les Chrétiens qui représentent 39% de la population : Maronites, Orthodoxes, Melkites Catholiques, Arméniens Orthodoxes, Syriens Catholiques, Arméniens Catholiques, Syriens Orthodoxes, Romains Catholiques, Chaldéens, Assyriens, Coptes, Protestants (Malherbe, 2004);
- Les autres minorités, non reconnues, représentent 1,3 % de la population.

² Le site officiel de Tayyar Intishar Libanais, <http://tayyar-intishar.org/>

Suite à la guerre civile qui a éclaté dans le pays de 1975 jusqu'à 1990, cette distribution religieuse, et les communautés qui en résultent, sur une surface géographique restreinte, ont rapidement conduit à penser la nécessité d'avoir un gouvernement qui puisse établir une « harmonie nécessaire » entre les différents groupes religieux qui composent le «tissu social » national.

Les acteurs politiques libanais ont toujours eu à l'esprit une volonté d'établir un Etat non-confessionnel, tout en étant conscients de la difficulté que cela représentait. Il fut alors très tôt convenu que l'instauration d'un Etat laïc devait se faire progressivement comme il a été inscrit dans la Constitution de 1926 et ultérieurement dans l'accord de Taëf qui a mis fin à la guerre civile de 1975-1990³.

L'équilibre entre les communautés était difficile à atteindre selon la constitution libanaise bien que le préambule indique clairement dans ses sections 9 et 10 que *«les croyances et diversités religieuses ne devraient pas interférer à aucun moment dans la ligne suivie par le gouvernement»*. Les parties 22 et 24 indiquent que *«l'égalité dans la participation des groupes religieux au sein de l'Etat est obligatoire pour que l'abolition du confessionnalisme puisse être atteinte»*. Ces mesures ont rendu le consensus national difficile à établir. Ceci s'est traduit par l'éclatement de la guerre civile à deux reprises, en 1958 et surtout en 1975, conflit qui a duré quinze ans.

La nature de la guerre civile libanaise est très compliquée de 1975 à 1990 et comprend plusieurs dimensions. On ne peut jamais la considérer comme étant une simple guerre civile des partis locaux. Plusieurs forces étrangères (Syrie, Israël, Palestine, France, Etats-Unis) étaient profondément engagées dans ce conflit à différents niveaux (El Khazen, 1999).

³ Accord de Taëf signé par le gouvernement Libanais en 1989 dans la ville de Taëf en Arabie Saoudite

La guerre nous a donné une vision nette qu'elle a été motivée par toutes les références religieuses. Les partis adversaires libanais, même s'ils s'opposaient pour des raisons religieuses, combattaient surtout à cause de différences politiques importantes.

I.3- Les différents partis politiques

En 1990, la scène politique interne était envahie par les conflits armés. Après la destruction des différentes milices par l'armée Syrienne en 1990, la plupart des milices armées se sont recyclées en partis politiques. Le Hezbollah, quant à lui, présent dans une grande partie du sud Liban, a, en plus de sa structure de parti politique, gardé ses armes pour combattre l'armée israélienne.

Les différentes communautés religieuses du pays sont représentées dans la majorité des partis politiques de l'après Taëf. On trouvera ci-dessous, la liste des partis politiques, avec leur «appartenance communautaire» et leur participation dans la période de la guerre civile jusqu'au Taëf⁴ :

- Le « *Hezbollah* », parti Chiite , a eu l'autorisation du cabinet libanais de poursuivre la résistance armée contre Israël.
- Le mouvement « *Amal* », parti Chiite qui a combattu durant la guerre contre Israël et quelques partis libanais.
- Les *Forces Libanaises*, Milice Maronite qui a combattu durant la guerre civile.
- Le *Courant Patriotique Libre*, dirigé par un ancien général en chef – Premier Ministre exilé en France de 1990 à 2005, Michel Aoun. La plupart des membres de ce parti sont chrétiens.

⁴Liste des parties politiques qui ont pris part aux élections législatives de 2009, Ministère de l'intérieur, Beyrouth, Liban

- Le *Parti du Futur*, fondé en 1993 par l'ancien Premier Ministre assassiné Rafik Al-Hariri. Parti sunnite depuis 2005.
- Le *Parti Socialiste*, fondé par le leader Druze Kamal Joumblatt. Milice Druze pendant la guerre civile.
- Le *Parti Marada*, fondé par l'ancien président de la république Sleiman Franjeh, a tissé de solides relations avec le gouvernement Syrien.
- Le *Parti National Libéral*, dirigé par Dory Chamoun, fils de feu Camille Chamoun, ancien président de la République, ce parti était l'une des milices chrétiennes, les Tigres, qui a combattu durant la guerre.
- Le *Parti Phalangiste Kataeb*, fondé par Pierre Gemayel, fut le premier parti Chrétien à prendre les armes contre l'Organisation de Libération de la Palestine.
- La *Jam'a Islamiya*, regroupant des groupes Sunnites Islamistes, comme une branche de « Ikhwan Mouselmin » un mot qui signifie « *les frères musulmans* ».
- Le *Parti Syrien National Social*, fondé par un philosophe Chrétien Orthodoxe, Antoun Saadé, qui moralisait la création d'une nation Arabe laïque comprenant la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'Irak.
- Le *Parti Nassérien*, qui reprend les idées du président Egyptien Jamal Abdelnasser. Les membres de ce parti sont des anciens membres de la milice Sunnite «*Mourabitoun*».
- Le *Parti Communiste* s'allia au début de la guerre avec les Mourabitoun et les Palestiniens contre les milices Chrétiennes. Au début des années 2000, ce parti s'est allié avec *Kornet Chehwan*, mouvement politique principalement composé de Chrétiens.
- Les *Gardiens des Cèdres*, parti Chrétien qui a participé pendant la guerre aux côtés des Forces Libanaises contre les Palestiniens.
- *Al Macharikh Al Islamiya*, parti considéré comme le concurrent de la Jam'a Islamiya, son slogan appelle à un Islam modéré.

- Le Parti *Tachnag*, représentant la droite Arménienne. Ce parti comme tous les autres mouvements politiques arméniens a conservé une ligne neutre pendant la guerre.
- Le Parti *Henchag* qui représente la gauche Arménienne dans sa tendance sociale-démocrate.
- Le Parti *Ramgavar* , de mouvance centre-droit , libéral et démocrate, représente la bourgeoisie Arménienne.
- Le Parti *Baas* , qui appelle à l'unification de la nation Arabe.
- Le Parti *Wa'ed* , fondé par l'ancien chef des Forces Libanaises, Elie Hobeika, assassiné en 2002.

Le terme scientifique qui peut être utilisé pour définir le système politique libanais est sans doute le confessionnalisme.

Le confessionnalisme peut être conçu comme une forme de «consociationalisme» (Haddad, 2009) et est utilisé pour décrire le cas unique du système politique libanais. Le confessionnalisme est un système de gouvernance où le pouvoir est distribué comme un «gâteau » selon les différentes communautés religieuses et en fonction du pourcentage qu'elles représentent dans la population (Harb, 2006).

Les dix-huit communautés religieuses reconnues au Liban ont ainsi deux rôles principaux :

- Le premier dans tout ce qui concerne la responsabilité dans les affaires et les lois liées au statut personnel (mariage, divorce, garde d'enfants, héritage).
- Le deuxième concerne l'accès aux positions politiques, qui leurs sont attribuées proportionnellement.

I.4- Distribution du pouvoir au Liban

Tout est permis au Liban en ce qui concerne le système des quotas des communautés dans la vie politique selon le Pacte National de 1943, qui donne la présidence de la République

aux chrétiens maronites, la position de premier ministre aux musulmans Sunnites et celle de président de l'assemblée aux musulmans chiites (Reiche, 2011).

L'accord de Taëf, signé en septembre 1989, a mis officiellement fin à la guerre civile au Liban et a réaffirmé le Pacte National de 1943. Mais des changements ont été introduits en faveur des communautés musulmanes, en raison d'une grande proportion de Musulmans dans la population. Selon Taëf, les Musulmans et Chrétiens ont dorénavant le même nombre de sièges au parlement alors que le Pacte National attribuait un ratio de 6/5 en faveur des chrétiens. De plus, ce qu'il faut noter c'est la diminution du pouvoir du Président de la République, puisque les décrets doivent maintenant être cosignés par le premier ministre musulman sunnite.

L'accord de Doha, signé le 23 Mai 2008, a terminé une crise politique de dix-huit mois et a confirmé les idées principales de l'accord de Taëf mais, en plus, il a conduit à la formation d'un nouveau cabinet d'union nationale composé de trente ministres distribués d'une façon que la majorité nomme 16 ministres, 11 pour l'opposition et 3 choisis par le président de la république. L'accord de Doha affirme également que les différents partis formant le gouvernement garantissent de ne pas obstruer les différentes actions prises par le gouvernement.⁵

Les accords de Taëf et Doha ont donc complexifié les politiques prises à l'échelle nationale et ont renforcé les communautés dans leurs rôles «d'états à l'intérieur de l'état» (Reiche, 2011).

I.5- Partis politiques et média au Liban

Cette répartition confessionnelle se voit dans plusieurs secteurs de la société libanaise. Chaque communauté a ses propres médias :

⁵Accords de Doha (www.bloggingbeirut.com/archives/1359-Full-Text-of-Doha-Agreement.html)

La chaîne «Al- Manar» supporte le Hezbollah , « NBN TV » supporte le parti Amal , «Future TV » supporte le parti du Futur , « OTV », le courant patriotique libre (Reiche, 2011) ...

Quand on parle de la politique au Liban, il ne faut jamais ignorer les établissements scolaires, les dispensaires et les hôpitaux qui ont également des racines communautaires, même s'ils font preuve d'un mixage religieux étant donné que les familles libanaises, musulmanes ou chrétiennes, poursuivent le rapport à la qualité plutôt que la stricte appartenance confessionnelle lorsqu'il s'agit de santé et d'éducation.

Après avoir exposé le tissu libanais confessionnel, la question qui se pose est de savoir si ces oppositions politiques et communautaires de la société libanaise sont représentées dans le sport ?

Est-ce que l'appartenance confessionnelle joue un rôle pionnier lors de la nomination des dirigeants au sein des institutions sportives? A-t-elle produit des effets sur la mise en place, ou non, d'une politique sportive nationale ? Ou encore, est-ce que les spectateurs du stade sont à l'image de ce système confessionnaliste ?

I.5- L'Organisation sportive

Pour bien comprendre l'importance de la sociologie dans les organisations sportives, il est intéressant d'étudier le vrai concept de l'organisation en général.

William Gasparini (1997) a donné trois fonctions principales à l'organisation⁶ :

- Une « structure sociale réunissant plusieurs acteurs dans un projet commun » suivant un règlement bien défini.

⁶ Gasparini, W. (2000). *Sociologie de l'organisation sportive*. Paris: La Découverte. p.14.

- Une structure dotée d'une culture spécifique située dans un milieu propice à son fonctionnement.
- Une structure, qui, derrière et au-dessus de son fonctionnement concret et mécanique, est inspirée d'une vision idéologique qui le dirige.

Ainsi, ce concept de l'organisation serait le même à celui de l'institution. Weber considère même que ces deux termes sont synonymes (Weber, 1971). Pour Dubet (2002), « si la plupart des institutions peuvent être organisées, toutes les institutions ne sont pas des organisations, c'est à- dire des organisations engendrant une forme particulière de socialisation ».

Selon Gasparini (1997) « une organisation devient une institution lorsqu'elle engendre une forme particulière de socialisation, de contrôle et de régulation⁷ ». Et les organisations sportives peuvent être réparties en trois catégories :

- Association à but non lucratif. Ces associations peuvent être des associations déclarées et non agréées, des associations agréées, des associations affiliées à une fédération, des fédérations, des unions, des mouvements de jeunesse, des sociétés d'économie mixte sportive locale et des sociétés à objet sportif.
- Entreprise commerciale : Ces entreprises peuvent être des entreprises individuelles, des entreprises à responsabilité limitée, des groupements économiques et des sociétés anonymes sportives professionnelles.
- Administration publique: Cette catégorie représente les entreprises publiques, les administrations d'État et les administrations territoriales du secteur sportif public.

Selon Gasparini (1997), « ces organisations ont pour mission de contrôler, gérer et encadrer les activités physiques et sportives et répondent à des objectifs d'intérêt général».

⁷ William Gasparini, p.17.

Toujours en se basant sur la vue sociologique de Gasparini (1997), les aspects principaux qui constituent une organisation sportive sont l'aspect matériel et logistique comme l'organigramme, les procédures de travail, le budget, les équipements et un autre aspect symbolique qui en fait une garante des biens et services sportifs qu'elle offre.

Mais ce qui nous semble important à prendre en considération et tout en se basant sur notre problématique, ce sont les slogans idéalistes visant à unir ses acteurs et partenaires sociaux.

Une organisation sportive est toujours la proie des conflits politiques entre les différents points de vue des politiciens libanais.

En plus, et selon Gasparini (1997), l'organisation sportive est toujours prédisposée à des impositions du mouvement sportif (fédérations nationales, Comité National Olympique, Comité International Olympique) et de l'État (Ministère de la Jeunesse et des Sports), dont l'intervention s'est fortement accrue avec la professionnalisation du sport à la fin du XXème siècle.

Les dispositions des organisations sportives ne sont pas immuables. Elles varient en fonction de la taille, de procédures, de la division des tâches, de l'environnement, de l'idéologie et des enjeux au sein de cette organisation.

Dans notre thèse qui se base sur la politique sportive au Liban après Taëf, on devra tenir compte de l'objectif de notre travail qui serait de mieux comprendre comment fonctionnent nos organisations et comment se ferait l'usage politique dans l'organisation sportive.

Avant de pouvoir répondre à cette question, il serait important, de tenir compte des sept «configurations organisationnelles » de Mintzberg (1982) qui peuvent être retrouvées dans les organisations sportives:

- «Organisation entrepreneuriale», qui peut être retrouvée dans les petites entreprises offrant des services sportifs (club de santé) dont les procédures sont peu formalisées et le directeur peut s'occuper de toutes les tâches même sans aucune délégation.
- «Organisation mécaniste», qui est présentée dans des services des sports des grandes villes et qui font appel à un personnel peu qualifié pour des « tâches d'entretien et d'accueil».
- «Bureaucratie professionnelle» qui est présentée dans les grandes structures comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports lors qu'il fait appel à un personnel qualifié pour gérer.
- «Organisation divisionnelle», «constituée d'unités définies sur la base des produits ou du marché et contrôlées par la hiérarchie», comme les multinationales de matériel sportif (Adidas par exemple) et les fédérations internationales (FIFA).
- «Adhocratie», qui est présentée dans des entreprises de consultation et de marketing sportif, qui font appel à des experts en management du sport.
- «Organisation missionnaire» focalisée sur la dissémination d'un idéal (CIO).
- «Organisation politique» où des conflits politiques s'inscrivent (Gasparini donne l'exemple de la Ligue de Football Professionnel, sujette aux luttes entre présidents de clubs, État, télévisions, sponsors, groupes de communication et syndicats).

Ceci étant dit des différents types d'organisations, il serait maintenant judicieux de décrire la pratique sportive au Liban, pratique qui pourrait être qualifiée de rudimentaire durant la période de l'après-Taëf, et qui tend à rétablir les gloires timides du passé!

LA PRATIQUE DU SPORT AU LIBAN APRES LA GUERRE LIBANAISE

Afin de pouvoir mieux comprendre le fonctionnement de la vie sportive au Liban, parfois les conflits d'intérêt, l'usage du pouvoir politique dans les institutions sportives et ce à différents niveaux hiérarchiques, et les enjeux de l'échange entre les différents acteurs impliqués dans la vie sportive libanaise, nous devons examiner tout d'abord les disciplines qui ont connu du succès, même relatif, entre les années 1990 et 2010. Nous pourrions alors analyser ce qui a « fait ses preuves » dans certaines disciplines et ce qui manquait dans d'autres en particulier tout ce qui pourrait être en lien avec l'influence des pouvoirs politiques dans la pratique sportive. Nous nous pencherons ensuite sur la période allant de 1975 jusqu'à 1990, car pendant la guerre aucune politique du sport digne de ce nom n'a été appliquée dans le pays, et la seule médaille olympique gagnée en 1980 à Moscou par le lutteur Hassan Bechara fut le fruit de son talent individuel, de sa ténacité et de son travail assidu (Sacre, 1980)⁸.

Enfin, pour mesurer le succès du sport entre 1990 et 2010, nous prendrons en considération la discipline sportive à travers la pratique de ses adeptes et leurs motivations et les résultats internationaux obtenus par les athlètes.

Le nombre de détenteurs de licences sportives et leur extraction sociale, la taille de l'ensemble des pratiquants d'une discipline et leur poids économique à travers leur pratique, mais aussi la dynamique de l'industrie du sport et les résultats internationaux obtenus par les athlètes donneront des indicateurs sur l'évolution globale du sport au Liban.

Comme les difficultés du sport au Liban l'indiquent, il existe une très forte corrélation entre les différents facteurs : les résultats minces dans les compétitions internationales, le nombre

⁸ Rapport officiel de Joseph Sacre en 1990 au gouvernement libanais

réduit de compétiteurs de haut niveau et la réserve extrêmement maigre de talents d'avenir. Ce cercle vicieux affecte d'ailleurs quasiment toutes les disciplines sportives au Liban.

Dans la première partie de cet exposé, nous nous pencherons sur les sports qui ont pu résister à ce barrage de difficultés. La première variable qui sera prise en compte concerne les résultats internationaux obtenus par les athlètes dans différentes disciplines. Nous examinerons par la suite l'engouement dans les mouvements sportifs que ces succès ont pu susciter. Enfin, dans les cas de succès significatifs, nous analyserons les démarches politiques qui étaient favorable à l'amplification du succès.

Nous définirons premièrement les critères fondamentaux pour les sportifs pour atteindre le succès dans le monde du sport. Au regard des caractéristiques du sport libanais, ces critères vont du succès international « légitime », en passant par la qualification aux jeux Olympiques ou pour un championnat mondial (un sport comme le basketball, le football ou le volley, où une participation dans l'étape finale exigent plusieurs étapes qualificatives successives) ou une médaille dans un championnat de sport non olympique (un sport comme le Wushu ou le culturisme où les récompenses financières sont très basses et où il n'y a pas de tours de qualification pour participer à l'événement).

II.1 –Les précaires succès olympiques libanais entre 1990 jusqu'au 2010 ?

Pour commencer à étudier l'organisation sportive au Liban, il faudrait se pencher sur les acteurs principaux que sont les athlètes. Les qualifications obtenues par le Liban à des jeux Olympiques constitueront la première partie de notre analyse. Ce qui suit est un rappel des noms d'athlètes qui furent qualifiés⁹. Les informations qui suivent sont en majorité tirées des

⁹ De l'archive de *L'Orient-le Jour* des numéros de Septembre 2000, Février 2002 et Aout 2004.

archives de journaux locaux et ce à partir d'entrevues faites avec les athlètes concernés dans la presse libanaise. Il va sans dire que l'accès à ces archives m'a été permis de part ma position de conseiller à un des ministres. En d'autres termes, j'ai moi-même profité du pouvoir politique afin d'accéder à des informations touchant le domaine sportif libanais.

- L'athlète Jean-Claude Rabbath a réussi les minimas dans le saut en hauteur pour se qualifier aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000 puis à Athènes en 2004. Il est le seul athlète libanais à être qualifié aux jeux Olympiques après la guerre civile au Liban. Il a fait ses preuves en saut en hauteur en dominant tous ses concurrents locaux. Sa double qualification aux Jeux Olympiques n'a aucun lien avec un encadrement réfléchi et organisé du sport au Liban. D'ailleurs, Rabbath a commencé son parcours sportif en pratiquant le basketball dans sa jeunesse. Sa fédération lui a octroyé épisodiquement quelques soutiens financiers, utiles à son entraînement, mais ses résultats n'étaient pas le fruit d'une politique¹⁰ sportive planifiée. En fait, sa fédération n'a ni un budget ni des infrastructures suffisantes pour mettre en œuvre une stratégie de long terme nécessaire à faire émerger des athlètes capables de concourir au niveau¹¹ international. Il est fort probable que cet athlète a pu bénéficier d'un entraînement, probablement à l'étranger même avec peu de moyens, mais les facteurs principaux qui ont permis la qualification de Rabbath aux Jeux Olympiques relèvent plutôt de ses aptitudes personnelles et de sa ténacité dans l'effort.

- La skieuse Chirine Njeim a réussi les minimas de qualifications pour les Jeux Olympiques d'Hiver de Salt Lake City en 2002. Né en 1984 et issue d'une famille aisée, Chirine, depuis sa prime enfance, fut détectée comme un talent prometteur sur les pistes de ski. Grâce au soutien

¹⁰ Entrevue avec Jean-Claude Rabbath, Athlète d'Elite, parue dans *L'Orient-le Jour* en Mars 2003,

¹¹ Entretien avec le secrétaire générale de la fédération libanaise des athlétismes par dans *L'Orient-le Jour* en Mai 2003.

financier de ses parents, elle a pu s'installer aux débuts des années 2000 aux Etats-Unis et intégrer l'Académie de Ski de Rowmark, à Salt Lake City. Fait à noter, la mère de Chirine Njeim a protesté publiquement à plusieurs reprises contre le manque de soutien à sa fille de la part du Gouvernement libanais et de la Fédération¹² de Ski Libanaise, déclarant qu'elle était « fatiguée » d'investir son propre argent pour permettre à sa fille de représenter le Liban et ne récolter en tout et pour tout qu'une petite reconnaissance du gouvernement. Cela étant, même si le budget investi par les autorités du sport libanais n'est pas comparable à ceux des pays qui excellent dans la discipline, Chirine Njeim était le seul membre de la fédération de ski à recevoir de l'argent public des différentes autorités¹³ du sport libanais. Ainsi, au cours de sa préparation pour les jeux olympiques à Salt Lake City 2002, la Fédération de Ski Libanaise, le Comité olympique libanais et le Ministère de la Jeunesse et du Sport ont investi la plupart de leurs budgets au profit de Chirine Njeim. « Presque » rien n'a été donné aux autres membres de l'équipe nationale et au développement de la pratique auprès de la jeunesse. La qualification de Chirine Njeim aux Jeux Olympiques est la résultante d'un mélange de « parrainage » familial, le talent et le soutien hasardeux des différentes organisations sportives libanaises. Ce soutien n'est pas le fruit d'une politique sportive planifiée, et n'a pas eu d'impact sur le développement du ski de masse dans le pays. Ce sport¹⁴ onéreux, reste exclusivement réservé aux classes aisées ; et le soutien « de dernière minute » des institutions¹⁵ du sport libanais n'a pas produit des résultats internationaux, réussis et réguliers. En fait, les institutions gouvernementales tendent à aider les athlètes une fois que ces derniers accèdent à des niveaux satisfaisants de performance. Or pour un sport onéreux comme le ski, dont la pratique reste privée et touristique, l'appui précoce est crucial afin de canaliser les talents qui bourgeonnent

¹² Archive du *Al-Balad* paru en Mars 2004.

¹³ Entretien avec le skieur Cesar Keyrouz paru dans l'archive du *Al-Balad* en Février 2003.

¹⁴ Le guide des touristes en 2004 publié par le Ministère de la Culture.

¹⁵ L'argent a été envoyé à Chirine durant sa dernière préparation pour les jeux olympiques. A noter qu'elle a été blessée.

et qui sont de toute façon rares vu que cette pratique sportive reste le luxe de la classe sociale qui pourrait se permettre les dépenses nécessaires de cette pratique.

- Joe Salem a obtenu les minimas de qualifications en tir sportif aux jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Le tir est un sport onéreux pour ses adeptes qui doivent dépenser des budgets énormes chaque année pour se tenir à niveau. Dans les faits, Joe Salem a critiqué les différents organismes dont il dépend pour leur manque de soutien¹⁶. Il considère que s'il n'avait pas dépensé de sa propre poche pour son entraînement, il n'aurait jamais pu être qualifié pour les jeux Olympiques. Le succès de Joe Salem est ainsi la résultante de moyens financiers propres, d'effort et de talent, mais en aucun cas le fruit de la politique de Fédération de Tir Libanaise qui n'a jamais réussi à former une réserve d'athlètes aptes à se qualifier régulièrement aux jeux Olympiques.

Les exploits de Chirine Njeim et de Joe Salem, nous fait penser a la biographie de Novak Djokovic dont les parents se sont ruinés financièrement afin d'assurer à ce jeune serbe rapidement reconnu comme un talent exceptionnel, toutes les chances de réussite par le biais d'un entraînement de haut niveau mais qui a mérité tous les sacrifices des parents (Perrotta, 2011)!

- Le skieur autrichien Nicki Fuerstauer naturalisé libanais a obtenu les minimas de qualification aux Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City en 2000. Ce skieur autrichien de haut niveau, en quête de sponsors, cherchait à se maintenir dans les compétitions internationales. Ses performances n'ayant pas atteints le niveau exigé par l'équipe nationale de ski autrichienne, il a cherché un pays d'adoption qu'il pourrait représenter dans les compétitions¹⁷ continentales et

¹⁶ Entretien retrouvé dans les archives du magazine *Al-Nahar* paru en Février 2000.

¹⁷ Entretien avec le skieur César Keyrouz retrouvé dans les archives du magazine *Al-Nahar* paru en Février 2003.

internationales. Ce fut une aubaine que le gouvernement libanais en quête de gloire sportive, représenté par le Ministère de la Jeunesse et du Sport, a saisie offrant sur le champ un passeport à Nicki Fuerstauer. Le skieur libano-autrichien a été qualifié aux Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City et a offert au Liban sa première médaille d'or aux Jeux asiatiques en 2003 à Aomori (Japon). Ce qui lui a permis d'amadouer un sponsor, et une fois ses affaires financières réglées, il n'a eu qu'une seule hâte, rentrer chez lui en Autriche. Cette stratégie à court terme, fondée sur la volonté des autorités du sport libanais de cueillir un succès «rapide» et « facile », ne pouvait évidemment pas amener un développement digne de ce nom au ski libanais. Les performances de Nicki Fuerstauer n'ont fait rêver aucun jeune libanais qui ne pouvait s'identifier à ce « mercenaire » embauché pour faire luire le drapeau du ski libanais. D'ailleurs la présence effective de Nicki Fuerstauer sur le sol libanais fut tellement brève qu'il ne s'est pas mêlé aux skieurs libanais pour les faire profiter de son expérience.

La mode de la naturalisation d'athlètes internationaux pour glaner des succès mondiaux a été initiée par les pays riches du Golfe, comme le Qatar et le Bahreïn¹⁸. Le Liban a tenté de les imiter dans plusieurs disciplines (le ski, le basketball¹⁹ et le football²⁰), mais ses maigres ressources financières par rapport aux deux pays du Golfe ne pouvaient pas lui permettre de tenir la route longtemps surtout que cette initiative ne venait pas des instances sportives officielles mais plutôt des responsables des Clubs sportifs à l'instar de ce qui s'est passé entre Elie Mchantaf (Basketteur) et Antoine Choueiri (Ancien président du club La Sagesse); sur lequel nous reviendrons par la suite.

¹⁸Rapport: Qatar and Bahrein Athens 2004 Olympic delegations, tiré du site: International Olympic Committee official website.

¹⁹Archives de 2002 intitulé National team roster tiré du site Lebanese Basketball Federation official website.

²⁰ Article intitulé: Equipe nationale de football paru dans Al-Nahar en date de Mars 2000.

Nous venons d'évoquer quelques exemples d'athlètes libanais ayant fait des percées au niveau international olympique malgré l'absence d'une politique sportive visant à organiser la pratique de haut niveau. En fait, l'athlète va user ses propres moyens pour s'entraîner et développer son talent, et une fois accédé à un haut niveau; il commence à attirer l'attention des instances gouvernementales, des décideurs, probablement à cause de la médiatisation de ses exploits et ainsi il pourrait favoriser d'un support financier même précaire comme il a été le cas avec Chirine Njeim; qui a été soutenue une fois devenue élite. Cette forme d'organisation et de politique sportive peut paraître de prime abord comme chaotique se faisant au coup par coup et de manière conjoncturelle. Il est très probable que cette absence de vision pour le développement du sport ne relève pas d'une volonté intentionnelle de l'écartier mais plutôt d'une culture occasionnée par la guerre libanaise qui a duré de 1975 à 1990 et durant laquelle le peuple libanais avait pour seul but de subsister mais plus encore de rester en vie. La pratique sportive perçue alors comme une pratique de luxe que certains seulement pouvaient se permettre, était hors de portée du peuple. Cela est fort naturel car selon Maslow dans sa théorie sur les besoins, explique que les besoins essentiels de survie devraient être satisfaits pour que la personne passe à un niveau supérieur ou elle cherchera à satisfaire ses besoins d'accomplissement de soi et de développement personnel.

Cependant, pour combler ce manque stratégique dans la pratique sportive libanaise, le Liban a pu profiter d'athlètes « internationaux » grâce aux jeunes issus de son immigration nés et installés dans des pays occidentaux principalement. La prochaine partie de cet exposé détaillera l'apport de la Communauté libanaise de l'étranger, au développement du sport au Liban et lui ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir.

II. 2- L'impact de la Communauté libanaise de l'étranger sur l'avenir du sport au pays d'origine

L'histoire de l'immigration libanaise a commencé avec les Phéniciens, et s'est développée jusqu'au 21^{ème} siècle²¹. Ses causes sont familiales, sociales, politiques et économiques. Il est estimé que si le nombre d'immigrés d'origine libanaise vivant à travers le monde était ajouté à celui des habitants du pays, le nombre des Libanais, dépasserait les 10 millions. L'émigration des Libanais au vingtième siècle, en particulier après la guerre civile de l'année 1960 a augmenté de manière très importante. Selon Humphrey²² (2004), l'émigration libanaise a commencé depuis 120 ans et la diaspora libanaise au monde fut constituée surtout durant deux périodes d'émigration ; la première entre 1898 et 1914 durant laquelle 100.000 libanais ont émigré et la deuxième entre 1975 et 1990 qui comptait 274000 d'émigrés.

L'Egypte a été parmi les premières destinations des émigrés, suivi par la France, l'Australie et le Brésil (un flux très important a émigré à l'Amérique latine au début du vingtième siècle). Les deux guerres mondiales, et plus important, le conflit en 1975, ont contribué à la hausse des nombres des émigrants. Quelques sources ont estimé le nombre d'émigrés depuis 1975 jusqu'aux 1990 à peu près 900000 personnes ce qui représente pour la population de l'époque le quart de son effectif. Durant cette période, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie étaient les destinations principales d'émigrés libanais, suivis par l'Europe (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suède, Danemark, Italie, Espagne). Après les accords de Taëf, le retour à la paix et à la stabilité en 1992, le lancement du processus de reconstruction n'était pas suffisant pour diminuer l'émigration, qui avait augmenté en incluant de nouvelles catégories, sociales et religieuses.

²¹ International magazine 'Information Internationale', Novembre 2001.

²² Humphrey, M. (2004). Lebanese identities: between cities, nations and trans-nations. *Arab Studies Quarterly*, 26(1), 31-50.

Les statistiques dans le manuscrit de Humphrey (2004) ont montré que 30% des émigrés sont Maronites, 6,6% Orthodoxes, 5,1% catholiques, 4,6% Arméniens, 30,4% chiites, 18,3% sunnite et 5,3% sont des Druzes. Auparavant la majorité des émigrants étaient des chrétiens, tandis que les non-chrétiens (chiite et sunnite musulmans et Druze) dans les dix dernières années ont été plus nombreux que les émigrants chrétiens. Les chrétiens et surtout les Maronites ont préféré émigrer en Europe, Nord et sud de l'Amérique ; pendant que les chiites ont émigré en Afrique. L'Australie est une destination où il y a des communautés libanaises très différentes (Sunnites, chiites, Maronites).

Depuis la fin de la guerre, beaucoup des Libanais résidants dans des pays étrangers ont connu des succès dans le domaine du sport de haut niveau. L'idée est simple : s'il y a à peu près dix millions de Libanais vivant partout dans le monde, il est alors plus que probable de trouver des athlètes qui ont développé leur talent (Amérique du Nord, Canada, Australie et Europe) ; dont le retour au Liban pourrait contribuer au succès du sport international du pays. En 2000 en football, lors de la coupe asiatique, cinq joueurs, de nationalités brésiliennes étaient d'origine libanaise : Jadir Morgenstern, Newton D'Oliveira, Gilberto Dos Santos, Marcilio Silva, Luis Fernandes. Pour la saison 2003-2004, le défenseur central de l'équipe nationale libanaise était un Australien d'origine libanaise: Badawi Farah²³. La Fédération libanaise de Basketball a lancé une campagne qui appelle n'importe quel joueur d'origine libanaise à venir jouer pour l'équipe²⁴ nationale. Beaucoup de joueurs d'élite qui jouent au basketball que ce soit sous les couleurs de l'équipe nationale ou dans les rangs d'un club de première division est venu d'un pays étranger, comme : Paul Khoury (Tonga), Charbel Chibani (Canada), Charles Bardawil (Canada), Marwan Ali Ahmad (France), Rony Seikaly (l'ancien joueur de NBA), Sabah Khoury (Etats-Unis d'Amérique), Hani El Zakhem (Etats-Unis d'Amérique), Brian Bechara

²³Archives de la fédération nationale de Football.

²⁴ Archives de la fédération nationale de Basketball.

(Etats-Unis d'Amérique). En fait, ces athlètes ont contribué fortement au succès du basketball international. Dans le tennis, les meilleurs deux joueurs libanais, Patrick Checric et Karim Aleyli habitent aux Etats-Unis d'Amérique où ils poursuivent leurs études parallèlement à l'entraînement dans leur sport. Ils viennent au Liban principalement pour jouer le tournoi de la coupe de Davis, et éviter ainsi une relégation du pays à un classement inférieure par la Fédération de Tennis International²⁵.

II.3- Le cas du Rugby

Le meilleur exemple de l'usage de la communauté internationale libanaise se trouve en rugby²⁶. En 1997, un groupe de joueurs de rugby australiens professionnels d'origine libanaise a formé à Sydney une équipe appelée «*Les Cèdres*»(en référence à l'arbre symbole du Liban, dessiné sur le drapeau du pays). Cette équipe a participé au tournoi mondial du Rugby à sept, sous le nom du « Liban ».

Ce groupe de rugbymen «australolibanais» a exprimé son intention de représenter le Liban à la Coupe Du Monde de Rugby en 2000. La Fédération Internationale de rugby a accepté à condition qu'ils développent une ligue domestique au Liban. Après avoir été qualifiés contre le Japon, le Maroc, les États-Unis et l'Italie, les « *Cèdres* » sont devenus la première équipe du sport libanaise à participer à une phase finale de Coupe du Monde.

En 2002, avec la collaboration de la Fédération Internationale de rugby, ils ont envoyé un ancien joueur de Rugby semi-professionnel, Danny Kazandjian, un Britannique d'origine libanaise, pour développer le jeu au Liban. Sans un investissement massif, et sachant que les facilités se trouveront principalement dans les universités, il a organisé un championnat local

²⁵ Site officiel de la fédération de Tennis, classification de la coupe de Davis 2004.

²⁶ Site officiel de la fédération nationale de Rugby au Liban (<http://www.lebrl.com/results2.php?types=0>).

parmi quatre d'entre elles : l'AUB (l'Université américaine de Beyrouth), l'UOB (University of Balamand), la LAU (Lebanese American University) et la NDU (Notre Dame University).

Les meilleurs joueurs de ces universités ont été choisis pour devenir membres des «*Cèdres*», et participer au tournoi méditerranéen de rugby. De plus, la fédération libanaise de Rugby a créé le «*Liban Espoir*», une équipe représentative locale, qui participe seulement à un championnat local. Cette équipe offre l'opportunité aux joueurs de rugby né-libanais à profiter d'une expérience internationale, et à long terme, avec l'amélioration de la fédération locale, elle devrait permettre d'avoir le plus grand nombre possible de joueurs locaux qui représenteront la première équipe du Liban dans les coupes du monde de Rugby²⁷.

Trois des quatre sports mentionnés ci-dessus bénéficient sans aucun doute de l'avantage de la Communauté libanaise expatriée dans le domaine du sport international : le basketball, le tennis et le rugby. Dans le football cependant ceci n'a pas eu l'impact positif envisagé. Les joueurs qui sont amenés de l'étranger n'ont pas servi l'équipe nationale de la façon prévue, et le Liban a été éliminé dès le premier tour de la coupe d'AFC 2000 (Confédération Asiatique du Football)²⁸ en n'ayant pas gagné un seul match. Bien que ces joueurs plus tard aient été engagés par différents clubs de la première division libanaise, ils n'ont pas été en mesure d'apporter n'importe une élévation du niveau du jeu²⁹.

Toutefois, dans le basketball, le tennis et le rugby durant les compétitions internationales, ces athlètes avaient des très bons résultats. Ainsi, l'usage de la communauté libanaise offre un «bonus» similaire à ce qui a été apporté par la naturalisation de joueurs étrangers, il est ainsi conseillé de recourir aux immigrants ou à leur descendance et profiter de leurs talents qu'ils ont pu développer en utilisant les ressources disponibles des nations qui les

²⁷Entretien avec Danny Kazandjian, Président de la fédération libanaise de Rugby fait en Septembre 2003 et tiré du Site officiel du Rugby au Liban (<http://www.lebrl.com/results2.php?types=0>).

²⁸ Archives de l'an 2000 tiré du site officiel de la confédération d'Asie de Football.

²⁹ Entretien avec Jirayr Habibian, membre de la fédération libanaise de football effectué en banlieue de Beyrouth durant Juin 2011.

ont accueillis. Leur impact est même meilleur. Et, d'un point de vue pratique, cette procédure est beaucoup plus simple que le processus de naturalisation qui, au cours des deux dernières années, a été rendu difficile par les règles strictes imposées par les fédérations internationales de l'IOC (le Comité olympique International³⁰).

Les conditions pour exécuter «la politique du sport de la communauté libanaise» sont aussi beaucoup plus faciles par le fait que la plupart de ces athlètes ont des parents et des lieux proches de résidence, épargnant ainsi au Liban beaucoup d'argent pour les fédérations qui suivraient cette stratégie. En d'autres termes, qu'il est moins coûteux de faire revenir des Libanais émigrés que de naturaliser des joueurs étrangers.

Toutefois, la plupart de ces athlètes sont des gens riches dans les pays vers lesquels ils ont migré. Si les différentes fédérations libanaises veulent vraiment profiter de ces athlètes, et les mélanger avec les joueurs locaux et améliorer en conséquence les championnats domestiques, le niveau de jeu et la participation massive de la jeunesse, les fédérations doivent construire les conditions pour qu'ils puissent rester au Liban. Ceci ne peut pas être fait sans l'offre d'un salaire mensuel, plus haut que celui qu'ils recevraient dans le pays où ils poursuivent leur performance dans les sports professionnels (basket, tennis, rugby, football...).

Théoriquement, le Liban peut profiter des résultats sportifs de sa communauté, qui compte des joueurs, entraîneurs et administrateurs qui exercent dans les premières ligues mondiales (Ligue Nationale de football Américaine, Ligue Majeure de Baseball à Américaine, Association Athlétique Américaine, Association Nationale de Rugby Australienne, Première Division de la Ligue brésilienne de Football)³¹.

Les différentes organisations libanaises veulent en effet progresser dans la hiérarchie de la classification internationale. En réalité, cette stratégie est beaucoup plus difficile à

³⁰Information tirée de la rubrique "Rules for the naturalisation of players" sur le site du comité olympique International.

³¹Statistiques 2004 tirées du Centre de recherche sur les immigrants.

s'appliquer. Si une fédération libanaise veut amener à sa « maison » un athlète de niveau international, pour une qualification aux jeux Olympiques, ou ajouter un avantage à un sport d'équipe nationale, elle devrait rembourser un salaire mensuel qui dépasse au moins \$5000 par mois³².

Annuellement, ceci représenterait plus que \$60000. Cette somme d'argent est beaucoup plus haute que le budget que les différentes fédérations ont à leur disposition³³. Si certaines de ces fédérations malgré toutes leurs difficultés, optent pour cette stratégie et cherchent un sponsor privé pour rassembler autant d'argent et l'investir sur un seul athlète Elles prennent le risque de blessure de l'athlète qui pourrait préférer retourner à son pays d'immigration où il voit beaucoup plus d'avantages en matière de préparation et de compétition.

L'usage de la communauté libanaise pour améliorer les résultats sportifs du pays doivent être faits selon un projet étudié qui prend en considération les résultats à long terme et qui cible un développement durable des autres éléments de succès du sport (la participation massive, le développement de la jeunesse, les normes du championnat local).

Les sports capables d'utiliser efficacement cette communauté libanaise sont ceux qui impliquent des équipes représentant des villes différentes, des régions ou des communautés. Parmi les trois plus grandes fédérations³⁴ de sports d'équipe : le basketball, le volley et le football, le basketball était le mieux incorporé par ces athlètes parmi la communauté libanaise. En d'autres termes, c'est le basketball qui a joui le plus de l'appel aux talents des libanais expatriés. En fait, comme nous l'avons dit avant, le basketball est le sport qui a le plus réussi pendant la période d'après-guerre. Nous ferons un retour par la suite sur l'essor du basketball libanais et ses enjeux durant cette période. En fait, l'importation de joueurs de la communauté libanaise était juste un des éléments qui ont contribué à ce succès. La prochaine partie de ce

³² Entretien avec Marc Kesrwani, Capitaine de l'équipe national de la coupe de Davis, Janvier 2008.

³³ Entretien avec le directeur général de ministère de sport, Zayd Khiyami, en Juin 2012

³⁴Entretien avec le secrétaire général de l'équipe national de volleyball Walid Younes en Juin 2011, a Beyrouth

chapitre proposera en fait une nouvelle analyse du basketball et examinera les possibilités de succès du basketball au Liban.

Après 1991, première année après l'accord de Taëf et par conséquent celle d'après la guerre civile, les Libanais ont été occupés par les « soins » des conflits entre eux. Le principal objectif du cabinet parlementaire était le phénomène de rétablissement de toutes les infrastructures du pays et la réhabilitation de l'économie (Picard, 1994). Lors de cette partie d'après la guerre civile, aucune mesure officielle n'a été entreprise par le gouvernement libanais en faveur du sport. La seule chose à noter est le rapport du conseiller de la direction de la Jeunesse et des Sports et membre de l'équipe nationale de basketball, Joseph Sacre, qui a présenté un plan d'action pour rétablir l'organisation sportive libanaise.

II.4- L'Organisation sportive officielle au Liban:

Les acteurs principaux de l'organisation sportive libanais sont :

- La Direction Générale de la Jeunesse et de Sport du Ministère de l'Education qui accorde les permis officiels pour les clubs, les fédérations et le Comité Olympique et possède le droit de les dissoudre pour des raisons bien déterminées.

En outre, la direction est responsable d'établir la politique sportive et son budget. Elle oriente le sport scolaire.

- Le Comité Olympique Libanais, qui représente toutes les fédérations nationales et qui organise la participation du Liban aux Jeux Olympiques.

- Les fédérations nationales, elles sont responsables du développement de leur sport aux différents niveaux et de préparer les équipes qui doivent représenter le Liban dans les championnats internationaux organisés par les fédérations internationales de chaque sport.

- Les associations sportives, qui représentent les unités membres des fédérations nationales.

A ces acteurs s'ajoute la fédération libanaise du sport universitaire qui selon la nouvelle législation du gouvernement libanais n'a pas de lien direct avec les autres institutions sportives du pays car elle est rattachée au Ministère de l'Education et non pas au Ministère de la Jeunesse et des Sports. En outre, elle a comme rôle seulement d'organiser des compétitions universitaires nationales et de préparer les jeux universitaires.

En 1993, la section de l'enseignement supérieure a donné les premiers permis aux universités pour lancer les programmes d'Education Physique et Sportive et depuis ce temps-là jusqu'en 1999 aucune loi expliquant le fonctionnement du système sportif libanais n'a été promulguée.

En 1997, le gouvernement libanais a officiellement inscrit l'Education Physique et Sportive³⁵ comme matière officielle dans le programme scolaire libanais.

Le premier projet de loi entrepris par le gouvernement concernant la politique de l'organisation sportive libanaise a été matérialisé en 2000³⁶.

Après l'établissement de Ministère de la Jeunesse et des Sports, le parlement libanais a formé le comité de la jeunesse et du sport qui sera responsable de toutes les activités du Comité Olympique National, des fédérations nationales et des associations sportives (le budget, les lois, événements,....)

En Décembre 2001, le Décret 6997³⁷, a été approuvé par le cabinet. Les partis politiques n'ont plus de pouvoir direct sur le comité olympique, qui dorénavant sera lié directement au

³⁵ Décret 10227 qui a intégré l'enseignement de l'Education physique comme obligatoire dans la formation scolaire

³⁶ Décret 247, qui a « transformé » la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports en un Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'a séparé du Ministère de l'Education

³⁷Décret qui explique les règles de chaque institution sportive (Comité olympique, fédérations et associations sportives), la relation entre elles et leurs relations avec le Ministère de la Jeunesse et des sports.

mouvement olympique international. Son lien avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports est devenu indirect depuis Décembre 200; cette dernière instance ayant toujours le rôle de donner les permis ou de dissoudre les fédérations nationales. Le comité olympique a commencé son travail avec des Jeux Panarabes, Méditerranéens, Asiatiques, Olympiques et de la Francophonie.

En 2004, la loi la plus célèbre est née : la loi 629 celle qui a clarifié le fonctionnement exact des départements au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports constituant ainsi le premier texte légal en relation avec la vie sportive au Liban ³⁸.

En 2005, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a effectué un protocole d'accord avec l'ambassade de France pour étudier la possibilité de créer un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (inspiré du modèle de Brevet d'Etat Français) au Liban. Selon Isnard et Gazzeri³⁹, le Ministère de la Jeunesse et des Sports du Liban n'a pas les ressources financières pour organiser ces diplômes. Pour eux, c'est dans les universités que se trouvent les seules ressources humaines et pédagogiques capables de soutenir ce genre de programme. C'est ainsi avec la collaboration du Ministère de l'Education et de l'enseignement supérieur et le Ministère de la Jeunesse et des Sports que les universités ont été autorisées de délivrer des diplômes d'entraîneurs sportifs. Ces diplômes existent officiellement mais restent toujours sous l'ordonnance des universités qui peuvent les modifier à leur façon.

Le 27 Mars 2007, le Décret 213 a tenu la place du décret 6997 qui a été signé en 2001. La différence entre ces deux décrets était basée sur le niveau du sport universitaire. En effet, le Décret 213 a mentionné que la Fédération Libanaise du Sport Universitaire est sous la protection du Ministère de l'Education. M. Nasri Lahoud, président de la fédération du sport

³⁸ La Loi 629 qui explique le règlement qui régit le fonctionnement interne du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

³⁹ Rapport rédigé en 2005 au titre du protocole de la coopération entre l'ambassade de France et le Ministère libanais de la Jeunesse et des Sports préparé par Henri-Pierre Gazzeri

universitaire a lutté contre cette décision. L'étincelle politique au domaine sportif était éclatée sur le sujet du sport universitaire entre le président de la république Emile Lahoud, l'adversaire politique du courant Futur par l'intermédiaire du Nasri Lahoud le frère du président et le parti Futur, qui avait « en main » le Ministère de l'Education. En d'autres termes, la fédération du sport universitaire présidée par Nasri Lahoud était à la merci du parti politique Furtur qui avait le pouvoir au Ministère de l'Education. Or pour pouvoir être sous l'égide du même courant politique, Nasri Lahoud tentait de remettre la fédération du sport universitaire sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui était sous le pouvoir de ses alliés politiques.

Ainsi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le Comité de la Jeunesse et des Sports dans le Parlement, considèrent que le sport scolaire devrait être sous la surveillance de MJS. Au contraire du sport universitaire, le sport scolaire était régi en fait par l'Unité Sportive et de Scoutisme du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieure selon le Décret 247 en 2000. Avec le Décret 213, le MJS et le Comité de la Jeunesse et des Sports dans le Parlement souhaitaient modifier cet état de fait et intégrer le sport scolaire au MJS.

Cependant, pour l'Unité Sportive et de Scoutisme du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, cette volonté du MJS de « reprendre » le sport scolaire allait à l'encontre de l'article 4 de la loi 629, qui définit l'organisation interne du MJS, et qui stipule que toutes les activités liées au sport scolaire seront prises en charge par le Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieure (MEES).

Ceci étant dit, l'organisation officielle du sport au Liban ne relevait pas d'un projet cohérent qui vise à fortifier les bases solides du sport en rattachant les départements de façon à enrichir les uns les autres, mais venait plutôt d'un besoin politique à mettre en place des alliances et des coalitions nécessaires pour augmenter le poids du pouvoir politique d'un parti particulier.

L'ESSOR DU BASKET-BALL LIBANAIS: FACTEURS EXPLICITES ET IMPLICITES

Comme nous l'avons dit précédemment, le basketball a eu tous les ingrédients de succès d'une discipline sportive ou plutôt de sa popularité: l'investissement, le parrainage, l'intégration de joueurs étrangers, la couverture médiatique, l'organisation efficace, la naturalisation de joueurs permettant de faire entrer des joueurs étrangers de haut niveau parmi la communauté libanaise. Selon le rapport de SMG Insight intitulé «*Popularity and participation of Sports in the Middle East and North Africa 2011*» le Liban est de loin le pays qui suit le plus les jeux de Basket ball dans la region. Pour soutenir ce propos, ce rapport signale que:

«Lebanon has by far the highest basketball following of any country in the study with following levels comparable to the USA. With more than one in three people regularly following the sport on TV or in the media, it is possible basketball may one day rival football as the most followed sport in Lebanon» (p. 23)

III.1- L'émergence du Basket-ball au Liban

Le basketball est devenu le premier sport libanais dans les termes de participation massive et des résultats du sport. Beaucoup de méthodes de directions modernes ont été utilisées pour développer le caractère commercial du basketball libanais et peut être considéré comme autant de réussites en termes de stratégie sportive pour un pays en voie de développement qui manque d'expérience sur le plan de l'organisation d'événements sportifs. Pour la saison 2003-2004, le nombre d'équipes dans le basketball libanais de première division a diminué de 12 à 8⁴⁰. Le but de cette mesure était d'augmenter les droits de TV sur les actions

⁴⁰ Le site officiel de la fédération libanaise de Basketball, Liste de la première division participante en 2003-2004.

de chaque club. Il s'agissait donc de donner la capacité aux clubs d'augmenter leur budget pour améliorer leurs équipes et améliorer par la suite le niveau du jeu général. Durant la même saison, l'équipe appelée *Café Najjar* a été promue en première division. *Café Najjar* est une des plus grandes entreprises libanaises de café qui a initié, par le biais de basketball, une campagne⁴¹ d'annonce massive. L'entreprise a considéré qu'il était beaucoup plus profitable pour elle d'avoir une équipe à son nom et qui la représente plutôt qu'entreprendre le sponsoring massif d'un autre club. C'est une stratégie commerciale utilisée par beaucoup de clubs dans le Basketball italien de première division (Benetton Treviso, Avellino d'Air, Bologne de Capitaine, la Mue Nordeste Trieste⁴²), et à la première division espagnole de Futsal (Interviu de Boomerang, El Pozo Murcia Turistica, Gervasport Boadilla⁴³). L'introduction d'équipes comme « *Café Najjar* » dans le championnat national a ouvert la porte pour le basketball libanais en particulier et les sports libanais en général.

En fait, la réduction du nombre d'équipes de 12 à 8 pour la saison 2003-2004 était une des étapes du projet de basketball initié par le multimillionnaire Antoine Choueiri au milieu des années 1990. Choueiri, Président du club la Sagesse et actionnaire de la chaîne de télévision LBCI⁴⁴, avait comme objectif principal de faire du Liban un des dix premiers pays de basketball dans le monde⁴⁵. Avec la forte influence qu'il a eue dans la Fédération⁴⁶ libanaise de basketball, il a réussi à faire adopter la réduction du nombre d'équipes. Cela ne nous paraît pas surprenant surtout qu'en référence aux deux thèses publiées sur le sport libanais, celle de Georges Nseir et de Nadim Nassif, l'appartenance du président et du secrétaire général de la

⁴¹ Entretien filmé avec Madeleine Seba, employé à LBCI, en juin 2007 que j'ai tiré des archives de cette station télévisée.

⁴² Site officiel de la fédération nationale Italienne de basket Ball, saison 2003-2004

⁴³ Site officiel de la fédération nationale Italienne de basket Ball, saison 2003-2004

⁴⁴ Entretien filmé avec Madeleine Seba, employé à LBCI, en juin 2007 que j'ai tiré des archives de cette station télévisée

⁴⁵ Entretien avec Antoine Choueiry paru dans le Magazine de la sagesse en Décembre 2003

⁴⁶ Information concernant les élections en 1999 tirées des archives de la Fédération nationale de basketball.

fédération nationale de Basketball a été depuis 2003 et jusqu'à 2009⁴⁷ chrétienne, communauté propre de Choueiri et sur laquelle il avait le plein pouvoir.

Ceci a eu pour résultat l'apparition d'une poignée de clubs riches, parmi lesquels, La Sagesse.

Choueiri a également fait la promotion du basketball dans le Moyen-Orient où il a encouragé la compétition avec les équipes de Jordanie, Syrie, les pays de Golfe et l'Iran. Toutes ces mesures ont été des facteurs pour mettre en place son projet de Pro Ligue arabe (qu'il a appelée l'Arabe NBA) ou un Ouest-Asiatique Pro Ligue⁴⁸. Il a pensé que le marché libanais (4 millions d'habitants) n'était pas assez grand pour permettre la croissance économique du basketball libanais. Avec la Pro Ligue arabe, le marché serait beaucoup plus grand (300 millions d'habitants). C'est en voulant faire du basketball libanais un «produit» régional qu'il a investi autant d'argent, qu'il a favorisé la naturalisation de joueurs étrangers et a encouragé la participation de la jeunesse expatriée (Adaimi, 2002)⁴⁹. Nous reviendrons à ce propos dans des sections subséquentes mais pour l'instant il faudrait signaler que le projet de Choueiri était loin d'être un projet dans lequel le sport plus particulièrement le basketball serait un produit purement commercial. Choueiri avait utilisé le club La Sagesse (nomme en arabe Hikmeh) dont l'appartenance confessionnelle était connue pour perpétuer la vision d'un parti politique, celle des Forces libanaises, écartées à ce moment-là de la scène politique. Pour appuyer nos propos, nous proposons un extrait de l'article de Reiche (2011), dans lequel il est possible de lire:

«When the Lebanese Forces, a former militia headed by Bachir Gemayel during the civil war, were banned in 1994, Hikmeh served as their voice. When they returned after the Cedar Revolution in early 2005 as a legal political party, they withdrew their

⁴⁷ Thèse de Nadim Nassif (p.p. 144-148)

⁴⁸ Entretien avec Antoine Choueiry paru dans le Magazine de la sagesse en Décembre 2003

⁴⁹ Zeina Tohme Adaime. *Analyse de succès: Basketball au Liban*. Thèse en sociologie; Université Saint Joseph (2002).

support, and Hikmeh's basketball programme collapsed. A winning basketball team was no longer necessary» (p.273).

Le mécanisme du développement du basketball a été lancé dans la période d'après la guerre, période qui se caractérise par l'absence totale de politique du sport. Le modèle libanais de basketball est le premier de son type dans le pays. Il a été planifié et a été développé dans un pays ennuyé qui avait perdu toutes les traces de culture sportive et d'identité. Malgré la participation populaire massive durant les tournois des années 1990, le basketball libanais risque toujours d'être une tendance qui pourrait disparaître (BouKhater, 2004). En effet, le noyau de son «appel multimédia» est le sunnite contre le Maronite « le derby de Beyrouth » c'est-à-dire le club « Sportif » et « Sagesse ». Le dernier, a représenté la communauté chrétienne entière qui, après l'accord de Taëf en 1990, a vu porté à l'exil (en France) le Général Aoun en 1991 et l'emprisonnement de Samir Geagea en 1994⁵⁰. Ainsi cette communauté s'est vue sans représentation politique significative au Liban. La LBCI (Chaîne de télévision internationale) a profité de cette frustration et a été tournée dans une inspiration chrétienne massive vers le basketball. Sans oublier que Choueiri était actionnaire important dans cette chaîne télévisée. Sans cette lutte politique, la « passion » de basketball n'aurait pas été probablement si forte (BouKhater, 2004). Ceci pourrait mieux se comprendre en lisant Barbara Surk (2012)⁵¹ qui écrit:

«Lebanon's basketball league was established a year after the end of the war. It thrived during the 1990s, with Christian and Muslim politicians pouring money into the clubs, encouraging their sect to rally behind basketball teams instead of armed militias.

⁵⁰ 'Documents des archives de Al-Nahar' magazine en date de Mars 1994.

⁵¹ Barbara Surk. (2012). Lebanon's sectarian tensions spill into basketball. AP English Worldstream - English. 11/28/2012

"This Muslim against Christian thing came from the war and went into basketball," said Ghassan Nalccor, a 30-year-old Sagesse supporter. "It's what makes the fans support one team against another. "They come to watch Christians beat Muslims and Muslims beat Christians, and not because they care about basketball. This is Lebanon».

De plus, «la route au professionnalisme » comme Monsieur Choueiri l'a annoncée se base sur une stratégie où seulement les clubs très riches pourraient survivre ; et c'est la ruine de beaucoup d'autres clubs qui représentent différents villages et régions du Liban comme il a été le cas avec : «*Kahraba*» (Zouk, la région de Keserouan, Mont Liban), «*Tadamoun* » (Zouk, la région de Keserouan, Mont Liban), «*Rosaire*» (Mansourieh, la région de Metn, Mont liban), «*Meziara*» (Au nord de Liban), «*Mont-La-Salle*» (Ain Saade, la région de Metn, Mont Liban) et «*Sadaka* » (les banlieues du sud de Beyrouth).

La hausse et la chute rapide de toutes ces équipes montrent combien le basketball libanais est toujours un marché instable mais plus encore combien il serait impossible à un club d'y arriver s'il ne jouait pas d'une couverture politique.

De plus, des 8 clubs qui ont participé dans le premier Championnat de Division en basketball 2003-2004, sept sont de Beyrouth et de sa banlieue et seulement un est d'une autre région (Anibal Zahlé, représentant le Bekaa). C'est pour dire qu'il ne s'agissait pas d'une question financière, ou de la capacité du club à payer ces joueurs ou à leurs assurer des entraînements adéquats, mais plutôt d'influence politique car c'est à Beyrouth que se joue toutes les alliances et les coalitions.

Si la croissance dans le budget des premiers clubs a sans aucun doute amélioré le niveau du jeu, cette centralisation de basketball qui est maintenant « tenu » par les clubs les plus riches de la capitale, probablement à long terme, mène à un manque d'engagement des autres régions du Liban, et donc cause une diminution dans la participation massive de la réserve de talents,

et donc, dans les résultats internationaux du sport. Il est vrai que les clubs pourraient acheter des internationaux étrangers ou naturalisent des sportifs étrangers mais il faudrait des libanais pour constituer une équipe nationale qui pourrait intéresser le public libanais.

Si le Basket-ball libanais a montré un haut degré de prévision dans sa stratégie de commercialisation, la direction de la fédération et les nominations des membres sont restés archaïques. Les décisions ont été toutes prises par Antoine Choueiri, ceci peut se comprendre car durant les élections de la Fédération libanaise de Basketball en 1999, la liste de Choueiri a gagné le vote à l'unanimité⁵². Et étant également le Président du club champion, Sagesse, et le négociant principal du contrat de télévision, il est devenu aussi la « vrai » tête de la fédération (bien que non officiel). Quand un sport est « tenu » par une personne seule, la fédération est assujettie au comportement « antidémocratique », qui empêche et décourage d'autres investisseurs ou les entrepreneurs pour entrer sur la scène de basketball. En fait, beaucoup de clubs de basketball « Anti-Choueiri » soutenaient l'accusation d'abus de pouvoir de Choueiri et critiquaient l'attitude de la fédération jugée « partielle » envers La Sagesse⁵³. Les réactions de Choueiri envers la critique « injustifié » étaient de dénoncer le souhait de ces détracteurs qui cherchaient à empêcher son projet de développement du basketball. Vu la rareté de références dans la littérature scientifique à ce propos, nous allons portrayer dans des sections ultérieures des entrevues que nous avons effectué avec différents acteurs du domaine sportif qui étaient rapprochés de Choueiri pour mieux comprendre tous les enjeux de cette situation.

En fait, Choueiri a menacé à plusieurs reprises de démissionner, une attitude qui a causé beaucoup d'inquiétude dans la famille de basketball qui a appris à compter sur lui. En été 2004 ; après plusieurs mois de tension autour du lancement de la Pro Ligue arabe, Choueiri a annoncé

⁵² Archives de 1999 du Al-Nahar' magazine.

⁵³ Archives de Juillet 2004 du Al-Nahar' magazine,

sa retraite du basketball libanais. Bien que les autres investisseurs étaient prêts à reprendre, le mécanisme qu'il avait composé à base de membres de la fédération, de médias et ce grand « ventilateur » (pour beaucoup des chrétiens de Forces libanaises (parti politique), Choueiri était la figure la plus proche à leur dirigeant politique emprisonné, Samir Geagea (BouKhatir, 2004) a cela s'ajoutent les réussites en termes de participation massive et de résultats internationaux. Donc sa démission a ouvert la porte à une incertitude dans le cirque du basketball libanais professionnel. S'agit-il d'une pure coïncidence que Choueiri quitte la scène publique au même moment où Samir Geagea réapparaît sur l'arène politique à la suite de sa sortie de prison?!

Autrement dit, malgré les résultats très réussis, le mouvement de basketball libanais n'a pas pu se détacher des « mains » d'une personne, et jouir de son autonomie en se développant comme un marché tout seul. Le « boom » de basketball a commencé au milieu des années 1990 sur le territoire vierge, loin de n'importe quelle initiative du gouvernement. L'essor du basketball relevait uniquement d'une initiative privée et l'on se demande comment les instances gouvernementales pouvaient se réserver le rôle de spectateur dans l'affaire du Basketball libanais et pourrait donner, même de façon implicite, le pouvoir de monopoliser le basketball libanais temporairement.

Les deux premiers documents officiels, le Décret 6997 et la Loi 629 ont été respectivement signé par le Ministère libanais de la Jeunesse et du Sport en Décembre 2001 et Novembre 2004. Donc, le gouvernement n'a pas eu l'expérience, la connaissance et la capacité pour contrôler les dérivés reliées à une expansion rapide d'un mouvement sportif donné. Une forte législation du sport internationale aurait pu empêcher probablement l'explosion des nombreux conflits susmentionnés.

III.2- Les répercussions du développement du Basket-ball sur les autres sports libanais

L'investissement massif et l'exposition médiatique d'Antoine Choueiri ont créé une tendance sur la scène économique libanaise qui a montré un fort intérêt et un fort engagement des hommes d'affaires et des politiciens du pays dans le sport (BouKhater, 2004). Cette situation, dans une nation avec une très modeste culture sportive (Blanc, 2004) a généré un mécanisme où la presque totalité de l'investissement et le parrainage sportif est allée au basketball. Même si les autres sports ont voulu imiter le basketball, ils n'ont pas réussi à rassembler le budget pour le faire⁵⁴. La situation est même devenue pire pour eux. L'argent que le basketball pouvait produire combiné à son exposition multimédia a attiré la plupart des jeunes athlètes, qui se sont devenus intéressés dans un sport où ils pourraient obtenir des occasions de reconnaissance et de récompenses financières.

Donc, les autres sports ont perdu beaucoup de licenciés, des vecteurs potentiels et leur niveau de jeu est allé de manière significative vers le bas. Pour beaucoup d'entraîneurs et de têtes de fédérations, le basketball a «tué» les autres sports⁵⁵. De plus, le manque de régulation du gouvernement Libanais génère une jungle, une forme de capitalisme sauvage où les «petits» sports ont eu des difficultés énormes d'obtenir le soutien suffisant. Le basketball a montré sans aucun doute des éléments de succès du sport. Toutefois, il s'est situé à une échelle disproportionnée avec les caractéristiques sportive du pays et au lieu d'être tirées vers le haut, les autres disciplines ont perdu beaucoup et ont coulé dans l'anonymat médiatique. L'écart entre le basketball et les autres sports a été même élargi par le manque de soutien du Ministère libanais de la Jeunesse et du Sport.

⁵⁴ Entretien avec le président de la fédération de Judo François Saadé paru dans Al Nahar Magazine en Mai 2003

⁵⁵ Entretien avec l'entraîneur de football Antoine Abi Rashed paru dans Al Nahar Magazine en septembre 2003

Le boom du basketball qui résulte d'une stratégie d'investisseurs privés se combine à l'absence de politique sportive. C'est une pratique commune dans les pays en voie de développement à la recherche de la reconnaissance internationale (Bouchet & Kaach, 2005) internationale. Les mouvements sportifs de ces nations essaient d'adapter les modèles du sport des pays en voie de développement compétitifs sans analyser les conditions d'application, et en négligeant complètement les caractéristiques de leurs sociétés, qui n'ont pourtant pas les conditions pour créer une dynamique efficace de sport de haut niveau (Baba-Moussa, 2005). Pour le Liban, la pari a été fait du succès international dans un sport majeur importé du monde de l'ouest tout en oubliant les activités physiques traditionnelles ; d'où la difficulté de développer une identité sportive et culture nationale. Cependant, si à l'échelle nationale, le basketball a été le sport qui a le plus réussi, sur la scène internationale, le Liban reste toujours un pays « mineur ». En effet, malgré tous les millions de dollars investis (Adaime, 2002), dans la FIBA 2002 (Championnat Mondial de la Fédération de Basketball Internationale) le Liban a perdu ses 6 matches et a terminé à la dernière place. La qualification d'une équipe à un championnat mondial est un accomplissement qui n'a jamais été atteint dans l'histoire du pays. Toutefois, certains dirigeants d'autres sports considèrent que si un budget similaire (ou même inférieur) avait été investi dans quelques sports où les athlètes libanais ont un potentiel pour réussir, le Liban aurait probablement pu gagner probablement plusieurs médailles mondiales, et ceci aurait pu avoir des répercussions très positives sur le mouvement⁵⁶ sportif du pays. Beaucoup d'anciennes républiques d'Union-soviétique, la Géorgie, l'Azerbaïdjan et le Bélarus, ont investi dans des sports qui correspondent à leurs caractéristiques culturelles. Dans la prochaine partie de cet exposé, nous verrons la stratégie adopté par le Liban et les résultats obtenus dans les sports dits «mineurs».

⁵⁶ Entretien avec le président de la fédération de Judo François Saadé en Mai 2010.

III.3- Les exploits Libanais dans «les disciplines dites mineures »

Les sports «mineurs» ont été généralement définis en se basant sur de fausses idées telles que le manque de couverture médiatique et de ces sports qui seront qualifiés comme «peu sérieux», n'exigeant pas une préparation adéquate. Pour beaucoup de personnes⁵⁷, les sportifs gagnant des médailles dans ces sports sont juste des athlètes doués, et que les niveaux de compétition dans ces sports ne sont pas encore très élevés.

En fait, la plupart des sports «mineurs» olympiques (le judo, l'haltérophilie, le taekwondo) et les disciplines non-olympiques (le karaté, la course, les sports motorisés)⁵⁸ sont pratiqués par plus que 75% des pays de la planète. La couverture médiatique et l'argent investis sont plus modestes que ceux consacrés aux sports célèbres (le football, le tennis, la course de voiture, le golf), ce qui entraîne une baisse du niveau de jeu. L'Azerbaïdjan, la Géorgie et le Bélarus n'ont pas obtenu la plupart de leurs médailles d'or en judo, et taekwondo dans les jeux olympiques de l'année 2004 uniquement en raison du talent de leurs athlètes, mais principalement parce que leurs gouvernements ont concentré leurs aides à ces sports profondément enracinés dans leurs sociétés, au lieu d'essayer d'atteindre le succès dans les «grands» sports internationaux.

Une telle stratégie n'a cependant pas été employée au Liban pour que les athlètes d'élites et les dirigeants des fédérations de ces sports (le Judo, Tae kwon do, Wushu) reçoivent un soutien du gouvernement et des sponsors⁵⁹ privés. En fait, le Ministère libanais de la Jeunesse et du Sport et le Comité olympique libanais n'ont jamais fait d'analyse sur les sports

⁵⁷ Entretien avec le président de la fédération de Judo François Saadé en Mai 2010.

⁵⁸GAISF (General Assembly of International Sport Federations) site officiel, 2004 federations' members' statistics.

⁵⁹Entretien avec le directeur général de ministère de sport, Zeid khiyami, en Juin 2012

correspondant aux caractéristiques culturelles des Libanais⁶⁰. Quinze ans de guerre civile ont effacé sans aucun doute toutes les traces du sport comme patrimoine culturel. Au dix-neuvième siècle, sous l'Empire ottoman, le Mont-Liban était la région du pays qui a apprécié officiellement le plus haut degré d'autonomie (Salibi, 1965). C'est là où la culture et le sens de l'identité libanaise ont été développés.

Ces villages libanais ont été le lieu de naissance de plusieurs activités physiques traditionnelles (Boutros, 1986). En effet, des rencontres rassemblent de grandes foules, où les hommes des villages étaient opposés, ont été régulièrement organisées. Les compétitions se faisant en les jeux suivants : les haltérophilies, la mise en marche des cloches d'église qui pèsent extrêmement lourd (ce jeu a été notamment joué dans les villages chrétiens) et le bras-de-fer. Toutes ces activités physiques traditionnelles dans les villages étaient des jeux de force sollicitant un fort engouement pour son symbolisme. Ces tendances expliquent sans aucun doute l'engouement que les Libanais ont eu, au milieu du siècle, pour les sports comme la lutte, l'haltérophilie et le culturisme (Sacre, 1980). C'est aussi une des raisons pour lesquelles les seules 4 médailles du Liban dans les Jeux olympiques ont été obtenues dans les sports de lutte gréco-romaines et d'haltérophilie. Et le culturisme, grâce à Samir Bannout, a été la seule discipline à offrir au Liban un titre mondial professionnel. La guerre a cependant porté un coup majeur. Pendant que les conflits éclataient dans tous les secteurs du pays, arrêtant le développement correct d'activités physiques organisées, le sport a internationalement fortement élevé son niveau de jeu dans tous les sports, en raison du professionnalisme et des stratégies d'entraînement (Bouchet & Kaach, 2005). Ainsi, après 1990, la lutte gréco-romaine et les l'haltérophilie pouvaient plus rivaliser au plan international et Liban ne pouvait plus espérer de succès international dans ces sports. Le seul sport qui a survécu en termes de résultats

⁶⁰ Entretien avec le secrétaire général du comité olympique libanais, Mme Samar Younes en Décembre 2009.

internationaux était le culturisme. De 1981 à 2004, grâce à Samir Bannout, Ahmed Haidar, Ali Malla et Eduardo Kawak, le culturisme libanais a été présent dans la compétition de M. Olympie (la première compétition de culturisme dans le monde). Le Liban est parmi les 5 pays (outre les Etats-Unis, l'Autriche, la Grande Bretagne, Porto Rico et Italie) à avoir gagné une compétition de M. Olympie⁶¹. Tout ceci a été atteint durant la guerre et les périodes d'après-guerre, où le culturisme, comme presque tous les sports Libanais, a reçu le petit soutien. Qui était derrière ce succès?

Cas du culturisme:

Il est pensé ordinairement que les pays non développés ont beaucoup plus de chance d'obtenir des médailles dans les sports individuels ; surtout, si ces sports, comme le culturisme, l'haltérophilie et le power lifting, n'exigent pas la présence d'un sponsor durant la préparation physique. Alors, pour atteindre le succès dans le culturisme, tout athlète doit faire se contenter d'une contribution mensuelle (\$250 par mois en moyenne⁶²) pour s'entraîner convenablement et régulièrement au gymnase du coin de la rue. Au premier coup d'œil, le culturisme semble donc être un sport très bon marché et accessible. Ceci est certainement vrai pour toutes les personnes qui veulent être impliquées dans le culturisme comme un passe temps ; toutefois, les conditions changent radicalement quand ces athlètes veulent concourir dans ce sport. Il est impossible pour un athlète de participer dans le culturisme aujourd'hui sans intégrer les suppléments nutritionnels selon un régime strict⁶³. Ce dernier est très cher (plusieurs milliers de dollars par an⁶⁴) surtout pour les athlètes venant d'un pays avec autant de difficultés

⁶¹Rubrique intitulée *All-time list of the winners* sur le site officiel de Mr.Olympia.

⁶² Entretien avec l'entraîneur de building coach Ziad Rifai en diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV.

⁶³ Entretien avec Dr. Roger Melki, Chef du comité médical des jeux olympiques diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV (Orange TV)

⁶⁴ Entretien avec l'entraîneur de building coach Ziad Rifai diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV (Orange TV).

économiques que le Liban. Comment Samir Bannout, Ali Malla, Eduardo Kawak et Ahmed Haidar, ont pu s'en sortir sans parrainage et avec un soutien⁶⁵ très limité du gouvernement, avoir accès à ces suppléments, et atteindre le succès dans le plus haut niveau de leurs sports?

La plupart des culturistes libanais d'élite sont des entraîneurs personnels et les propriétaires⁶⁶ de gymnase. Ils sont, en fait, de petits patrons. Ils produisent tous leurs revenus de leurs nombreux étudiants/clients. En fait, une très grande partie de la jeunesse libanaise est accrochée à la musculation. Si nous considérons que 40% de la population libanaise (presque 1,5 millions d'habitants) pratique ce que Joseph Sacre appelle «les sports pour tous» (qui constituent en fait toutes les activités expérimentées par les gens pour garder la forme)⁶⁷, et le très grand nombre de centres de culture physique dispersés dans le pays dans les années 1980 et 1990⁶⁸, nous pouvons conclure facilement que beaucoup de ces sports pour tous se pratiquent dans des centres de culture physique. Si les femmes de ces clubs ont plus tendance à participer dans des cours de fitness, la plupart des hommes pratiquent le culturisme⁶⁹. Si nous considérons l'ensemble de la «population de culturisme» qui inclut tous ces centres de culture physique, et non seulement l'Haltérophilie libanaise, le Power lifting et les détenteurs de la Fédération de Musculation⁷⁰ (les athlètes, les entraîneurs, les membres de fédération) qui participent à la partie compétitive de ce sport, les sports issus du culturisme sont de loin les sports les plus pratiqués au Liban en terme de participation massive. Malheureusement nous n'avons pas de chiffres pour soutenir ces propos par manque de statistiques officielles, les seuls chiffres pouvant être obtenus même actuellement au Liban ne sont que des estimations!

⁶⁵Entretien avec Mohammad Bannout bodybuilder d'élite, diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV (Orange TV)

⁶⁶ Entretien avec l'entraîneur de building coach Ziad Rifai diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV (Orange TV)

⁶⁷ Rapport officiel soumis au gouvernement libanais par Joseph Sacre en 1990 auquel j'ai pu accéder par le biais de mes contacts personnels

⁶⁸Liste des Health Clubs au Liban retirée du site officiel du Ministère des Finances

⁶⁹ Entretien avec l'entraîneur de building coach Ziad Rifai diffusé en Février 2008 et tiré de l'archive de OTV.

⁷⁰ Comité olympique libanaise 2003 'liste des fédérations'.

La grande demande pour ce sport a encombré les gymnases avec les culturistes, et contribué à la richesse des entraîneurs sportifs et des propriétaires, qui, deviennent des modèles dans ces sports et attirent plus d'étudiants/clients. Ceci a créé un engouement pour le culturisme et a permis l'apparition d'athlètes de renommée internationale comme Bannout, Haidar, Malla et Kawak. Avec une très grande participation massive et des résultats internationaux remarquables, obtenus sans un parrainage pertinent ou sans un soutien gouvernemental, le culturisme est le sport le plus réussi dans l'histoire du Liban. Il est vrai qu'il s'agit d'un sport professionnel se développant dans des salles privées et n'a pas besoin de soutien gouvernementale mais peut sans doute bénéficier d'une politique libérale (au sens économique du terme). Toutefois aucune instance économique n'a profité de l'essor du culturisme pour mettre en place une politique sportive rentable probablement parce que le culturisme réussit grâce à des initiatives privées, financées par les pratiques de fitness et de musculation, de bodybuilding (qui visiblement sont pratiquées par de nombreuses et de nombreux Libanais) mais qui du moins ne mobilise pas chez les libanaises et les libanais les sentiments de confessionnalisme ou d'appartenance politique. Ainsi les patrons politiques préféreraient investir plutôt dans des équipes plutôt que dans des personnes mis à part le profit matériel, probablement parce que l'équipe fait aussi allusion à un sentiment d'appartenance à un groupe particulier dans l'inconscient du public.

Dans les quinze dernières années, malgré tous ces succès internationaux et le très grand nombre de praticiens, le culturisme a été l'objet d'une très petite exposition médiatique⁷¹. Les

⁷¹Conjoncture de plusieurs sources d'informations tirées principalement des archives de :

- LBCI (Lebanese Broadcasting company international),
- Al-Manar TV
- Future TV
- New TV
- les archives de L'Orient-Le-Jour durant la période entre 2000et 2004.
- OTV (Orange TV) précisément une entrevue avec le bodybuilder Mohammad Bannout faite en Février 2008.

télévisions et les journaux ne sont pas prêts à diffuser ou couvrir un sport qui n'est pas capable à dessiner une base de spectacle significative.

Il y a deux raisons principales de ce manque de reconnaissance du culturisme au Liban. Tout d'abord, la plupart de la scène professionnelle internationale est centralisée aux Etats-Unis d'Amérique.

En fait, la seule activité sportive des Etats-Unis régulièrement couverte dans les journaux et les télévisions libanaises est le basketball (NBA: L'Association nationale de Basketball). L'événement de M. Olympie n'a jamais reçu l'attention significative des médias, des journaux du pays et de ces animateurs⁷². Alors, malgré leur caractère unique en termes de résultats internationaux, Bannout, Haidar, Malla et Kawak sont passés «inaperçus». Apparemment, les plupart des jeunes hommes «soulevant le poids» dans les centres de culture physique n'ont pas commencé le sport parce qu'ils veulent devenir les prochains Bannout ou Haidar, mais probablement parce que c'est la façon la plus accessible pour eux de se garder en forme. En effet, contrairement à beaucoup d'autres sports autres qui exigent des co-équipiers, le culturisme peut être pratiqué seul et n'importe quand. La plupart des gymnases ouvrent le jour entier et les athlètes peuvent venir s'entraîner sous le contrôle d'un entraîneur qui est d'ordinaire engagé pour rester là le jour entier⁷³.

L'autre raison derrière le déficit d'exposition médiatique du culturisme est son image de sport « malpropre ». En fait, sa mauvaise réputation le suit partout. Le culturisme fait partie de la GAISF (l'Assemblée générale de la Fédération Internationale)⁷⁴, qui a mis un système de critères et de reconnaissances pour n'importe quelle fédération du sport. Toutefois, malgré une

⁷²Archives du magazine Al-Nahar de Février 2008.

⁷³ Entretien avec l'entraîneur Ziad Rifai en Février 2008 (cité précédemment)

⁷⁴Site officiel. de GAISF (General Assembly of International Sport Federation)

forte campagne de promotion ⁷⁵, le culturisme n'a jamais pu participer au programme olympique. Il n'a même pas obtenu le statut d'IOC (le Comité olympique International) qui a reconnu les fédérations du sport internationales (contrairement aux sports comme le bowling, la danse et le racquetball, qui ne font « pourtant » pas partie du programme olympique, mais, contrairement au culturisme, ont reçu un « certificat » de reconnaissance de l'IOC)⁷⁶. La relégation de culturisme n'est certainement pas en raison du manque de praticiens et de pays qui participent. Il est pratiqué par des millions d'amateurs autour du monde et l'IFBB a en fait 177 fédérations nationales affiliées ⁷⁷. Il est seulement toutefois reconnu par 90 comités olympiques nationaux (presque 50% des fédérations nationales affiliées).

Aujourd'hui, les historiens de la musculation parlent du pré test de stéroïde ⁷⁸. Le stéroïde qui a commencé dans les années 1960 et a grandi durant les quarante dernières années, a pris le sport à une dimension où les corps des athlètes ont atteint une taille qui n'aurait jamais pu être imaginée et semble peu réaliste par une exécution purement humaine. L'image du culturiste a ainsi décliné.

Au Liban, les tests de dopages ne sont pas établis convenablement. En fait, ils sont trop chers pour les différentes fédérations du sport. Seulement trois sports peuvent les permettre et les utilisent dans les étapes finales des championnats nationaux : le football, le basketball et le marathon⁷⁹. Le championnat libanais de la musculation n'organise pas des tests de dopage. Les culturistes libanais ne peuvent pas être officiellement «accusés» de dopage. Toutefois, dans

⁷⁵Site officiel. de International Federation of Bodybuilders (IFBB)

⁷⁶ Site officiel du Comité olympique international.

⁷⁷ Site officiel de IFBB

⁷⁸British Society of Sports History conference de 2006:

- *Hercules vs Appollo : Bodybuilding ideology in the early twentieth century* par Jan Todd.

- *The yearning for muscular power* par Terrence Todd.

⁷⁹ Entretien avec l'entraîneur Ziad Rifai en Février 2008 - op cité

une enquête faite par la Comité Olympique Médical⁸⁰ libanais, il a été déclaré que 90% des culturistes libanais utilisent des produits dopants. Donc, du point de vue de la communauté du sport local, les culturistes d'élite libanais ne pourraient pas être vus comme des champions «légitimes».

Malgré tous les accomplissements internationaux, le culturisme libanais n'a pas pu dessiner la participation massive, l'élément essentiel pour tourner cette activité physique en un sport national. Le très grand nombre de praticiens de la musculation est beaucoup plus en lien avec le caractère commode de ce sport que de l'image de ses champions. Bien que ces derniers arrivent au sommet de leur sport après plusieurs années d'effort⁸¹, leur «hygiène» du sport n'est pas secrète pour le Liban et pour la communauté sportive internationale, et donc ne pourrait pas attirer des médias et des spectacles, qui sont beaucoup plus passionnés pour suivre les événements du sport qu'on pourrait qualifiés de «propres».

Tous les sports mentionnés dans ce chapitre ont plus ou moins offerts au Liban, dans la période d'après-guerre, un certain degré de succès sportif. A l'échelle nationale ces accomplissements ont différé d'un événement à l'autre, mais ils peuvent fournir tous des éléments de succès au sport du pays en y ajoutant les éléments suivants : le talent individuel, le parrainage, la couverture médiatique, la commercialisation, la naturalisation de joueurs étrangers, le programme de la jeunesse efficace quant à la fédération (le basketball), et l'usage de la communauté libanaise expatriée (le basketball).

Ce que manquait principalement dans ces succès était la présence d'une politique définie du sport. Selon le Comité olympique libanais et selon le Ministre de la Jeunesse et

⁸⁰ Entretien avec Dr. Roger Melki, Chef du comité médical des jeux olympiques diffusé par OTV (Orange TV) en Février 2008 –op cité

⁸¹ Entretien avec l'entraîneur Ziad Rifai en Février 2008- op cité

Sport, il n'y a pas de document qui définit l'existence d'une politique sportive au Liban. Ceci est sans aucun doute une des raisons derrière «l'absence » du gouvernement dans les questions liées au sport. Le paramètre d'une politique du sport constituera le noyau du projet pour le développement proposé dans le dernier chapitre de ce travail.

PROBLEMATIQUE

Synthèse du questionnement à la base de ce projet de thèse et hypothèses retenues:

Après avoir fait un tour d'horizon sur le contexte géopolitique libanais, avec un examen de la situation du sport au Liban, son organisation et les organismes qui le gouvernent surtout durant la période de l'après Taëf à partir des rares ressources disponibles dans la littérature scientifique publiée (Saseen, 1990) il faudrait présentement examiner l'implication des influences politiques dans le sport en prenant en considération d'une part les courants politiques actuels et leurs implications formelles mais aussi informelles dans le sport et ceci à plusieurs niveaux (instances politiques sportives et fédérations d'une part) en montrant la part de l'influence à travers l'appartenance politique de toutes les personnes ayant des postes ou ayant accédé à des postes de pouvoir dans ces instances, et d'autre part examiner l'investissement politique par l'observation des divisions politiques manifestées par les spectateurs des événements sportifs - qui deviennent des éléments ou des forces de pression qu'un parti politique, manipulés pour contrer les partisans du parti opposé. Cet état des lieux suggère l'appropriation du milieu sportif par les différents partis politiques qui se confrontent durant les événements sportifs. Pour se faire, il serait parfois nécessaire de faire un retour sur des notions introduites précédemment mais que nous allons analyser de par notre perspective et à partir de nos questionnements qui soutiennent ce projet de thèse.

A ce propos, il me plait de citer l'introduction d'un article paru sur le site du réseau No Pasaran en décembre 1999: *«Le sport n'a rien à voir avec la politique! Vraiment? La neutralité du sport relève du mythe»*. En fait, le terme politique est très équivoque en français. Par contre l'anglais fait la distinction entre trois significations pour le même terme.

Zhukova (2013) écrit:

En ce qui concerne « politique », il est possible de mettre en évidence trois sens, en ayant recours à l'anglais qui propose trois termes différents : polity, politics et policy.

Le premier terme, polity, dérivé du grec polis et politela (au sens de « chose publique », c'est-à-dire l'ensemble des acteurs et des institutions composant la cité), renvoie à la politique au sens large. La politique est une forme de pouvoir dont la spécificité est de reposer sur l'unique pôle de la coercition physique légitime (sur laquelle s'appuient les autorités publiques pour agir) et de concerner une collectivité, afin d'empêcher les conflits et d'imposer des règles de vie commune. Dans les sociétés occidentales actuelles, la politique est représentée par l'ensemble des institutions et des acteurs formant l'État. Le deuxième terme, politics, renvoie à la concurrence entre des acteurs individuels ou collectifs (notamment les partis politiques) pour obtenir de façon exclusive le pouvoir politique. Faire de la politique, revient à participer à la compétition pour le contrôle du pouvoir étatique, afin de monopoliser des positions de pouvoir dans les différentes institutions qui forment l'Etat. Le troisième terme, policy, renvoie à l'idée d'un ensemble d'actions (et d'inactions) qui tire sa raison d'être d'un jugement rationnel. C'est ainsi que l'on désigne un programme d'actions suivi de manière cohérente par un acteur collectif ou individuel. Cet acteur peut être dans un premier cas politique, dans le premier sens du terme - on parle, à ce moment là, de la politique sociale du gouvernement ou de la politique culturelle d'une collectivité territoriale. Dans un deuxième cas, cet acteur peut ne pas être politique - on parle, par exemple, de la politique commerciale d'une entreprise, ou de la politique d'un responsable au sein d'une institution.

Il s'agirait dans ce travail de thèse d'examiner plutôt le sens « politics » dans le sport libanais. C'est pour cela, qu'il nous semble actuellement pertinent de parler de la « politisation du sport » (*politics*) au Liban au moment où les autres nations envisagent des politiques sportives pour le développement de leurs peuples. Dans ce contexte, la littérature scientifique

envisage la capacité présumée du sport pour offrir un large éventail de solutions aux problèmes de développement des pays, ce qui a conduit l'Organisation des Nations Unies (ONU) à encourager les différents pays du monde à recourir au sport dans un effort pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (Coalter, 2010).

Or, nous avons passé en revue durant les sections précédentes sur l'état du sport au Liban après la guerre civile. L'on pourrait admettre que durant la guerre, l'attention ne se portera pas sur les disciplines sportives vu que le peuple aurait pour seule occupation de subsister aux tensions, mais après la guerre; il serait fort normal d'intégrer le sport dans la stratégie de reconstruction du pays surtout s'il existe une volonté pour rapprocher les parties qui se sont disputées pendant des années. Toutefois, dans le cas du Basketball, nous pensons que l'on s'est concentré sur cette discipline car elle perpétuait en quelque sorte les conflits des confessions, et dans le cas du culturisme; malgré l'accessibilité de cette discipline sportive à tous et malgré son caractère peu onéreux, personne n'a voulu y investir de son temps et de ses moyens pour favoriser cette pratique qui a pu mettre le Liban dans des niveaux avancés en termes de résultats internationaux. Ceci étant dit, nous attachons ces constatations à l'existence de stratégies implicites influencées par les partis politiques du pays qui entravent ou facilitent le développement sportif libanais. Nous allons essayer à travers ce projet de thèse et dans les sections qui suivent de souligner cet usage politique du sport pour le service de la Politique libanaise.

Ainsi, ce projet de thèse cherche à vérifier les hypothèses suivantes:

- 1) D'une part, l'appartenance à un parti politique particulier constitue le gage de réussite pour faire accéder aux postes importants dans les instances gouvernementales, surtout qu'à la lumière de ce que nous avons présenté précédemment, la distribution des postes se fait toujours selon des ratios dictés par les appartenances confessionnelles; chose qui émane de la constitution même du pays mais qui pourrait être utilisée convenablement par le choix des

personnes nommées pour les postes en question et,

2) D'autre part, les spectacles sportifs - en particulier lorsqu'ils sont télévisés - véhiculent des messages politiques importants capables d'allumer ou d'éteindre des conflits entre les différents partis politiques du pays par le biais des partisans ou les «supporters» des équipes qui sont manipulés et se confrontent facilement sur le terrain sportif qui devient aussitôt un champ de bataille. Ce fut le cas pour le Basketball libanais au temps de Choueiri qui malgré son apparence impartiale, véhiculait l'idéologie d'un parti politique qui fut écarté intentionnellement de la vie politique mais qui cherchait toujours à perpétuer son influence.

A cet égard, et pour relever les défis qu'impose la vérification de ces hypothèses, une méthodologie rigoureuse devrait être conçue et sera détaillée dans la section qui suit. Mais il est important de noter présentement que nous nous sommes basés sur la revue de la littérature présentée précédemment - et qui fut difficile à constituer sans le recours aux influences politiques du parti auquel j'appartiens pour avoir des permis d'accès aux archives des journaux et des chaînes de télévision locaux – pour repeindre les événements sportifs durant la période de l'après Taëf mais selon une nouvelle perspective, celle qui nous a interpellé et qui a défini notre positionnement de chercheur impliqué toutefois dans le contexte sociopolitique.

METHODOLOGIE

La méthodologie de recherche consiste à la construction et à la justification des méthodes et du modèle d'analyse. Ce dernier constitue l'étape intermédiaire entre le travail de conceptualisation et le travail empirique (Macé & Pétry, 2000).

La présente section expose les éléments méthodologiques retenus pour la réalisation de la thèse avec la justification des choix effectués. Le devis de l'étude ou plus communément appelé le plan stratégique de l'étude sera d'abord présenté, afin que les étapes soient bien cernées.

En fait, l'histoire du sport, comme toutes les branches de l'histoire, souffre toujours d'informations fausses, imparfaites ou manquantes (Ferro, 2003). Toutefois, s'appuyant sur l'ensemble des écrits de Goffman, Le Breton (2004) indique que : «l'intelligibilité des conduites et leur reconduction se fonde sur la confiance dans les autres membres de la société censés partager les mêmes convictions et les mêmes modes d'emploi à propos des principes qui commandent l'action. Cette trame de confiance alimente les activités pratiques des individus. La vie sociale repose sur une somme infinie d'éléments tenus pour acquis construisant la normalité des circonstances» (Le Breton 2004, p. 153).

La normalité est en fait la perception formelle des figures que les événements environnants possèdent pour celui qui perçoit. Celle-ci concerne par exemple une classe d'événements où leur typicalité, leur vraisemblance, leur comparabilité avec des événements passés ou futurs, les conditions de leurs occurrences, leur place dans une série de relations finalisées, leur nécessité selon un ordre naturel ou moral, qui sont marqués par ce processus de perception socialisée. Il est donc nécessaire d'analyser «les processus par lesquels les acteurs accordent leurs conduites, sur la base de leurs interprétations du monde qui les entoure» (Blumer, 1969,

p. 15). Bref, la question est de savoir comment les membres fabriquent mutuellement un monde «raisonnable» où ils se retrouvent. Cette question générale appliquée au contexte de cette étude cherche à comprendre comment les acteurs de la vie sportive au Liban conçoivent l'implication politique dans les sports, comment ils l'acceptent et même parfois comment ils la justifient.

Face à ces constats, cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative et inductive à type de Participation-Observante (PO).

En revanche, la recherche qualitative qui est inspirée du courant ou plutôt du paradigme naturaliste met l'emphase sur la compréhension détaillée d'un phénomène peu connu voire particulier, en accordant une place importante à la perspective des participants, ce qui permet au chercheur d'accéder à une sorte de compréhension intériorisée des dilemmes et des enjeux auxquels font face les personnes dans leur milieu naturel (Fortin, 2010). La recherche qualitative utilise les propres récits des participants plutôt que des informations numériques et envisage de dégager la signification des expériences particulières des participants.

Pour se faire, elle fait intervenir une pluralité de méthodes de collecte des données et suppose le recours à une approche interprétative du phénomène en question afin d'atteindre le but ultime, celui de proposer une explication théorique à ce phénomène dans la plupart des cas, complexe et peu connu ou même relevant d'une culture particulière (Fortin, 2010). Pour cela, les activités de collecte et d'analyse des données, l'élaboration de la théorisation, la réorientation des questions ou des hypothèses de recherche et la surveillance des obstacles ou des risques potentiels de biais se font de manière simultanée puisque chaque activité possède une influence directe sur l'autre activité et ce de façon itérative (Miles & Huberman, 2003 cités dans Fortin, 2010). En fait, c'est effectivement ce que nous cherchons à faire dans notre travail de thèse en présentant dans un premier temps des faits documentés pour y revenir par la suite de façon itérative en y apportant une perspective nouvelle pouvant changer la signification d'un

même événement. Nous allons de même s'appuyer sur d'autres chercheurs en faisant des citations d'extraits de leurs travaux afin d'appuyer nos propos et minimiser autant que possible les risques de biais que pourrait engendrer cette démarche.

Ceci étant dit à propos de la recherche qualitative, suivra une exposition du devis de Participation-Observante et la description du corpus qui sera utilisé ainsi que le processus de la collecte des données, une discussion autour de la méthode d'analyse des données utilisées dans l'étude. Et finalement, cette section se termine par les règles de codification et d'analyse telles que proposées par la méthode de théorisation ancrée (Corbin & Strauss, 1990, 1998) qui servira comme méthode d'analyse à ce projet de thèse.

Préambule:

Popper (1984) précise que la science a en général pour but de découvrir la «vérité» du monde dans lequel nous vivons à travers une quête imprégnée de neutralité ou d'objectivité pour créer des savoirs exacts. Cependant, il est crucial pour démystifier un contexte particulier de se rapprocher autant que possible du phénomène en question ce qui implique que le chercheur devrait adopter «une posture qui autorise cette analyse» (Blumer, 1969, p. 14). Cette posture exige de commencer la quête en s'appuyant sur les «pratiques» des personnes ce qui nécessite de la part du chercheur de s'y impliquer dans le terrain pour s'imprégner directement de l'expérience quotidienne afin de voir toutes les facettes possibles du phénomène (Blumer, 1969). Cette perspective qui s'appuie sur le courant interactionniste consiste à adopter une pratique de recherche au sein d'un cadre collectif dans lequel est circonscrite la réalité humaine observée; elle est en fait construite et manifestée par un langage symbolique traduit dans la vie sociale (Coulon, 2002).

Plus précisément, la signification des interactions doit être considérée comme étant le produit final de plusieurs activités orchestrées entre différents acteurs (Blumer, 1969). En fait, Le Breton (2008) reconnaît que les mots sont *indexicables* ; terme qu'il introduit pour rendre compte de la complexité des situations où un terme particulier ne possède plus le même sens mais prend un sens dépendamment de la situation particulière où on en fait l'utilisation. Ainsi, «les significations des actions sont intimement liées à leur contexte humain et social et sont par conséquent locales»: ces significations sont liées aux circonstances organisationnelles ou institutionnelles qui leur confèrent leur sens effectif (Le Breton, 2008, p. 147). Ce sont ces significations uniques que nous allons porter et analyser en étant simultanément acteur et observateur surtout lorsqu'il s'agit par la suite de l'analyse des rencontres sportives auxquelles nous avons assistées.

Devis de l'étude ou plan stratégique de l'étude:

En prenant en considération ce qui a déjà été dit, ce projet de thèse se propose d'utiliser une approche de Participation-Observante (PO) qui «apparaît comme une sorte de figure de style, ayant vocation à souligner un investissement important, ou particulièrement prolongé, au sein d'un groupe, d'une communauté ou d'une organisation» afin de clarifier l'originalité de la situation à étudier (Bastien, 2007, p.130). En fait, Brewer (2000, cité dans Bastien, 2007) caractérise la PO (Participation-Observante) comme l'utilisation d'un rôle existant pour engager une recherche dans un environnement familier. La terminologie de PO est parfois confondue à celle de l'Observation Participante (OP). Cependant, quatre usages différents sont constatés qui sont: 1) «*La primauté de l'implication interactionnelle et intersubjective sur la prétention à l'observation objective*», 2) «*Les cas de conversion expérientielle à un terrain ou un rôle singulier*», 3) «*Une participation intense éclipant momentanément la lucidité et la disponibilité intellectuelle du chercheur*», et 4) «*Une participation intellectuellement*

engagée» (Bastien, 2007). Cette méthodologie de recherche qui utilise à la fois l'observation et la participation connaît depuis un certain temps un essor incomparable dans les recherches en sciences sociales. Celle de l'OP a par exemple été choisie par Karaki (2004) qui a analysé la fusion de trois hôpitaux publics en France. En étant à la fois acteur et chercheur, il est arrivé à décrire les processus de la reconstruction de ce qu'il appelle les filières-réseaux dans le milieu sanitaire. Ces données ont été recueillies dans un dispositif d'observation participante, puisqu'il était à un poste opérationnel, cadre soignant et doctorant en sociologie industrielle au moment de la récolte des matériaux. «L'observation effectuée par ce chercheur s'est déroulée sur quatre ans, entre 1999 et 2003, mais le processus avait débuté antérieurement. Elle s'est accompagnée d'entretiens et de consultations de documents écrits pour enrichir les observations et recueillir de l'information sur la période passée. Une trentaine d'entretiens a été faite auprès des directeurs, politiques locaux, cadres soignants, médecins, soignants, représentants syndicaux. Les documents sont les procès-verbaux des conseils d'administration, des commissions médicales d'établissements, les bulletins syndicaux, les divers documents d'orientations, lettres et notes échangés par les tutelles» (Valette & Karaki, 2005, p.6).

En ce qui concerne la PO, Devereux (1967) il y a longtemps déjà, proposait une méthode qui n'idéalise pas la méthodologie. Il se base sur l'importance de la réflexivité qui se présente comme la pierre angulaire de la méthodologie et permettant de produire des données au travers d'une pratique de décalage permettant que la science ne se saisisse non pas de l'expérience sensible première du chercheur mais d'un regard déplacé et distancié a posteriori sur l'expérience étudiée. Il va sans dire que la réflexivité n'est pas une méthode en tant que telle: l'observation par contre en est une qui se couple à la posture réflexive afin de limiter autant que possible les biais potentiels de recherche et de canaliser la finalité du chercheur. En outre, la composante d'observation dans cette méthodologie permet d'assister à des événements se déroulant tels qu'ils se dérouleraient indépendamment de la configuration d'observation : la

perturbation causée par le « facteur » observateur nous paraît ainsi totalement écartée (Valette & Karaki, 2005).

Pour notre part, nous avons tenté « d'observer » la structure entière du sport libanais, en débutant par les instances officielles, en passant par les rencontres sportives lors des matchs, jusqu'à l'observation des acteurs clés de la situation: à savoir les joueurs, les entraîneurs, les responsables de clubs et voire même les journalistes sportifs.

En effet, le rôle de l'observateur peut être défini comme « périphérique », « actif » ou à « part entière ». Par opposition au rôle de membre « périphérique » qui permet d'observer directement sans prendre part aux activités propres du groupe, le choix d'un rôle « actif » favorise la reconnaissance du chercheur par les membres de l'organisation, comme collègue ce qui limite la perturbation de la situation observée (Arborio & Fournier, 1999). Dans notre cas, le positionnement comme membre à « part entière » et « inaperçu » de la part des membres de l'organisation puisque faisant parti de la même étoffe sociale, nous permettait d'avoir un contact naturel avec la population. Ma position de thérapeute auprès d'une équipe sportive, ensuite ma position de conseiller du Ministre Ali Hassan Khalil m'ont permis d'entrer en contact avec les joueurs et les spectateurs d'une part et avec les décideurs d'autre part, quand j'assistais à des réunions officielles impliquant plusieurs ministères en même temps dont le Ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est effectivement lors de ces réunions que j'ai pu faire la connaissance de plusieurs personnes clés dans le domaine sportif libanais avec lesquelles j'ai eu d'intéressantes discussions. Mes interlocuteurs étaient en totale confiance face au collègue, ami, concurrent, chef ou subordonné.

Cette démarche nous fait penser à Loïc Wacquant (1997) qui s'inscrit dans le club de boxe « Woodlawn Boys Club » à Chicago au sein d'un Ghetto noir. Wacquant n'a aucune expérience antécédente dans le domaine de la boxe, et se retrouve en situation de « parfait

novice ». Pendant trois ans jusqu'à février 1992, à raison de 3 à 6 sessions hebdomadaires, il participe au jeu même, à un combat officiel pour les «Chicago Golden Gloves» qui représente un tournoi régional pour amateurs et est considéré comme l'événement le plus important de la boxe à Chicago. Durant cette période, il a réalisé ses observations lors de tournois, lors de séances de préparation dans la salle de boxe, il a pris des photographies, durant les déplacements des boxeurs, et surtout durant les longues discussions qu'il avait avec son entraîneur et coach DeeDee qu'il considère comme un second père. Cette « intoxication de son immersion » malgré le fait qu'il était le seul blanc dans le club, l'a conduit à dire que l'amitié et la confiance qu'il recevait des boxeurs réguliers le rendaient capable de se fondre parmi eux durant et même après les entraînements. Chaque soir, en retournant chez lui et pour surmonter ce sentiment bizarre de mal être physique, ajouté au fait qu'il était le seul blanc dans le club fréquenté exclusivement par des noirs, Wacquant enregistrait ses notes dans ses carnets pendant plusieurs heures. Son récit final est un des plus touchant à lire et ceci à cause de sa proximité des acteurs dans cette situation particulière. Pour ma part, mes notes rédigées en majorité en arabe seront en annexe de ce travail.

Justification théorique du choix de cette approche:

Malgré les critiques formulées contre cette méthodologie de recherche surtout face à son caractère subjectif de part l'implication du chercheur dans le processus de recherche en tant qu'acteur principal, nous rejoignons Tedlock (1992 cité dans Bastien, 2007) dans sa justification de la pertinence de cette approche. En fait, la Participation entraîne incontestablement des relations de proximité naturelle avec les acteurs du terrain et permet de démystifier le sens de l'expérience vécue, chose que l'Observation ne pourrait jamais montrer vu que le chercheur se place dans une position décalée des acteurs afin de conserver sa distance et lui permettre d'exercer son «statut de chercheur». De plus, nous rejoignons Emerson (2003

cité dans Bastien, 2007) dans son propos concernant la nature interactionnelle du processus car la présence de l'enquêteur a des conséquences dans la vie des enquêtés et la solution à la réactivité n'est guère dans la régularisation, la restriction ou la suppression des interactions sur le terrain mais plutôt dans la prise de conscience du chercheur qu'il est une source de résultats de par sa participation active dans le terrain; il devient ainsi un réel outil de connaissance.

En fait, notre position de chercheur a nécessairement eu des implications sur les autres acteurs; probablement ces implications ne seront pas visibles sur le plan macroscopique mais elles pourront s'expliquer par le fait que notre présence qui portait beaucoup de questionnements allait influencer inévitablement les acteurs qui feraient au moins une réflexion sur notre posture. Fortin (2006) nomme cette situation «l'effet Hawthorne» en faisant allusion à l'expérience du sociologue de Brooklyn dont la présence physique seulement avait un impact majeur sur les ouvriers d'une usine; celui de prendre conscience qu'ils sont observés et de «penser» par suite leurs comportements.

Ajoutons aussi la position de Pfadenhauer (2005 cité dans Bastien 2007, p. 132) qui « énumère plusieurs aspects par lesquels la PO diffère de l'OP : 1) idéalement, la recherche vise la production de données d'observation, mais aussi de données expérientielles; 2) si des arbitrages sont nécessaires sur le terrain, la participation est prioritaire par rapport à l'observation; 3) le chercheur est centré sur la connaissance de la perspective existentielle de l'*insider*, identifiée à travers une expérience subjective, plutôt que sur le développement d'un point de vue approximatif d'*outsider* distant". Conséquemment, la PO présente un apport tout particulier et singulier puisqu'elle se rapproche du monde empirique en s'éloignant des activités extraordinaires d'érudition qui éloignent l'univers culturel des scientifiques de celui réel. En outre, la participation sous-entend une implication personnelle dans l'expérience en question, condition essentielle pour la réalisation d'une observation. Ceci paraît plus évident dans les

propos de Verrier (2006 cité dans Bastien 2007, p. 136) qui parle de l'expérience qu'il avait vécu lors de sa participation à un mouvement de grève en Novembre 1995 où il dit: «Sur le terrain, j'étais davantage dans la participation parce que l'observation passait au second plan, elle n'était plus alors mon objectif premier. [...]. De fait naissait une sorte de dichotomie, je me retrouvais tiraillé entre un besoin d'action sur le terrain et une posture de réflexion et de travail intellectuel sur la grève. Il me semble cependant que cela débouchait sur un enrichissement réciproque entre d'une part l'observation et l'action et d'autre part la symbolisation de cette action». De plus, rendre compte d'une connaissance accessible à un lecteur extérieur à une expérience, revient à adopter un positionnement réflexif sur notre propre expérience d'enquêteur. Une pratique particulière caractérisée par un positionnement spécifique. Ce positionnement d'enquêteur est soumis donc à des mécanismes d'implication et d'attachement à la rationalité des acteurs du terrain. Autrement dit, le fait de jouer un rôle dans l'activité, suppose une adhésion au raisonnement des acteurs et donc à leurs croyances.

En fait, il est très naturel d'être militant d'un courant particulier et à la fois préserver un statut scientifique de chercheur du moment que le chercheur s'approprie lui-même la question pour passer du concret à l'abstrait en partant de la situation réelle afin de créer le savoir scientifique; en fait, il prend en charge la question qui l'interpelle. Un exemple pourrait venir en appui de notre propos, celui de toutes les recherches issues du courant féministe depuis les années 70.

Pour notre part, n'étant pas un observateur extérieur au terrain, nous n'entrons pas dans les catégories habituelles de l'enquêteur: entrevue structurée, observation directe ou participante. Nous sommes d'abord et avant tout participant et acteur sur le terrain. Il s'agit d'une participation et d'une observation dans des mesures variées: c'est donc une Participation

Observante.

En effet, ma position en tant qu'adhérent au parti politique AMAL et ex-conseiller du Ministre de la Santé Dr. Ali Hassan Khalil (qui constitue une figure politique typique de AMAL), me rend apte à conduire bel et bien un travail de recherche selon l'approche de PO. La section qui suit présente mon portfolio politico-professionnel.

Portfolio:

Pour ma part, je suis un musulman chiite résidant dans la banlieue de Beyrouth, membre actif jusqu'à présent du parti politique AMAL et dont ma carte d'adhésion à ce parti se trouvera en annexe de ce projet (Annexe A).

Durant mes études universitaires entre 1999 et 2003, je fus le représentant de ce même parti politique AMAL; l'un des deux grands mouvements politiques représentant les chiites au Liban, au sein de l'Université Libanaise où j'ai effectué mes études de premier cycle.

Après mon obtention de la Licence en Physiothérapie et après avoir obtenu mon permis d'exercice du Ministère de la Santé libanaise, je fus nommé en tant que physiothérapeute chargé de suivre les sportifs du Club AL JAZEERA, qui est principalement un club de Natation appartenant au parti politique AL MUSTAKBAL; parti primordialement pour ne pas dire exclusivement, représentant les sunnites libanais. Ce club est connu pour être le champion du Liban en Natation.

Entre 2006 et 2009, je fus nommé physiothérapeute traitant les athlètes du club AL NADWEH, spécialisé en Futsall. Ce club est connu pour son favoritisme et son enclin pour le parti politique AMAL.

Depuis 2011 et jusqu'à 2013, j'ai été le conseiller du Ministre de la Santé libanaise, Dr. Ali Hassan Khalil (Annexe B en arabe faisant état de mon statut en tant que conseiller et représentant du ministre), qui m'a délégué à maintes reprises la tâche de le représenter durant les réunions des commissions gouvernementales chargées de traiter des questions en rapport avec la santé et plus particulièrement discutant des sports au Liban durant des rencontres nationales et internationales (Annexe C en Arabe: lettre envoyée par la ministre me nommant comme son représentant aux réunions effectuées avec L'Organisation Mondiale de la Santé).

C'est durant l'exercice de ces fonctions, que j'ai eu la chance de côtoyer les membres du gouvernement libanais, dans l'exercice de leurs fonctions, et ceux ayant les postes en relation directe avec la vie sportive au Liban. Cette situation favorable me pousse constamment à me poser la question suivante: être « membre à part entière de cette appartenance politique » n'est-il pas un moyen de comprendre de l'intérieur, l'activité du changement, le déroulement des processus et les enjeux des opérations? Pourquoi alors ne pas en profiter?! A cela s'ajoutait un autre questionnement celui de conserver une distance suffisante, d'un retrait nécessaire pour avoir un œil critique et conserver la réflexivité.

Période préparatoire d'observation:

Une année avant le début de ma thèse j'ai commencé à m'intéresser (début 2009), de manière précise, à la question de l'influence des communautés ou partis politiques sur la vie sportive et probablement ce questionnement durera même jusqu'à la soutenance. Nous avons observé de près le processus politique : dans un premier temps, des observations ouvertes, non ciblées, et par la suite, des observations centrées sur la question de l'analyse de l'influence du pouvoir politique sur la vie sportive au Liban.

Procédures de collecte des données:

Analyser l'influence des partis politiques dans la vie sportive au Liban revient, pour nous, à expliquer une situation par les différents processus qui l'ont engendrée, plutôt que rechercher uniquement les conditions qui l'ont rendue nécessaire.

Nous nous sommes intéressés à l'histoire du sport, à tous les processus sociaux, à la manière dont ces processus sont liés entre eux, à la manière dont chacun crée les conditions propices ou nécessaires à l'autre. Nous allons essayer de fournir la description détaillée des processus au cours desquels les événements se produisent. La démarche qui suit prétend rendre compte de

l'investissement politique dans le sport, en suivant les entités telles qu'elles se mobilisent et s'entre définissent les unes par rapport aux autres.

Afin de répondre au questionnement de base de ce projet de thèse clarifié durant des sections précédentes et afin de tester la plausibilité des hypothèses soulevées à l'issue de la description de la situation problématique, différentes techniques de collecte des données ont été sélectionnées en cohérence avec la nature de l'approche et de la spécificité du phénomène.

Elles englobent: 1) le recueil de documents et de textes officiels: les différents décrets, textes, et documents officiels après Taëf, obtenus des quatre principales institutions sportives libanaises : le comité parlementaire de la jeunesse et des sports, le ministère de la jeunesse et des sports, le comité olympique libanais, l'unité du sport et du scoutisme du ministère de l'éducation, 2) les textes tirés des archives de magazines, de journaux, et les documentaires enregistrés dans les chaînes télévisées locales 3) les entretiens individuels ou les entrevues informelles appelées encore «clandestines» avec des responsables de l'Etat Libanais ou des responsables dans les différentes fédérations sportives, 4) les entrevues ouvertes avec des acteurs clés de la vie sportive libanaise et des athlètes professionnels et 5) l'observation directe sur le terrain de plusieurs événements sportifs dont la plupart étaient télévisés car ils réunissaient les finalistes des équipes.

La période de l'après Taëf 1991 a été choisie comme point de départ car 1991 représente la première année de l'après-guerre civile au Liban et donc le début de la reconstruction d'un nouveau règlement et régime interne au niveau de tous les ministères et toutes les associations gouvernementales.

Chaque méthode de collecte des données fut importante pour pouvoir tirer au maximum des informations du terrain et par suite atteindre l'objectif principal de l'approche; celui d'être

en complète immersion dans la situation observée, chose que notre sujet de thèse implique irrécusablement.

Les sections qui vont suivre présenteront en détail chacune de ces méthodes de collecte des données. Cependant, il est à noter que même si elles sont énumérées les unes après les autres, ces stratégies de collecte ont été effectuées parfois simultanément dans le but d'augmenter la précision et la richesse des sources d'informations recueillies durant le projet. En outre, et en se basant sur la méthode d'analyse qui sera détaillée subséquemment, la collecte des données reste un processus ouvert qui durera jusqu'à la présentation finale du projet. Ce procédé semble enrichir la recherche comme le déclare Paillé (1994, p. 152) pour qui cette collecte peut « avoir lieu pratiquement jusqu'à l'étape de la préparation du rapport final ».

1) Le recueil de documents et de textes officiels :

L'étude des documents constitue la première méthode qui a été utilisée afin de recueillir des informations. La méthode documentaire permet d'identifier «les modèles récurrents mis en œuvre par les membres dans un contexte social en se documentant sur eux, c'est-à-dire en examinant leur sens par l'observation de ce que les gens font» (Le Breton, 2008, p. 150). De plus, Fortin (2010) précise que les textes existants sont utiles pour la recherche sur le terrain car ils sont une source additionnelle d'information permettant au chercheur de se familiariser avec l'organisation des événements importants liés à la recherche. Elle ajoute que l'analyse de cette documentation porte sur ce que contiennent ou ne contiennent pas ces documents comme information et devrait se faire en parallèle avec l'analyse des autres données recueillies.

Dans notre cas, des documents officiels divers tels que les décrets du Ministère de la Jeunesse et du Sport précisant la nomination de certaines personnes pour des postes en relation avec la vie sportive au Liban, des documents administratifs et informatifs sous forme de

compte-rendu ont été obtenu des comités et des commissions en question. Nous avons aussi essayé d'accumuler autant que possible des rapports de réunion, de formation ou tout autre écrit touchant à la vie sportive. Ces derniers ont été fournis volontairement par les acteurs en question de part leur familiarité avec le chercheur. Ces documents en majorité en langue arabe, ont été lus à plusieurs reprises afin d'identifier les sections pertinentes qui feront l'objet d'analyse subséquente à l'aide d'une grille d'analyse de la documentation permettant de relever les concepts clés de ce corpus et inspirée de Weiss (2009). En fait, la connaissance des communautés et de leurs politiciens participant à la vie politique au Liban et leurs implications permet de comprendre leurs positionnements d'une part et leur influence d'autre part. Il s'agit donc de savoir quels sont les acteurs que ce soit les nouveaux ou les anciens. Comment sont-ils qualifiés? Comment évolue leur qualification? Comment ont-ils eu leur poste de travail, leur promotion? Quelles sont leurs ressources, leurs logiques d'action, leurs relations avec les autorités?

2) Les textes d'archives

Les articles de journaux pour grand public, les archives des radios et des télévisions locales, les lettres vont aussi faire l'objet d'une analyse de notre part. Ces documents vont servir à combler le vide au niveau de notre PO (quand nous n'étions pas présents et que nous n'avons pas pu obtenir l'information). Par ailleurs, ils nous ont parfois aidés à orienter nos investigations. Ces matériaux ont porté sur le phénomène en question, sur des réactions face à des nominations pour des postes gouvernementaux, sur des événements sportifs ayant marqué la situation interne du pays, ... les transformations en cours ou les confrontations entre les partis politiques du pays par le biais de confrontations sportives. En revanche, ils ont été utilisés dans le but d'obtenir une vue rétrospective et complète des situations et de contrer les lacunes de la mémoire du chercheur.

3) Des entretiens individuels ou des entrevues informelles:

En outre, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs, et des entretiens « cachés » afin de ne pas inciter les acteurs interrogés à la rétention. La plupart de nos entretiens avec les différents partenaires peuvent être considérés comme « discrets ». De par le caractère militant du chercheur, les entrevues ont favorisé l'instauration d'une relation de confiance entre le chercheur et les participants. Les participants peuvent alors se sentir libres d'exprimer leurs points de vue sur le sujet d'intérêt sans crainte d'être jugés.

De plus des entretiens semi-directifs à type de « discussions – entretiens » nous permettaient d'aller plus en profondeur et sans réserves pour traiter les questions qui nous intéressaient. C'est ce que nomme aussi Fortin (2006) une entrevue non dirigée dans laquelle «les répondants sont encouragés à parler librement des sujets proposés par l'interviewer et il n'est pas nécessaire que ceux-ci soient tous abordés» (p. 304).

Il s'agissait alors de questions posées au cours de discussions informelles, sans enregistrement. Elles avaient lieu soit dans des cadres bien précis (réunions de commissions, de comités au sein du ministère, ou en rencontre dans des associations...), soit lors de discussions de « couloir ». Dès septembre 2012, nous avons effectué à différents moments des entretiens et des « discussions – entretiens » auprès de dirigeants, de cadres, de représentants des fédérations, et de communautés... Ces entrevues ont été réalisées avec les hommes politiques en exercice, et portaient sur leurs rôles et sur le processus de leur influence sur la vie sportive au Liban.

Les entretiens individuels permettent d'approfondir les différents thèmes visés par l'étude et d'obtenir des précisions et des explications au sujet de la situation à examiner (Yin, 2009). Ils permettent également d'accéder à des expériences inaccessibles au chercheur,

compte tenu notamment du caractère rétrospectif et évolutif de l'étude. A cela, ajoutons le point de vue de Patton (2002) qui considère l'entrevue comme un moyen privilégié pour tenter de comprendre les aspects mystérieux d'une situation. Une citation de Oakley (1981, dans Patton, 2002) semble traduire ce point de vue particulier: «*Interviewing is rather like a marriage: everybody knows what it is, an awful lot of people do it, and yet behind each closed door there is a world of secrets*» (p. 340).

Considérant la nature exploratoire et inductive de l'étude, notons ici qu'un guide thématique a été préparé afin de se constituer un canevas de discussion dont le chercheur s'inspirait durant les entretiens effectués. Ce guide a été inspiré de la littérature scientifique recensée. A noter qu'il ne constituait pas un modèle de structure rigide dont l'administration devait être faite *sine qua non*. En fait, Fortin (2010) précise que: «le format des entrevues est le plus souvent guidé par une structure générale qui oriente la discussion et fournit une base de comparaison des réponses. L'ordre des questions étant flexibles, l'interviewer peut commencer par des questions générales et poser progressivement des questions plus précises vis-à-vis du phénomène considéré» (Fortin, 2010, p. 282).

Dans le cadre de notre projet, les questions proposées visaient à orienter la discussion de manière à pouvoir adresser les hypothèses de recherche, sans toutefois négliger l'émergence de thèmes ou de propos significatifs pour les participants. Une copie du guide thématique est placée en annexe à ce document (Annexe D: texte traduit en français du document initialement formulé en arabe pour respecter la culture du milieu).

A la suite de chacune des entrevues effectuées, le chercheur s'est retiré pour rédiger dans son journal de bord des remarques de type «*memos*» faisant état des grandes lignes directrices ou des thèmes qui ont émergé lors de chacune des entrevues. Elles ont aussi inclut la description des lieux et des faits en présence des participants, leurs façons d'agir ou de réagir

face à nos questions et finalement des impressions et des réflexions personnelles. «En recherche qualitative, le journal de bord et les notes de terrain sont des moyens fréquemment utilisés pour l'enregistrement des données pertinentes» (Fortin, 2010, p. 283)

4) Des entrevues ouvertes avec des acteurs clés et des athlètes professionnels:

La méthodologie de cette recherche est complétée par l'analyse d'une série d'entretiens réalisés auprès d'acteurs du domaine sportif: il s'agit de hauts responsables et de membres de fédérations sportives, de journalistes spécialisés en sport, d'entraîneurs et de directeurs de clubs et de certains athlètes professionnels qui ont été choisis de façon accidentelle. En recherche, cet échantillonnage dit aussi de convenance se constitue «à mesure que des individus se présentent jusqu'à ce que le nombre désiré de ces derniers soit atteint» et ce lors de la saturation théorique (Fortin, 2006, p. 258).

Les différents points de vue de ces personnes, bien que la plupart d'eux fût plus ou moins subjectifs selon leurs positions d'acteurs dans le système sportif libanais, nous permettront d'abord de voir comment se jouent les conflits politiques dans le mouvement sportif libanais. Ces interlocuteurs s'expriment sur les conditions du sport libanais à partir de leur propre expérience et de leurs propres sensations. Leurs points de vue abordent les erreurs du passé, ce qui, selon eux, pourrait être fait à l'avenir et ce qui, toujours selon eux, manquerait toujours au sport libanais.

Traités avec la prudence critique, et compte tenu des écarts notés, les entretiens seront utilisés dans la thèse, malgré leurs insuffisances. Toutefois, ils constituent le noyau d'informations qui fournirait l'impression générale feutrée sur la situation de sport au Liban.

Dans l'histoire des sports libanais où le mouvement du sport est un petit « cercle local » cherchant l'identité et la reconnaissance, l'histoire verbale est le lieu principal pour obtenir la

source essentielle d'informations. De Février à Juillet 2013, plusieurs «face-à-face» ont été accomplis. Ces entrevues ont fourni la partie du matériel nécessaire pour identifier les difficultés auxquelles le sport libanais fait face. De ces entretiens, certains ont été faits avec des athlètes et des élites du sport (de façon à rencontrer au moins un athlète de chaque principale confession libanaise), certains avec des responsables de fédérations (surtout trois fédérations de sport collectif qui produisent le plus de couverture médiatique; la fédération libanaise de Football, la fédération libanaise de Basketball et la fédération libanaise de Volleyball), un entretien avec le directeur général du ministère de la Jeunesse et du sport et des entretiens avec des ministres et administrateurs de clubs. Des journalistes sportifs ont été aussi rencontrés. De par la nature qualitative de cette recherche, il est naturel d'opter pour la technique d'échantillonnage à choix raisonné ou intentionnel qui se fonde sur le choix délibéré fait par le chercheur afin «d'orienter sa recherche sur un type de phénomènes ou d'individus qui se distinguent des autres selon certaines caractéristiques» (Depelteau, 2003, p. 226). «L'utilisation de cette technique se justifie donc par la pertinence des choix raisonnés qui l'a sous-tendent. Ainsi, l'échantillon retenu sera aussi pertinent que l'est le choix raisonné du chercheur. Cette technique est très utilisée par les adeptes des méthodes qualitatives qui recherchent moins la représentativité que l'exemplarité de leur échantillon» (Depelteau, 2003, p.227). En plus, en se basant sur les écrits de Patton (2002), nous avons procédé au choix d'un échantillon par choix raisonné à type de variation maximale qui consiste à sélectionner des cas susceptibles de montrer l'étendue de la variation du phénomène à l'étude et dont les participants seraient en mesure de permettre au chercheur de déterminer si les thèmes communs et les modèles théoriques dégagés épousent le sens de la variation. De plus, Creswell (2008) précise que quand un chercheur maximise les différences en débutant son travail de recherche, il accroit du même coup la probabilité que les résultats reflètent les différentes perspectives évoquées.

Les témoignages recueillis en suivant une grille d'entrevue semi-structurée (en Annexe E de ce projet) reflètent une idée nette sur la présence du professionnalisme sportif (Haddad, 2009), un terme scientifique qui peut être utilisé pour décrire le système sportif libanais. Les données recueillies seront la suite comparées aux résultats des travaux de Boukhatir (2004) sur l'essor du Basketball libanais après les longues années de guerre, à ceux de Nassif (2013) sur la politique du sport au Liban entre 1991 et 2012 et à ceux de Nseir (2012) sur les enjeux des regroupements sportifs et des rencontres intercommunautaires au Liban.

5) L'observation de plusieurs événements sportifs :

Pour compléter notre approche de recherche qui se situe dans le paradigme de la PO, nous avons effectué des observations directes sur le terrain de plusieurs compétitions sportives entre des clubs appartenant à des confessions différentes.

En fait, notre recherche qui a nécessité la réalisation de périodes d'observations directes où il fallait recueillir «des données relatives à des comportements ou à des conditions environnementales observables» (Gagnon, 2005, p. 67), nous a permis une parfaite immersion dans des situations réelles de confrontation. L'observation pour Beaud et Weber (2010) est un «outil de découverte et de vérification» (p. 128). Plus précisément, elle a permis d'accéder et de documenter des situations ou des événements pouvant être considérés comme banals pour les participants et dont les autres stratégies de collecte ne pouvaient suffisamment rendre compte, mais qui aurait un sens primordial pour nous en tant que chercheur.

En revanche, puisque l'observation «est directe: le regard du chercheur porte sur les phénomènes eux-mêmes et non sur les perceptions de phénomènes par des enquêtés. Toutefois, l'observation est aussi un mode d'investigation du réel très différent de la méthode expérimentale. Et ce pour une raison principale: l'observation se déroule dans le milieu naturel

et non dans un laboratoire. En recourant à ce mode d'investigation du réel, le chercheur observe dans l'individu ou le groupe en pleine action dans son milieu de vie» (Depelteau, 2003, p.336).

D'un point de vue technique, l'observation directe a été effectuée à la fois d'une manière organisée et de façon plus spontanée. Aidé d'une grille d'observation, je me suis concentré à l'examen concret de l'objet de la rencontre ou de la situation, aux acteurs impliqués de même qu'à leurs gestes, leurs propos et leurs échanges. Ces éléments ont été majoritairement révélateurs des valeurs confessionnelles et politiques lors des événements sportifs. Couplée aux autres stratégies de collecte des données, l'observation en situation réelle a permis d'éclairer la place implicite et explicite des influences politiques dans les événements sportifs. Des notes de terrain ont également été rédigées par le chercheur afin de tenir compte des impressions et des constats résultant des observations faites. Tout au long de ce projet, les notes avaient essentiellement pour but de former une chaîne de sens par rapport aux informations recueillies, afin de faciliter le suivi et l'enchaînement logique des idées lors de l'analyse (Yin, 2009). Ces notes ont aussi servi à apporter des révisions aux différentes grilles de collecte des données afin de minutieusement poser les questions aux participants durant certaines entrevues de clarification (Gagnon, 2005).

Ceci étant dit, il est très naturel de me positionner dans l'approche de PO car cette démarche m'a permis d'être en parfaite immersion dans le contexte de l'étude ce qui fera l'objet par la suite d'une analyse selon la méthode scientifique inductive faisant l'objet de la partie subséquente de ce travail.

Finalement, l'analyse de tout ce corpus permettra de dégager l'influence des communautés et des différents partis politiques sur la vie sportive au Liban. À ce titre, ils contribuent à la compréhension de l'importance de l'appartenance politique pour les personnes ayant accédé à des postes gouvernementaux et de tous ceux ayant une relation avec la vie

sportive au Liban. La partie suivante de ce travail présentera les procédés de la méthode d'analyse choisie dans le cadre de ce projet de thèse.

Procédures d'analyse de données

Face à ce corpus très diversifié et fort hétérogène un défi se pose, celui du choix de la méthode appropriée d'analyse. Après une revue presque exhaustive de toutes les méthodes d'analyse utilisées dans les domaines scientifiques en particulier en sciences sociales et humaines, il nous a paru pertinent d'opter pour l'approche de théorisation ancrée qui privilégie une démarche scientifique de type inductif (Corbin & Strauss, 1990, 1998).

Cette approche a été retenue considérant que cette dernière offre un guide structuré d'analyse par le biais de codification prenant des appellations spécifiques de codification ouverte (*open coding*), codification axiale (*axial coding*) et codification sélective (*selective coding*) (Lapperrière, 1997). Cette approche a fait l'objet de plusieurs débats théoriques importants concernant les différentes perspectives théoriques de cette approche de théorisation ancrée en recherche qualitative (Glaser, 1998; Heath & Cowley, 2004). Keller (2013) offre une discussion détaillée sur les tensions entre ce qu'elle a nommé l'approche «positiviste» (Glaser, 1992), l'approche «objectiviste» (Strauss & Corbin, 1998) et l'approche «constructiviste» (Charmaz, 2003, 2006) de la théorisation ancrée. Néanmoins, nous pensons qu'un débat pareil est source de richesse dans le domaine scientifique, chose qui a permis l'évolution constante de ce type d'approche. Pour notre part, nous nous basons sur la méthodologie de Paillé (1994) et nous aurons au besoin recours aux ingéniosités des différents autres auteurs qui ont chacun facilité la lourde tâche de l'analyse inductive en y ajoutant des directives précises durant les différentes étapes de l'analyse

Il est toutefois important de noter ici que l'application de la méthode d'analyse par théorisation ancrée ne s'est pas faite en faisant *tabula rasa* tel que proposé par l'approche dite «positiviste» de Glaser (Keller, 2013) puisque le chercheur adopte une PO et puisqu'il devient lui-même acteur et participant à l'étude.

Présentation de la méthode:

L'expression «analyse par théorisation ancrée» est une traduction libre de «Grounded Theory» initialement présentée par Glaser et Strauss en 1967 et qui constitue une approche de théorisation empirique et inductive. Cette méthode a été reprise et enrichie par les deux auteurs, séparément ou en collaboration dans des périodes subséquentes (Paillé, 1994). En fait, Paillé (1994) présente une alternative adaptée de cette méthode en ce qu'il l'introduit comme étant une méthode d'analyse de données et non en tant que méthode de recherche qualitative. Cela nous paraît cohérent avec les propos de Birks (2011, p. 4) qui écrit à ce sujet dans son livre à propos de la théorisation ancrée:

"One of the key aims of a doctoral research program, and to a certain extent other graduate programs, is to instill in students' knowledge of various philosophies and in turn the methodologies and methods that are linked to these schools of thought. It is important to understand the difference between a methodology and a set of methods. Stemming from a congruent philosophy, a methodology is a set of principles and ideas that inform the design of a research study. Methods, on the other hand, are practical procedures used to generate and analyze data. There is a fluid interplay that occurs between methodology and method in the process of undertaking a research study".

De plus, Paillé (1994) traite la méthode comme une analyse s'effectuant dans des étapes successives plutôt qu'un moyen strict de codage s'effectuant durant de multiples opérations. «Ainsi, nous répondrons précisément à la question "Que faire avec les données, comment les analyser?" plutôt qu'à celle consistant à demander "Comment mener une recherche qualitative?"» (Paillé, 1994, p. 149).

A noter que dans cette démarche, théoriser ne signifie pas la production d'une théorie mais plutôt la proposition d'un schéma explicatif précis prenant en considération les éléments particuliers d'un phénomène que le chercheur voudrait mettre en lumière.

En outre, cette méthode d'analyse nous est parue fort pertinente car les données qui peuvent être traitées sous l'angle de la théorisation ancrée sont celles que nous avons en main. «Le corpus habituel est celui classique, de l'anthropologue: notes de terrain, transcriptions d'entrevues formelles ou informelles, documents variés, etc. Le matériel final est le plus souvent sous forme écrite, mais c'est uniquement pour des raisons pratiques. En effet, l'analyse par théorisation ancrée peut porter directement sur les éléments du monde empirique au même titre que sur leur inscription matérielle. Bref, s'il était possible d'analyser directement les comportements observés, la méthode présentée ici s'appliquerait *mutatis mutandis*» (Paillé, 1994, p. 152).

Les étapes de l'analyse:

La démarche d'analyse selon la méthode de théorisation ancrée comprend six grandes étapes qui marquent l'évolution du chercheur depuis l'usage initial du corpus de connaissance jusqu'à la construction minutieuse et exhaustive du phénomène en question.

Ces étapes sont: 1) la codification en étiquetant les éléments clés présents dans le corpus initial, 2) la catégorisation qui consiste à nommer les aspects les plus importants du phénomène, 3) la mise en relation et 4) l'intégration du propos qui doit être cerné, 5) la modélisation afin de reproduire la dynamique du phénomène, et enfin 6) la théorisation ou la tentative de construire minutieusement de façon multidimensionnelle le phénomène étudié.

Cette méthode a été raffinée davantage voire même abrégée dans les plus récents travaux de Strauss et Corbin (1998 cités dans Heath & Cowley, 2004) qui présentent trois phases

essentielles de l'analyse: l'induction, la déduction et la vérification selon la démarche telle que proposée dans la figure qui suit:

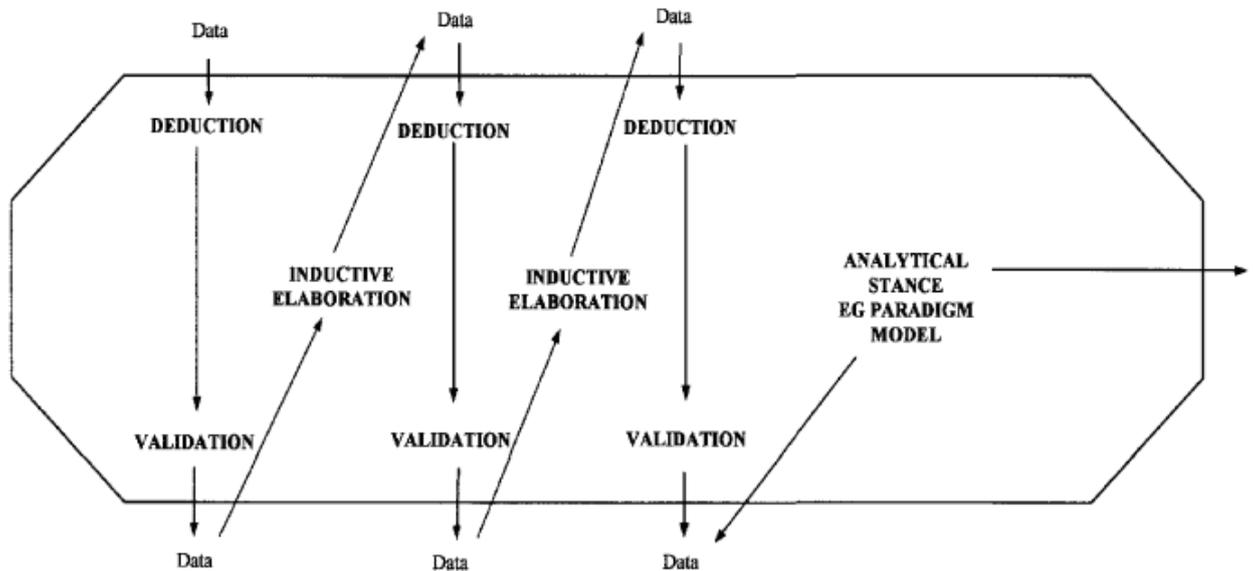


Figure 1: Etapes de l'analyse suivant la méthode de théorisation ancrée telles que proposées par Strauss et Corbin (1998 cités dans Heath & Cowley, 2004)

1- La codification initiale:

Dans cette première étape, le chercheur tend à répondre aux questions initiales suivantes: «"Qu'est-ce que c'est? De quoi est-il question?" (Paillé, 1994).

Elle constitue le point de départ qui consiste à dégager, nommer ou relever les thèmes principaux en lien avec le phénomène étudié et ce à partir du corpus en main, en majorité à partir des entrevues effectuées. «Le chercheur procède donc à une lecture attentive de la transcription de l'entrevue, des notes de terrain, etc., puis tente de qualifier par des mots ou des expressions le propos d'ensemble» (Paillé, 1994, p. 154). De plus, Keller (2014) en se basant sur les travaux de Clarke (2005) propose un modèle permettant la codification initiale lorsqu'il

s'agit d'un corpus varié; ce modèle que Clarke nomme «carte situationnelle chaotique» est présenté dans la figure 2 ci-dessous.

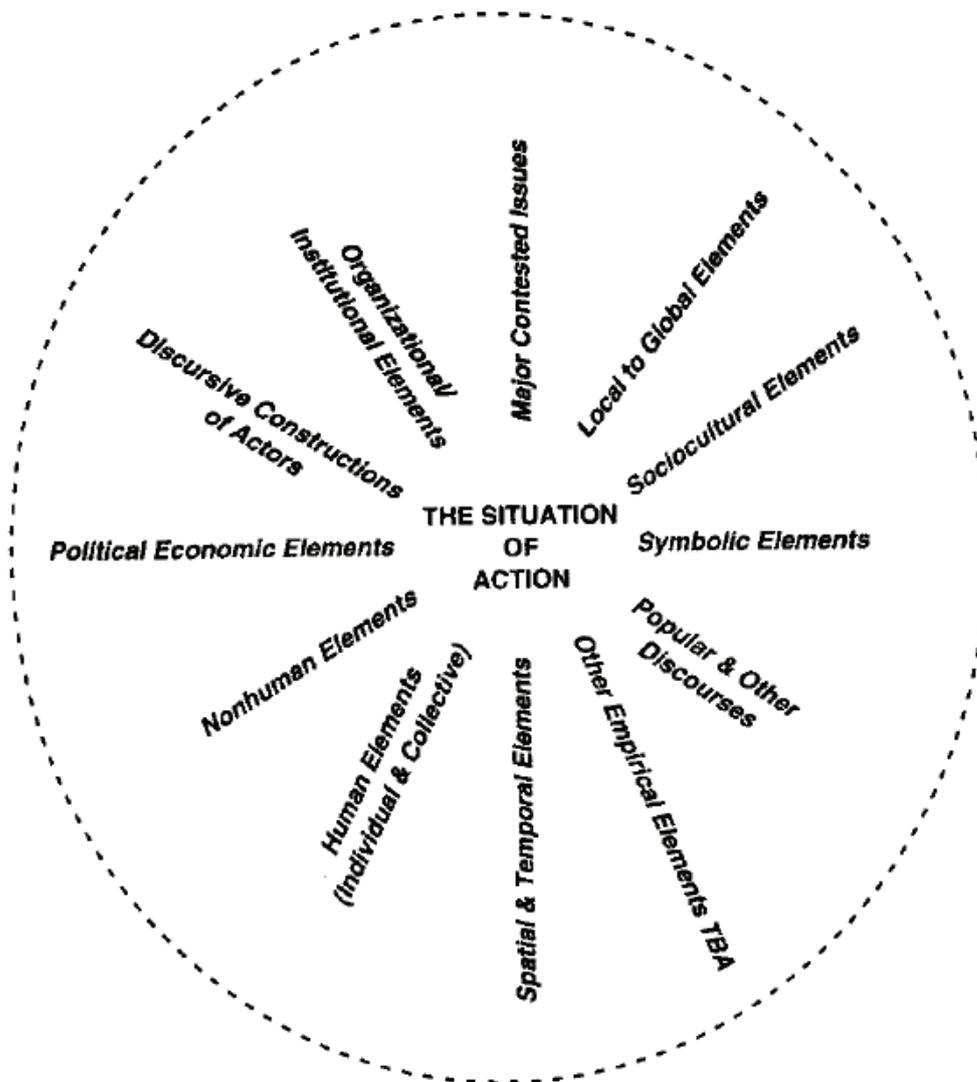


Figure 2: Carte situationnelle chaotique telle que proposée par Clarke (2005; et cité dans Keller, 2014, p. 423)

2- La catégorisation:

Cette deuxième étape de l'analyse par théorisation ancrée consiste à amener les termes identifiés dans la phase précédente à un niveau conceptuel plus élevé. Ainsi, les termes sont regroupés sous des catégories plus «englobantes» et plus riches que les termes initiaux. La catégorisation se fait selon deux activités: la première étant de dresser une liste des catégories retrouvées initialement, et la deuxième étant la relecture du corpus de base à la lumière des catégories identifiées. Cette relecture constitue le temps fort de la méthode de théorisation ancrée qui se veut comme un retour aux racines afin de s'assurer de la plausibilité des catégories conceptualisées (Paillé, 1994).

A cette étape, le chercheur tente de répondre aux questions suivantes:« "Qu'est-ce qui se passe ici? De quoi s'agit-il? Je suis en face de quel phénomène? [...] Cette activité fait intervenir la sensibilité théorique du chercheur, c'est-à-dire la capacité de tirer un sens des données, de nommer les phénomènes en cause, d'en dégager les implications, les liens, de les ordonner dans un schéma explicatif, bref de les analyser, de les théoriser"» (Paillé, 1994, p.159-160). Toutes ces questions théoriques vont me permettre de prendre ma posture comme chercheur et conserver la réflexivité.

Pour ce faire, le chercheur a fréquemment recours à la rédaction de «mémos». Selon Hennebo (2009), les mémos sont formés de notes «rédigées sans considération orthographique ou grammaticale, et ce dès qu'une idée germera dans l'esprit. Les mémos traitent d'une hypothèse, des propriétés d'un code, de la probable similitude entre deux codes, de pistes à suivre etc... tout ce qui vous viendra à l'esprit; des éléments en apparence anodins peuvent se révéler par la suite capitaux» (p. 17). Les mémos de ce travail seront annexés à ce présent document.

3- La mise en relation:

Cette étape de l'analyse consiste à construire une structure pyramidale ayant au sommet de la pyramide les catégories les plus complètes –de façon conceptuelle –et chapeautant les catégories qui en découlent et qui s'enracinent dans le corpus empirique en main. Comme son nom l'indique, cette étape se caractérise par la création de liens conceptuels entre les dimensions théoriques retrouvées. L'accomplissement de cette opération se complète en répondant aux questions suivantes: «" Ce que j'ai ici est-il lié avec ce que j'ai là? En quoi et comment est-ce lié?"» (Paillé, 1994, p.167).

A ce stade, le recours aux mémos rédigés est essentiel pour pouvoir compléter la schématisation des liens entre les catégories identifiées. En fait, il faudrait prendre conscience que l'établissement des liens se fonde sur l'ingéniosité du chercheur qui possède mille et un moyens pour illustrer les connexions. Cela fait primordialement appel à la posture réflexive initiale qu'adopte le chercheur face au phénomène en question qu'il pourrait entrevoir de plusieurs perspectives en manipulant librement les diverses propriétés catégorisées. Pour faciliter cette tâche, Clarke (2005 et cité dans Keller 2014) propose le recours à l'élaboration d'une carte situationnelle qu'il appelle «carte des mondes sociaux/arènes sociales» qui fait ressortir les divers acteurs engagés dans la situation particulière à l'étude. Cette carte aide le chercheur à ne pas omettre un des nombreux acteurs retrouvés dans une situation. Pour ce projet, la carte sera présentée dans une section subséquente (p. 98).

L'intégration: La mise en relation des catégories débouche sur une complexité théorique qui semble ne pas prendre fin. A cette étape le chercheur au regard du corpus tend à répondre aux questions suivantes: «" Quel est le problème principal? Je suis en face de quel phénomène en général? Mon étude porte en définitive sur quoi?"» (Paillé, 1994, p.172). A ce moment, le chercheur procède à un va et vient entre les données qu'il a en main et la synthèse conceptuelle

qu'il s'est construite de façon inductive. L'intégration permet de délimiter l'objet de l'analyse: il s'agit à ce moment de " contempler sans relâche les mêmes schémas, relire tous les mémos à la recherche de l'unité d'ensemble, poser avec insistance les questions de l'intégration à un corpus qui continue malgré tout de rester muet" (Paillé, 1994, p.172).

4- La modélisation:

Elle constitue la phase qui couronnera un cheminement assez long et une trajectoire pleine de péripéties. Il s'agit maintenant que le chercheur reproduise fidèlement une organisation conceptuelle faisant état des liens de relation retrouvés et qui caractérisent le phénomène en question. Le chercheur arrive dès à présent à cerner les différentes facettes de son phénomène d'intérêt principal, il détermine ses bornes, ses antécédents et ses conséquences. Cette modélisation s'appuie sur une comparaison des différents matériaux examinés pour s'assurer de l'adéquation du modèle déjà construit et les données recueillies en début du projet (Keller, 2014). En fait, nous étalons à présent le processus méthodologique de façon théorique pour pouvoir l'appliquer rigoureusement par la suite dans le contexte de cette étude.

5- La théorisation:

Enfin, le chercheur arrive à bout de ce long processus de l'analyse par théorisation ancrée. Nous citons Paillé (1994) qui écrit à cet effet: «la progression a été graduelle, sans saut brusque, toujours accessible, mais, chemin faisant, le corpus a été analysé dans une perspective conceptuelle et théorique avec toute l'attention conceptuelle que l'on puisse souhaiter: d'abord examiné, puis codifié patiemment, il a fait ensuite l'objet d'une «lecture» plus large, d'ordre conceptuel, qui a débouché sur la création de catégories, exercice dans lequel on a mis à profit toute la richesse de la langue pour tenter de qualifier les aspects importants du phénomène étudié. Les catégories sont devenues à ce moment l'outil d'analyse premier: développées,

raffinées, transformées à mesure de la comparaison constante entre la réalité théorisée et la réalité observée, elles ont été mises en relation les unes avec les autres de manière à dégager l'événement, la continuité au sein du phénomène analysé. Au fil des nouvelles entrevues, des observations orientées et de la progression de l'analyse, l'objet initial de l'étude a possiblement évolué, voire changé; c'est pourquoi il a paru nécessaire de le cerner précisément en procédant à l'intégration de l'analyse d'ensemble. Une fois cette opération essentielle achevée, la reconstitution dynamique du phénomène est devenue possible par sa modélisation» (p. 177).

Ceci étant dit, notre cheminement analytique est des plus complexes qui puissent exister, cependant avec la conviction que nous avons que "rien de grand ne s'est fait sans passion", nous voilà passionné pour poursuivre comme Ulysse un long voyage en gardant devant les yeux le but ultime de venir à bout de cette aventure.

Notre Plan d'analyse :

Ce projet de thèse utilise une approche qualitative de type Participation-Observante qui porte sur l'analyse d'un corpus de connaissance constitué de plusieurs sources d'informations (textes officiels, décrets, archives de journaux, documents télévisés, ...) et d'observations directes effectuées par le chercheur qui a eu recours aux notes de terrain prises instantanément afin d'intégrer le paradigme de la Participation-Observante et montrer la part d'immersion dans le contexte analysé. Pour se faire, une approche holiste a été favorisée afin de considérer la situation analysée et les différents acteurs en place sous l'angle des contextes sociopolitique et culturel du pays.

Il va sans dire qu'un plan préliminaire de la section Analyse a été mis en place mais qui a par la suite été modifié en cours de route et ce à la lumière des thèmes qui émergeaient du

contenu analysé. Le chercheur lui-même faisait une prise de conscience graduelle des différents éléments au fur et à mesure de la progression de la rédaction de ce projet de thèse; chose qui souligne l'intérêt d'une approche qualitative dans le processus de maturation scientifique du chercheur!

En fait, l'analyse dans chacune des parties – inspirée de l'approche de Théorisation ancrée telle que proposée par Paillé (1994) qui a été présentée précédemment - a utilisé la technique de l'entonnoir pour passer du plus général au plus particulier afin de respecter les règles d'une approche d'analyse qualitative à trois niveaux qui sont: l'induction, la déduction et ensuite la vérification des données par la triangulation.

Pour ce faire, nous avons en premier lieu dressé une trame de base pour l'analyse et ce en conceptualisant la situation complète à analyser sous forme d'une balance qui contient d'une part les impératifs du sport en général (que sont: l'Institution, les règlements, la pratique compétitive et l'activité professionnelle) et d'autre part les corollaires de ces impératifs dans la situation à analyser (le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité olympique et les fédérations, les clubs sportifs et les organismes subventionnaires).

Tous ces éléments ont été considérés sous l'angle du contexte sociopolitique et culturel libanais en faisant un retour sur l'émergence de la république libanaise à partir de l'analyse de la constitution du pays afin de souligner la part du confessionnalisme politique qui régit toute activité dans le pays et qui est «consacré» par la loi!

Un flash-back sur la guerre civile a été fait au besoin afin de présenter d'une part les antécédents de la situation actuelle du pays et souligner d'autre part la survenue des accords du Taëf qui ont en quelque sorte remodelé l'équilibre et la répartition des pouvoirs entre les différentes confessions du pays et qui ont causé l'instauration d'un nouveau statu quo dans le

pays. C'est effectivement ce nouvel équilibre des pouvoirs politique qui régit jusqu'à présent la vie sportive au Liban.

Ce statu quo politique a été relaté dans l'organisation hiérarchique du Ministère de la Jeunesse et des Sports; l'institution qui devrait chapeauter toutes les activités sportives mais davantage toute la vie sportive libanaise. Le Comité olympique et les fédérations constituent les instances qui veillent au respect de la réglementation sportive; ils seront considérés sous l'angle du contexte sociopolitique afin de souligner la corruption qui existe à ce niveau en mettant l'emphase sur l'appartenance des responsables qui postulent pour ces postes pour des raisons purement politiques!

En outre, pour que l'activité sportive devienne une activité professionnelle; des organismes subventionnaires sont nécessaires ou des sponsors, c'est à dire des financements privés. Dans le contexte libanais, il ne s'agit pas de cartels sportifs qui cherchent à faire un business mais ce sont plutôt des personnages qui ont laissé une trace remarquable: nous allons à ce propos évoqué l'influence de Antoine Choueiri et de Rafic Hariri qui de part leurs rivalités confessionnelle et politique ont fait que le sport libanais connaisse un certain essor.

Par la suite, nous allons chercher à comprendre la situation du point de vue des acteurs dans le domaine sportif libanais. Nous allons alors décrit les perspectives des athlètes, des responsables et des entraîneurs à la lumière de faits particuliers. En fait, il est impossible de faire une analyse exhaustive de tous les événements sportifs ayant eu lieu au pays; pour cela nous avons choisi des événements qui ont constitué des tournants décisifs et qui ont été sujets à paraître dans des publications internationales; chose qui pourrait renforcer notre choix de ces événements. Il va sans dire qu'il existe plein d'événements qui n'ont suscité aucune réaction des chercheurs mais que nous avons nous-mêmes vécu et relaté et qui constituent la valeur ajoutée de ce projet de thèse.

Ceci étant dit, nous avons aussi mis l'emphase non seulement sur l'usage politique du sport mais aussi sur l'influence de la politique sur la réglementation des sports et la pratique sportive compétitive à partir de la description et de l'analyse du match du 13 Avril 2010 durant lequel le moindre détail a été manipulé et politisé! De plus, nous mettrons aussi l'accent sur la réaction des organisations internationales face aux abus ayant lieu dans la vie sportive libanaise et nous soulignerons les sanctions qui vont toucher la pratique sportive en conséquence des interventions politisées dans ce domaine. Nous nous sommes basés sur les citations suivantes du sport pour concevoir une carte heuristique nous permettant l'analyse du corpus de connaissance à notre disposition.

En fait, le sport dans son sens le plus large répond à la définition suivante :

« Est défini comme « sport », la seule pratique compétitive, licenciée, c'est à dire engagée dans l'institution qui fixe les règles du jeu et définit l'éthique sur laquelle celui-ci doit impérativement reposer » (Gelès, 1994).

Il a aussi été défini par le sociologue du sport, Magnane (1964) comme :

« Activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transformer en activité professionnelle ».

Ainsi nous a mis en place la carte heuristique suivante :

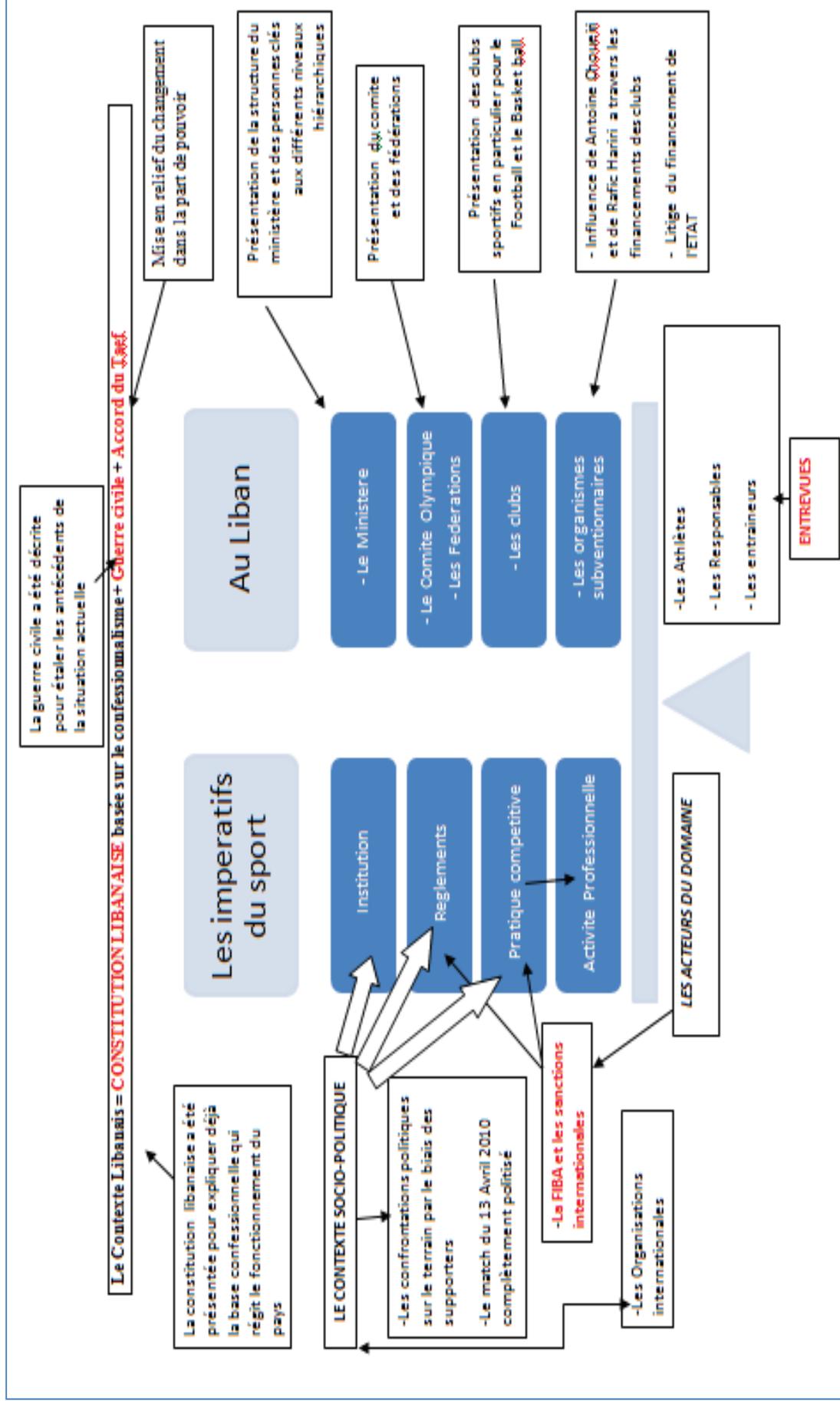


Figure 3 : Carte heuristique de l'analyse qualitative

Enfin, ce projet de thèse vise à créer une certaine modélisation de la pratique sportive qui est sous le scope politique. En fait, la vie politique constitue la toile de fond qui régit toute activité dans le monde oriental en particulier libanais. C'est pour cela qu'il paraît fort évident – à la lumière de tous les événements ayant eu lieu récemment dans la région durant la période du Printemps Arabe – de pressentir qu'aucune émergence du sport ne saurait voir le jour en absence d'une stabilité sociopolitique nationale voire même régionale!

Les sections qui vont suivre porteront sur l'analyse du corpus selon la démarche susmentionnée.

DEUXIEME PARTIE

PREMIERE PARTIE DE L'ANALYSE

LE SPORT DANS LES TEXTES OFFICIELS

Cette présente section porte sur l'analyse du corpus accumulé durant toute la période de notre projet de recherche. Il s'agit de procéder à l'analyse qualitative selon les sections suivantes:

1. L'analyse du recueil de documents et textes officiels
2. L'analyse de textes ou documents tirés des archives (articles de journaux ou émissions télévisées adressés au grand public)
3. L'analyse des entretiens individuels et des entrevues informelles clandestines
4. L'analyse des entrevues ouvertes faites auprès d'acteurs clés dans le domaine du sport libanais
5. Et l'analyse des observations faites par le chercheur lui-même lors de compétitions sportives faites sur le terrain ou de façon médiatisée

Dans chacune des parties l'analyse se fera en utilisant la technique de l'entonnoir pour passer du plus général au plus particulier afin de respecter l'approche d'analyse qualitative à trois niveaux qui sont: l'induction, la déduction et ensuite la vérification des données par la triangulation.

1. L'analyse du recueil de documents et textes officiels:

Cette présente analyse de l'influence des partis politiques sur le sport au Liban va débiter par l'analyse de l'émergence du sport libanais à partir des racines qui devraient être ancrées dans la Constitution Libanaise. Ainsi, il est fort judicieux de commencer par un aperçu historique faisant le point sur la création de la Constitution Libanaise, les modifications qui lui ont été apportées afin de pouvoir retracer l'institutionnalisation du sport et ses stades de

développement dans la littérature constitutionnelle libanaise. En jetant un coup d'œil au passé, il nous serait plus aisé d'examiner et de mieux comprendre les situations actuelles quand nous ferons allusion à des événements où prédominaient de forts réflexes communautaires pour rejoindre le questionnement formulé par Pierre Blanc au chapitre 15 du livre de Chiclet et Gjeloshaj (2004) intitulé «Le sport au Liban»:

«...Mais ce phénomène est-il étonnant dans un pays où le communautarisme est la base du fonctionnement social et politique?» (p. 160).

Pour mieux comprendre la situation, nous proposons dans les paragraphes qui suivent un bref aperçu historique concernant le contexte dans lequel la Constitution Libanaise a vu le jour, Constitution qui a de prime abord consacré sans aucun doute le communautarisme au Liban!

La constitution Libanaise: un bref historique

A l'issue de la première guerre mondiale, le Liban a été placé sous le Mandat français.

Le Haut-commissaire Gouraud nommé gouverneur du Liban et aidé par sept directeurs généraux (dont deux seulement étaient Musulmans), a tenté de créer une Commission Administrative (CA) formée de 15 membres, dont cinq seulement étaient musulmans afin de mieux diriger le pays. Il va sans dire que le pouvoir réel de l'administration était dans les mains de ses « conseillers » français (Haddad, 2009).

Face à son boycottage par les musulmans, le Haut-commissaire élargit la commission à 17 membres (six Maronites, trois Orthodoxes grecques, un catholique grecque, un druze, quatre sunnites et deux chiites) dont la majorité était des propriétaires fonciers et des notables marchands. Déjà, les quotas avaient été établis de façon sectaire même si cette Commission a tenu essentiellement des compétences consultatives.

Le 9 Mars 1922, la CA était remplacée par un Conseil représentatif élu; cependant les élections ont également été boycottées par de grandes sections de la population musulmane. Néanmoins, la CA dirigée alternativement par Habib Pacha Al-Saad, Naoum Labaki et Emile Eddé, a commencé à lentement attirer la participation musulmane. Ce fut à partir des réformes courageuses qui ont été lancées par le Sérail comme celle d'unifier le système fiscal, réduire les inégalités territoriales et proposer une éducation laïque et publique. De plus, le Sérail (siège de la CA) a également divisé le Liban en onze muhafazas (provinces géographiques) afin de sauvegarder une représentation confessionnelle adéquate dans le système électoral.

Mais la plupart des réformes du Sérail étaient rejetées par le Quai d'Orsay sous la pression de l'Église maronite et sa politique envers les musulmans qui fut bientôt éclipsée par la répression lors de la révolte syrienne de 1925-1927(Haddad, 2009).

Le choc de la révolte syrienne a conduit la France à accorder au Liban et la Syrie une constitution. Le Haut-commissaire Henri de Jouvenel (1926-1929) a nommé une commission de rédaction parlementaire, comprenant Petro Trad, Omar Daouk, Chibl Dammus et Michel Chiha, qui a été immédiatement boycottée par la majorité des sunnites et des dirigeants chiites.

Néanmoins, la version finale de la Constitution, adoptée le 23 mai 1926, rebaptise le Grand Liban comme la «République libanaise» et définit son drapeau identique à celui du drapeau tricolore français avec un cèdre dans la bande blanche. De plus, le français devrait être adopté comme langue officielle à côté de l'arabe.

De manière significative, la constitution n'a pas défini les frontières du Liban, comme pour souligner qu'elles étaient ouvertes à la modification. Le Conseil représentatif a été rebaptisé Chambre des Députés et le Sénat a été créé pour représenter les sectes et les régions. La Constitution était un document hybride mettant l'accent sur les droits, et les libertés

individuelles, politiques et judiciaires surtout dans l'article 95 prévu pour la distribution juste du gouvernement et des sièges administratifs entre les différentes sectes.

Conformément à l'article 9, l'état laisse aux communautés religieuses leurs droits législatifs de décision quant aux questions relatives au statut personnel (mariage, divorce, garde, adoption, héritage, etc.) au nom du respect de la liberté de croyance religieuse (Haddad, 2009).

Mais surtout la Constitution légalise le mandat français qui contrôle les affaires publiques, étrangères, militaires et sécuritaires du pays. Le président de la République reçut un vaste pouvoir exécutif; il est aussi aidé par le cabinet des ministres. La seule personne qui avait droit de rejeter les décisions prises par le Président et le cabinet des ministres, était le Haut-commissaire français.

Comme la première guerre mondiale était la raison qui a créé les conditions pour l'émergence de la République Libanaise sous le mandat français, ce fut pendant la Seconde Guerre mondiale que les conditions pour l'indépendance du Liban furent adéquates surtout dans le contexte de concurrence franco-britannique sur les destinées des peuples du Proche-Orient.

Avec l'indépendance, la République Libanaise avait juste deux documents fondateurs : une Constitution formelle et une autre informelle ou plutôt verbale qui était une sorte d'entente entre Bechara Al-Khoury et Riad Al-Sulh connu sous le nom de Pacte national, et dont la trace écrite se trouve dans la déclaration ministérielle du 7 Octobre 1943.

La Constitution elle-même contient une dichotomie fondamentale. Elle établit l'égalité judiciaire, civique et politique de tous les Libanais en tant que citoyens («muwatinin»), tandis qu'elle institutionnalise dans le même coup leur inégalité juridique et politique en tant que

sujets («ahlin») appartenant à des communautés religieuses hiérarchisées avec un accès inégal aux puissances politiques par le biais de la fonction publique.

En ce sens, la constitution de 1943 a gardé intactes les trois principaux articles (9, 10 et 95) concernant le sectarisme dans la première Constitution de 1926.

Il faudrait attendre 46 ans pour que des réformes soient apportées au texte constitutionnel original qui fait la distribution des fonctions politiques et publiques selon un ratio bien déterminé entre les différentes sectes.

L'accord du Taëf, signé le 22 Octobre 1989 en Arabie Saoudite par les parlementaires libanais, a inauguré un processus qui mettra fin à la guerre civile libanaise et mettra le pays sur le chemin de la paix et de la reconstruction. En fait, le 21 Septembre 1990, le Parlement a voté pour incorporer les réformes du Taëf dans une nouvelle Constitution conçue pour mettre terme à la vieille dualité «Constitution/Pacte national». Son préambule propose un nouveau compromis quant à l'identité du pays en définissant le Liban comme «ayant une appartenance arabe» en assurant de plus que le pays ne serait jamais inclus dans une union avec un autre Etat, à savoir la Syrie, chose qui était une demande importante des chrétiens depuis la formulation du Pacte national de 1943. Le préambule inclut également des lignes générales de la politique économique: l'adoption décisive du «système de la libre entreprise» liée au développement équitable et concerté de toutes les régions libanaises et la justice sociale.

Ce document d'entente nationale du Taëf avait envisagé une solution à la crise libanaise en deux étapes: la première donnant naissance à la Deuxième République, afin de conduire à une Troisième république dans laquelle le confessionnalisme politique serait aboli.

L'article 95 a été modifié: le premier Parlement élu devrait créer un conseil spécial à cet effet, sans fixer un délai pour la réalisation de l'abolition du confessionnalisme. La

Troisième République, libérée du sectarisme politique, serait inaugurée par l'élection d'un Parlement non sectaire.

Les sectes seraient représentées dans un Sénat semblable à celui de la Constitution de 1926, qui aurait un vote décisif sur les questions d'ordre national. Toutefois, le conseil pour l'abolition du sectarisme reste encore à créer, face à l'opposition ouverte des dirigeants chrétiens et à l'opposition tacite du reste des dirigeants sectaires.

En termes pratiques, le régime de Taëf reproduit le système sectaire, mais avec une modification importante dans l'équilibre des pouvoirs.

Pour commencer, la parité entre chrétiens et musulmans remplace le précédent ratio de 6:5 dans la distribution des sièges du Parlement (qui ont été augmentés à 128), et de portefeuilles ministériels. En outre, les quotas sectaires ont été supprimés au niveau des postes des fonctionnaires, dans le corps judiciaire, dans l'armée et la police. La seule exception à cela concerne les postes de «premier degré» qui sont ceux des administrateurs ou directeurs généraux des ministères, où le système de parité et de rotation devait être appliqué de manière à ce qu'aucun poste ne soit réservé à une religion en particulier.

Plus important encore, les prérogatives du président de la république ont été sévèrement réduites en faveur du Premier Ministre, et du Président du Cabinet ou du Parlement qui sont confirmés respectivement pour les sectes sunnite et chiite. Bien qu'il reste le chef de l'Etat, le symbole de l'unité du pays et le gardien de la Constitution, le président a essentiellement perdu la plupart de ses pouvoirs exécutifs. Il pourra assister aux réunions du Cabinet mais sans droit de vote. Comparativement à la situation précédente, le Cabinet ne peut pas émettre de décrets en son absence. Le Premier ministre, précédemment nommé par le Président de la République, est désormais désigné par des «consultations obligatoires» que le président entretient avec les

députés, et il est contraint par la décision de la majorité (selon article modifié 53). En outre, le droit de dissoudre le Parlement a été aboli (article 55 modifié), et les décrets qu'il devrait signer pour un accord bilatéral exigent maintenant la signature supplémentaire du Premier ministre (article 54 modifié). Cet arrangement en «troïka» issu de l'accord du Taëf crée simplement un nouveau système de discorde entre les sectes.

Le sport dans les textes officiels libanais

Ceci étant dit de la distribution sectaire du pouvoir au Liban, qu'en est-il de la question relative au sport dans les textes officiels libanais?

Selon l'article 24 de la Constitution libanaise, la parité entre musulmans et chrétiens devrait être respectée lors du choix des ministres qui devraient être repartis selon des ratios bien déterminés entre les différentes sectes. Ainsi, la personne qui chapeautera un certain ministère n'est jamais choisie selon ses compétences mais plutôt selon sa religion et plus récemment selon son appartenance politique. Ce qui est plus ironique c'est qu'une modification a été apportée à l'article 95 de la constitution libanaise en date du 21/9/1990 et ce après la signature de l'accord du Taëf qui consiste à abolir le confessionnalisme politique dans le choix des représentants et des fonctionnaires de l'Etat en faisant une transition souple à cet effet, mais jusqu'à présent aucun effort n'a été entrepris afin de réaliser ces objectifs. En d'autres termes, le ministre à la tête du pouvoir gérant la vie sportive au Liban pourrait ne rien connaître du sport et serait contraint de tenir les rênes de l'activité sportive libanaise selon la perspective de son parti politique auquel il doit toute loyauté! Mais ceci n'est pas spécifique au Liban. Dans la plupart des pays démocratiques, les ministres sont des politiciens et non pas des spécialistes d'un domaine. Ainsi, en France, Roselyne Bachelot a été une bonne ministre des sports, alors qu'elle n'est pas du tout une spécialiste. A contrario, des ministres sportifs comme Bernard Laporte ou David Douillet qui ont eu des ministères calamiteux. Toutefois, dans les pays

démocratiques, les ministres travaillent pour éviter les conflits d'intérêt entre leur propre appartenance politique et leur fonction officielle.

Au Liban, cette influence politique dans la gestion des fonctions publiques se comprendra mieux à la lumière de l'examen du décret 247 signé en l'an 2000 et du décret 629 signé en 2004.

Le Décret 247: le «schisme» entre les Ministères

L'article 9 du Décret 247 signé en 2000 stipule la séparation du Ministère de la Jeunesse et des sports de celui de l'éducation. Avant cette date, la vie sportive était sous l'égide du Ministère de l'Education Physique, de la Jeunesse et des Sports. A l'issue de l'adoption de ce décret, le volet de l'éducation physique et sportive fut placé sous la tutelle du Ministère de l'éducation et la vie sportive s'est offert un Ministère à part entière celui de la Jeunesse et des Sports.

Ce Ministère de la Jeunesse et des Sports régularise les activités du Comité Olympique National, des fédérations nationales et des associations sportives; son budget est voté par le Comité de la Jeunesse et des Sports dans le Parlement libanais (Comité formé dans le Parlement à la suite de la formation du Ministère de la Jeunesse et des sports en 2000) qui surveille les lois établies à ce propos ainsi que les actions entreprises par le Ministère.

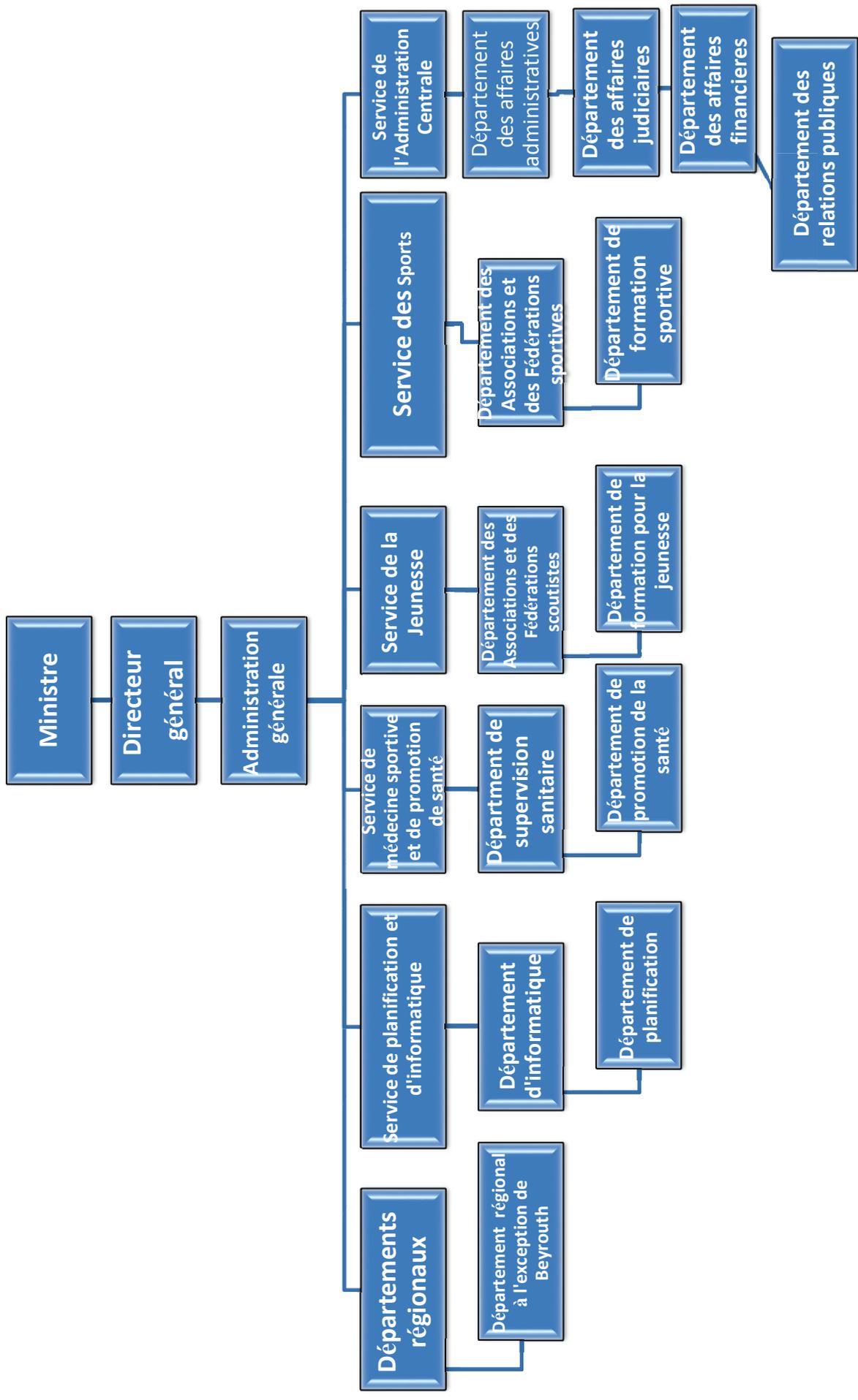
L'année qui suit, en 2001, le décret 6997 rectifie la part des institutions sportives sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des sports en plaçant le Comité Olympique National en relation directe avec le mouvement olympique international qui s'individualise complètement du ministère national.

Ce décret a fait l'objet de plusieurs oppositions soulevées quant aux contrôles a priori et a posteriori imposés aux associations sportives au Liban puisqu'il impose des conditions très strictes pour la fondation d'associations sportives d'une part et donne le plein pouvoir au Ministre de retirer «l'autorisation» de n'importe quelle association d'autre part, et ce sur proposition du Directeur général sans revenir à une autorité judiciaire, ouvrant ainsi la voie à l'arbitraire politique et donnant ainsi la possibilité au Ministre de régler des comptes politiques sans recourir aux autorités judiciaires.

Quatre ans plus tard, après la création du Ministère de la Jeunesse et des Sports est publié le décret 629 qui précise la structure officielle du Ministère et spécifie son fonctionnement interne; dans ce décret figurent les différentes administrations relatives au ministère, les différents départements rattachés à ces administrations, et les unités régionales affiliées au Ministère. En outre, le texte officiel de ce décret précise les compétences de chacune des administrations faisant partie du ministère. C'est ainsi que toute activité civile ou de scoutisme relève de la seule compétence de l'Administration de la Jeunesse, et toute activité sportive relève uniquement de la compétence de l'Administration des sports qui jouit du privilège de superviser les clubs, les associations et les fédérations sportives au Liban et ce selon l'article 9 du décret en question.

L'organigramme de ce Ministère se présente ci-dessous et va nous permettre de faire une analyse plus approfondie de ses différentes sections et sous-sections. En fait, l'examen de près des différentes personnes occupant les postes importants du Ministère à savoir les postes de Ministre et de Directeur, nous pousse à dire que leur nomination n'est qu'une extension ou une perpétuation informelle du ratio de distribution égale des postes selon la confession au Liban entre les musulmans et les chrétiens. En outre, un examen préliminaire de cet organigramme (Figure 4) montre la part réelle du fonctionnement du Ministère qui sera

consacré à la vie sportive au Liban. Sur les six services existants dans l'organigramme et qui dépendent directement du Directeur Général par le biais de l'Administration Générale, un seul service est purement dédié à l'activité sportive! Il s'agit du Service des sports incluant le Département des Associations et des Fédérations sportives.



A la suite de cette structuration au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports, survient en 2007 une période de tension énorme à l'issue de la signature du décret 213 qui met la Fédération Libanaise du Sport Universitaire (FLSU) sous la tutelle du Ministère de l'Éducation conformément au texte de l'article 2. A ce propos nous ne pouvons que citer Nassif (2013) qui explique dans sa thèse les événements d'envergure qui ont eu lieu durant cette phase de tension.

« Le président de la FLSU, M. Nasri Lahoud, se basant sur l'article de loi 14046 signé en 1946 qui stipule que la FLSU est une fédération reconnue par le gouvernement libanais, a porté une plainte légale contre cette décision. Pour Lahoud, la place de la FLSU est dans le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour George Nader, ex-joueur de Division 1 de basketball, directeur des équipes sportives de l'Université Notre-Dame et Secrétaire Général de la FLSU, le Ministère de l'Éducation a voulu fonder une "nouvelle" fédération du sport universitaire au sein de laquelle la FLSU serait fondue. Ceci va à l'encontre de l'article 14046. Pour Nader, le Ministère de l'Éducation veut "s'accaparer" le sport universitaire sans proposer aucun budget, et cette décision est surtout basée sur des motifs politiques [« politics »] En effet, le président de la FLSU est le frère du président de la République Emile Lahoud [encore sous mandat lors de l'année 2007, date de la signature du Décret 213], adversaire politique (« politics ») du Parti du Futur, qui avait "en main" le Ministère de l'Éducation. Ainsi, le litige sur le sport universitaire constituait une des "arènes" du conflit entre le Parti du Futur, dont le fondateur était l'ex-Premier Ministre Rafic Hariri, assassiné le 14 Février 2005 et le Président Emile Lahoud, accusé d'être un "acolyte" du régime Syrien, premier accusé de l'assassinat de Hariri. Cette opposition sur la question du sport universitaire, étant un enjeu pour le contrôle politique (« politics »), est plus encore, un trait, voire une caractéristique du système confessionnel libanais, qui, pour le besoin de la sur-représentation politique (« politics ») d'une communauté religieuse dans un certain secteur, entraîne une complexification de la structuration des rapports entre les différents acteurs concernés et par conséquent, rend difficile la mise en place d'une politique (« policy ») sportive nationale cohérente » (Citation intégrale tirée de Nassif, 2013, p. 128-129)

De plus, le décret 213 a soulevé une autre problématique celle du sport scolaire. Nassif (2013) fait aussi allusion à ce fait dans sa thèse où il écrit:

« Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le Comité de la Jeunesse et des Sports dans le Parlement, considèrent que le sport scolaire devrait appartenir au MJS, car il pourra constituer un vivier de talents que les fédérations nationales pourraient exploiter pour améliorer leurs niveaux techniques. Inversement au sport universitaire, le sport scolaire appartenait en fait à l'Unité Sportive et de Scoutisme du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieure depuis la signature du Décret 247 en 2000. Avec le Décret 213, le MJS et le Comité de la Jeunesse et des Sports dans le Parlement espéraient changer cette donnée et "annexer" le sport scolaire au MJS. Pour l'Unité Sportive et de Scoutisme du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieure, cette volonté du MJS de "reprendre" le sport scolaire va à l'encontre de l'article 4de la loi 629, qui définit l'organisation interne du MJS, et qui stipule que toutes les activités liées au sport scolaire seront prises en charge par le Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieure (MEES). Il n'y a pas eu de plainte légale à ce sujet (comme celle portée par la FLSU), mais des tensions entre MJS et MEES concernant "l'apanage" du sport scolaire sont, depuis la signature du Décret 213, toujours fortement présentes » (Nassif, 2013, p. 129-130).

A ce propos, je ne peux que citer les multiples réflexions que j'ai entendues durant mes conversations avec des personnes expertes du domaine sportif lors des rencontres faites au sein des différents ministères; conversations faites de manière collatérale à des réunions formelles qui regroupaient des fonctionnaires et des membres de l'Etat Libanais et ce lors de mes participations en tant que représentant du Ministre Hassan Khalil. Les experts du domaine sportif (Joseph Fayez Sakr, Nizar Zein, Jihad Salameh pour ne citer que quelques-uns) rêvaient de constituer une fédération nationale pour le sport scolaire afin d'encourager la participation de nos jeunes écoliers dans des compétitions nationales, régionales et internationales. Ils se basaient sur des victoires précédentes: celles de 1967 à Strasbourg, de 1968 à Lisbonne où

l'équipe de Volley-ball scolaire avait remporté la victoire dans le tournoi international des écoles catholiques pour les jeunes de moins de 20 ans!

Leur rêve se voit maintenant tombé à l'eau, puisque cette initiative – celle de créer la fédération nationale du sport scolaire – est directement liée aux efforts du Ministère de l'Education qui laisse actuellement le soin aux établissements scolaires de gérer cette sphère du sport libanais en fonction de leurs ressources matérielles et humaines!

Cette question de la réglementation du sport scolaire et de son appropriation par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou par le Ministère de l'Education a fait l'objet de plusieurs débats qui continuent tout naturellement jusqu'à présent mais qui sortent du cadre de notre problématique. Un comité pour le développement du sport scolaire a été créé le 26 Octobre 2011 regroupant une dizaine d'experts. Plusieurs actions ont été décidées par ce comité dont:

«- Trouver des solutions pour régler le litige entre le Ministère Libanais de l'Education et le Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant la fédération libanaise du sport scolaire.

- Voir quelles sont les installations sportives adéquates des établissements scolaires et universitaires qui faciliteraient l'organisation des compétitions sportives scolaires (principalement dans des régions où les collectivités locales ne peuvent pas subvenir à ces besoins)

- Trouver des solutions pour pouvoir appliquer le Décret 10227 qui inscrit l'EPS comme matière officielle dans le programme scolaire libanais» (Citation intégrale tirée de Nassif, 2013, p. 160).

Plusieurs réunions de ce comité ont eu lieu en majorité dans une ambiance assez tendue mais qui n'ont malheureusement pas eu de suite. A ce propos, nous référons le lecteur – pour plus d'informations – à la thèse de Nassif (2013).

Afin de continuer notre analyse de l'influence politique sur le sport au Liban et après avoir fait un tour d'horizon sur la constitution de la structure officielle qui régit le sport libanais, nous passons dans la section qui suit à l'examen des différents constituants de l'organigramme ministériel.

Les Ministres à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports:

Afin de mieux comprendre l'interférence de la politique et la vie sportive au Liban, nous allons proposer dans la section qui suit une modélisation du contrôle gouvernemental sur la vie sportive libanaise en proposant un tableau synoptique faisant le point sur les différents ministres qui se sont succédés à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis sa création et jusqu'à la date de préparation de ce manuscrit en y incluant la période de leurs mandats, le gouvernement auquel ils avaient participé et leur appartenance politique.

Toutes les informations recueillies m'ont été accessibles par les multiples canaux que j'ai pu tisser durant mes fonctions comme Conseiller du Ministre de la Santé, Ali Hassan Khalil. Les copies des textes officiels (de décrets, de décisions gouvernementales et autres) m'ont été délivrées du service des archives du gouvernement libanais. L'examen du tableau suivant présente une modélisation confessionnelle typique du poste de Ministre de la Jeunesse et des Sports en rotation alternée entre les confessions principales au Liban. Ce poste sera occupé depuis son apparition par 2 ministres chrétiens, 2 ministres musulmans chiites, 2 ministres musulmans sunnites, et 1 ministre druze. Faut-il s'attendre à avoir le prochain ministre druze aussi? et par la suite des Arméniens orthodoxes...

Tableau I- Succession des ministres libanais

<i>Nom du Ministre</i>	SEBOUH HOVNANIAN
<i>Mandat</i>	26/10/2000 – 17/4/2003 selon le décret 4336 en date du 26/10/2000
<i>Chef du Gouvernement</i>	Rafik Hariri – Omar Karame
<i>Président</i>	Emile Lahoud
<i>Confession</i>	Arménien orthodoxe
<i>Appartenance politique</i>	Tachnag
<i>Nom du Ministre</i>	ALAIN TABOURIAN
<i>Mandat</i>	19/4/2005 – 19/7/2005 selon le décret 14323 en date du 19/4/2005
<i>Chef du Gouvernement</i>	Omar Karame - Mohammad Najib Mikati
<i>Président</i>	Emile Lahoud
<i>Confession</i>	Arménien orthodoxe
<i>Appartenance politique</i>	Tachnag
<i>Nom du Ministre</i>	DR. AHMAD FATFAT
<i>Mandat</i>	19/7/2005 – 7/11/2008 selon le décret 14953 en date du 19/7/2005
<i>Chef du Gouvernement</i>	Fouad Sanioura
<i>Président</i>	Emile Lahoud
<i>Confession</i>	Sunniite
<i>Appartenance politique</i>	Al Mustakbal
<i>Nom du Ministre</i>	PRINCE TALAL ARSLAN
<i>Mandat</i>	7/11/2008 – 9/11/2009 selon le décret 18 en date du 11/7/2008
<i>Chef du Gouvernement</i>	Fouad Sanioura
<i>Président</i>	Michel Sleiman
<i>Confession</i>	Druze
<i>Appartenance politique</i>	Parti démocrate libanais
<i>Nom du Ministre</i>	DR. ALI HUSSEIN ABDALLAH
<i>Mandat</i>	9/11/2009 – 13/6/2011 selon le décret 2839 en date du 9/11/2009
<i>Chef du Gouvernement</i>	Saad Hariri
<i>Président</i>	Michel Sleiman
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Appartenance politique</i>	Amal
<i>Nom du Ministre</i>	FAISAL OMAR KARAME
<i>Mandat</i>	13/6/2011 – 15/2/2014 selon le décret 5818 en date du 13/6/2011
<i>Chef du Gouvernement</i>	Mohammad Najib Mikati
<i>Président</i>	Michel Sleiman
<i>Confession</i>	Sunnite
<i>Appartenance politique</i>	Rassemblement national
<i>Nom du Ministre</i>	GENERAL ABDEL MATLAB HENNAOUI
<i>Mandat</i>	15/2/2014 – présent selon le décret 11217 en date du 15/2/2014
<i>Chef du Gouvernement</i>	Tammam Salam
<i>Président</i>	Michel Sleiman -
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Appartenance politique</i>	Neutre

Force est de constater qu'entre 2000 et 2008, le ministre à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports appartenait au courant de 14 Mars, par la suite: entre 2008 et 2014, c'est plutôt un ministre proche du courant de 8 Mars qui prend la relève. Serait-il légitime de déduire l'existence d'un usage politique du basketball surtout que c'est durant la période allant de 2000 à 2008 que cette discipline a connu un essor sans pareil et ce par le biais d'Antoine Choueiri?! Durant cette période, le ministère ne jouait pas un rôle de restriction en interdisant la présence de supporters lors des matchs décisifs comme il fut le cas durant la deuxième période!

Récemment, j'ai eu l'opportunité de pouvoir discuter rapidement avec le dernier Ministre de la Jeunesse et des Sports lors d'une rencontre au Ministère. J'avais la curiosité de savoir comment un homme ayant un profil militaire pouvait s'y prendre dans le Ministère de la Jeunesse et des Sports alors je me suis lancé à lui poser une panoplie de questions concernant sa manière de gérer les dossiers sportifs tumultueux, sa façon de travailler avec les différentes personnes selon leur appartenance politique, sa vision du secteur sportif au Liban.

Voici en transcription libre, une partie du propos qu'il m'a délivré:

«Je ne fais pas de discrimination entre une personne et une autre, et je travaille avec tout le monde avec humanité, sans avoir à rechercher leur origine et leur appartenance. Je pensais que l'esprit sportif régnait au niveau du sport libanais, malheureusement, je l'ai trouvé à la merci de la politique. Les athlètes eux-mêmes se sont lancés dans les tumultes des politiciens. Cela constitue l'erreur majeure qui a entraîné une hémorragie du corps sportif libanais. De part ma carrière militaire, je regardais le sport comme étant seulement du sport. Malheureusement, je me suis rendu compte que la culture sportive manquait que ce soit chez les athlètes, les administrateurs et surtout chez le public».

En faisant allusion à un incident qui a eu lieu entre les supporters de deux équipes à la finale de Basket-ball, le ministre Hennaoui me dit:

« Imagine-toi que la discorde entre deux joueurs étrangers sur le terrain s'est transformée en une affaire de secondes en une confrontation professionnelle dans le public! J'accuse à ce propos les fédérations et clubs qui abusent de leurs supporters et la solution ne réside nullement dans le recours aux forces armées pour maintenir la sécurité ».

Et concernant la manière avec laquelle il prend ses décisions, il me répond:

«J'ai appris dans l'armée comment prendre des décisions, ..., je suis le maître de moi-même et j'aborde tous les fichiers en conformité avec les lois, sans avoir d'autres comptes».

A l'issue de cet entretien, la négation du ministre Hennaoui «d'avoir d'autres comptes» m'a laissé perplexe. Est-ce pour souligner la singularité de sa conduite en comparaison à ce qui se faisait auparavant; ce qui en quelque sorte confirme la présence de l'influence politique? Ou est-ce pour souligner sa neutralité politique qui lui permet d'agir de son propre gré et ce malgré son appartenance professionnelle? De toute façon, le Ministre devrait avoir des relations avec des entités officielles supérieures et avec des subordonnées. Sa neutralité ou non paraîtra par la suite à travers les relations qu'il va entretenir avec les autres acteurs.

Il est à noter que le travail des Ministres de la Jeunesse et des Sports et par conséquent les activités du Ministère de la Jeunesse et des Sports sont sous le contrôle de la Commission parlementaire de la Jeunesse et des sports qui est actuellement présidée par le député Simon Abi Ramia et regroupe les membres suivants:

Tableau II- Liste des députés membres de la commission parlementaire actuelle

<i>N</i>	<i>Députés</i>	<i>Confession</i>	<i>Appartenance</i>
1.	Simon Abi Ramia: PREISIDENT	Chrétien	Tayyar - 8 Mars
2.	Aammar Hourri	Musulman	Al Mustakbal – 14 Mars
3.	Ali Mikdad	Musulman	Hesbollah - 8 Mars
4.	Bahia Hariri	Musulman	Al Mustakbal – 14 Mars
5.	Bilal Farhat	Musulman	Wehdat El Jabal – 8 Mars
6.	Dori Chamoun	Chrétien	Ahrar – 14 Mars
7.	Fady Al Aawar	Druze	Wehdat El Jabal – 8 Mars
8.	Ghassan Moukhayber	Chrétien	Tayyar - 8 Mars
9.	Khaled Zahraman	Musulman	Al Mustakbal – 14 Mars
10.	Michel Helou	Chrétien	Tayyar - 8 Mars
11.	Nadim Jemayel	Chrétien	Kataeb – 14 Mars
12.	Naji Gharios	Chrétien	Tayyar - 8 Mars

TOTAL des membres:**Musulmans: 5****Chrétiens: 5****Druzes: 1****8 Mars:****7 membres****14 Mars:****5 membres**

Il n'est plus surprenant, je suppose, de trouver des chiffres pareils qui mettent en relief la distribution équilibrée des membres de la Commission parlementaire de la Jeunesse et des Sports entre les deux religions principales au Liban! S'il existe un équilibre confessionnel, cependant, l'équilibre est brisé quant à l'appartenance politique! Une majorité de membres de 8 Mars est présente. Ainsi la commission va plutôt exécuter l'agenda du courant de 8 Mars!

C'est effectivement cette commission qui va superviser le travail des ministres de la Jeunesse et des Sport!

Que savent ces membres de la Commission parlementaire de la Jeunesse et des Sports du sport? Que savent les Ministres de la Jeunesse et des Sports du sport?

Une chose peut être déduite: ces politiciens vont exercer selon les directives de leurs partis respectifs et ce indépendamment de la nature du poste qu'ils occupent et c'est ainsi que le sport libanais va endurer les conséquences néfastes de l'appartenance politique des décideurs dans ce domaine!

Après avoir listé les différents ministres qui se sont succédés à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports, il est maintenant pertinent de dévoiler les avis de différentes personnes que j'ai pu rencontrer durant mes fonctions publiques et qui sont connaisseuses dans le domaine sportif. Ce fut durant l'année 2009-2010 que j'ai fait ces entrevues implicites quand mon questionnement sur la problématique avait débuté.

A la suite de mes entretiens avec ces personnes, j'ai rédigé de petites notes dans mon journal de bord qui m'ont permis de dégager des significations fort utiles sur l'influence de la politique sur la vie sportive au Liban.

M. Jean Hammam, Vice-président du Comité olympique libanais et Président de la fédération libanaise de Volley-ball, m'a un jour dévoilé:

«J'espère - un jour- avoir un ministre qui partage le souci des sportifs au Liban et qui soit capable de travailler pour le sport au Liban sans qu'il ne soit nommé à son poste de Ministre pour la seule raison de son appartenance politique. Avec tous mes respects aux Ministres qui se sont succédés, mais aucun d'entre eux n'a pu faire progresser le sport au Liban malgré qu'il s'agit d'un secteur fort important qu'on devrait développer par le biais de tous les moyens possibles de l'Etat» (traduction libre des notes du journal de bord) (Janvier 2010).

Pour sa part, M. l'avocat François Saadeh, Président de la Fédération de Taekwondo au Liban, à l'issue du mandat du ministre Ali Abdallah, m'a clairement révélé qu'il préférerait avoir un ministre qui soit sportif de base pour qu'il puisse travailler pour l'essor des fédérations sportives au Liban et pour qu'il éloigne le sport de toute interférence politique et ce malgré tout le respect qu'il a pour le ministre Abdallah. Ce point de vue a aussi été soulevé par Ziad Richa, Président de la fédération libanaise de Tir qui m'a précisément dit:

« Le Ministre devrait être une personne sportive à la base, qui s'y connaît dans le domaine du sport, qui connaît ses moindres détours. Il ne faudrait pas que ce soit une personne qui nous soit parachutée... mais je crois que nous avons besoin d'un miracle pour que cela se réalise» (traduction libre des notes du journal de bord) (Janvier 2010).

Quant à Riad Haddad, Président de la Fédération libanaise de Tennis, a clairement verbalisé son souhait pour qu'advienne un Ministre sans appartenance politique. Il m'a dit:

«Je rêve de l'arrivée d'un Ministre qui aime le sport, qui s'intéresse au sport, qui possède une expérience en matière de sport. Nous voulons un Juste, un Neutre qui n'ait

pas une appartenance politique particulière et qui se positionne à égale distance de tous les partis pour le bien de tout le monde» (traduction libre des notes du journal de bord) (Janvier 2010).

En discutant avec M. Haddad, arrive à mes côtés le Prince Abdallah Chehab, Président de la fédération libanaise d'Athlétisme, qui prend directement part dans notre conversation et dit:

«La nomination des ministres dépend surtout de la distribution politique des partis! Pour ma part, l'important est que le ministre soit connaisseur du sport et non pas un parfait étranger à la discipline. S'il fait déjà parti du milieu sportif, il serait le bienvenu et nous serons tous à ces côtés le soutenant pour l'épanouissement de ce secteur» (traduction libre des notes du journal de bord) (Janvier 2010).

Contrairement à ces points de vue, en discutant avec Vatche Zadorian (d'origine arménienne), Président de la fédération nationale de cyclisme, j'étais surpris de savoir qu'il ne cachait pas son favoritisme qui prend pour base son appartenance politique mais encore plus, son appartenance ethnique. Il m'a dit:

«Le nom et le personnage ne m'intéresse guère. Je m'intéresse aux postulats qu'il a (le ministre) et à son programme. Je préfère personnellement que revienne l'ancien ministre Sebouh Hovnanian (aussi d'origine arménienne) puisqu'il a maintenant acquis une expérience dans le domaine des sports» (traduction libre des notes du journal de bord) (Février 2010).

En contrepartie, trois autres présidents de fédérations libanaises ont insisté sur l'importance que le Ministre à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports ait une origine sportive.

Ziad Choueiri, Président de la fédération de l'escrime, a insisté sur l'importance que le Ministre soit connaisseur en matière de sport, qu'il soit lui-même sportif et non pas un intrus dans ce domaine; qu'il ait aussi l'intention de réformer le Ministère sur les plans administratif et organisationnel. Ce point de vue a aussi été partagé par Georges Barakat, Président de la fédération libanaise de Basket-ball, qui a ajouté au propos de Choueiri, l'importance d'avoir une certaine transparence chez le Ministre quant au soutien apporté aux différentes fédérations et clubs sportifs en évitant le favoritisme et en distribuant équitablement les fonds budgétaires entre les différentes fédérations pour améliorer leurs performances. De plus, pour Selim El Hage Nicolas, Président de la fédération libanaise de Tennis de table, le Ministre devrait être *«le fils des terrains sportifs, il devrait être un des nôtres pour comprendre notre souffrance, nos soucis et nos besoins»* (traduction libre des notes du journal de bord) (Février 2010).

En somme, il est évident que les différents Ministres qui ont été nommés par des décrets officiels émanant d'une unanimité politique aux seins des gouvernements, ne faisaient pas l'unanimité chez les dirigeants du secteur sportif au Liban! Pourtant, ces personnages du secteur sportif devaient collaborer avec les différents Ministres qui parfois étaient occupés par d'autres engagements et devoirs nationaux; cependant ils se trouvaient en constante relation avec les Directeurs Généraux du Ministère de la Jeunesse et des Sports, ces derniers étant les représentants permanents du Ministre sur le terrain du sport.

Qui étaient ces Directeurs Généraux?

A ce propos, nous proposons ce tableau synoptique faisant le point sur les informations relatives aux directeurs généraux qui se sont succédés et qui chapeautaient directement les différentes administrations du Ministère.

En examinant le tableau qui suit, force est de constater que ce poste de Directeur General fut occupé depuis 1965 et jusqu'à présent par des personnes musulmanes chiites; chose qui va à l'encontre de la règle explicite de répartition égale des postes de haut-niveau mais plutôt, de la rotation "confessionnelle" de ces postes!

En fait, Zayd Salman Khiyami a brisé le record en affichant un mandat de plus de 20 ans! Serait-il par ce qu'il appartient au mouvement Amal qui a pu maintenir une certaine stabilité de position politique durant la période de l'après-guerre civile au Liban?! En fait, M. Nabih Berri qui est à la tête du parti Amal depuis 1980 (35 ans), a de même pu conserver sa fonction publique comme Président du Parlement Libanais depuis 1992 (23 ans). Est-il possible que cette stabilité sur le plan politique ait pu avoir une répercussion sur la pérennisation de la présence du Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports?!

En faisant une simple comparaison entre les mandats des ministres et ceux des directeurs généraux (qui sont tous chiites), il est surprenant d'apprendre que le plus long mandat d'un ministre a duré 3 ans tandis que le plus court mandat d'un directeur général était de 3 ans; le plus long étant de 21 ans.

Ceci pourrait être probablement expliquée par la position politique équilibrée du parti Amal dans la vie politique libanaise puisque de part sa position de Président du Parlement Libanais, M. Berri a toujours jouit du soutien des différents autres partis politiques car il jouait souvent le rôle de modérateur du conflit qui naissait entre les clans politiques; ces interventions étaient souvent faites pour tamponner les crise et contenir les tensions!.

Tableau III- Liste des directeurs généraux au ministère

<i>Nom du Directeur</i>	DR. ISSAM HAIDAR
<i>Mandat</i>	1965 – 1972 selon le décret 2896 signé en 14/10/1965
<i>Durée du mandat</i>	7 ans
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Nom du Directeur</i>	COLONEL GHALIB FAHS
<i>Mandat</i>	1972 - 1991 selon le décret 2706 signé en 25/1/1972
<i>Durée du mandat</i>	19 ans durant la période de la guerre civile libanaise
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Nom du Directeur</i>	CHAWKI ATIEH par intérim
<i>Mandat</i>	1991 – 1994 selon la décision 21 signée le 13/7/1991
<i>Durée du mandat</i>	3 ans
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Nom du Directeur</i>	ZAYD SALMAN KHIYAMI
<i>Mandat</i>	1994 – présent selon le décret 5519 signé le 16/8/1994
<i>Durée du mandat</i>	20 ans
<i>Confession</i>	Chiite
<i>Appartenance politique</i>	Amal

En se basant sur le tableau ci-dessus, il est possible de constater que le poste de fonctionnaire au sein du ministère a été exclusivement légué à des chiites (courant du 8 Mars) depuis 1965 et jusqu'à présent.

En fait, le poste de Directeur Général à la tête du Ministère de la Jeunesse et des sports exige une présence continue pour soutenir les différentes fédérations et associations sportives qui régissent les activités dans les différentes disciplines sportives.

En outre, à l'issue du Décret 6997 de 2001, et après la décision prise par le Comité International Olympique d'imposer l'organisation d'élections pour toutes les fédérations sportives après chaque période de Jeux olympiques, le sport libanais s'est trouvé à une nouvelle

croisée de chemins, parce que certaines fédérations nationales n'étaient pas habituées à un rapide changement chaque quatre ans avec la mise en place d'élections régulières.

Il est à noter que certains comités dans certaines fédérations ne sont pas directement élus mais travaillent suite à des désignations venant de références politiques. Officiellement, 36 fédérations sont recensées, à savoir celles de: l'athlétisme, l'aviron, l'aïkido, le badminton, le basket-ball, la boxe, le bridge, le Canoë Kayak, le cyclisme, la danse sportive, l'échec, l'équitation, l'escrime, le football, la gymnastique, l'haltérophilie, le handball, le handisport, le hockey, le karaté, le Kick-Boxing, le judo, la lutte, le Muay-Thai boxing, la natation, le rugby, le sport universitaire, le ski, le squash, le taekwondo, le tennis, le tennis de table, le tir, le tir à l'arc, la voile, le volley-ball, et le Wushu Kung Fu.

Les associations non reconnues comme fédérations jusqu'à présent sont au nombre de quatre. Ce sont le golf, la plongée sous-marine, le ski nautique, et le billard.

La toute dernière recension des fédérations et des associations montre les informations suivantes (compilation personnelle à partir des sources disponibles en majorité sur les sites web des fédérations durant 2009-2010 et de documents retirés en personne suite à une visite aux fédérations en question):

Tableau IV- Liste des fédérations:

N°	Fédération	Président	Appartenance du Président
1.	Athlétisme	Prince Abdallah Chehab	Chrétien
2.	Aviron	Hassan Rustom	Musulman
3.	Aikido	Paul Bou Rjeily	Chrétien
4.	Badminton	Jasem Kansa	Musulman
5.	Basketball	Pierre Kakhiya	Chrétien
6.	Boxe	Mahmoud Hattab	Musulman
7.	Bridge	Chukri Sader	Musulman
8.	Canoë Kayak	Mazen Ramadan	Musulman
9.	Cyclisme	Vatche Zadorian	Chrétien
10.	Dance Sportive	Antoine Chartier	Chrétien
11.	Echecs	Nabil Sinno	Musulman
12.	Equitation	Suhail Houry	Chrétien
13.	Escrime	Ziad Choueiry	Chrétien
14.	Football	Hicham Haidar	Musulman
15.	Gymnastique	Mohammad Makki	Musulman
16.	Haltérophilie	Melih Aalwan	Musulman
17.	Handball	Abdallah Aachour	Musulman
18.	Handisport		Musulman
19.	Hockey	Rania Khalil Al Kayim	Chrétien
20.	Karate	Moussa Fattouch	Chrétien
21.	Kick-Boxing	Abdallah AlRahman Al Rayess	Musulman
22.	Judo	François Saadeh	Chrétien
23.	Lutte	Fouad Rustom	Musulman
24.	Muay-Thai boxing	Faisal Al Sayegh	Musulman
25.	Natation	Marcel Bourji	Chrétien
26.	Rugby	Abdallah Al Jammal	Musulman
27.	Sport Universitaire	Nasri Lahourd	Chrétien
28.	Ski	Tony Houry	Chrétien
29.	Squash	Mahmoud Badaoui	Musulman
30.	Taekwondo	Carine Murr	Chrétien
31.	Tennis	Riad Haddad	Chrétien
32.	Tennis de Table	Selim El Hajj Nicolas	Chrétien
33.	Tir	Ziad Richa	Chrétien
34.	Tir à l'Arc	Jacques Tamer	Chrétien
35.	Voile	Edmond Chaghoury	Chrétien
36.	Volleyball	Jean Hammam	Chrétien
37.	Wushu Kong Fu	Georges Nseir	Chrétien
	TOTAL	Musulmans:	16
		Chrétiens:	21

Il est évident à partir de l'examen du tableau précédent que le ratio entre les confessions n'est pas équilibré. Nassif (2013) et Nseir (2012) ont déjà des explications concernant ces résultats.

Voici ce que Nassif (2013) propose:

« Une thèse de sociologie du sport intitulé “Des communautés et des sports au Liban Enjeux des regroupements sportifs et des rencontres intercommunautaires” présentée à l’université de Strasbourg par le président de la Fédération Libanaise de Wushu, George Nseir, a analysé l’appartenance communautaire de tous les membres des fédérations libanaises en 2009. Sur les trente-quatre fédérations qu’il a recensées, seize (soit 47 %) ont un rapport de plus de 80 %/20 % en faveur d’une des communautés et vingt-quatre (soit 70 %) ont un rapport de plus de 70 %/30 % en faveur d’une des communautés. Une seule des fédérations a un rapport 50 %/50 %. Ainsi, même s’il n’y a pas de répartition officielle des fédérations sportives selon les communautés religieuses (comme pour le gouvernement), force est de constater que le confessionnalisme est aussi très fortement répandu dans les différentes institutions sportives du pays. Le fait qu’une seule communauté contrôle un sport réduit considérablement le nombre de personnes concernées par ce sport» (Citation intégrale tirée de Nassif, 2013, p.148).

Pour conclure cette section, il apparaît déjà évident que le confessionnalisme marque la vie sportive au Liban de part son émergence et ce dans la structure officielle de base qui devrait réglementer la vie sportive au Liban. Cette réflexion s'aligne avec les propos d'autres chercheurs en géopolitique comme Pierre Blanc qui écrit en préambule de son chapitre:

«De fait, le sport au Liban traduit remarquablement l’ambiguïté actuelle qui caractérise la société de ce pays du Levant: d’une part, certaines disciplines ou certains clubs tendent à illustrer voire à confronter les lignes de clivages communautaires; d’autre part, cependant, le sport au Liban n’en demeure pas moins également un facteur d’intégration nationale» (Chiclet & Gjeloshaj, 2004, p. 159)

Est-il possible d'espérer avoir une vie sportive impartiale dans un pays qui fonctionne sur des bases de ségrégation entre les différentes confessions? Le sport n'est-il pas un reflet de la vie sociale d'un peuple? N'est-il pas possible d'espérer avoir le sport comme facteur d'unification du peuple autour d'une identité nationale unique au lieu de perpétuer des conflits sectaires qui existent depuis tant d'années?

Nous allons dans la section qui suit tenter d'examiner comment cette division sectaire confessionnelle (qui a été démontrée dans les travaux antérieurs de recherche en l'occurrence de Nseir et de Nassif) s'est transformée dans le milieu sportif en un schisme politique à la suite d'événements politiques marquants et qui ont constitué des tournants décisifs qui ont fait place à la politisation du sport au lieu du confessionnalisme sportif et que sont: 1) les événements de l'année 2005 suite à l'assassinat de l'Ex-Premier Ministre Rafik Hariri et 2) les événements de l'année 2009 après les élections législatives de Juin.

DEUXIEME PARTIE DE L'ANALYSE

DES PERSONNAGES CLES DANS LE DOMAINE SPORTIF

Nous avons présenté dans une première partie la structure officielle qui sous-tend le sport au Liban afin de souligner le communautarisme du sport libanais.

Après une longue guerre civile qui a déchiré le pays entre 1975 et 1990, les accords du Taëf viennent mettre fin aux confrontations armées mais vont probablement favoriser un autre type de confrontations; celles dans les stadium sportifs ou le communautarisme va céder la place à l'influence politique par excellence

Au début des années 90, la nomination de Rafik Hariri comme Premier Ministre va créer un tournant décisif dans l'histoire du pays que ce soit sur le plan social, économique et même sportif, tout comme dans le milieu politique.

Qui est ce personnage, et quelle est son influence sur la vie socio-politique et sportive au Liban?

Originaire de Saïda et issu d'une famille d'agriculteurs, il effectue des études en commerce à l'université arabe de Beyrouth en 1964 avant de quitter le pays pour l'Arabie Saoudite où il se forge une carrière dans la construction pétrolière.

Après avoir reçu la confiance du prince héritier, le futur roi Fahed, Rafik Hariri investit énormément dans la société française d'ingénierie «Oger» qui devient par la suite «Oger International», localisée à Paris et filiale de «Saudi Oger». C'est effectivement cette firme qui va entreprendre la reconstruction d'une grande partie de Beyrouth à l'issue de la guerre civile libanaise.

Avec une fortune énorme frôlant les 10 milliards de dollars, Rafik Hariri – mise à part sa présence sur le plan politique – se fait présent dans plusieurs secteurs: bancaire, industriel, médiatique, dans l'immobilier et tout naturellement dans le sport aussi. En fait, il possédait une chaîne télévisée propre nommée: «Future TV», un journal quotidien : «Al-Mustaqbal» et même une station radio dite: «Radio Orient», dont le siège principal se trouve à Paris.

En fait, nous disons qu'il est parfois naturel de voir des politiciens élargir leurs actions politiques pour s'intéresser au sport en sponsorisant certains clubs sportifs car il s'agit parfois de stratégies électorales afin d'obtenir les votes du public de ces clubs ou attirer les personnes des zones auxquelles les joueurs appartiennent dans leur quête pour des postes dans l'Etat. Cette question n'est pas nouvelle dans le monde du sport, et ce dans différents pays, comme ce fut le cas avec l'ancien Premier Ministre Italien Silvio Berlusconi, exemple explicite de la façon italienne à gagner en popularité dans l'action politique à travers les stades de sport.

Berlusconi qui avait soutenu financièrement l'équipe de Football AC Milan depuis 1986, ne faisait cela par amour pour ce jeu populaire, mais pour paraître redevant le public dans son meilleur appareil (Burke, 2011).

En outre, Berlusconi dont le capital net s'élève à 7.8 billion de dollars, a réussi dans plusieurs campagnes électorales à partir de son apparition au stade «San Siro» du club Milanais, où il faisait des réverbérations au grand public pour être élu!

La preuve que Berlusconi avait un projet politique dans son investissement sportif est ce qui s'est passé à Milan; quand il a retiré son capital après son échec politique, et voici qu'il quitte le club laissé dans le vent, sous des dettes financières considérables qui l'obligent à vendre certains de ces stars pour compenser les dettes et survivre (Burke, 2011)!

En plus de Berlusconi, nous avons vu à plusieurs reprises des défilés de chefs d'Etat dans les stades de sport ou durant de grandes manifestations pour soutenir les équipes de leur pays, à des fins de marketing surtout que les événements importants attirent l'attention du monde, et les politiciens apparaissent devant l'opinion publique dans une image cristallisée et hypnotisante (Krayem, 2012)⁸²!

En outre au Liban, Rafik Hariri fut nommé entre 1992 et 2004 à la tête de cinq gouvernements. Son mandat comme premier ministre s'étend du 31 octobre 1992 au 2 décembre 1998, ensuite du 23 octobre 2000 au 21 octobre 2004; moment de sa démission.

Dans un cadre sociopolitique troublé et dans un contexte économique précaire, l'arrivée de Rafik Hariri à la tête du gouvernement libanais semble être le plan de sauvetage du pays qui fut lacéré pour de longues années. Pour reconstruire le pays et le soulever des ruines, il secoue tout son réseau social et professionnel, à la fois national et international mais surtout celui de l'Arabie Saoudite comme le souligne Blanford (2006) dans son fameux livre intitulé *Killing Mr. Lebanon*:

«After months of economic decline, political uncertainty and a series of lackluster premiers, the Lebanese were electrified at this larger-than-life billionaire businessman and confidant of the Saudi royal family becoming prime minister. Within 24 hours of his appointment in October 1992, the pound rallied from LP2,205 to the dollar to LP2,000» (p.43).

Blanford (2006) par la suite précise aussi:

⁸²Article en arabe disponible sur www.manchette-mag.com/00961759510

«Hariri used his international connections to attract a raft of grants and soft loans from Arab and international lending agencies» (p.46).

Cette tâche de reconstruction du pays est loin d'être facile. Des tensions émergent entre les différents acteurs de la Troïka (le président de la république, le premier ministre et le président du parlement) qui gouverne désormais le pays conformément aux accords du Taëf. Suite à des tensions de plus en plus ascendantes entre le président de la république - à ce moment: Emile Lahoud - et Rafik Hariri, ce dernier démissionne de son poste de Président du Conseil en octobre 2004. A la suite de son opposition à l'influence syrienne et suite à son intention d'unifier les parlementaires d'opposition durant les élections législatives de l'année à venir, son véhicule blindé fut attaqué le 14 février 2005, le tuant avec une vingtaine de personnes.

Cet assassinat fut le déclic pour d'immenses réprobations marquant le début de l'opposition populaire qui prendra par la suite le nom de la Révolution du Cèdre et qui conduira au retrait de la totalité des troupes syriennes durant avril 2005.

Ceci étant dit, quel est le lien entre Rafik Hariri, et le sport ? Et comment sa présence ainsi que son assassinat auront un impact majeur sur le sport libanais?

Nous commençons notre analyse par un fil conducteur, en prenant comme base la discipline de Basket-ball libanaise qui a fait rêver les Libanais à maintes reprises.

Dire Basket-ball au Liban c'est faire directement allusion à feu Antoine Choueiri, la personne qui est derrière l'essor de cette discipline au Liban.

Le reporter Mohamad Ezzedine utilise dans son article du 6 août 2013 un langage chrétien inhabituel et écrit pour commémorer le souvenir d'Antoine Choueiri: *«Au commencement était Antoine Choueiri: Bref, le verbe «rêver» fera parti à tout jamais du dictionnaire du Basket-ball libanais»*.

Le nom de ce dernier s'associe en effet au club de la Sagesse dont le siège principal se situe en plein quartier d'Achrafieh, région à forte concentration chrétienne en particulier maronite. Par les exploits sportifs du club de la Sagesse, Antoine Choueiri a offert un échappatoire pour la communauté chrétienne en particulier maronite qui a perdu beaucoup de ses prérogatives en faveur de la Troïka aux termes des accords du Taëf. Donohue (dans Cardozo, 2009) retrace dans son chapitre intitulé *Changing the Lebanese Constitution: a Postmodern History*, quelques protestations contre les changements instaurés par les accords du Taëf:

«The half-hearted calls to abolish political confessionalism which were voiced from time to time were little more than political sloganeering.

In fact, the religious head of the Shiite community, Shaikh Muhammad Mahdi Shams al-Din, would remark that “We did not get rid of political Maronitism to replace it with political Shiism,” (...).

The three-headed government was humorously described as the Troika and Article 49 of the constitution concerning the qualification and tenure of the president of the republic was changed “once and only once” four times. First, the tenure of President Hrawi was extended three years, then the article was changed to allow General Lahud to be elected, and at the end of his reign, another three-year extension and in 2007 another amendment to allow the election of General Suleiman. The first extension, of Hrawi passed without much opposition. Not so the extension of Lahud in 2004» (p.2527).

En fait, les prérogatives du Président de la République (maronite) ont été sévèrement réduites en faveur du Premier Ministre (sunnite), et du Président du Parlement (chiite). Bien qu'il soit resté chef de l'Etat, symbole de l'unité du pays et gardien de la constitution, le Président de la République a – suite aux accords du Taëf – essentiellement perdu la plupart de ses pouvoirs exécutifs: chose qui va faire sombrer les chrétiens dans une forme de démotivation accrue. De façon concrète, le Président pourrait assister aux réunions du Cabinet mais sans droit de vote; auparavant il présidait les réunions du Cabinet qui ne pouvait pas émettre des décrets en son absence. Le Premier ministre, précédemment nommé par le Président de la République, est désormais désigné suite à des «consultations obligatoires» que le président entretient avec les députés pour finalement décider en se basant sur la majorité des recommandations reçues (Article modifié 53). En outre, le droit ou le privilège de dissoudre le Parlement ne relève plus actuellement du Président de la République mais plutôt du Président du Cabinet (selon l'article 55 modifié). En outre, les décrets signés pour un accord bilatéral nécessitent actuellement la signature supplémentaire du Premier Ministre (article 54 modifié).

Dans ce contexte particulier dans lequel les chrétiens se sentent frustrés, voilà qu'un échappatoire leur est présentée. Pour soutenir cette idée nous citons Pierre Blanc (dans Chiclet & Gjeloshaj, 2004):

«Situé en plein quartier d'Achrafieh, une aire à forte composition maronite, le club de la Sagesse, fondé au moment de l'indépendance en 1943, résonne surtout, quand à lui, dans le cœur des supporters maronites et, plus largement, des chrétiens. Il ne fait pas de doute que les exploits sportifs de son équipe de basket sont autant de revanches pour une communauté qui a perdu nombre de ses prérogatives à la faveur de la guerre et de l'accord de Taëf qui y a mis un terme. Il est sûr que la perte d'une certaine prééminence dans les institutions de la république libanaise conduit bien des maronites à s'accrocher aux exploits sportifs d'une équipe créée en 1992, c'est-à-dire au lendemain de la guerre, et qui porte haut les couleurs d'une communauté perdante. N'a-t-elle pas

remporte à plusieurs reprises les titres de champion des clubs arabes et de champion des clubs asiatiques?

Ainsi le sport à forte expression communautaire fonctionne-t-il comme une soupape à l'exaspération et à la frustration de certains groupes communautaires libanais» (p.160).

Les stades sportifs deviennent des pistes pour s'affirmer en tant que communauté à part entière! Antoine Choueiri est le fondateur de «Choueiri Group», la firme médiatique la plus large au Moyen-Orient et qui regroupe: Arabian Media Services International, MEMS, Arabian Outdoor, Times International, Audio Visual Media, C Media, Press Media, Digital Media Services, Interadio, Promofair, AMC and SECOMM.

«Choueiri Group» avait sur le plan national libanais mais aussi régional méditerranéen, le monopole publicitaire auprès de 23 stations télévisées, neuf journaux hebdomadaires, neuf magazines pour grand public, neuf stations radio et 24 sites Internet. Etant de prime abord, un "Businessman", Antoine Choueiri a largement investi dans le Basket-ball surtout en y assurant une couverture médiatique sans pareil aux différents tournois dans lesquels participait l'équipe du club La Sagesse. Couplant son pouvoir financier à son pouvoir médiatique, Choueiri devient rapidement le «Godfather» du Basket-ball libanais selon les personnes qui ont côtoyé Choueiri.

Pour mieux comprendre la situation en particulier les connexions politiques de Choueiri surtout avec la puissance médiatique qu'il contrôle, nous avons rencontré plusieurs personnes du domaine, en particulier le joueur principal du club de la Sagesse, Elie Mchantaf, une icône de la discipline, qui fut à la tête de l'équipe de Basket-Ball. Cette rencontre fut des plus révélatrices.

En 1993, Antoine Choueiri a fait la première proposition à Elie Mchantaf pour adhérer à l'équipe de Basket-ball du Club de la Sagesse. Ce dernier n'a pas hésité pour accepter la proposition qui lui a été faite.

En 1996, trois ans déjà après son recrutement, voilà que l'équipe arrive en finale du tournoi arabe mais malheureusement elle échoue. Néanmoins, le rêve commence à prendre forme!

Par la suite, entre 1998 et jusqu'à 2004, l'équipe remporte, selon ses dires *«tous les titres qui peuvent exister sur le plan national et même régional. L'équipe a participé aux tournois nationaux qui sont devenus remodelés sous l'égide de Choueiri mais aussi aux jeux Pan-Arabes et aux tournois de la FIBA asiatique. En fait, en 1999, ce fut la première équipe asiatique qui participe au tournoi mondial des équipes de Basket-ball (McDonald)»*⁸³.

Effectivement, l'équipe de Basket-ball du club La Sagesse va remporter durant trois saisons deux trophées des clubs arabes (1998, 1999) et deux « trophées d'Asie » (1999, 2000). En juillet 2001, l'équipe nationale de Basket-ball regroupant en majorité des joueurs de la Sagesse arrive à la finale du Championnat d'Asie des nations et se qualifie pour la première fois pour une Coupe du monde, organisée un an plus tard à Indianapolis (Etats-Unis).

Ces victoires ont ravivé le clan chrétien libanais. A titre d'exemple, tout le peuple libanais en particulier celui chrétien s'est mobilisé vers la région d'Achrafieh (siège principal du club) pour accueillir l'équipe retournant de son exploit glorieux après avoir remporté pour la première fois la coupe des clubs arabes. Le convoi de l'équipe cette soirée a mis 8 heures de l'aéroport pour arriver à Ghazir (siège du terrain où s'entraîne l'équipe) qui normalement devait

⁸³Extrait du discours tiré de l'entrevue faite avec Elie Mchantaf en Juin 2013

prendre 45 minutes vu que les personnes bloquaient les rues pour saluer ces héros. Le lendemain de cette victoire a été considéré comme journée fériée dans toutes les écoles du pays afin de donner la chance aux citoyens de descendre saluer les joueurs au club La Sagesse où ils attendaient leurs fans!

Elie Mchantaf, cette icône du Basket-ball, ne cesse de répéter l'importance d'Antoine Choueiri dans l'essor de la discipline. Il nous dévoile une réalité que nous ne connaissons pas d'Antoine Choueiri.

Malgré le fait qu'Antoine Choueiri fut le Président du club de la Sagesse, il finançait secrètement 80% des autres équipes sportives de Basket-ball libanaises!

Mchantaf nous dévoile que Choueiri a présenté une contribution financière qui s'élève à 100.000 \$ pour l'équipe de Champville (un des adversaires féroces du club de la Sagesse mais qui pourtant est un club chrétien) au moment où le budget des équipes atteignait dans les meilleures conditions possibles les 500.000\$.

Cela nous paraît très bizarre, puisque financer une équipe pour un «Businessman» pourrait sembler un investissement gagnant surtout dans un secteur encore vierge comme le sport de haut niveau, mais financer la majorité des équipes de Basket-ball au Liban surtout les adversaires de son équipe devrait avoir un autre objectif que le seul penchant de Choueiri pour la discipline! Serait-il possible que Choueiri voulait renforcer le statut des chrétiens démotivés qui avaient perdu les pouvoirs du Président de la république après le Taëf, et avaient vécu difficilement l'exil du Général Aoun et l'emprisonnement d'une autre figure célèbre dans ce groupe; celle du docteur Samir Geagea?

Mchantaf nous révèle aussi que Choueiri, durant son mandat comme Président de du Club la Sagesse avait dépensé 90 millions de dollars sur le club mais aussi sur l'ensemble de la

discipline au Liban. Mchantaf continue à nous dévoiler que le Président Choueiri lui a personnellement divulgué les raisons qui sous-tendent ses actions!

Au moment où les chrétiens au Liban se sont vus placés dans une situation défavorisée suite aux accords du Taëf mais aussi suite à l'exile du Général Michel Aoun et à l'emprisonnement du Dr. Samir Geagea – les deux figures chrétiennes principales autour desquelles l'ensemble du peuple chrétien s'est divisé et combattu, Choueiri voulait créer un certain espoir pour ce peuple déprimé –. Il avait en d'autres termes un projet à finalité politique: celle de mettre fin à la crise existentielle du clan chrétien!

Durant notre entrevue avec Mchahntaf, ce dernier nous décrit sa première rencontre avec Choueiri qui voulait le convaincre d'adhérer au club de la Sagesse:

«Au début de l'année 1993, j'ai rencontré Choueiri dans sa résidence à Ajajaltoun. Durant cette rencontre, Choueiri me dit qu'il avait un rêve gigantesque pour le club de la sagesse mais aussi pour le Basket-ball libanais et tu devrais (en s'adressant à Mchantaf) être avec moi, à mes cotées dans cette mission; je ne viens pas te demander de penser à ma proposition mais de l'accepter, un point c'est tout. Je n'ai pas tardé à prendre cette décision car depuis les premiers moments de notre rencontre j'ai senti qu'il y avait quelque chose! Je vais dire quelque chose pour la première fois: c'est vrai, c'est vrai, Antoine Choueiri me l'avait dit: cette équipe se structurait au moment où les chrétiens étaient enterrées, au temps où Geagea était emprisonné et le Général Aoun exilé, et les chrétiens déprimés, le club de la Sagesse va venir créer un espoir pour les chrétiens au Liban. Dans ce point-là, Antoine Choueiri aimait son appartenance chrétienne et il voulait que ce club existe toujours car il donnait une lueur d'espoir à ce peuple qui venait regardait les matchs».

Cet objectif politique implicite nous a été aussi confirmé par M. Emile Rustom, ancien Vice-Président du club La Sagesse et entraîneur de l'équipe de football du Club de la Sagesse durant le mandat de Choueiri.

M. Rustom faisait partie du comité des décideurs du Club La Sagesse et savait déjà que le Club – mais en particulier son Président - avait un objectif politique, celui de relever le moral des chrétiens, de leur donner un "terrain" pour s'affirmer. Ce fut le terrain sportif!

Rustom nous dit:

«Le club de la Sagesse était une soupape durant cette période-là, et je dis cela en toute conséquence de cause, car j'étais dans le club et j'étais le Vice-Président du club. Je sais vraiment tout cela. Au moment où la scène chrétienne fut désertée, il y a eu un certain consensus politique implicite pour compenser la dépression politique des chrétiens. Choueiri était le personnage qui va orchestrer l'affaire»⁸⁴.

De toute façon, personne dans le domaine sportif libanais ne peut nier la contribution colossale de Choueiri dans l'essor du Basket-ball mis à part ses objectifs personnels et confessionnels.

"Ce fut un essor sans pareil mais malheureusement qui ne s'est pas fondé sur des bases disciplinaires solides". C'est ainsi qu'à décrit la situation M. Adnan Bakdach (connu aussi sous le nom d'Adnan Al Charki rencontré en Juin 2013), entraîneur musulman de l'équipe de Football Al-Ansar. Adnan Bakdach n'hésite pas à nous dire qu'au Liban, le Basket-ball est la discipline favorite des chrétiens tandis que le Football est celle des musulmans. Il ne tarde pas non plus à montrer l'hégémonie de cette dernière sur le Basket-ball en faisant une comparaison entre les deux types de sport de part la surface

⁸⁴Extrait du discours tiré de l'entrevue faite avec Emile Rustom en Juin 2013

de jeu - en mètre carré des stadium - des terrains et de part l'effectif des joueurs dans chaque équipe !

D'ailleurs, Adnan Bakdach affirme qu'il existe un personnage similaire à Antoine Choueiri, un autre «Godfather» mais cette fois-ci pour le Football libanais, qui est Rafik Hariri (sunnite) qui soutenait financièrement l'équipe de Football Al-Ansar (à la hauteur de 100.000 Riyal presque 25.000 Euro durant les mois du Ramadan comme œuvre caritative) avant même son retour au Liban (durant les années de sa résidence en Arabie Saoudite). Ce soutien financier va augmenter exponentiellement au retour de Rafik Hariri au Liban. Le club Al Ansar est un club sunnite par excellence et qui regroupait des joueurs ayant une même toile socio-géopolitique, tous étant des habitants de Tarik El Jdideh.

Ce support financier s'est beaucoup amélioré avec le retour de Hariri au Liban suite à sa nomination comme Premier Ministre mais que le peuple libanais ne connaissait guère auparavant!

Ce dernier avait un rêve voire même un projet qu'il voulait réaliser: il cherchait déjà à devenir populaire auprès des musulmans mais plus particulièrement parmi les sunnites. Il voulait devenir *LA* figure principale de la secte sunnite.

Pour ce faire, il s'est réuni avec Salim Diab, la personne clé au sein du Club Al Ansar et avec Rahif Aalameh qui était à la tête de la Fédération Nationale de Football. La convergence des efforts de ces trois personnes a fait que le club Al Ansar s'est approprié le titre de vainqueur en finale de Football pendant 11 années consécutives. En fait, le club Al Ansar (club sunnite) se trouvait pratiquement toujours en confrontation avec le club El Nejme (club chiite).

En fait, il est possible de lire sur le site de la FIFA (arabe)⁸⁵ du vendredi 7 Novembre 2014 l'extrait suivant:

«Il s'agit du derby numéro 107 dans l'histoire des rencontres des deux équipes qui ont commencé officiellement au début de l'année 1961, et Ansar a gagné dans 41 rencontres, Nejmeh dans 35, et ils étaient à égalité dans 29 rencontres. Ansar a décroché 114 buts, par opposition à 110 buts pour la Nejmeh. Lors de la prochaine rencontre qui s'inscrit dans le championnat de la ligue nationale, il s'agira de la rencontre portant le numéro 60, Ansar ayant gagné 20 fois, Nejmeh 16 fois et ils étaient à égalité durant 23 rencontres».

Il est à noter qu'avant la venue de Rafik Hariri, les derbys en Football se faisait presque toujours entre le club Racing (représentant les chrétiens) et le club Nejmeh (comme représentant des musulmans); chose qui va radicalement changer durant l'ère "Haririenne" si l'on peut le dire, il s'agit du Ansar (musulman sunnite) contre la Nejmeh (musulman chiite)!

Par la suite, commencent à surgir des tensions et des accusations. . Le club Al Ansar a rapidement été accusé d'être favorisé par les arbitres durant des matchs truqués, d'un appui de la fédération mais surtout d'un appui et d'une couverture politique: celle d'un Premier Ministre! Il est ainsi possible de lire sur le site de l'Agence nationale rattachée au Ministère de l'Information un article⁸⁶ très intéressant qui consiste à décrire comment le premier Ministre Hariri a organisé un banquet au sein du local de son parti politique «Beit Al Wasat» durant lequel étaient présents des ministres et des députés afin de célébrer la réussite du club durant la finale de la ligue nationale. Cela nous est quelque peu familier vu qu'il y a eu des incidents

⁸⁵<http://ar.fifa.com/world-match-centre/nationalleagues/nationalleague=lebanon-lebanese-league-2000000170/news/newsid/247/209/5/>

⁸⁶<http://www.nna-leb.gov.lb/ar/show-news/98020>

similaires voire même plus exagérés dans le monde. Prenons l'exemple de Bernard Tapie qui selon un article de presse paru dans le *International Business Times* en 2013 va être accusé en 1993 de corruption d'un match de football impliquant l'équipe qu'il possédait, l'Olympique de Marseille, qui a remporté le Championnat UEFA qui a finalement fait quelque temps de prison pour cette infraction !

Du côté libanais, les chiites comprennent rapidement qu'il fallait trouver quelqu'un ayant le courage nécessaire, le pouvoir et les capacités pour contrecarrer l'appui que reçoit leur adversaire sunnite; le club Al Ansar.

Cette personne idéale qui va «sauver» la situation et équilibrer de nouveau les forces sur l'arène, ne fut autre qu'Antoine Choueiri!

Ce dernier – en tant que Président du Club de la Sagesse -va s'allier en 2001 au Président du Club Al Nejme, Omar Ghandour afin de changer le statut qui avait imposé Rahif Aalameh qui monopolisait la Fédération du Football libanais. En fait, vers les années 1983, la fédération libanaise regroupait 6 membres chrétiens et 3 membres musulmans. Cette formule change en 1985. Depuis 2005 et jusqu'à présent, 7 membres de la fédération sont musulmans, 3 sont chrétiens et le président devrait être chrétien et le vice-président nécessairement druze.

Cette alliance entre Antoine Choueiri et Omar Ghandour va rapidement démontrer l'influence politique sur la vie sportive au Liban. Les bases populaires seront mobilisées pour faire des démonstrations de force parfois exagérées et mal placées!

Durant des matches de football, des drapeaux du club de la Sagesse de Basket-ball vont défiler sur les gradins pour soutenir le club El Nejme quand il jouait.

Pareillement, les drapeaux du El Nejmeh vont défiler durant les matchs confrontant le club La Sagesse en Basket-ball face à son adversaire sunnite; le club Sporting de Beyrouth ou appelé encore Al Riyadi.

De même les drapeaux du Sporting de Basket défilèrent durant les matchs de Football du Al Ansar. En d'autres termes, des supporters venaient assister aux matchs sportifs sur la base de leur appartenance confessionnelle indépendamment de la discipline sportive qui se jouait: les supporters de Football assistaient au match de Basket-ball de l'équipe représentant leur confession religieuse et vice-versa ! L'audience ne devait pas comprendre nécessairement ce qui se passait au terrain, il suffisait qu'elle supportait sa confession ouvertement en faisant rebondir en l'air les drapeaux gigantesques de leurs clubs favoris !

Un grave problème va surgir entre les deux clans opposés, quand Rahif Aalameh décide de planifier un match de Football entre la Sagesse et Al Ansar le jour de l'an (journée fériée pour les chrétiens), chose que le club chrétien La Sagesse va considérer comme étant une pression intentionnelle pour aviver des sentiments confessionnels de haine.

Toutefois, le match va avoir lieu, les supporters et les fans des deux équipes vont se confronter et un supporter du club La Sagesse perdra la vie suite à une chute encore mystérieuse des gradins. Un message a alors été envoyé à Antoine Choueiri pour qu'il se remette à sa place; *«le Basket-ball est réservé aux chrétiens mais le Football doit être pour les musulmans»!* Il s'agit en fait d'une conviction que beaucoup de libanais partagent; nous avons d'ailleurs entendu ce même slogan durant notre entretien avec Adnan Bakdach. A cette conviction s'ajoute une indifférence populaire quant aux incidents qui arrivent lors des rencontres sportives.

Durant cette période, Rafik Hariri vivait une période critique de confrontation politique avec le Président de la République Emile Lahoud (chrétien maronite auparavant le

commandant de l'armée libanaise qui bénéficiait du support incontestable du régime syrien de Bachar Assad).

A ce propos, Blanford (2006) écrit:

«The relation between Hariri and Lahoud was mired in mutual distrust. Hariri regarded the army commander as a symbol of the rigid security and military ties that bound Lebanon to Syria, the police state mentality being the antithesis of the open, free market enterprise economy that the prime minister was attempting to kindle in Lebanon. Since being appointed army commander in November 1980, and with the backing of the Syrians, Lahoud had assumed control over military affairs and, with Syrians backing, regarded himself as unaccountable to the government» (p. 50).

Le Président de la République Emile Lahoud, ce fut une première dans la tradition présidentielle du pays, va commencer à assister personnellement aux matchs de Basket-ball pendant lesquels le club La Sagesse jouait. Cela ne va nullement apaiser les esprits, les tensions entre Antoine Choueiri et Rafik Hariri s'intensifient et se transforment en confrontation réelle entre La Sagesse et le Sporting Beyrouth, club financé complètement par Rafik Hariri.

Pour pouvoir contre carrer la puissance de ce dernier, l'alliance entre Choueiri et Ghandour va se coupler à Ali Ahmad (chiite appuyé par Amal) responsable du club de Football Al Tadamoun de Tyr qui porte avec lui l'appui de Nabih Berri, Président du Parlement.

Rafik Hariri n'a jamais été prêt à abdiquer; en 2003, il prépare une surprise qui va choquer ses adversaires. Son fils Bahaa' Hariri va gagner le vote et par là même la présidence du club El Nejmeh (jusque là dirigé par un chiite et regroupant des chiites). Le schisme entre sunnites et chiites augmente et les stades sportifs se transforment en de vraies zones de batailles ou s'entremêlent les émotions et les frustrations refoulées! En fait, des vidéos abondent sur les

confrontations entre les supporters des équipes: l'audience de Ansar va chanter en arabe «Allah, Hariri, Tarik el Jdideh» dont la traduction en français veut dire: «Dieu, Hariri et la communauté sunnite de la région de Tarik el Jdideh»; celle du Nejmeh va hurler en arabe: «Allah, Nasrallah walle Dahiyeh killa» qui signifie: «Dieu, Nasrallah (le chef du Hezbollah) et toute la communauté chiite de la région Dahiyeh»!

En outre, nous avons été pris une fois dans une foule de supporters qui chantaient pour la réussite de leur club favori, le Nejmeh. L'ambiance festive sportive s'est rapidement transformée en une manifestation politique; le supporter qui manipulait le grand tambour manipulait aussi la masse en commençant à chanter des slogans politiques que la foule répétait incessamment. J'ai filmé l'événement sur mon téléphone portable et je suis incapable de trouver une explication logique de cette transformation rapide de la masse populaire chaque fois que je regarde la vidéo. Les hurlements ont commencé ainsi: «*Nejmeh, Nejmeh*» (slogan répété quelques fois); les supporters sautaient les mains en l'air, par la suite, ce fut: «*Ali*⁸⁷, *Ali* (pause), *Ali, Ali, Ali*», ensuite ce fut: «*Allah, Souriya, Bachar wa bas*» (qui veut dire en français: Dieu, la Syrie et le Président Bachar Assad). Quelques tours de tambours brisent les chants antérieurs et voici les supporters qui commencent à taper sur le buste nu- comme ils ont l'habitude de le faire durant certaines occasions religieuses – pour chanter par la suite des slogans purement religieux: «Ya Allah, Abdullah, Al Salam Aaleyk» (que la paix soit avec le serviteur de Dieu), ensuite «Labbayki ya Zeinab» (nous sommes prêts à soutenir Zeinab⁸⁸); slogan que les chiites chantent en préparation au *Jihad* ou la guerre sainte! Les chants se poursuivent par cette phrase: «*El chiaa, el aalawiye, wa el sunniye salafiye*» (Vive les Chiites, les Alawites et les Sunnites

⁸⁷Le nom de notre Imam Chiite

⁸⁸Le nom de la petite fille du prophète

sont extrémistes). Ironiquement ensuite, les supporters reprennent leurs hurlements pour leur club: «*Nejmeh, Nejmeh*»! Et le cycle reprend!

Les forces armées devaient parfois intervenir pour séparer les supporters et éviter le déclenchement de confrontations armées sanglantes sur la base d'appartenance sectaire pour les matches de football et sur la base d'appartenance politique quand ils s'agit de rencontres de basketball.

Dans cette même lignée, Pierre Blanc (dans Chiclet & Gjelošhaj, 2004) écrit:

«... Cependant, il (le sport) peut parfois conduire aussi à des affrontements comme le Liban a pu en être le théâtre en 1996 où les chiites du Nejmeh et les sunnites du Ansar se sont heurtés violemment lors de la dite guerre du football, qui vit également les supporters du Ansar et de la Sagesse se battre entre eux. Depuis, il n'y a pas eu à déplorer d'affrontements qui révèlent de façon paroxystique la permanence des lignes de clivages intercommunautaires» (p.160).

En fait, les relations entre chiites et sunnites au Liban sont loin d'être harmonieuses. Les tensions sociopolitiques ont atteint leur apogée et se seraient transformées en un conflit ouvert si ce n'étaient des tentatives accélérées du Hezbollah pour guérir les blessures et se rencontrer avec le Courant du Futur sur un chemin unifiant leurs partisans. Voici ce qui serait écrit dans les journaux: «*The authorities will not take any more chances*» (Montague , 2012)

Les différents partis politiques essaient actuellement de soulager les tensions sectaires qui ont refait surface après l'assassinat du premier ministre Rafik Hariri en 2005. Les conflits confessionnels ne cessent de surgir mais surtout d'orchestrer presque toutes les rencontres sportives du Liban depuis 2005. A ce propos, Montague (2012) écrit dans son article «*Lebanon:*

a country torn apart on the soccer pitch» publié dans le journal *Soccer & Society* la phrase suivante:

«Oddly, for a football match in Lebanon, and even stranger for crucial league decider involving a Shia team taking place in an avowedly Sunni district, the army was nowhere to be seen» (p. 799).

En 2006, un fait flagrant illustre cette hypothèse.

L'équipe nationale de Football jouait face à l'équipe du Kuweit et voilà qu'un incident fort ridicule divise les supporters de l'équipe nationale qui partageaient les mêmes gradins! Chacun commençait de chanter les slogans de son club et les confrontations sont devenues tellement sévères entre les partisans du même pays que l'armée libanaise fut contrainte d'intervenir intensément pour arrêter les échauffourées entre les co-citoyens du même pays qui prétendaient supporter l'équipe nationale libanaise.

Ce même cas de figure s'est reproduit avec les supporters du club El Nejmech lors de sa rencontre avec le Bahreïn. Il s'agissait de confrontations entre les sunnites et les chiites principalement mais aussi une confrontation mettant les camps du 14 et du 8 Mars en face l'un de l'autre.

Face à l'intensification et à la répétition des incidents, la Fédération Nationale de football (influencée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports) décide d'interdire la présence des supporters durant les matchs! Désormais les matchs se dérouleront sans audience!

Montague (2012) justifie bien cette décision en écrivant:

«Every weekend used to be like a mini civil war in the football league, so much so that the government has banned fans from attending games for three seasons now for fear of a match sparking an actual civil war» (p. 796).

De plus, la Fédération Internationale de Basket-ball interdit à la Fédération Nationale de Basket-ball, de participer à des tournois régionaux à cause de l'influence des différents partis politiques sur la vie sportive au Liban. Certains considèrent que cette décision est porteuse de sens, celui de dire ouvertement aux Libanais qu'ils sont incapables de conserver l'ordre dans leur pays, et qu'il devrait y avoir une puissance extérieure qui serait capable de prévaloir cette culture de l'ordre au Liban. C'est la période du déclin du sport, en particulier du Basket-ball, qui commence à partir de 2005. Nous retournerons sur ces défis dans des sections ultérieures de la thèse.

Comment les relations entre sunnites et chiites ont évolué depuis l'assassinat?

D'abord sur le plan politique, il est à noter que lorsqu'on se réfère aux sunnites et chiites, nous entendons les deux camps politiques qui s'appuient sur la loyauté de la majorité dans les deux sectes, dans une région où de grands projets politiques régionaux sont à la merci des différentes sectes.

Dans un premier temps, l'entité sunnite, en général, n'a pas fait de lien entre l'assassinat et la responsabilisation du Hezbollah (chiite), et les deux partis ont maintenu une relation assez stable.

L'alliance quadripartite (entre le Mouvement Amal (chiite), le Hezbollah (chiite), le Parti socialiste progressiste (druze) et le Courant du Futur (sunnite) était la raison derrière la formation d'un gouvernement après les élections de 2005.

En 2006 et 2007 les relations ont commencé à se détériorer en raison du comportement du Hezbollah envers le gouvernement et la présidence. Cette détérioration a atteint son apogée avec les incidents du 7 mai 2008.

Alain Chevalérias⁸⁹ écrit à ce propos:

«Beyrouth a repris le visage de la guerre. Depuis mercredi 7 mai 2008, l'aéroport est fermé, encerclé par le Hezbollah. Barrant les routes par des pneus enflammés, des camions empuantissent l'air et, sur ordre du Hezbollah, déversent du sable sur la chaussée pour empêcher les véhicules de circuler. Des bandes de jeunes s'en prennent aux journalistes et des miliciens se manifestent, armes apparentes. De-ci de-là, des affrontements éclatent entre partisans du Hezbollah et membres du Courant du Futur, le parti de Saad Hariri et pilier de la majorité au pouvoir. En clair, la tension monte entre chiites et sunnites ».

Il est à noter que les tensions se sont intensifiées quand il est apparu que le Hezbollah était en expansion et prenait complètement le dessus sur l'état. Montague (2012) précise:

«The 7 May, (he refers to), was last year's takeover of Beirut by Hezbollah that followed the government's arrest of one of the organization's leading security officials. It was meant to be an attempt by the government to reassert central control of the Party of God. The clashes left 65 people dead. The government was left with no confusion as to who was really in charge » (p. 800).

De plus, après l'assassinat meurtrier du 14 Février 2005, qui a atteint en plus de Rafik Hariri, ce politicien sunnite de 61ans, 22 autres personnes ; le Conseil de Sécurité des Nations Unie sa

⁸⁹ Article paru le 7 Mai 2008 sur le site: <http://www.recherches-sur-le-terrorisme.com/Analysesterrorisme/liban-8-mai-accrochages.html>

mis en place une enquête qui a initialement stipulé une éventuelle implication syrienne dans l'attentat. Le gouvernement libanais a demandé au Conseil de Sécurité de créer un tribunal international pour investiguer sur l'assassinat. Neuf ans plus tard, quatre membres du Hezbollah seront accusés, mais le parti chiite libanais refuse de livrer ces accusés. Le Liban a toujours réussi à mettre de côté tous les assassinats politiques répétés de dirigeants chrétiens jusqu'à l'assassinat de Rafik Hariri. Une fois que le tribunal spécial avait été créé, cette attaque meurtrière ne pouvait pas simplement être balayée sous le tapis !

L'attitude des Libanais envers le tribunal international reflète leurs loyautés politiques. Une personne sunnite typique militant du Courant du Futur fondé par Rafik Hariri acquiesce à la poursuite des investigations par le biais du tribunal international, alors qu'une personne chiite qui soutient le Hezbollah, va complètement rejeter le tribunal qu'elle considère comme une intrigue conçue par l'Occident. Blanford (2006) explique dans son livre les débuts du tribunal international en disant:

«The killings gave an added sense of urgency to the United Nations International Independent Investigation commission (UNIIC) charged with investigating Hariri's murder which began work in mid-June. The commission initially was headed by Detlev Melhis, a German prosecutor who led a team of more than 100 investigators, technicians, translators and security personnel. Melhis was picked to head the investigation because of his 25 years' experience in handling trans-national terrorism cases, notably the La Belle disco bombing in Berlin in 1986. The commission was granted a three-month mandate by the UN Security council with the possibility of an additional three months if needed. Melhis, a soft-spoken and methodical investigator, was fully aware of the formidable task ahead of him, commenting in May that "I hope one can uncover the crime in three months; otherwise it will take 10 years". He could expect the full assistance of the new government which was formed at the end of July and headed by Fouad Siniora, Hariri's long-serving right-hand man for financial affairs» (p.175).

A vrai dire, l'assassinat de Rafik Hariri ne peut pas être un événement de passage; il s'agit plutôt d'une secousse qui aura de graves répercussions sur l'ensemble de la région et non pas sur le Liban seulement. C'est probablement le reflet des tensions qui règnent dans la région qui va aggraver davantage la situation sectaire. En fait, avec la mort du Premier ministre Hariri, les tensions religieuses héritées de la guerre civile vont se transformer rapidement en des tensions sectaires et par la suite en des tensions imprégnées d'influences idéologiques mondiales qui vont se diffuser dans la pratique sportive nationale!

L'assassinat de Hariri a fortement influencé le développement politique du pays. Initialement, il semblait impossible que les manifestations spontanées et pacifiques de masse dans le sillage de l'assassinat pourraient forcer un changement dans le système politique du pays. Dans ce qui est connu sous le nom de la Révolution du Cèdre, les Libanais sont descendus dans les rues, exigeant l'égalité et appelant à l'annulation d'un système qui prévoit que le Président doit toujours être chrétien, le Premier ministre sunnite et le Président du Parlement un chiite. Les gens ont protesté indépendamment de leur appartenance religieuse.

Knio (2005) dans le journal *Mediterranean Politics* fait la description de l'événement comme suit:

«The assassination of the former Lebanese prime minister, Rafiq Hariri, on 14 February 2005, has once again transposed this enigmatic Middle Eastern state into a political quagmire. The death of the sponsor and architect of the nation-building and reconstruction process (1992–98/2000–04) triggered a popular movement against Syria's long-term hegemony over Lebanese politics. The powerful Sunni leader was perceived to be tacitly joining the ranks of an embryonic Druze-Maronite opposition force. His brutal assassination paved the way towards a popular upheaval against Syrian forces, culminating in a mass opposition rally that defied the government ban for peaceful demonstrations. The magnitude

of this sudden upsurge of people power overwhelmed the pro-Syrian Lebanese government and led to the resignation of prime minister Omar Karami, much to the surprise of many political analysts who study the region. (...)The political demands of this popular movement were very straightforward. The opposition called for a clear timetable for a complete withdrawal of Syrian armed troops and intelligence services (armed troops are estimated to be around 14,000), the removal of Lebanese intelligence chiefs, the appointment of a “neutral” government with the task of preparing parliamentary elections for May 2005, and an international investigation into Hariri’s death» (p. 225).

Quelque chose se préparait au Liban. Il y avait la question de la légitimité des armes du Hezbollah après que les Israéliens se furent retirés du sud du Liban en 2000, la question de la présence de l'armée syrienne... Toutes ces questions appelaient désormais à des réformes du système politique.

Les manifestants avaient une demande principale celle du retrait des troupes d'occupation syriennes du Liban. Cette demande a été rapidement accomplie par la suite!

Dans les semaines qui ont suivi l'assassinat de Hariri, les coalitions politiques nommées 8 Mars et 14 Mars ont émergé. Ces alliances déterminent toujours la direction que prend le pays actuellement.

Le 8 Mars à Beyrouth, le Hezbollah a appelé à un rassemblement pro-syrien. L'alliance du 8 Mars comprenait en majorité le parti chiite Amal, le Hezbollah. En 2006, le Courant patriotique libre chrétien s'y intègre.

Les forces sunnites et chrétiennes anti-syriennes ont appelé leurs alliés pour faire une manifestation de masse le 14 Mars 2005.

Depuis, ces deux alliances s'opposent. Les conflits comprennent l'éternelle controverse sur le désarmement du Hezbollah. En fait, l'assassinat de Hariri va bouleverser le statu quo qui existait comme le signale Blanford (2006):

«The shadow of Rafik Hariri continued to loom large over a Lebanon that began 2006 deeply divided, split by a resurgent sectarianism generated by the argument over Hizbullah's weapons, threatened by the emergence of a militant brand of Sunni Islam that had taken hold in the poorer areas of the north, and torn by competing visions over the future direction of the country. The traditional Christian-Muslim faultline in Lebanon was being superseded by an inter-Muslim struggle between Shiites and Sunnis, reflecting the broader cleavages rending the Middle East» (p. 174).

Montague (2012) explique l'opposition des deux clans dans la vie sportive comme suit:

«In Lebanon, even football cannot escape the sectarianism that has blighted this tiny state of four million people. As the country has lurched from civil war, to peace, to war against Israel and back to the brink of tearing itself apart again, the beautiful game has soaked up the tensions. Each team has its own distinct sectarian identity. Al Ansar used to be funded by Rafik Hariri, the country's ex-prime minister whose 2005 assassination prompted Lebanon's Cedar Revolution and the removal of Syrian troops from its soil. The Hariri family has carried on the tradition, keeping Ansar in business while also paying out \$1.5m to fund Nejmeh too. Safa is the team of the country's Druze population, Sagesse represent the Maronite Catholics. Ahed, on the other hand, is the team of Lebanon's most potent, controversial force. They are the team of the Shia and, in particular, of Hezbollah. Every weekend used to be like a mini civil war in the football league, so much so that the government has banned fans from attending games for three seasons now for fear of a match sparking an actual civil war. More importantly, though, this season ends with the June parliamentary election looming into view. Tensions – always waiting for an anniversary, a constitutional crisis or an election to rear its head – have returned as the country once again splits along religious and political lines, between 'March 14' – an anti-Syrian group containing Saad Hariri's Sunni Future movement, the Druze and some Christian groups – and 'March 8' – a broadly pro-Syrian group containing Hezbollah and the country's other Shia

grouping, Amal, and the Maronite Catholics, led by former President Michel Aoun » (p. 796).

Pour beaucoup de Libanais, Rafik Al-Hariri – leader incontesté des sunnites libanais – symbolise la reconstruction du pays à la suite d'une guerre civile qui l'a ravagé entre 1975 et 1990. Plus particulièrement, ce politicien a promu tous les projets d'infrastructure.

Près de neuf ans après sa mort, le pays est confronté à un défi sunnite-chiite qu'il n'a jamais connu auparavant: non seulement le tribunal de l'assassinat du Hariri divise le peuple libanais; mais la guerre voisine en Syrie a également divisé la population et conduit à des tensions sectaires accrue au Liban. La stabilité politique ne paraît pas à l'horizon.

Cette instabilité se manifeste ouvertement sur les terrains sportifs durant les matchs, chacun des partis politiques supportant une équipe particulière dans différentes disciplines:

«Each team has its own distinct sectarian identity. Al Ansar used to be funded by Rafik Hariri, the country's ex-prime minister whose 2005 assassination prompted Lebanon's Cedar Revolution and the removal of Syrian troops from its soil. The Hariri family has carried on the tradition, keeping Ansar in business while also paying out \$1.5m to fund Nejme too. Safa is the team of the country's Druze population, Sagesse represent the Maronite Catholics. Ahed, on the other hand, is the team of Lebanon's most potent, controversial force. They are the team of the Shia and, in particular, of Hezbollah» (Montague, 2012, p. 796).

Nous avons insisté de mettre plusieurs citations tirées des travaux de chercheurs étrangers (non libanais) afin de démontrer comment le sport au Liban est portrayed sur la scène internationale. En fait, les clubs sont déjà catégorisés comme appartenant non seulement à certaines confessions mais plutôt à des partis politiques bien déterminés dont certains sont bannis sur le plan international.

En aucun moment de l'histoire récente du Liban, l'on a assisté à une division pareille en deux camps politiques: le camp du 14 Mars (qui est né de la Révolution du Cèdre en 2005) et celui du 8 Mars (regroupant avec le Hezbollah les autres groupes pro-syriens). Le Tribunal spécial pour le Liban dont le siège est à La Haye accentue davantage ce schisme politique. Cette représentation du Liban du point de vue politique va de même se perpétuer au niveau sportif.

Cet état des lieux est très bien décrit par Danyel Reiche dans son article du journal *Third World Quarterly* en 2011 où il explique:

«When observing some basketball and football matches, I could hear the fans chanting slogans referring to their religion, political leader and residential area, such as 'Allah, Hariri, Tarik El Jdeedeh' (from the Sporting Al Riyadi fans) and 'Allah, Nasrallah, will Dahieh killa [and the Dahieh] (from the Al-Ahed and Tebnin supporters). Until 2005, on one level, the main rivalries in football and basketball were between different religions (Muslims versus Christians). Matches between the two most successful Lebanese basketball teams, Hikmeh (Christian-Maronite) and Sporting Al Riyadi (Sunni-Muslim), were often full of tension, including violent clashes between the different groups of supporters. On another level there were rivalries between the main sects within particular religions, such as that between the football clubs Racing (Orthodox Christian) and Hikmeh (Maronite Christian), which are both from Achrafieh, one of the oldest Christian districts of East Beirut. There were also many fights after games between these teams. Since 2005 the main rivalries in football and basketball have changed—a reflection of a general shift that took place in Lebanese politics at that time. The turning point came in February 2005 with the assassination of Rafik Hariri, the Lebanese prime minister between 1992 and 1998 and 2000 and 2004. Since Hariri's assassination, Lebanese politics has been divided into two blocs: March 8 and March 14...» (p. 265).

En fait, en s'appuyant sur le récit de Danyel Reiche (2011), nous pouvons dire que la division sectaire et politique ravivée dans les sports collectifs, baptisait presque une division géographique. Les supporters criaient le nom de leurs politiciens, de leurs religions mais aussi celui de leur banlieue. En outre, chaque parti politique s'appropriait une région particulière dans laquelle il exerçait son plein pouvoir.

Afin de démystifier la situation, nous allons procéder dans un premier temps à restituer un tableau presque exhaustif des partis politiques libanais afin de faire par la suite le parallélisme avec le milieu sportif.

Au cours des quatre dernières années, la scène politique libanaise a souvent été décrite comme étant divisée entre les camps «14 Mars» et «8 Mars», et ce en se référant aux participants à la grande manifestation anti-syrienne du 14 mars 2005 et à celle de la manifestation pro-syrienne six jours plus tôt de la même année.

Pourtant, ces étiquettes ne sont pas tout à fait exactes puisque le Mouvement Patriotique Libre (maronite) a participé à la démonstration du 14 mars, mais il a été allié plus tard au Camp du Mars⁸ en particulier avec le Hezbollah depuis février 2006 suite à l'accord historique signé entre les deux partis.

En fait, les partis politiques actuellement représentés au parlement libanais sont ceux qui constituent la toile de fond des deux camps adversaires: 8 et 14 Mars.

Le camp de l'alliance du 14 mars regroupe:

- Le Courant du Futur présidé par Saad Hariri (sunnite)
- Les Forces Libanaises présidées par Samir Geagea (maronite)
- Les Phalanges Libanaises présidées par Amine Gemayel et encore connu sous le nom de Kata'ib (maronite)
- Le Parti National Libéral de Dory Chamoun (maronite)
- Le Henschak, principalement appartenant à la communauté arménienne libanaise
- Le Front d'Action Islamique ou la Jamaa' Islamiya de Assaad Harmouche (sunnite)
- Le Ramgavar de Hagopp Kassarjian (communauté arménienne)
- Et le Mouvement de la Gauche Démocratique présidée par Elias Atallah

Par contre, le camp adverse de l'Alliance du 8 Mars regroupe plusieurs blocs au sein desquels se trouvent des partis diversifiés:

- Le Bloc de la Résistance et du Développement qui englobe:
 - Amal présidé par Nabih Berri, président du parlement libanais, au sein du Bloc de la Libération et du Développement (chiite)
 - Le Hezbollah à la tête duquel se trouve Hassan Nasrallah au sein du bloc de la Fidélité à la Résistance (chiite)
 - Le Parti Social Nationaliste Syrien de Assaad Hardan (chiite)
 - Et la section libanaise du Parti Baass de Assesm Quansou (chiite)
- Le Bloc du Changement et de la Reforme qui compte:
 - Le Mouvement ou le Courant Patriotique Libre du Général Michel Aoun (maronite)
 - Le Parti démocratique libanais du prince Talal Arslan (druze)
 - La Brigade Marada de Sleiman Frangieh (maronite)

- Le Dashnak (communauté arménienne)
- Et le Parti Solidarité de Emile Rahmeh (maronite)

Mis à part ces deux camps adverses, se placent de plus des partis non alignés. Le plus célèbre parti est celui du Parti socialiste progressiste présidé par Walid Joumblatt, regroupant la majorité des druzes.

En fait, les druzes adhèrent à deux partis que sont : le Parti Socialiste Progressiste et le Parti Démocratique Libanais.

Le Parti Socialiste Progressiste a commencé en 1949 comme un parti non-sectaire adhérant à une idéologie séculière avec l'objectif de mobilisation interreligieuse. Ses fondateurs étaient pour la plupart des professionnels de la classe moyenne, à l'exception de Kamal Joumblatt, qui provenait de l'un des principaux clans féodaux druzes. Dans sa masse de base, les druzes ont été fortement représentés dans le parti et ce de manière disproportionnée par rapport aux autres. Bien qu'initialement les chrétiens étaient le plus grand groupe en chiffre absolu, le Parti Socialiste Progressiste s'est progressivement identifié à être un parti druze sous la direction du fils de Kamal Joumblatt, Walid. Pendant la guerre civile, le Parti Socialiste Progressiste est devenu l'un des trois principales milices et était parfois allié avec la Syrie. Pendant les guerres de la "montagne", le Parti Socialiste Progressiste a mené une bataille sanglante contre les Forces Libanaises chrétiennes et Walid Joumblatt a continué à être un allié de la Syrie après la guerre civile. Walid Joumblatt, qui avait pris la direction du Parti Socialiste Progressiste en 1977, devient en 2000 la principale personne non-chrétienne qui critique les troupes syriennes – virage politique surprenant. Il est alors "persona non grata" pour le prince Talal Arslan un autre Seigneur féodal druze et chef du Parti Démocratique Libanais qui est considéré comme le principal rival druze de Walid Joumblatt. Similaire au Parti Socialiste

Progressiste, le Parti démocratique libanais est officiellement non-sectaire, mais dominé par des membres druzes.

Pour ce qui est des chrétiens, ils sont subdivisés entre plusieurs partis qui ne cessent de se tirailler!

Le Courant Patriotique Libre a été fondé au début des années 1990 par l'ancien exilé en France Michel Aoun (maronite) ; ancien Général de l'armée libanaise. Bien qu'il soit officiellement non-sectaire, ce parti est dominé par les chrétiens maronites. Le Courant Patriotique Libre était une force importante qui a participé aux élections de 2005 et qui est devenu un parti politique officiel. Actuellement, on estime qu'environ 50% des chrétiens sont en faveur de ce parti politique surtout dans la région du Kesserwan. Les deux partis qui se classent à un rang moindre du premier sont: le Kata'ib et les Forces Libanaises.

D'une part, le Parti Kata'ib (dont la traduction littérale veut dire "bataillons" mais encore nommé les Phalanges) a été fondé en 1936 par Pierre Gemayel selon le modèle des partis fascistes en Europe. Bien qu'il ait été conçu comme un parti laïc, il est rapidement devenu un parti identifié pour ses intérêts aux maronites.

D'autre part, la milice connue comme les Forces Libanaises a été fondée en 1977 par Pierre Gemayel et Camille Chamoun comme une organisation qui va chapeauter les diverses milices chrétiennes, c'est-à-dire le Kata'ib, Al Tanzimet Ahrar (ou le Parti National Libéral).

Après la guerre, les Forces Libanaises sont devenues un parti politique distinct sous la direction de Samir Geagea, mais ce parti a été déclaré rapidement comme illégal durant l'emprisonnement de Samir Geagea (1994-2005).

Pour leur part, les sunnites n'ont pour issue que le Courant du Futur (connu pour sa modération) ou les islamistes sunnites (généralement extrémistes). Le Courant du Futur a été fondé en 1993 par Rafik Hariri et est actuellement le plus grand groupe dans la coalition du 14 Mars. Il est maintenant sous la direction de Saad Hariri, le fils du fondateur tué. L'ancien Premier ministre Fouad Sanioura est également membre du Courant du Futur. Le Courant du Futur bénéficie du soutien de la plupart des sunnites, y compris certains groupes islamistes: Al-Jama'a al-Islamiya, un parti sunnite fondamentaliste fort avec une estimation de 5000 membres particulièrement localisé à Tripoli.

Quant aux chiites, ils sont principalement répartis entre Amal et le Hezbollah.

Le mouvement Amal a été fondé en 1975 comme étant la milice du "Mouvement des défavorisés" fondé un an plus tôt par l'Imam chiite Moussa Al Sadr et Grégoire Haddad, archevêque grec catholique à partir d'une volonté chez ces derniers pour rapprocher les confessions au Liban. Le "Mouvement des défavorisés" a été initialement conçu comme un mouvement interreligieux dans le but de soulager les souffrances économiques et politiques de toutes les personnes privées au Liban. Toutefois très peu de temps après, il s'est développé comme un mouvement chiite.

Amal a lutté contre l'incursion israélienne, mais aussi a participé à la guerre civile comme une milice, chose que tous les autres partis ont fait aussi! En 1982, l'aile religieuse de

Amal s'est divisée du mouvement et est devenue un parti à part entière qui est aujourd'hui le Hezbollah. Nabih Berri a été le chef du parti Amal depuis 1980 et le Président du Parlement depuis 1992 et jusqu'au moment de la rédaction de ce projet.

Le Hezbollah (littéralement traduit par le Parti de Dieu) a vu le jour en 1982 comme un groupe militant dédié à la lutte contre la présence des troupes israéliennes au Liban. Il s'est développé de l'aile religieuse du mouvement Amal et a intégré certains petits groupes chiites islamistes. Les chiites avaient déjà été mobilisés politiquement, mais la révolution islamique de l'Iran en 1979 a apporté une dimension islamiste activiste à ce groupement. .

Le document connu sous le nom de «lettre ouverte du Hezbollah» de 1985 est considéré comme le document officiel de fondation qui décrit les autres objectifs du Hezbollah. La lettre ouverte a appelé à la mise en place d'un Etat islamique, qui, selon le Hezbollah était la seule forme de gouvernement qui pourrait «arrêter les tentatives encore timides de l'infiltration impérialiste» au Liban.

Avec la fin de la guerre civile, le Hezbollah a abandonné l'objectif d'une «révolution islamique» au Liban et est devenu un parti politique en 1991. Bien que la lettre ouverte n'a pas été officiellement remplacée ou dénoncée, elle n'est plus considérée comme "un cadre de référence primaire" pour le Hezbollah surtout après l'accord qu'il conclut avec le Général Michel Aoun et son parti chrétien maronite en 2006. À l'exception de certains groupes palestiniens, le Hezbollah est le seul acteur politique au Liban qui maintient officiellement une branche armée. Par exemple, il possède des camps d'entraînement et a une milice composée de guérilleros à temps partiel et une noyau de combattants professionnels à temps plein. En outre,

le Hezbollah maintient et élargit ses armes lourdes en accumulant surtout un grand arsenal de missiles à courte et à longue portées. Le Hezbollah est également tenu pour responsable de plusieurs attaques terroristes à l'intérieur à l'extérieur du Liban et est accusé d'être impliqué dans des activités illicites. Martin Rudner (2010) écrit dans le journal *Studies in Conflict & Terrorism* ce qui suit:

«Hizbullah, which has been designated a terrorist entity in several international jurisdictions, depends upon a substantial mobilization of financial resources to support its complex, multi-faceted organizational apparatus, its domestic activities in Lebanon, and its far-reaching transnational operations» (p. 700).

Notons que Amal et le Hezbollah s'étaient battus entre eux pendant la guerre civile et continuent d'être rivaux actuellement mais ce, d'un point de vue purement social, en grande partie parce qu'ils sont en concurrence pour la même circonscription (la secte chiite). Cependant, ils ont parfois aussi fait des coalitions pour faire accroître leur influence globale. La Syrie en particulier, a favorisé l'alliance Amal-Hezbollah après la guerre civile au Liban.

Alors que la grande majorité de chiites est prise en charge par le Hezbollah ou Amal, il ne faut pas négliger qu'il y a des groupes de chiites en opposition à la fois à ces deux grands partis. L'un de ces groupes est le Mouvement Chiite Libre sous la direction de Muhammad Hassan Al-Amin, qui fait partie de l'alliance du 14 Mars, mais qui n'est pas représenté au parlement. Un autre mouvement chiite existe aussi: celui dirigé par Subhi Toufeili, un ancien secrétaire général du Hezbollah, quia rompu avec le parti en 1992. Toufeili a maintes fois démontré sa plate-forme populaire depuis 1998 et a utilisé son potentiel pour contester le Hezbollah dans certains de ses bastions dans la vallée de la Békaa. Jusqu'à présent, ce mouvement n'a pas encore manifesté son pouvoir politique dans le stadium sportif !

Enfin, il existe aussi au Liban des partis séculiers. Parmi les nombreux partis laïcs du Liban, deux méritent d'être mentionnés: le Parti social Nationaliste Syrien et le Mouvement de la Gauche Démocratique. Le Parti Social Nationaliste Syrien est un parti laïc pan-syrien fondé à Beyrouth en 1932 par Antoun Saadeh, journaliste et philosophe grec orthodoxe. Le Parti Social Nationaliste Syrien est allié au Hezbollah et Amal et compte actuellement deux députés au parlement. Le Mouvement de la Gauche Démocratique séparé du Parti Communiste Libanais en 2004 possède une plate-forme similaire à celle des partis sociaux-démocrates européens. Feu journaliste Samir Kassir était un des fondateurs du Mouvement de la Gauche Démocratique, qui a été très actif. Le Mouvement de la Gauche Démocratique a actuellement un membre au parlement

Ceci étant dit des partis politiques libanais après les accords du Taëf, passons actuellement à la tâche de dresser un organigramme de la structure politiques au sein de la vie sportive et ce en considérant le sport de part la perspective des différents partis politiques et de leurs idéologies.

Pour la discipline de Basket-ball, le tableau suivant va retracer la distribution des équipes de renommée en fonction de leur appartenance géographique et politique.

En fait, durant les matches, les supporters utilisent souvent des slogans qui reflètent leur favoritisme politique en portant les photos de leurs leaders politiques, et la victoire signifie presque toujours le triomphe d'une région, d'une religion mais surtout maintenant d'un camp particulier soit celui du 8 ou du 14 Mars!

Tableau V- Appartenance des équipes de Basket-ball

<i>Equipe sportive</i>	<i>Région</i>	<i>Parti politique</i>	<i>Confession</i>
------------------------	---------------	------------------------	-------------------

<i>ou club</i>			
Sporting ou le Riyadi	Manara	Courant du Futur (14 Mars)	sunnite
Al Mouttahed	Tripoli	Mohammad Al Safadi (ancien Premier Ministre faisant partie du 14 Mars)	sunnite
Al Ijtimaay	Tripoli	Nejib Mikati (Ancien Premier Ministre et se proclamant neutre)	sunnite
La Sagesse	Achrafieh	Phalanges libanaises et Forces libanaises (14 Mars)	maronite
Club Amchit	Amchit	Présidé par le fils du Président de la république: Michel Sleiman (neutre)	maronite
L'équipe de Homentmen	Antélias	Henchak (14 Mars)	communauté arménienne
L'équipe Tebnine	Liban Sud	Amal (8 Mars)	chiite
L'équipe de Champville	Metn	Courant patriotique libre (8 Mars)	maronite

En football, le tableau va être presque similaire!

Tableau VI- Appartenance des équipes de Football

<i>Equipe sportive ou club</i>	<i>Région</i>	<i>Parti politique</i>	<i>Confession</i>
Al Ahed	Beyrouth	Hezbollah (8 Mars)	chiite
Al Ansar	Beyrouth	Courant du Futur (14 Mars)	sunnite

Al NejmeH	Beyrouth	Au début, soutenu par Amal (chiite) mais depuis 2003 par le Courant du Futur	musulman
Al Safa	Sud	Parti socialiste progressiste présidé par Walid Joumblatt (neutre)	druze
Al Ahli	Saida	Courant du Futur (14 Mars)	sunnite
Al Akhae	Aalaye	Parti socialiste progressiste présidé par Walid Joumblatt (neutre)	druze
Racing	Achrafieh	Michel Pharaon (député et ministre du 14 Mars)	chrétien orthodoxe
Al Salam	Zghorta	Brigade Marada (8 Mars)	maronite
La Sagesse	Achrafieh	Phalanges libanaises et Forces libanaises (14 Mars)	maronite

Dans une section ultérieure, nous allons essayer de mettre l'accent sur les différentes confrontations politiques ayant eu lieu durant les matchs sportifs, en analysant quels étaient les messages politiques que les deux camps s'échangeaient entre eux par le biais des supporters. Des incidents fâcheux ont malheureusement eu lieu dans les stades sportifs et c'est toujours le sport libanais qui va être contraint de payer les pots cassés des politiciens! De plus, comment la vie politique se retrouve-t-elle dans les stades libanais?

Montague (2012) fait le portrait d'un incident ayant eu lieu en Avril 2009 suite au succès du Club Ahed dans la finale de football:

«A large group of NejmeH fans, numbering close to a hundred, had arrived with their unmistakable red flag and gold star. But the club's flag was merely a sop for political motivations. Victory in the league was not important anymore, not nearly as much as

victory over their political and religious foes on 7 June. The crowd began to sing anti-Hezbollah songs before attacking Ahd's players. One young man, a boy really, pulled out a screwdriver, before trying to stab one of Ahd's management. Bassem had to be dragged away from the melee» (p. 799).

En fait, il est naturel d'entendre durant les discours des politiciens des questions relatives à la sécurité nationale et d'ordre socio-économique. Cependant, est-il possible, par exemple, que Hassan Nasrallah – l'Imam du Hezbollah – fasse un discours pour demander aux fans d'éviter de tirer en l'air durant les matchs sportifs; ces fans qui vont vibrer et faire vibrer le pays avec les exploits de leurs équipes favorites!

TROISIEME PARTIE DE L'ANALYSE

UN EVENEMENT SPORTIF EN COMMEMORATION DE LA GUERRE LIBANAISE!

Introduction:

L'analyse du corpus d'information se poursuit dans cette section par la description d'un événement clé ayant rapport à l'influence de la politique sur le sport au Liban voire même à la politisation de la vie sportive au Liban. Cet événement particulier fut choisi car il va constituer un tournant décisif que ce soit dans la vie politique ou dans la vie sportive au Liban. En fait, cet événement a fait la une de toute la presse nationale durant le mois d'Avril 2010.

Ainsi, nous débuterons cette section par la présentation de l'événement du 13 Avril 2010, jour de commémoration du trente-cinquième anniversaire de l'éclatement de la guerre civile au Liban, pour lequel le Ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé, dans la cité sportive de Beyrouth une rencontre de Football rassemblant des hommes politiques libanais de tous les partis, chacun censé être un adversaire de l'autre dans l'arène politique libanaise. Notre analyse se basera essentiellement sur les archives et les documents retirés des journaux et des émissions télévisées préparées spécialement durant l'événement. Nous ferons allusion aux sources desquelles nous avons puisé l'information en cours d'analyse.

Le contexte:

Pour bien cerner le contexte sociopolitique de l'événement et par suite faciliter l'analyse, nous recourons à la présentation de quelques flash-back historiques rapides pour recadrer le lecteur et faciliter son intégration dans la suite chronologique des faits.

Le 13 Avril 1975 fut le jour J de la guerre civile libanaise (un aperçu du contexte se trouve en annexe).

La guerre a éclaté au Liban en le divisant en deux moitiés: une moitié prônant la Libération de la Palestine, et l'autre moitié voulant neutraliser le conflit hors du territoire libanais. Le résultat fut une guerre régionale et internationale sur le sol libanais.

Désormais, après 35 ans de souffrance, et suite à la Constitution du Taëf, il y a encore une conviction enracinée dans les milieux politiques et parmi les gens ordinaires, que le Taëf constitue juste une phase transitoire et n'est certainement pas le moyen pour résoudre les problèmes sectaires rencontrés au pays. Les accords du Taëf préparent selon certains l'institution du nouvel État civil avec une démocratie contemporaine, mais les institutions et les mécanismes de développement des lois internes et externes restent encore à naître.

C'est dans un contexte toujours tumultueux que vient l'initiative du 13 Avril 2010.

De quoi s'agit-il au juste?

L'événement du 13 Avril 2010:

Avec le début du mois d'Avril de l'an 2010, plusieurs organisations ont tenté de mettre en place une série d'activités pour sensibiliser le peuple libanais à l'occasion du trente-cinquième anniversaire du début de la guerre civile libanaise.

L'association «Joie d'offrir» a lancé un programme ayant comme slogan: «*Que la paix soit entre nous ou que le Liban repose en paix!* » qui consistait à mettre en place des activités ludiques au sein des collèges mettant l'emphase sur l'entente entre les différentes communautés religieuses du pays avec l'élaboration d'émissions télévisées portant sur des événements culturels englobant des milliers d'écoliers libanais ayant lieu aux alentours du musée national

et frôlant le centre-ville beyrouthin. Durant ce mois, des arbres ont été plantés, des peintures, des travaux artistiques ont envahis la zone meurtrière du 13 Avril 1975. Tout le peuple libanais, les organisations civiles, les stations télévisées, les responsables des journaux et des écoles avaient l'intention de commémorer l'événement en soulignant l'union des libanais contre le schisme d'antan qui a longtemps déchiré le pays.

Tout le monde s'est mis d'accord que les journaux de ce fameux jours paraîtront avec une même manchette et que toutes les stations télévisées diffuseront une émission durant laquelle un groupe d'écoliers libanais débattrait d'une foule de questionnements avec le Ministre de l'intérieur – à l'époque Ziad Baroud – et ayant lieu sur les escaliers du musée national qui constitue le patrimoine culturel du pays.

Les instances religieuses ont concentré leurs efforts pour appeler les fidèles à repenser le passé. Le Vice-Président du Conseil Chiite du Liban, Cheikh Abd al-Amir Kabalan, a revendiqué que *«les libanais retournent aux enseignements de leurs prophètes en oubliant les fâcheux événements de la guerre, ces conséquences néfastes sur la nation, qu'ils reviennent à la raison en délaissant la mentalité chaotique, frénétique; qu'ils profitent des incidents de Ain El Remmaneh pour apprendre à aimer le Liban en premier et pouvoir le sauvegarder contre la folle flamme du fanatisme qui s'est épargné du pays en ravageant tout le bien et en parsemant le schisme entre le peuple»*.

La commémoration du début de la guerre civile libanaise fut exceptionnelle sur le plan sportif!

La cité sportive de Beyrouth va accueillir en soirée du mardi 13 Avril 2010, à 18h30, un match de football exceptionnel regroupant pendant 30 minutes des ministres et des députés libanais des différents partis politiques qui joueront amicalement un match portant le slogan *«Nous formons tous UNE seule équipe»*.

Ce match a été organisé sous l'initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec la Commission parlementaire de la Jeunesse et des Sports qui ont voulu profiter de cette occasion de commémoration du début de la guerre civile libanaise afin de mettre l'emphase sur l'importance de l'union nationale pour parvenir à une paix durable et consolider l'entente entre les différents partis.

Des préparatifs ont été mis en place; une série d'entraînements regroupant une dizaine de politiciens a commencé dès le début du mois d'Avril. Une vidéo de promotion a même été lancée par le Ministère pour préparer la couverture médiatique du match. Dans cette vidéo, les politiciens portaient respectivement les couleurs de leurs partis politiques, cependant ils se sont alignés côte à côte en chantant d'une seule voix l'hymne national libanais.

Ils étaient comme suit:

Tableau VII- Distribution des députés selon les couleurs

N°	Politicien	Parti politique	Couleur portée
1.	Le ministre Ali Al Abdullah	Amal	Vert
2.	Le ministre Youssef Saadeh	Marada	Pistache
3.	Le député Amar Hourri	Futur	Bleu
4.	Le député Antoine Zahra	Forces Libanaises	Rouge
5.	Le député Ali Ammar	Hezbollah	Jaune
6.	Le député Simon AbiRamia	Courant patriotique libre	Orange
7.	Le député Serge Torsarkisian	Technak	Rouge
8.	Le député Ali Bazzi	Amal	Vert
9.	Le député Nadim Gemayel	Phalanges	Rouge
10.	Le député Fadi Aawar	Parti démocrate libanais	Blanc

L'idée de faire un match pareil a pris corps lors d'une réunion de la Commission parlementaire de la Jeunesse et des Sports; elle a été par la suite précisée en collaboration avec le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Dr. Ali Hussein Abdallah. Ces deux instances officielles ont par la suite fait appel à une conférence de presse au sein de la cité sportive de Beyrouth en présence du Président du Comité Olympique Libanais, feu Antoine Chartier.

Le Ministre Abdallah a souligné que la match faisait partie des activités ayant lieu durant la semaine consacrée à la commémoration du trente-cinquième anniversaire du début de la guerre civile libanaise et ce match amical du 13 Avril 2010 regroupera des ministres et des députés de plusieurs partis politiques pour porter au peuple libanais et en particulier aux jeunes du Liban deux messages essentiels que sont:

- 1- Le sport constitue une voie privilégiée pour consolider l'union des libanais entre eux en misant sur l'esprit sportif dans les relations mutuelles,
- 2- La présence en terrain sportif de ministres et de députés pour se disputer un match de football ayant pour slogan «*Nous formons tous UNE seule équipe*», porte un message univoque à tout le peuple libanais concernant l'importance de s'écarter durant la vie quotidienne de toute tension religieuse et politique afin de mettre fin aux conflits communautaires et dépasser les séparations qui naissent des pressions réprimées.

Le Ministre Abdallah ajoute: « *nous avons voulu transformer le jour du 13 Avril qui fut le jour funèbre du début de la guerre odieuse libanaise, jour des séparations et des souffrances en un jour d'union, d'alliance et de consolidation de la paix intérieure en jouant comme équipe unique pour renforcer l'immunité du pays*». Il a de même considéré que « *le sport constitue un facteur d'union entre les libanais et que l'esprit sportif devrait constituer la trame de notre vie quotidienne en soutenant nos actions multiples*» (traduction libre à partir du communiqué de presse distribué lors de l'annonce de l'événement en Mars 2010). Il a de plus espéré l'essor et le succès de cette semaine sportive pour devenir tradition annuelle englobant au fur et à mesure des années des activités diverses la rendant une période festive au fil des ans.

Durant cette conférence de presse, le député Simon Abi Ramia, Président de la Commission Parlementaire de la Jeunesse et des Sports a insisté sur les efforts déployés pour rendre cette occasion un événement fascinant de part la diversification des participations politiques durant le match afin que ces politiciens diffusent un message à leurs supporters pour s'éloigner des tensions et pour qu'ils ne soient plus les pions des batailles de leurs «*maitres*» dans les divers

partis politiques. Il a dit ceci puisque les matches de football se faisaient désormais en l'absence d'une audience sportive car des conflits parfois sanglants prenaient place durant et à la suite des matchs de football entre les supporters des deux équipes adversaires. Il a voulu sensibiliser les jeunes pour qu'ils cessent d'être un combustible au service des politiciens et de leurs desseins politiques et qu'ils aient recours à une seule issue pour s'unifier, recourir au sport.

En fait, ce match fut une première. Il fut la première confrontation pacifique entre les militants des deux clans: 8 et 14 Mars une confrontation qui a eu lieu directement sans avoir à passer par des supporters. Les politiciens étaient les acteurs et les réalisateurs principaux de leur confrontation!

Douze ministres et vingt-cinq députés vont participer effectivement au jeu en présence du Président de la République, le Général Michel Sleiman et du Président du Parlement, Nabih Berri (qui s'est excusé pour des raisons de sécurité). Le Premier Ministre, Saad Hariri, présidera une des deux équipes qui se confrontent et portera le maillot numéro 22, numéro formé par l'addition des nombres 8 et 14 en signe d'union entre les deux partis politiques.

Les spectateurs seront en majorité des figures du milieu politique, des fonctionnaires et des membres de l'Etat libanais avec plus de vingt ambassadeurs de pays étrangers œuvrant au Liban.

Le match va durer 30 minutes, divisé en deux périodes de 15 minutes chacune. C'est le temps que les politiciens libanais ont estimé être suffisant pour nettoyer les rancunes qui dataient de plus de 35 ans! Un journaliste de la MTV qui couvrait le match en direct n'a pas hésité de souligner *«l'audace des politiciens qui ont changé les règles du jeu, la durée du jeu et étaient même au point de dire à leurs supporters de part leur initiative, qu'ils étaient les*

maitres du jeu» (traduction libre de l'arabe à partir des archives de la MTV sur l'événement en date du 13 Avril 2010).

Déroulement du match:

Le match a débuté à 18h30 au stade de la cité sportive de Beyrouth. La première équipe, en rouge, fut dirigée par le Premier Ministre Saad Hariri et regroupait plusieurs politiciens de son groupe adverse celui du 8 Mars à savoir des personnes du courant chiite Amal et des chrétiens du Courant Patriotique Libre. A cette équipe faisait face un deuxième groupe de politiciens vêtus en blanc, sous la direction du député Ali Ammar représentant du Hezbollah qui portait le numéro 14 celui de son adversaire politique ; l'équipe comptait des politiciens du groupe 14 Mars en particulier des Phalangistes chrétiens et des militants du Courant Futur sunnite avec ceux du courant de 8 Mars. Les politiciens ont insisté pour avoir sur le terrain trois couleurs principales: le rouge pour la première équipe, le blanc pour la deuxième et le vert porté par les arbitres; ces trois couleurs étant celles du drapeau libanais! Il faudrait que tu analyses la symbolique. Bien sûr que le 14 porté par Ali Ammar est un symbole, comme le 22 porté par Hariri.

Et c'est effectivement après l'hymne nationale libanaise que le match a débuté.

La première mi-temps de 15 minutes s'est terminée par une absence de but des deux équipes. La deuxième moitié fut marquée par deux buts réalisés par le participant le plus jeune à ce match, le député Sami Gemayel (Phalangiste chrétien) aux 26^{ème} et 29^{ème} minutes du jeu. L'équipe en blanc a accepté la défaite avec un esprit sportif remarquable, chose que les

spectateurs libanais désiraient voir chez leurs politiciens... en dehors de ce match de football! Les spectateurs ont regardé avec le plus grand intérêt ce match diffusé en direct sur toutes les stations télévisées libanaises mais le monopole médiatique a été exclusivement octroyé à la station télévisée Futur TV (ainsi les images retransmises par toutes les télés étaient celles de Futur TV) qui est possédée par le Premier Ministre Saad Hariri. Le match a été voulu sans spectateurs autres que des personnalités sélectionnées vu la symbolique de ce jeu et la situation critique qu'il représente mais surtout par peur de ne pas pouvoir contenir des manifestations enthousiastes excessives!

En début du match, le Premier Ministre sunnite Saad Hariri, a lancé un message aux téléspectateurs: *«ce match est voulu pour montrer à tout le peuple que les politiciens vont jouer sous le même ciel et sur un territoire unique, celui du Liban»* (traduction libre d'une entrevue effectuée durant les dernières minutes d'échauffement avant le match, réalisée par un journaliste de la Futur TV). Le premier ministre interviewé par la chaîne dont il est le propriétaire insiste à faire diffuser un seul message au peuple libanais, message sur lequel tous les partis politiques étaient d'accord.

De même Ali Bazzi, député chiite du courant Amal, a insisté sur le fait que les politiciens vont démontrer *«qu'ils pourraient se concurrencer pour conserver le Liban indépendant, unifié, et arabe. Ce match a été voulu pour que les politiciens lancent un message à leurs militants de la nécessité de tourner la page sur l'histoire sanguinolente de la guerre civile et d'enterrer les rancunes du passé sur le stade sportif»!*

Il va sans dire que plusieurs questionnements nous arrivent à l'esprit suite à ces déclarations: Pourquoi enterrer les rancunes au stade sportif en particulier? N'est-il pas aussi possible que ces messages lancés par ces politiciens soient des armes à double tranchant, juste par le fait qu'ils consacrent le stade sportif comme un terrain alternatif de confrontation entre

leurs partis et leurs militants?! N'est-il pas possible d'interpréter leurs appels aux militants comme étant des appels à la conformité des conduites en adoptant leur comportement en miroir du stade?

En fin de match, une photo a regroupé tous les politiciens ayant participé au jeu les mains croisées en l'air pour saluer le Liban unique. Cette photo fera la une de tous les journaux nationaux du lendemain. L'unanimité des images dans les quotidiens a entraîné une unanimité dans les réactions journalistes face à cette rencontre. Tous les hebdomadaires avaient des manchettes ironiques et sarcastiques à ce propos! Comment les politiciens avaient pensé commémorer la guerre libanaise (qui a divisé le peuple pendant de longues années) par un match regroupant les politiciens des deux partis qui continuent toujours à diviser le peuple en deux adversaires? Considèrent-ils le sport, en particulier le football, un jeu, qu'ils pouvaient manipuler selon leurs préférences?

Après le match, des rencontres télévisées ont été faites avec les participants et surtout avec les joueurs (personnalités politiques de premier plan) qui ont attiré de part leur technicité l'attention du public.

Nous présentons dans ce qui suit, les propos de quelques politiciens en faisant une traduction libre de leurs discours tirés et reconstruits à partir des archives de la BBC arabe, la station Al Ann, la station OTV et finalement la station Future TV.

Le Ministre Michel Pharaon, chrétien du groupe 14 Mars, commente comme suit l'événement : *«le match est symbolique et il faudrait le situer dans son cadre sportif et politique en montrant que le terrain est pour tout le monde [...] Ce match symbolise l'union nationale en espérant que le Liban réalise tous ses buts sans qu'un parti puisse réaliser ses ambitions aux dépens d'un autre parti»*. Le reporter a voulu savoir si le match visait aussi à soutenir le

sport au Liban mais la réponse de Pharaon fut très claire lorsqu'il dit que *«le match pourrait aussi porter ce message de soutien du sport au Liban mais ce n'est pas cela l'essentiel; la symbolique principale du match était celle de montrer la possibilité que les différents partis politiques pouvaient se rencontrer sur un même territoire, celui du Liban et qu'il faudrait instaurer un esprit sportif parmi les politiciens pour faire avancer le pays»*.

Cette déclaration est sans aucun doute une déclaration honnête. Il a vraiment dévoilé ses priorités: la politique venait en premier et le sport n'est qu'un moyen pour servir les fins politiques! Le journaliste sportif qui faisait l'entrevue n'a pas pu cacher aux milliers de téléspectateurs qui suivaient le match en direct, son sentiment d'amertume sur un visage qui s'est rapidement crispé en indignation! Le journaliste qui couvrait cet événement sportif s'attendait à une réponse en lien avec le sport au Liban; il a été choqué par le manque de considération avec lequel les politiciens traitaient le peuple libanais!

Pour sa part, Sami Gemayel, député chrétien du groupe 14 Mars, a insisté sur le fait *«qu'il faudrait répéter ce match chaque année car cela crée une atmosphère jovial qui minimise les tensions entre les différents partis en montrant aux gens que nous pouvons nous rencontrer tous autour du football sans qu'il n'y ait de heurts entre nous»*. En fait, les heurts physiques ne se sont jamais produits entre ces politiciens; les seuls heurts auxquels pouvaient faire allusion Gemayel étaient ceux qui opposaient leurs militants, effectivement lors de matchs sportifs!

En commentant le score obtenu, il dit aussi que: *«notre stratégie offensive a fait preuve de réussite par contre la stratégie de défense de Ali Ammar a fait preuve d'échec incontestable»*. La formule qu'il emploie porte un double sens; en premier le sens explicite de la stratégie durant le match mais en second lieu, le sens implicite qui touche le plan stratégique que le Hezbollah avait proposé durant les réunions entre les différents partis politiques pour

légitimer la présence de ses armes! En fait, chez presque la majorité des politiciens interviewés, le langage politique va effacer la symbolique de l'union sportive.

En outre, il précise aussi que «*sa condition physique n'est plus comme celle d'avant car la carrière politique entrave le sport et l'entraînement*» et ce malgré qu'il soit le participant le plus jeune parmi tous les autres politiciens qui ont participé à ce jeu.

Son cousin, Nadim Gemayel, qui a aussi participé au match, a admiré le message rusé et équivoque transmis par Sami Gemayel concernant la stratégie de défense de Ali Ammar. En fait, les députés Gemayel faisaient allusion à la stratégie de défense tripartite dans la propagande du Hezbollah et dont Ali Ammar était le représentant. De plus, Nadim Gemayel déclare que «*c'est la politique qui sépare les peuples et c'est seulement le sport qui les unit*».

Chose que lui-même contredisait, puisque les politiciens abusent du sport voire même du langage sportif pour se lancer des accusations par ci et par là!

Le député Ali Ammar, chiite du groupe du 8 Mars, répond aux critiques des Gemayel en disant que «*la stratégie de défense est sollicitée contre l'ennemi israélien seulement car il est l'ennemi unique de tout le peuple libanais et que leur stratégie durant le match consistait à rendre victorieuse l'équipe présidée par le Premier Ministre Hariri pour ne pas terminer le match avec un gouvernement perdant [...] Les deux buts que nous les leur avons permis sont pour qu'ils digèrent notre stratégie défensive (en faisant allusion à celle du Hezbollah)*».

Il trouve aussi que «*le match fut intéressant même au niveau technique et sportif en prenant en considération l'âge des participants et il s'est distingué par un esprit sportif sans pareil*». A cet effet, nous ne pouvons pas dire que nous partageons le point de vue de Ammar, car jusqu'à présent tous les politiciens avaient fait des déclarations purement politiques sans faire allusion au sport! Il continua en disant que «*puisque le Premier Ministre Hariri est le chef*

de l'équipe adverse, nous avons voulu lui permettre de gagner ce match puisqu'il représente actuellement avec son gouvernement tous les partis libanais». C'est comme si le résultat du match serait différent si le parti Amal de Ammar aurait une autre position face à la politique actuelle du Premier Ministre Hariri! Un message politique fut transmis durant ce match au premier ministre: ces réalisations relèvent de la volonté du Hezbollah à acquiescer ses actions!

En répondant à une question concernant sa condition physique adéquate malgré son âge avancé et s'il s'entraînait fréquemment, il répondit qu'il *«est toujours en constante alerte»* et ce en référence à l'entraînement militaire.

Gebran Bassil, le Ministre des ressources électriques – chrétien du groupe 8 Mars, a durant ce match *«pris conscience du niveau de son déconditionnement physique qui nécessite la mise en place d'entraînements d'urgence»*. En faisant une plaisanterie politique, le ministre Gebran Bassil a souligné qu'il a *«passé au Premier Ministre Hariri beaucoup de balles, mais ce dernier n'a pas réussi à marquer un but»* !

Mohammad Jawad Khalife, Ministre de la Santé, a commenté en disant que les ministres ont couru bien plus que les députés, car ils s'entraînaient et le consultaient fréquemment de part sa position de médecin et il trouvait de même que ces politiciens pouvaient survivre jusqu'aux élections parlementaires suivantes. Encore une fois, les politiciens utilisent le jargon sportif pour transmettre des messages politiques!

Le député Serge Torsarkisian, s'est plaint de la distribution des fonctions au sein de l'équipe malgré sa participation à l'équipe gagnante rouge; il a expliqué que ce sont les chefs des partis politiques qui ont pris le monopole de l'attaque et que les autres joueurs ont dû assurer seulement la tâche défensive du but.

Il va sans dire que cette plainte formulée actuellement à l'occasion de ce match est celle qui est toujours lancée par la courant arménien qui revendique sans cesse son droit d'avoir plus de représentants au sein du parlement et du gouvernement libanais. Il ajoute de plus, en lançant un message au peuple, que des liens amicaux spontanés se tissent actuellement entre les politiciens et qu'il faudrait que le peuple fasse de même car il est légitime d'avoir des points de vue différents mais il ne serait pas légitime de s'entretuer à cause de ces différences. Serge Torsarkisian a aussi ajouté : *«notre défense était bonne, mais nous ne pouvons pas dire quelle stratégie était meilleure parce que chaque équipe était composée de partisans de différents partis politiques»*. Chacun voulant vanter son parti s'est opposé au fait que les équipes étaient très hétérogènes!

Un sondage télévisé rapide a été réalisé par la BBC arabe auprès des spectateurs pour collecter leurs commentaires quant à ce match de Football. Trois opinions prévalaient.

Un groupe de spectateurs considérait l'événement comme intéressant pour instaurer un esprit sportif parmi le peuple et soutenait énormément l'idée de ce match.

Un deuxième groupe préférait que les politiciens se mettent plutôt d'accord en politique au lieu de se mettre d'accord pour organiser et jouer un match de football, surtout que la société souffre énormément de graves problèmes et qu'il serait plus avantageux qu'ils combinent leurs efforts pour trouver une solution à la vague de chômage sans pareil qui frappe la jeunesse du pays et les pousse à émigrer!

Finalement, un groupe de spectateurs se moquait de tout l'événement; ses rires masquaient probablement l'amertume que l'incident faisait revivre en particulier la réminiscence des défunts qui ont disparu en luttant pour une cause existentielle, fort importante au passé mais qui s'est malheureusement transformée actuellement en une occasion ludique!

Critique du match:

Plusieurs critiques ont été soulevées suite à ce match. La majorité du peuple a bien compris que leurs politiciens les avaient mis devant un fait accompli ; celui que toute réconciliation devrait commencer par le sommet de la pyramide et que la base populaire était exclue de toute décision. Ce match fut matière première pour alimenter toutes les émissions comiques qui devaient se dérouler durant le mois d'Avril de cette année. Le peuple se demandait si ces ambiances joviales allaient se perpétuer entre les partisans quand ils se rencontreront au palais présidentiel pour reprendre le dialogue autour de la table ronde instaurée en vue de rapprocher les points de vue des différents partis politiques.

Les commentaires des journaux ont été des plus sarcastiques. Nous présentons dans les paragraphes qui suivent des traductions libres de certains articles parus dans l'hebdomadaire le plus sarcastique du pays et sur les réseaux sociaux de communication pour portrayer autant que possible les différentes opinions soulevées.

Le quotidien Al Akhbar (allié du Hezbollah) commente comme suit :

« Les politiciens se sont réunis à la cité sportive de Camille Chamoun pour participer à un match de football à l'occasion du trente-cinquième anniversaire du début de la guerre civile. Dispersés entre «rouge» et «blanc», les politiciens ont voulu jouer seuls car ils étaient soucieux de leur incapacité à contenir leur public ; ils voulaient que ce jeu politique soit organisé pour faire oublier la guerre douloureuse, tandis que les victimes réelles de cette guerre sont restées à l'extérieur du stade sportif. Les sièges sont restés vides de leurs auditoires et le public est resté à la maison, derrière les écrans de télévision.

Les organisateurs désireux d'observer la diversité sectaire ont respecté la répartition sectaire même dans la nomination des arbitres locaux du jeu contrairement à leurs jeux politiques qui sont en majorité des cas dirigés par des dirigeants étrangers.

Le député Sami Gemayel, profitant de son jeune âge, a marqué les buts du jeu, soulignant qu'il a hérité de son grand-père outre la participation au pouvoir politique l'expertise sportive. Son collègue Ali Ammar qui avant le match faisait la propagande en affirmant qu'il possédait des missiles sportifs à l'instar de son parti politique le Hezbollah, n'a pas pu divulguer la déception infligée à son équipe vêtue en blanc.

Dans le match d'hier, la plupart des députés et ministres ont été contraints d'acheter de nouvelles chaussures pour leur match, tandis qu'Ali Bazzi a emprunté les chaussures du buteur du Club Nejmeh, Abbas Atwi. Le ministre Michel Pharaon a joué le match avec ses chaussures officielles. Le ministre Salim Sayegh, est allé en vêtements mouillés après le match à une réunion dans les bureaux d'un journal local.

Dans cette atmosphère, les politiciens se sont déplacés sur le terrain, en faisant des passes qui ont manqué de coordination entre les joueurs de la même équipe retraçant leur vulnérabilité sportive mais surtout politique ».

Du point de vue populaire, ce fut l'une des rares occasions qui ont atténué la congestion automobile dans les rues de la capitale libanaise qui étaient presque désertes, après que les libanais se sont précipités le soir du mardi 13 Avril vers leurs foyers ou les cafés environnant en annulant les rendez-vous, le shopping et même des voyages pour se fixer devant la télévision, et suivre le match de football le plus drôle qui pouvait exister au Liban.

Tout le monde a suivi curieusement, avec des sourires malicieux, l'atmosphère de ce jeu, sans manquer de lâcher quelques commentaires sarcastiques

Les médias sollicités par l'événement de l'anniversaire du début de la guerre ont tenté de convaincre le public que la guerre civile fait désormais partie de l'histoire ... mais en vain.

« Nous formons tous UNE seule équipe ». Le citoyen libanais a vraiment voulu croire ce slogan mais a vite constaté que les politiciens le manipulaient comme la balle dans les terrains de jeu. Les citoyens ont suivi avec grand intérêt les séquences du match, le visage souriant, figé sur les postes télévisés et ce avec joie et étonnement. En les observant, j'ai pu constater qu'ils étaient ravis de voir les politiciens – des adversaires convaincus – courir derrière le ballon hors de la cour du parlement sans leurs élégants vêtements officiels. Les Libanais ont vraiment apprécié cette sorte de divertissement et ont suivi attentivement en secouant la tête de joie avec chaque rebondissement de la balle et en applaudissant vigoureusement les maladresses de ces politiciens quand la balle volait dans l'espace et manquait de pénétrer la zone du but. Les gens se demandaient pourquoi le football avait été choisi en particulier pour annoncer aux Libanais que leurs politiciens sont devenus UNE équipe unique et que la guerre civile n'était pas terminée, sachant que les terrains de ce jeu s'enflamment souvent et se transforment en champs de batailles militaires ...

Des questionnements multiples ont été soulevés à savoir :

Pourquoi les politiciens voulaient désespérément convaincre les citoyens, qu'ils sont devenus UNE équipe?

Pourquoi veulent-ils effacer de la mémoire des gens cette odieuse journée du 13 Avril par un match de football? Surtout que pour la conscience commune populaire, le football reste la pratique des musulmans par excellence!

Comment pensent-ils que les gens pouvaient mettre de côté des différends anciens après qu'ils ont terminé de courir après un ballon durant une demi-heure?

Un match, peut-il faire disparaître les répercussions de 35 années de guerre et de conflits?

Pourquoi est-il permis aux politiciens de se rencontrer en privant les partisans du jeu, du plaisir de soutenir leurs équipes favorites ?

Pourquoi priver le public de remplir le stade? Craignent-ils eux-mêmes les bouteilles de boissons gazeuses ou d'entendre les phrases d'insultes que leurs militants s'échangent dans les gradins?

Pourquoi leur est-il permis de raviver durant des matchs de football précédents les différences entre les partisans en transformant les étudiants universitaires en de vrais réservoirs d'hostilité et ce à la veille des élections syndicales ou municipales par exemple ?

Pourquoi les arbitres du match manquent de courage pour punir et jeter hors du terrain en soulevant un carton rouge pour expulser l'un des politiciens quand il méritait une pénalité ?

Il va sans dire que les politiciens qui ont participé à ce match ont en majorité hérité leur pouvoir de leur appartenance familiale, tribale, sectaire et confessionnelle ; comme pour dire aux téléspectateurs qu'il s'agit de notre réalité libanaise qui continue de se perpétuer !

En dépit des tentatives d'élever le slogan que «Nous formons tous UNE équipe», mais le divertissement qui a duré une demi-heure n'a pas convaincu le peuple libanais de la sincérité des dirigeants qui ont échoué d'effacer par leurs exploits fort rigolos le souvenir du début des événements du 13 Avril 1975 au Liban.

QUATRIEME PARTIE DE L'ANALYSE

QUAND LES MINISTRES DU SPORT PARLENT!

Introduction:

Après avoir relaté le match de football du 13 Avril 2010 durant la commémoration du trente-cinquième anniversaire de l'éclatement de la guerre civile au Liban, nous présenterons dans cette section la description du contenu des entretiens et des entrevues clandestines que nous avons eu l'opportunité d'effectuer avec quelques ministres qui se sont succédés à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports et avec des responsables importants dans le secteur sportif au Liban. Il s'agit d'acteurs importants dans la vie sportive au Liban, qu'il faudrait interroger afin de compléter la carte synthétique présentée dans la section méthodologique et qui servira comme cadre de référence à cette thèse.

En tant que conseiller du Ministre de la Santé, j'ai pu durant le mandat du Ministre Ali Hassan Khalil côtoyer des ministres et des cadres du secteur public qui étaient actifs dans le domaine sportif. Ces entretiens non-formels et ces entrevues clandestines ont été minutieusement transcrits dans un journal de bord afin de faciliter le repérage des thèmes clés ultérieurement. En fait, l'approche de Participation-Observante possède l'avantage de pouvoir effectuer un recul préparant l'analyse à la suite d'une période d'immersion dans le champ de recherche. Cette étape fort intéressante de l'analyse permet au chercheur de se «scinder» en deux afin de séparer sa conscience critique de chercheur de celle émotionnelle du partisan.

C'est exactement ce sur quoi porteront les pages qui suivent de cette section de l'analyse afin de se constituer un schème conceptuel sur la façon par laquelle les politiciens, en particulier

les ministres et les personnes les mieux placées dans la hiérarchie officielle sportive au Liban, conçoivent le sport et comment ils comprennent l'influence de la politique sur le sport libanais.

Le contexte:

Durant Mars 2006 alors que le questionnement sur l'usage politique du sport au Liban me travaillait et ce avant l'anticipation de ma thèse, j'ai eu l'opportunité de rencontrer Dr. Ahmad Fatfat, qui fut le troisième Ministre à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports après la signature des accords du Taëf, et ce en marge d'une rencontre regroupant un nombre de ministres.

Le premier entretien informel:

Après m'être introduit comme étant le secrétaire général de l'ordre des physiothérapeutes au Liban je lui ai dévoilé mon penchant envers les sports et mon intérêt quant à la compréhension du mouvement sportif au Liban et les facteurs qui soutiennent son essor.

Par la suite, je lui ai demandé son avis à propos de la situation sportive au Liban.

Voici en traduction libre de l'arabe ce qu'il m'a dit:

«Dès le début de mon mandat, j'ai juré ne pas intervenir politiquement dans les affaires sportives car je croyais que la situation minable du sport libanais découlait en quelque sorte de l'influence politique et administrative du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans les affaires du Comité olympique et des fédérations et club.

Je me suis engagé à éviter ce type d'interférence afin de permettre aux connaisseurs dans le domaine des sports de régler les problèmes du domaine. En faisant cela,

malheureusement je n'ai pas vu de réels progrès dans le sport libanais. Apparemment ce domaine souffre d'une maladie incurable et le Comité olympique, les clubs et les athlètes qui se sont plaints de l'intervention des politiciens dans leurs affaires sportives contribuent à ce que cette influence politique se perpétue pour assurer leur continuité dans les mêmes positions.

La question du Comité olympique est des plus importantes et des plus dangereuses, car elle affecte le sport libanais dans son ensemble. Pour cette fin j'ai contacté le Comité olympique et j'ai demandé une réunion d'urgence au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour réviser les affaires litigieuses avec les membres et ce au tout début de mon mandat. Il a été convenu avec le Comité International Olympique [CIO] de former une commission tripartite au Liban à cet effet. Je suis toujours en attente d'une réponse de la Commission tripartite, que j'ai rencontré il y a environ deux semaines!

Ils m'ont promis de me donner un rapport sur la situation durant un délai de dix jours maximum. Si la Commission ne me fournira pas ce rapport, je serais contraint de contacter le CIO pour lui dire que le comité tripartite est inefficace et de lui demander de proposer une alternative le plus vite possible pour sauver le sport du monopole joué par le Comité Olympique Libanais».

Personnellement, j'ai eu peur de l'impression péjorative que va se constituer le CIO de la situation sportive libanaise si le ministre procède à ce genre de comportement. Je n'avais pas encore adopté une posture de chercheur qui devrait faire preuve de réflexivité! Je n'ai pas pu camoufler mon désarroi; et j'ai vite dévoilé mes craintes au ministre qui m'a répondu:

«Il a été dit auparavant que le Ministère intervenait et imposait son pouvoir et son hégémonie sur les clubs, et lorsque le Ministère a décidé d'exercer son rôle véritable d'accompagnateur le problème s'est encore aggravé. Je suis personnellement contre une intervention politique directe dans le travail du Comité Olympique Libanais car je suis totalement persuadé qu'il est capable de faire face aux problèmes lui-même. Si nous sentons une incapacité du Comité à gérer les problèmes actuels, nous envisagerons alors d'autres mesures correctives avec un recours à la justice. Cependant je suis sûr que ce type de mesure prolongera la durée de la crise sportive».

A ce propos, j'ai fait allusion à la question relative au financement de certaines disciplines au dépend d'autres, chose qui produisait alors une crise dans le milieu sportif à ces temps-ci. Le Ministre devenant plus furieux me dévoila avec une tonalité de voix saccadée marquant une tension exponentielle:

«Un programme a été diffusé sur une chaîne télévisée durant les deux dernières semaines mettant l'emphase sur le gaspillage financier dans le monde du sport en particulier la distribution des subventions aux fédérations sportives; j'ai entendu certaines des interventions qui faisaient allusion à des chèques de valeurs très élevées; si ces accusations sont correctes cela constituerait un vol et je vais renvoyer et transmettre le dossier dans son ensemble à la justice. Je vais de même procéder à un audit très spécifique».

J'avais lu certaines critiques soulevées contre le Ministre comme quoi il a annulé la Fédération de Badminton. J'ai voulu alors connaître davantage les raisons de sa décision! Voilà ce que le Ministre m'a expliqué:

«La Fédération de Badminton a été suspendue pour des raisons administratives, et la suspension de la Fédération de Yachting va bientôt suivre. Mon intention était de corriger les situations litigieuses dans toutes les associations sportives au Liban. La question financière sera un prétexte pour nous, afin d'apporter un suivi plus attentif du statut administratif des fédérations. Soit il faudrait corriger les questions douteuses dans le domaine sportif, soit il faudrait continuer à accepter les influences et les intérêts politiques dans les sports libanais; ce qui ne va pas dans l'intérêt national du sport».

Apparemment l'influence politique dans le domaine du sport paraît évidente dans la question relative au financement que les Fédérations reçoivent de certains partis politiques:

«Il est vrai que j'ai actuellement une capacité de contrôle en tant que Ministre au Liban; je favorise l'accès aux registres des associations pour m'assurer de leurs exactitudes). A ce propos, je peux t'assurer que toutes les Fédérations reçoivent une aide financière d'une façon ou d'une autre. Mais, pour la plupart, il s'agit de l'aide d'un parti politique ce qui n'avance en rien le sport et qui sera vainement dépensée».

Cette situation est similaire à celle de nombreux autres pays comme il est possible de lire dans le travail de: Asle Bergsgard et Rommetvedt (2006) intitulé : **«Sport and Politics, the Case of Norway»**. Il est ainsi possible de lire dans l'introduction le suivant:

«Les gouvernements de nombreux pays sont devenus récemment plus impliqués dans le sport. Dans des pays tels que l'Australie et le Royaume-Uni, le sport est considéré comme une affaire privée et le gouvernement ne fournit qu'un soutien limité. Au Danemark, le sport a été subventionné par l'Etat mais l'Etat n'a montré que peu d'intérêt pour le sport. En fait, le sport devait s'auto-organiser et la mentalité qui prévalait était que l'Etat ne devrait pas interférer. Cependant, depuis le début des années

1970, les gouvernements se sont engagés plus activement dans le sport et la politique du sport - dans de nombreux cas à l'initiative des organisations sportives (Green & Houlihan, 2006; Ibsen, 2006). En outre, non seulement les gouvernements nationaux, mais aussi l'Union européenne a mis en place des règlements concernant le sport (García, 2006; Husting, 2006). En d'autres termes, le sport est devenu plus influencé par la politique et impliqué dans l'élaboration des politiques publiques. En conséquence, le secteur sportif doit prendre en compte ce qui se passe en politique car il est souvent perçu comme une image miroir des tendances et évolutions de la société au sens le plus large!» (Traduction libre de l'article de Asle Bergsgard et Rommetvedt, 2006, p. 8).

Le Ministre pense que la politique pourra être favorable au sport quand les efforts des politiciens concourront à un but national. A ce sujet, il me donne un exemple concret :

«Le Liban vient de perdre la chance d'organiser la onzième session des jeux arabes pour l'année 2007 en faveur de l'Égypte et ce pour une différence de deux votes. Nous étions le premier pays à présenter sa candidature pour accueillir la onzième session des jeux arabes, et nous avons une volonté intense pour la réception de ces jeux. Nous avons été surpris du retrait de la Syrie –qui avait 3 voix garanties durant le vote –en faveur de l'Égypte qui avait neuf voix. Les personnes qui ont voté étaient en grande majorité des diplomates vivant au Caire! Il aurait été possible de parvenir à s'octroyer la chance d'organiser les jeux arabes si nous avions pu établir des contacts au niveau politique! Le processus de vote a eu lieu au siège de la Ligue Arabe au Caire, et je crois que ce fut un énorme succès d'obtenir 10 voix en notre faveur.

Le Liban a pu imposer le processus de vote pour la première fois dans l'histoire de la Ligue des États Arabes afin de décider d'une question pareille et nous avons respecté

le résultat du vote. Nous nous sommes imposés pour la première fois sur la scène arabe en obtenant les 10 voix des Etats les plus forts de la Ligue Arabe et cela fut notre objectif principal. Nous avons changé les procédures en imposant le recours à la présentation d'un dossier de candidature; nous étions certains que le nôtre sera favorisé! Ce fut un défi mais qui changera radicalement les formalités dans la Ligue Arabe ; chose qui est allée en faveur du sport. Nous aurions pu mobiliser plus d'efforts et obtenir plus de votes et de soutien régional si notre situation politique interne avait été plus stable!

Ce témoignage m'a rappelé un témoignage identique relaté par Ping Luo dans un article paru en 1995 intitulé: «*Political Influence on Physical Education and Sport in the People's Republic of China*» et dont voici un extrait:

«Sous le gouvernement de Shan Kaishek (1911-1949), la Chine a participé aux Jeux Olympiques à plusieurs reprises. Aux Jeux Olympiques de 1932 à Los Angeles, dans le cadre du parrainage du gouvernement de Shan Kaishek, une délégation de six hommes a représenté la Chine, dont un seul athlète, Liu Changchun, éliminé au préliminaire des 100 mètres chez les hommes.

Une délégation de plus de 140 membres a été envoyée en 1936 aux Jeux Olympiques de Berlin. Des sportifs dans le domaine de l'athlétisme, du basket-ball, du soccer, de la natation, de l'haltérophilie, et du vélo, seul un perchiste Fu Baolu, a réussi à atteindre le deuxième tour de son épreuve (3.80m).

Lors des Jeux olympiques de Londres en 1948, la délégation comprenant 63 personnes une fois de plus n'est allée nulle part dans la liste des médailles (Rang, 1982). A ces moments, le gouvernement de Shan Kaishek consacrait peu d'attention au sport. Les

contacts sportifs internationaux étaient très précaires. L'éducation physique dans les écoles publiques et privées- en majorité à tendance religieuse - variait largement sous un environnement politique instable!»

(Traduction libre de l'article de PING LUO, 1995, p. 48)

Bref, j'étais perplexe face à ce témoignage. Le Ministre a pu directement voir ma surprise; il était contre l'usage de la politique dans le domaine des sports et durant son mandat, le sport a connu un effondrement sans pareil. En fait, il fallait écarter le «politics» du sport en favorisant le «policy» pour bâtir une stratégie à long terme pour le développement sportif national.

Je lui ai alors demandé son avis concernant le niveau du sport au Liban:

«Je ne peux pas dire qu'il y a une baisse du niveau sportif, mais il ne s'est pas amélioré! Je crois que nous devons faire ce que nous faisons aujourd'hui afin d'éviter les erreurs du passé. Malheureusement, il existe une mentalité qui normalise l'intervention politique dans le domaine sportif et cette mentalité prévaut parmi les sportifs et il faudrait l'extorquer de leur esprit. En faisant allusion aux sportifs, je ne vise pas les athlètes eux-mêmes mais plutôt les dirigeants sportifs qui ne sont concernés que par leurs propres intérêts. Ces dirigeants sportifs incitent les politiciens à intervenir dans le domaine sportif quand ils estiment que leurs intérêts personnels sont en jeu. C'est pourquoi le vrai problème réside en fait dans le corps sportif lui-même!».

Pour clôturer cet entretien informel, j'ai demandé au Ministre ce qu'il souhaitait vraiment faire durant son mandat:

«Je souhaite renouveler l'élan dans le corps sportif, en donnant plus le rôle aux jeunes du Liban. Certaines fédérations n'ont pas changé depuis des décennies et il faudrait laisser le domaine aux nouvelles énergies pour jouer leurs rôles dans les fédérations.

Je souhaite que se développe un mouvement sportif compatible sur le plan administratif et culturel avec le mouvement sportif dans le monde, et ce en écartant autant que possible le sport de la politique!».

Le ministre a tout de même une «policy» pour le sport libanais: celle de renouveler sa gouvernance et la conformer aux standards internationaux.

Ce fut un entretien exceptionnel avec le Ministre Ahmad Fatfat qui a ouvertement évoqué l'influence de la politique sur le sport libanais; chose qu'il ne cherchait pas à dissimuler puisqu'il a de même invoqué des idées similaires durant une entrevue avec le journaliste Mohamad Dalati, paru au journal Al Mustakbal⁹⁰.

La deuxième situation:

En Avril 2013 en tant que Conseiller en matière de Santé, je devais représenter le Ministre Hassan Ali Khalil à l'inauguration du Laboratoire de Recherche pour la Santé et les Sciences du Sport au sein de l'Université de Balamand au Nord du Liban. Il s'agit d'une université privée complètement financée par l'Église Orthodoxe d'Antioche et qui est construite à proximité du monastère de Balamand⁹¹. Le Département d'Education Physique et Sportive de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines inaugurerait le laboratoire de recherche en présence du sixième ministre de la Jeunesse et des sports, Faisal Omar Karame et de son conseiller Yasser Abouchi -dont le mandat avait débuté en 2011 et en présence du Président du Comité Olympique Libanais M. Jean Hammam, les doyens des facultés, le Directeur

⁹⁰ Archive du journal Al Mustakbal- Vendredi 31 Mars 2006 (Numéro 2225 p. 23)

⁹¹<http://www.balamand.edu.lb>

Général de la Fédération de Volley-ball M. Émile Jabbour, le Secrétaire Général de la Fédération de Volley-ball de la région du Liban Nord M. Anis Nehme, des responsables de fédérations et une foule de sportifs.

Après l'hymne national libanais, la cérémonie fut ouverte par le mot du Directeur du Département d'Education Physique et Sportive, M. Elie Moussa qui s'est directement adressé au ministre Karame en disant:

«Nous n'exagérons nullement en disant que le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a jamais connu depuis son institution, un ministre aussi actif que vous, qui suit minutieusement les moindres détails du domaine sportif. Vous n'abusez pas de votre statut de Ministre de la Jeunesse et des Sports dans votre propagande politique mais tout au contraire vous n'épargnez aucun effort pour développer le sport libanais et l'enrichir en consacrant une attention toute particulière aux différents acteurs dans le domaine sportif ce qui rend le ministère sous votre égide une institution des plus modernes et des plus dynamiques à l'instar des ministères du sport des pays développés»⁹².

Cette idée d'abuser du sport pour acquérir un pouvoir politique et vice versa paraît une idée fortement ancrée dans la conscience communautaire libanaise. En effet, en début du mandat du Ministre Abdel Matlab Hennaoui en Février 2014, il appelle à une conférence de presse pour rencontrer les journalistes sportifs et présenter son programme ministériel durant le présumé court mandat puisque le gouvernement de Tammam Salam est un gouvernement

⁹²Traduction libre du discours de M. Elie Moussa retiré des archives de tripoli News Network en date du 13 Avril 2013 du site: <https://www.facebook.com/tripoli.TNN/posts/509834942409175>

transitoire pour éviter une crise politique durant le vide présidentiel actuel qui a dépassé l'année au moment de la rédaction de cette thèse.

Durant cette conférence de presse, le Ministre Hennaoui précise:

«Je ferais mon possible pour éloigner le sport de toute influence politique même si mon mandat est estimé être à court terme. Je suis franchement contre la répartition des postes dans les fédérations sportives sur une base confessionnelle, car il faut éloigner autant que possible les sports de toute influence politique et religieuse.

Il s'agit en fait dans ce discours du récit commun concernant le sport et l'idéologie sportive qui veut que le sport et la politique ne « doivent » pas être liés, tandis que les ministres aux postes de part leur appartenance politique et ils ont donc une mission politique à compléter. Le ministre poursuit en disant:

Je vais porter une attention particulière à suspendre l'exercice de clubs sportifs fictifs qui n'ont aucune contribution substantielle dans le domaine des sports mais qui sont seulement mis en place par des partis politiques et ne répondent nullement aux exigences formelles requises. Lutter contre ce vice constituerait un item de mon agenda à suivre de prêt sur l'ordre de jour ministériel!»⁹³.

En fait durant la cérémonie de passation du Ministère de la Jeunesse et des Sports entre le Ministre sortant et le Ministre entrant, M. Faisal Karame a encouragé le nouveau ministre Hennaoui à déployer tous les efforts durant son mandat pour épargner le sport libanais de la politique et éviter le transfert des problèmes et rancunes politiques au terrain sportif afin de bâtir un Ministère unissant tous les acteurs et les partisans du sport libanais (traduction libre du

⁹³Archive de Future TV en date du 12 Mars 2014 retiré du site: <http://www.futuretvnetwork.com/node/79740>

discours de M. Faisal Karame)⁹⁴. En fait, l'Etat a le devoir de contribuer à l'unité. Les positions ministérielles doivent donc aller dans ce sens, au moins au plan discursif.

Ceci n'est pas seulement applicable à la situation libanaise. Giulianotti et Armstrong (2011) dans leur article intitulé: *Sport, the Military and Peacemaking: history and possibilities*, font un retour sur des récits anciens qui examinent le sport en comparaison avec la guerre. En voici ce qu'ils écrivent:

«En termes généraux, il faudrait reconnaître que le sport a occupé de tout temps une place ambivalente entre la guerre et la paix. Depuis l'antiquité, les analogies et les contradictions entre le sport et la guerre ont attiré l'attention de plusieurs éminents penseurs. Dans la "République" de Platon, Socrate et Glaucon discutent des types de formation gymnique appropriée pour les gardiens de la ville, et comparent les similitudes et les différences entre un athlète et un soldat» (Traduction libre de l'article de Giulianotti & Armstrong, 2011, p. 381).

En fait, le ministre Hennaoui est un ancien Général de l'armée libanaise et il a été nommé à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports par le Président de la République le Général Michel Sleiman lui-même. Après huit mois de son mandat, le Ministre Hennaoui a essayé de s'approprier toutes les activités du ministère en cherchant à comprendre en détails toutes les procédures en vigueur au Ministère pour mettre fin au monopole du Directeur Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports; M. Zayd Khiyami qui occupe son poste depuis 20 ans!

⁹⁴ Archive du journal Al Diyar en date du 24/2/2014

La tension entre ces deux personnages qui se chuchotait dans les coins au Ministère est rendue publique à la suite de la parution d'un article à ce propos dans l'hebdomadaire Al Diyar en Novembre 2014⁹⁵.

Il va sans dire que le Directeur Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports M. Zayd Khiyami connaît tous les détours au Ministère. L'auteur de l'article n'hésite pas à le décrire comme étant le «vrai ministre» qui orchestre dans les coulisses toute l'activité au Ministère. Ce fut ainsi durant les mandats des Ministres: Alain Tabourian, Dr. Ahmad Fatfat, Dr. Ali Abdullah, le prince Talal Arslan et Faisal Karame. La seule exception était durant le premier mandat; celui du Ministre Sebou Hovnanian durant lequel et selon Khiyami lui-même:

«Je me suis livré à rédiger de la prose au Ministère entre 2000 et 2005 car le Ministre Hovnanian avait nommé Ibrahim Mnassa comme son propre conseiller au Ministère et qui avait monopolisé toute l'activité du Ministère. Je voulais éviter des confrontations entre nous deux!».

A l'issue du mandat de Hovnanian, Khiyami a repris le contrôle sur les activités ministérielles en particulier tout ce qui se rapportait aux aides financières; chose qui se perpétue de nos jours et qui rend la position du ministre actuel Hennaoui très inconfortable! Le ministre Hennaoui est déterminé à comprendre comment les clubs et les fédérations s'octroient les aides financières de la part du Ministère. Il est appuyé par le Président de la République face à Zayd Khiyami qui est connu pour être partisan du parti Amal et qui est fortement appuyé par le Président du Parlement M. Nabih Berri (parti politique auquel j'appartiens aussi).

Le journaliste de l'hebdomadaire Al Diyar écrit ouvertement:

⁹⁵Archive du journal Al Diyar en date du 17/11/2014

«Jusqu'à la rédaction de cet article, le Ministre Hennaoui n'a pas pu instaurer son plein pouvoir sur les territoires du Ministère devant l'expertise que Zayd Khiyami a accumulé durant deux décennies!»⁹⁶

Cette situation de confrontation nous paraît fort naturelle puisqu'elle fut mais construite historiquement et entretenue politiquement; car les relations entre les acteurs au Ministère de la Jeunesse et des Sports sont influencées par la qualité des relations entre les hommes politiques à un niveau hiérarchique supérieur!

Dernièrement, M. Zayd Khiyami a joué un vrai tour de maître: il vient de céder la distribution des aides financières au Ministre Hennaoui lui-même qui est maintenant critiqué pour avoir consacré des sommes énormes pour soutenir deux clubs en particulier (dans la région originaire du Président de la République) depuis le début de son mandat et cela sans prendre en considération la performance des clubs sur le plan national et international.

Le Ministre Hennaoui a fait son possible pour travailler au Ministère en toute transparence. Pour cela il a organisé dès le début de son mandat des rencontres successives avec tous les acteurs dans le domaine sportif libanais, en premier avec les dirigeants de clubs et de fédérations et par la suite avec les journalistes du domaine sportif pour mieux comprendre leur expérience, explorer leurs opinions, ce qui fut une première dans l'histoire du Ministère. Toutes ces rencontres ont eu lieu en l'absence du Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports; M. Zayd Khiyami!

Durant ma dernière visite au Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre d'une rencontre de courtoisie, quelques employés du ministère que je connaissais fort bien, m'ont

⁹⁶Archive du journal Al Diyar en date du 17/11/2014

dévoilé qu'il existe un schisme énorme entre le Ministre Hennaoui qui ne quitte pas son bureau au septième étage et le Directeur Khiyami dont le bureau se trouve au premier étage mais qui est constamment en voyage actuellement pour éviter des confrontations avec le Ministre. Ces confrontations ne relèvent pas pour l'instant d'une cause confessionnelle puisque les deux personnes sont chiites mais plutôt d'une cause politique. De plus, il est plus facile de nommer un ministre que de révoquer un directeur général dont la nomination se fait par un décret présidentiel (chose impossible actuellement en l'absence d'un président de la république)!

En outre, ces mêmes employés m'ont révélé que le chef du Département des Sports au Ministère M. Mohamad Ouaidat se trouvait dans une situation embarrassante entre le Ministre et le Directeur mais il a décidé finalement de prendre parti avec le Directeur Zayd Khiyami surtout que l'espérance de vie du gouvernement actuel - et par suite celle du Ministre Hennaoui - est très précaire car de part la constitution libanaise, le gouvernement est contraint d'abdiquer au moment où un nouveau Président de la république est élu.

Tout le monde évite les confrontations mais la guerre froide entre ces deux personnages est certainement déclarée! Qui gagnera? Serait-ce l'ancien Général de l'armée qui connaît bien toutes les tactiques de la guerre ou l'ancien militant qui favorise d'une longue expérience lui permettant de couper court les complots au Ministère?

Le journaliste Ahmad Mouhyi Eldine relate bien dans son article paru au journal Al Nahar en date du 30 décembre 2014, les détails de cette guerre froide.

«En entrant le bâtiment du Ministère de la Jeunesse et des Sports, vous sentez immédiatement le changement dramatique qui a touché le décor de l'entrée et la passerelle de l'ascenseur qui vous porte au septième étage vers le bureau du Ministre

Hennaoui qui vous reçoit souriant et qui commence de prime abord à parler de politique».

Nombreuses sont les personnes qui ont cru que la durée du mandat de ce ministre serait courte; voici qu'il termine sa première année au Ministère. Il dévoile au journaliste son impression à l'issue de cette première année:

«Les sportifs ont cherché refuge dans les bras des politiciens. Nous manquons de culture sportive parmi les sportifs eux-mêmes que ce soit les administrateurs sportifs ou les sportifs athlètes! Quant aux supporters; alors là c'est une catastrophe!!».

Dans le même article, Hennaoui fait un retour à la finale du championnat de Basket-ball entre le Sporting et la Sagesse et ce qui est arrivé.

«Deux joueurs étrangers se sont affrontés sur le terrain, et en affaire de secondes la problématique est devenue sectaire! Je tiens responsables de cet incident les fédérations, les clubs et les associations ainsi que le public de supporter. La solution ne consiste pas à rendre les forces de sécurité plus nombreuses sur le terrain! Ce n'est pas à eux seuls que succombe la responsabilité de maintenir la paix durant les matchs!»

Pour mieux illustrer des incidents pareils, nous rapportons ci-dessous la description qui a été faite par James Montague dans son article du journal: Soccer & Society (2012) à propos d'une rencontre de football:

«Le dernier appel à la prière de cette journée lancé par un mégaphone fixé au toit en béton de l'immeuble blanc de bureaux à proximité du stadium, a pu calmer temporairement le son du métal déchiré et des verres brisés qui tapissaient la rue. Des soldats libanais armés se tenaient en brandissant

leurs mitrailleuses sur le périmètre du carnage pour contenir la foule – dont quelques curieux, mais en majorité encore en colère - à la baie. Les passants se montraient en pointant des doigts les voitures écrasées, surtout la BMW qui n'avait plus de couleur et qui occupait toute démolie le centre du carrefour. On pourrait à cette vue se demander si la rue avait été la cible d'une autre voiture piégée. Beyrouth, après tout, est une ville utilisée aléatoirement pour des actes de violence. Des voitures écrasées, certaines en forme d'accordéon, d'autres scindées en moitié, jonchaient la route vers le centre de la ville suivant le parcours de la route principale, comme si un monstre d'un film d'horreur japonais avait vacillé sur cette route, écrasant indistinctement tout ce qui bloquait sa circulation. Mais non! Cela n'a pas été un attentat meurtrier, mais les conséquences mises en lumière le lendemain d'un match de football. Le dernier jour de la saison de football libanais pour être précis, venait de se terminer avec une émeute entre les fans des champions, Nejmeh, et leurs adversaires; les joueurs vainqueurs du Ahed. Les tensions entre les équipes peuvent se répandre dans les rues, dans tous les pays et toucher tout le monde même. Mais au Liban, avec son mélange parfois toxique par les haines sectaires qui existent, rien n'est jamais aussi simple. La Religion, la Politique et la méfiance se sont conjugués pour produire un puissant mélange inflammable; une note sombre de prudence est envoyée entre les différents partisans à la veille des élections parlementaires du pays prenant place le 7 Juin» (Traduction libre de l'article de Montague, 2012, p. 795).

Il est vraiment émouvant de lire un extrait pareil qui dessine le Liban avec une connotation terroriste! Cependant ces incidents prennent place partout dans le monde et ne reçoivent pas beaucoup d'attention comme il est possible de lire dans l'extrait ci-dessous tiré de l'article de Spaaij et Viñas (2005) dans lequel ils évoquent la situation des fans de football en Espagne:

«La ligue de football espagnole est considérée comme l'une des principaux championnats de football en Europe et a fait l'objet d'un nombre considérable de recherches dans la littérature scientifique ces dernières années qui ont souligné les tendances dans la société espagnole en général, sa culture en matière de football qui est étroitement liée à l'identité régionale et politique. Elle transmet activement de diverses rivalités parfois profondes, et est devenue inséparable de l'expression de la culture régionale en Europe. Mais la participation de la jeunesse dans le football espagnol et ses effets sur son identité et les rivalités qui surgissent, a en quelque sorte échappée à l'attention des chercheurs. Plus précisément, à l'exception d'un petit nombre d'études isolées, la politique et la violence associées aux jeunes supporters espagnols n'ont jamais attiré les chercheurs universitaires en sciences sociales que ce soit en Espagne ou sur le plan international, en partie en raison de problèmes linguistiques» (Traduction libre de l'article de Spaaij & Viñas, 2005, p. 79).

De retour à la situation libanaise, et face aux incidents ayant eu lieu durant la finale de Basket-ball, le Ministre de l'Intérieur est intervenu personnellement pour régler ce match; chose qui a créé des tensions intenses au sein de la FIBA et qui aurait pu endommager grandement la participation du Liban sur le plan international.

Cette décision est presque similaire dans ses mauvaises implications sur le domaine sportif que celle prise par l'ancien Ministre de l'Intérieur Marwan Charbel qui consiste à empêcher le match entre les clubs Amchit et Champville. Cette décision a incité la Fédération internationale à suspendre la participation libanaise dans les tournois internationaux à tous les niveaux.

Cette décision qui fut levée en Avril dernier après des interventions à grande échelle et surtout après que le président du Comité olympique libanais Jean Hammam et le président de

la Fédération de basketball l'Ingénieur Waleed Nassar et les membres de la Fédération internationale et Jihad Salameh, aient déployés des efforts inlassables pour arrêter cette sanction⁹⁷. Nous ferons des retours à ces incidents dans des sections ultérieures de ce travail de thèse.

Le ministre continue son témoignage :

«J'ai délibérément essayé de comprendre depuis le premier moment de ma prise de fonction la compétence du Ministère et ses préoccupations, et de soumettre toute chose à la législation en vigueur, sur la base qu'il n'y a rien au-dessus de la loi, surtout maintenant que le secteur du Sport et de la Jeunesse nécessite des soins intensifs pour son développement permanent. Il a révélé que cela n'a pas plu à certains de ceux qui se sont habitués à contourner la loi».

Il estime que de part sa fonction de Ministre *«les choses relèvent de lui au Ministère, que cela plaise ou non à certaines personnes!»*

En lui posant ouvertement une question concernant son avis à propos du Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports M. Zayd Khiyami, le Ministre répond:

«Le Directeur général est expert des affaires sportives; ce qui est très normal après vingt ans passés dans cette fonction! Il est correct et discipliné et je salue tous les efforts qu'il a déployé ainsi que sa profonde connaissance des litiges du domaine sportif».

Quant à son opinion du Comité Olympique Libanais, il dit:

⁹⁷Article de Jalal Beaino de l'archive Al Diyar en date du 17/12/2014

«Le Comité Olympique Libanais est une révélation dans le sport libanais cherchant toujours à développer le sport libanais et à mettre à jour ses réalisations. Les portes du Ministère lui sont toujours ouvertes pour atteindre ensemble des objectifs nationaux pour le sport libanais (...) ma relation est bonne avec le Président du Comité Jean Hammam, et il y a une entente parfaite concernant les questions litigieuses en sport (...)».

Ceci étant dit, on pourrait se demander pourquoi cette relation est si spéciale entre le Ministre Hennaoui et le Président du Comité Olympique Libanais Jean Hammam?!

CINQUIEME PARTIE DE L'ANALYSE

QUI SONT LES DECIDEURS DU DOMAINE SPORTIF AU LIBAN?!

Introduction:

Mis à part le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la vie sportive au Liban est régie par la supervision du Comité Olympique et par les différentes Fédérations sportives.

Afin de mieux comprendre la situation du sport au Liban, son usage politique et l'influence des différents courants et partis politiques, il va sans dire que scruter les opinions des différents acteurs du domaine s'avère nécessaire.

Pour ce, nous avons procédé à des entrevues ouvertes auprès d'acteurs clés dans le domaine du sport libanais qui seront détaillées dans les sections qui suivent sans toutefois suivre un ordre chronologique mais plutôt en introduisant les éléments selon la progression logique du récit.

Mise en contexte:

Pour débiter cette section, il me plaît d'introduire un extrait de l'article de Ibrahim Wazaneh paru sur le site: Lebanese Press Sports en 2009⁹⁸:

«Plus d'un demi-million de sportifs libanais se répartissent selon leurs penchants, leurs potentiels et leurs capacités physiques sur différentes disciplines. Les fédérations sportives ont vu le jour pour contrôler ce mouvement malgré toute la diversité qui existe au Liban.»

⁹⁸Lebanese Press Sports, Numéro 993 (Jeudi 10 Décembre 2009)

Pour les 44 disciplines existantes, 36 seraient gérées par des fédérations et 8 par des comités car de part la loi il faudrait quatre clubs pour former une fédération pour un sport collectif et cinq pour un sport individuel (...).

Qui sont les Responsables de ces jeux? Comment ont-ils été choisis?

Bien évidemment par consensus politique! La majorité des postes administratifs obéit à des normes sectaires et politiques. Dans la plupart du temps, les fédérations se forment sous l'impact d'ajustements qui ne servent pas le développement technique du jeu mais plutôt l'intérêt des politiciens. Ainsi, ce ne sont pas les gens d'expérience qui arrivent aux postes, mais ce sont les "favoris" qui commandent les clubs!

Une question devient alors légitime: qui guide nos générations sportives en herbe ?»

(Traduction libre).

Nous allons tenter de répondre brièvement à cette question en faisant un tour d'horizon sur le profil biographique d'une quinzaine de présidents de Fédérations que j'ai pu rencontrer durant le mandat du Ministre Ali Hassan Khalil (durant l'année 2009). En fait, mon poste de conseiller à cette époque fut crucial pour que je puisse procéder à ces rencontres et s'intégrer dans une approche de recherche participative.

Pour le Football, la fédération fut dirigée par l'ingénieur Hachem Haidar (52 ans) qui est Directeur général du Conseil du Sud. Il a présidé en 2000 le Club "Bourj" et il fut élu en 2001 comme président de la Fédération après l'accumulation des plaintes contre la Fédération depuis le 2 mai 1985.

M. Haidar est arrivé à la présidence de ce jeu populaire à la suite d'un consensus politique autour de sa personne, et par ce qu'il était le proche collaborateur du président Berri et du mouvement Amal. Son mandat a été renouvelé en 2005, puis en 2009 pour un troisième mandat, et actuellement la fédération regroupe 146 associations.

Quant au Basketball, le président Pierre Kakhia (52 ans) possède un diplôme en Administration des affaires. Il est Directeur général du groupe World Sport Company, et Membre du comité de marketing de la Fédération asiatique de football. Il fut joueur de football dans sa jeunesse avec le club "Al Riyada wal Adab". Le compromis politique et le soutien de son parrain Antoine Choueiri l'ont conduit à la Présidence du Basket-ball en 2007, puis pour un second mandat en 2008 suite à une campagne soutenue par Choueiri et Jean Hammam; la fédération compte actuellement 126 associations.

En ce qui concerne le Volley-ball, M. Jean Hammam (56 ans) a travaillé en tant que directeur administratif d'une des sociétés et a joué comme Centre de distribution au club Baouchrieh (qu'il préside actuellement). Il a participé comme joueur avec l'équipe nationale depuis des années, et a servi comme Secrétaire Général de la Fédération de Volley-ball entre 1993 et 1994. Il a été élu pour diriger le jeu de Basket-ball en 1998 et c'est sous son mandat que le Liban est arrivé à la Coupe du Monde (en 2002), puis il a abdicé en 2004, pour présider la fédération de Volley-ball (qui regroupe 138 Associations) suite à un consensus en 2008.

Pour le Handball, M. Abdullah Ashour (51 ans) est un homme d'affaires qui a fondé le Club de l'amitié en 1994 au moment où ce type de jeu n'intéressait pas une grande majorité de

personnes. Sur demande du Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Zaid Khiyami et pour combler le poste vacant (qui - selon la tradition - devrait être pour un chiite), il a été élu président de la fédération en 1998, et en 2000 il a établi une salle fermée près du siège de la Fédération ce qui a fait que les 15 associations décidèrent de lui renouveler le mandat en 2008.

Certains présidents sont plus âgés que leurs collègues de plus de cinquante ans!

Pour le tir à l'arc, M. Ziad Richa âgé de 42 ans, est directeur de ventes dans une entreprise privée, champion du Liban en 1995 qui a représenté le Liban aux Jeux olympiques à deux reprises, et a reçu l'honneur de porter le drapeau libanais durant la cérémonie d'ouverture en 2008 à Pékin. Il fut élu en 2008 comme président de la Fédération et ce en étant soutenu par la majorité des clubs et des tireurs.

Il a travaillé intensément pour le développement de cette discipline et, son principal souci est d'aider les tireurs à se développer davantage.

Quant à la fédération de Canoë Kayak, elle est présidée par M. Mazen Ramadan, 47 ans, qui dirige son propre bureau d'ingénierie civile. Son enthousiasme pour les sports a fait qu'il devienne le responsable des équipes et de la commission de Football. Il a excellé en matière de supervision sportive internationale (il a été élu comme le meilleur observateur en Asie pour l'année 2009). Il a convaincu la firme, CCPA d'origine danoise d'apporter appui aux enfants du Liban. Sa carrière fut couronnée par la présidence de la Fédération de Canoë Kayak

en 2005 soutenu par un grand nombre de sportifs qui l'ont nommé pour un deuxième mandat en 2008.

Concernant l'Athlétisme, c'est M. Abdullah Chéhab (63 ans), un ingénieur civil ayant son propre bureau qui est le président de la fédération. Sa carrière sportive a émergé quand il était un des jeunes athlètes du Club Champville, et qui a gagné le championnat du Liban entre 1969 et 1971. Il a présidé le club Champville en 1972 et a été élu président de la fédération en 1974 soutenu par 13 clubs. Il occupe jusqu'à ce jour son poste après 35 ans de travail.

Pour ce qui est de la Boxe, la fédération est chapeautée par M. Mahmoud Hattab, qui a 47 ans et qui est aussi ingénieur civil ayant son propre bureau. A la demande de certaines instances sportives et en raison de l'équilibre sectaire qui devrait être respecté dans les postes sportifs, M. Hattab a accepté la direction de la fédération de ce jeu qui a été marginalisé depuis des années. Immédiatement après son élection en tant que président en 2005, il a commencé les tournois et a établi une salle privée pour la fédération. Son mandat a été renouvelé en 2008 à l'unanimité, et sa politique sportive a abouti à d'énormes réalisations pour le Liban. La fédération comprend 12 Associations actuellement.

M. Melih Olaywan (80 ans) est le président de la fédération de musculation. Il fut à la tête du club "Santé et Force" depuis 1955. Il débuta son parcours en tant que champion de musculation durant sa jeunesse, et il participe des tournois locaux, arabes et internationaux, (il fut champion du monde en culture physique pour 1957). Il a été le Secrétaire général de la Fédération en 1962, puis s'est chargé de la présidence en 1968 jusqu'à ce jour. Il est aussi le

doyen des chefs de fédérations sportives dans le monde. La fédération comprend 31 associations et aucune personne n'a osé le concurrencer au cours de ces mandats successifs.

Quant au Judo, M. François Saadeh (51ans) est le président qui a attiré l'attention dès son jeune âge quand il faisait partie des clubs Bodkaa Pogo et Beit Chabab. Il a représenté le Liban dans un certain nombre de tournois au début des années quatre-vingt; il a joué contre l'ancien président Russe Vladimir Poutine deux fois, et est arrivé à la présidence de la fédération par unanimité en 2008 après qu'il ait occupé un certain nombre de postes administratifs durant plusieurs années.

Concernant le président de la fédération de Badminton, il s'agit de M. Jassim Qansouh (40 ans), président du Club Hoops et ancien joueur de basket-ball. Suite à l'affiliation de son club à la fédération en 2003 et à cause des nombreux tournois organisés par son club, il a été choisi pour le poste de secrétaire général en 2007, puis a été élu en 2008 comme président soutenu par les 7 clubs de la fédération. Il a participé à un certain nombre de tournois; il pratique encore ce jeu qu'il espère développer.

Pour ce qui est du Tennis de table, le président est M. Salim El Hajj Nicola (45ans) propriétaire d'une entreprise privée. Il a commencé à jouer au Club "La littérature et le Sport" (qu'il dirige présentement) depuis 1974. Il a occupé un certain nombre de postes administratifs depuis 1986, et a été nommé secrétaire général en 1997, puis président pour la première fois en 2006, mandat encore renouvelé en 2008. La fédération comprend 85 associations.

En fait, sur les douze fédérations évoquées précédemment, quatre présidents seulement possèdent une expérience sportive. Alors, s'il est naturel qu'un ministre soit politicien et non sportif, serait-il naturel aussi qu'un président d'une fédération sportive soit quelqu'un non connaisseur du domaine?! Comment pourrait-on espérer alors l'essor du sport libanais au niveau «policy» si déjà les acteurs principaux ne jouissent des pré-requis nécessaires pour cette sorte de conception?!

En outre, ce sont les ajustements, les compromis mais aussi les réalisations qui font que ces personnes sont à la tête des fédérations!

Parfois c'est juste un tour de chance.

C'est exactement ce qui s'est passé pour la fédération de Tennis. M. Riad Haddad (72ans) possède une compagnie d'assurance privée. Il s'est vu à la tête de la fédération depuis 1994, et ce à cause de sa responsabilité au club Kahraba et ses connections au club ATCL. Il était le seul issu pour tous les joueurs de Tennis pour une longue période celle de la guerre civile libanaise durant laquelle il était soit élu soit recevant l'unanimité des votes!

La fédération compte actuellement 24 Associations.

Pour ce qui est de la fédération de Gymnastique, elle est présidée par M. Mohammed Makki (34 ans), un avocat, qui a été élu Secrétaire général de la Fédération en 2003, et qui est devenu président en 2008 par unanimité. Il a hérité ce poste de son père Adnan Makki (ancien président) et a commencé par la suite à s'intégrer dans la discipline qui comprend 11 Associations.

Face à ce jeune président voilà que se pose M. Fouad Rustom (85 ans) comme président de la fédération de Lutte. Il a commencé son parcours sportif en tant que joueur qui s'est spécialisé en Russie, ensuite comme entraîneur dans un certain nombre de clubs. Il a participé à un certain nombre de tournois, puis il fut président pour la première fois en 1963 et est resté dans ce poste pendant plus de trois décennies! Les dernières conditions politiques étaient en sa faveur et il a été réélu en 2008, après cinq ans d'expulsion!

Quatre femmes sont à la tête de fédérations sportives, et elles sont indéniablement politiquement soutenues pour être où elles sont. Concrètement, nous n'avons pas de preuves pour soutenir ces propos que le nom de ces femmes qui en dira long. Il s'agit de Mme Randa Berri (l'épouse de M. Nabih Berri) qui dirige la Fédération des personnes handicapées, Mme Siham Gibran Touwaini (l'épouse de l'ancien député) qui dirige la Fédération de l'équitation, Mme Karen Murr (fille de l'ancien président Emile Lahoud) et qui préside la Fédération de Taekwondo, et finalement Mme Marcelle Borgi (héritière d'une grande famille) qui est à la tête de la Fédération de natation. Ces femmes constituent 10% du total des dirigeants sportifs!

Ceci étant dit à propos des personnes qui président les fédérations et qui sont en majorité des personnes n'ayant pas un background sportif, il faudrait noter que toutes les activités des fédérations sportives au Liban sont minutieusement supervisées par le Comité Olympique qui veille à l'application des réglementations internationales.

Les entrevues:

En parlant du Comité Olympique, j'ai eu la chance de rencontrer en juillet 2011, le Général Suhail Khoury après son élection pour la deuxième fois comme membre du Comité Olympique Asiatique. Cette élection ne fut nullement un tour de chance.

Voici ce qui a été écrit dans un article publié par le journal «Al Mustakbal» (qui est directement affilié au parti Al Mustakbal dont il porte le nom!) paru le 31 juillet 2011 dans son numéro 4072 (p. 21):

«Suhail Khoury a conservé son poste au sein du Bureau exécutif du Conseil du Comité Olympique Asiatique: Fahad Al-Ahmad est un pilier important pour soutenir le Sport libanais.

La conservation du Général Suhail Khoury à son poste au Bureau exécutif du Comité Olympique Asiatique, pour la deuxième fois, constitue une fierté pour le Liban, en particulier car le Général Khoury est l'une des personnalités sportives qui ont une présence à l'échelle mondiale, continentale ainsi que nationale.

Le succès de Khoury a suscité beaucoup de haine chez certains envieux qui ont convoité ce statut malgré qu'ils ne possèdent guère les qualifications leur permettant de relever les grands défis asiatiques. Il a été demandé au président du Comité Olympique Libanais, Antoine Chartier, qui occupait le poste olympique pour seulement environ un an et quatre mois, de se retirer avant les élections, conformément à l'avis proposé par les membres du Comité Olympique Libanais: Toni Khoury et Hachem Haidar afin de maintenir la réputation du Liban (et ce selon des directives asiatiques). De plus, le prince Ahmad Al-Fahd Ahmad Al Sabah (Président du Comité Olympique Asiatique)

trouvait que Khoury était l'homme qu'il fallait pour assurer la réussite de toute la liste qu'il avait proposé pour les élections asiatiques»(Traduction libre).

En se basant sur ce qui a été présenté, nous pouvons conclure que l'usage politique du sport dépasse les frontières libanaises pour impliquer des politiques régionales surtout que les politiciens libanais sont toujours accusés d'appliquer des agendas extérieurs au dépend de l'intérêt national.

Durant ma rencontre avec le Général Khoury, je lui ai demandé si la politique influençait les activités du Comité Olympique actuel. En voici sa réponse:

«Je ne suis pas ce qui se passe au sein du Comité Olympique Libanais que par le biais de ce que je lis ou j'entends dans les médias sportifs, ou parfois de certains membres qui me sont proches, mais je condamne et dénonce toute intervention politique dans le travail du Comité Olympique ou des fédérations sportives parce que cela est une menace non seulement pour le sport libanais au plan national, mais aussi sur le plan international à l'étranger, sur le Comité Olympique International et le Comité Olympique Asiatique et les fédérations internationales qui rejettent catégoriquement l'ingérence politique dans les institutions sportives. Franchement, je dis que s'il y avait un accord pour établir la combinaison actuelle du Comité Olympique Libanais ou certaines fédérations sportives à cause de la situation politique présente au Liban, cela ne signifie pas qu'il faudrait fonctionner au sein du Comité Olympique Libanais ou au sein des associations selon ce point de vue politique, et c'est ce que je valorise chez certains des membres du Comité Olympique Libanais».

Pour couper court et être bref, ce témoignage ne dénonce guère l'accusation déjà faite, celle de la présence d'une ingérence politique dans le domaine sportif! En fait, le Général Khoury a presque confirmé cette accusation au sein du Comité Olympique Libanais !

Des rumeurs se font entendre sur l'influence de la politique sur les activités du Comité Olympique Libanais et s'étendent particulièrement à la corruption au sein du Ministère en lien avec les subventions financières qui s'offrent aux clubs et aux fédérations sous le contrôle du Comité.

Ce qui est fort surprenant est que les fédérations – qui devraient œuvrer pour améliorer la performance des sportifs de la discipline en question – ne sont pas intéressées par les programmes de soutien qui leur sont proposés s'ils ne sont pas directement versés en nature!

Dans un article récent paru dans le journal Al Mustakbal en date du 29 Octobre 2014, l'auteur écrit suite à un communiqué de presse auquel a fait appel le Comité Olympique Libanais concernant la stratégie de préparation pour les jeux olympiques de 2016 au Rio de Janeiro:

«La réunion a été ouverte par l'hymne national libanais suivi de l'hymne des Jeux Olympiques. Par la suite fut le discours du Président actuel du Comité Olympique Libanais Jean Hammam dans lequel il a expliqué que le but de cette réunion est en premier pour soutenir les fédérations dans leurs préparatifs aux prochains jeux olympiques en mettant à leur disposition tous les moyens disponibles par le biais des fonds de solidarité du programme olympique pour se rendre prêt à l'accomplissement

de notre mission; celle d'avoir une représentation libanaise plus adéquate que les deux précédentes en 2008 en Chine et en 2012 à Londres.

Hamam s'est arrêté sur deux points essentiels en égard de la participation libanaise à l'étranger sous la bannière du Comité olympique en termes de manque d'engagement des fédérations concernant le respect des listes proposées pour la participation mais aussi en termes de respect des réglementations qui leur sont fournies à ce propos (il s'agit plutôt d'un comportement non-professionnel des joueurs): en guise d'exemple il explique que beaucoup de tickets ont été perdus à cause de certains joueurs qui voulaient modifier les dates de leur voyage selon leurs préférences personnelles ou qui n'ont pas respecté les dates de départ et le Comité a dû acheter de nouvelles cartes et payer doublement le tarif du voyage (...).

Également le membre du Comité Olympique International Tony Khoury a souligné dans son mot qu'à travers son poste de président du Comité de soutien Olympique, il est conscient qu'il existe 18 programmes financés par le Comité de soutien Olympique mais qu'à sa grande surprise aucune fédération n'a fait appel à ce jour à ce genre de programmes de soutien. Il s'agissait d'importants ateliers de préparation des sportifs réalisés à l'étranger. Il a de même confirmé l'existence de relations d'amitiés avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour soutenir les joueurs au besoin (...).

A l'issue des différents discours, les représentants des fédérations ont soulevé la question de l'aide financière qui est essentielle dans la préparation des sportifs et Hamam a expliqué que le Ministère de la Jeunesse et des Sports travaille sur la conception d'un plan à trois ans pour fournir une aide financière continue et que le Comité olympique œuvre pour assurer des Fonds et qu'il existe actuellement un montant de un million de dollars qui devrait couvrir quatre ans qui est la durée du

mandat du comité olympique. Hammam a de plus révélé que le Comité olympique n'a pas jusqu'à ce jour reçu l'aide financière approuvée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (à la hauteur de 250 millions de livres libanaises) et a appelé finalement à l'élaboration d'une stratégie commune en partenariat avec le Ministère pour atteindre un niveau de performance satisfaisant sur le plan international.»⁹⁹

(Traduction libre)

A l'issue de ce communiqué de presse, des pressions politiques se sont exercées sur les différents membres du Comité olympique pour canaliser le support financier vers les clubs et fédérations directement dépendants de ces partis politiques.

Certains membres du Comité, en particulier M. Hachem Haidar a déclaré ouvertement son souhait d'épargner le domaine sportif de toute influence politique ce qui en conséquent a induit des réactions furieuses chez certains politiciens.

Voilà que le Courant Patriotique Libre répond ouvertement à Haidar par ce qui suit:

«Le comité sportif du Courant Patriotique Libre a répondu à la dernière déclaration faite par le Comité Olympique Libanais, en accusant le président de la fédération de Football et le Vice-président du Comité Olympique Libanais Hachem Haidar qu'il a procédé à cette" déclaration en l'absence d'un grand nombre de membres du Comité",

⁹⁹Archive du journal Al Mustakbal tiré du site:
<http://www.almustaqbal.com/v4/article.aspx?type=NP&ArticleID=637233>

en pointant que Haidar est arrivé au poste qu'il occupe actuellement par le biais de pressions politiques!(...)

La réponse détaillée du Courant Patriotique Libre fut structurée en plusieurs clauses comme suit:

1. Le comité sportif du Courant Patriotique Libre ne sait pas s'il faudrait considérer ou non la déclaration faite au nom du Comité Olympique (par Hachem Haidar) et appelant à une non-ingérence de la politique dans le domaine sportif, lui qui fut introduit au monde du sport en 2001 et en particulier à la présidence de la Fédération libanaise de Football, suite à la pression d'un arsenal de politiciens et il est possible de confirmer que l'arrivée de Haidar au Comité Olympique ne fut pas en conséquence de ses réalisations sportives grandioses surtout que le niveau de Football libanais est actuellement à la dérive, mais cela a été grâce à l'intervention de la politique et des politiciens. (...)

2. Le milieu sportif connaît bien qui favorise l'intervention politique et en faveur de qui se fait l'intervention, et tout simplement le milieu sportif sait que M. Hachem Haidar aurait perdu sa position dans la Fédération libanaise de Football depuis le premier jour de sa présidence en l'absence de la protection qu'il reçoit et que si la liberté aurait été laissée aux membres de la Fédération de Football, le résultat des élections aurait été forcément très différent de ce qu'il est aujourd'hui.¹⁰⁰»

(Traduction libre).

¹⁰⁰Déclaration tirée du site: <http://166.62.54.209/pages/article/1094>

Afin de mieux comprendre la question des subventions financières offertes aux clubs par les politiciens qui fut évoquée dans une section précédente, j'ai tenté de rencontrer quelques personnes afin d'explorer leur expérience à ce propos.

Pour cela, ma première rencontre fut avec M. Charbel Azizi, Secrétaire Général du club "Al Salam" (qui veut dire la Paix en français) de la région de Zghorta au Nord du Liban. J'ai commencé ma rencontre en lui demandant de me parler de l'émergence du club et comment il pouvait subsister financièrement. Voici son discours:

«Le «Salam Zghorta» est un des plus grands clubs au Nord, qui vit le jour durant les années soixante-dix quand Zghorta était dans son âge d'or, cela s'est manifesté durant les années 1974 et 1975 où de grandes victoires ont été accomplies en dépit de l'absence de support. Ce dernier a été limité au peu de personnes qui avaient désormais une influence sans pareille telles que Sassine Ghazaleh et le moine Tannous auquel le titre de «Parrain» a été donné, et parfois certains riches originaires de Zghorta contribuaient aussi.

Aujourd'hui le financement est assuré principalement par le président Père Estephan Frangieh, en plus de quelques amis vivant ici et hors du Liban.

En outre, l'équipe reçoit l'aide de l'hôpital «Notre Dame de Zghorta» qui contribue à une part de son budget. En absence de ces financements un état d'insécurité et d'instabilité pourrait s'instaurer.

Le budget cette saison diffère de celui des années précédentes, car l'Administration souhaite renforcer l'équipe par le recours à une élite qui a rendu les lauriers d'antan à l'équipe. Le Budget frôle les 400 mille dollars».

En faisant allusion au soutien des politiciens, Azizi déclare:

«Parler de financement politique du club n'est pas précis! Il est toutefois possible de parler du soutien de nos amis; dirigeants du parti «Marada» sous l'égide du député Sleiman Frangieh, mais pas directement de lui.

Au contraire, Sleiman Frangieh et son fils Tony Frangieh font partis des fans et des supporters du club de Zghorta.».

Concernant la question à propos de l'influence du financement politique sur la stratégie sportive des équipes, Azizi me répond:

«Il est naturel de voir une certaine influence conséquemment au financement politique dans les décisions de l'équipe et dans le processus de sa gestion, car le parti procède à un pompage d'argent dans le club qui devient non intentionnellement subordonné au parti!

Au Liban, la décision politique domine clairement le sport à travers des arrangements politiques qui se font, desquels découle la nomination de certaines personnes protégées aux postes clés des clubs et des fédérations en particulier.

Seulement au Liban, le sport a besoin de la politique, malgré qu'il s'agisse d'une grosse erreur stratégique. Dans notre club, le père Estephan Frangieh voudrait que toutes les décisions administratives soient prises par le conseil administratif du club, et de toute façon M. Sleiman Frangieh et son fils Tony, laissent au conseil administratif le soin de prendre les décisions pour la gestion, car ils sont sûrs qu'ils vont toujours choisir ce qui est adéquat pour le club.»

J'ai voulu savoir s'il est de même pour un autre club dans la région du nord, j'ai pour cela tenté de rencontrer M. Abdullah Al Naboulsi, Président du club «Al Ijtimahi» (en français le Social) à Tripoli. J'ai commencé par lui demander de m'introduire le club et de me parler de ses moyens de financement:

«Le club «Social» de Tripoli est un des clubs pauvres du Nord et le financement de l'équipe dépend du Président Najib Mikati (ancien Premier Ministre sunnite) il y a environ sept ans, sachant que Mikati prend également en charge la plupart des clubs de Tripoli.

Le budget de l'équipe est d'environ 150 milles dollars \$ et ce petit montant nous est offert par l'association "Détermination et Bonheur» parrainée par Mikati. De plus, l'équipe reçoit un certain soutien de la Fédération de Basket-ball par le biais de Pierre Kakhia, ex-président- en nous assurant l'équipement à chaque saison, et qui arrive presque à environ 13 milles dollars. Durant la saison dernière notre budget était de 100 mille dollars, en plus des 50.000 \$ reçus du Ministère de la Jeunesse et des Sports. En outre, nous recevons un soutien du Président Ahmed Karami (ancien Premier Ministre sunnite).

Il n'est pas mal d'admettre que nous recevons notre financement de politiciens, surtout que l'équipe réside dans le quartier populaire le plus pauvre de la région, et quand la fédération a décidé de hausser le prix du ticket nous avons perdu certains de nos fans, qui étaient le principal soutien moral des joueurs.

Notre public cette saison est le plus grand comparativement aux saisons précédentes.»

Voilà finalement que quelqu'un dénonce sans le savoir le financement politique mais aussi le favoritisme dans la distribution des subventions par le Ministère de la Jeunesse et des Sports!

En réponse à ma question concernant l'influence du Président Mikati sur la gestion de l'équipe, Al Naboulsi me répond:

«Nos décisions de gestion ne sont soumises à aucun parti politique. Nous remercions le Président Mikati pour son soutien considérable à tous les clubs de Football de la région mais il ne peut pas intervenir dans nos décisions car il est convaincu que toute décision que nous prenons sera la meilleure pour l'équipe. De toute façon, jusqu'à présent, rien ne nous a été demandé hors du cadre sportif, surtout parce que Mikati aide le club par simple penchant pour ce jeu, par amour de la région de Tripoli et ses citoyens ».

Ce qui m'a laissé perplexe était le fait que Al Naboulsi a souligné que les athlètes jouaient si leurs salaires mensuels étaient disponibles ou non, par simple amour du jeu mais qu'ils étaient contraints de travailler en dehors du domaine sportif pour assurer une vie adéquate à leurs familles sinon leur situation aurait été catastrophique.

Il m'a de même dévoilé qu'il y avait des projets pour assurer un autofinancement adéquat à l'équipe mais que ces projets ne sont pas réalisables pour l'instant en raison des conditions économiques difficiles. Pour le moment, c'est seulement la passion et la volonté qui font que les joueurs continuent toujours ce parcours fort difficile.

S'agit-il de même pour une autre équipe à Tripoli? J'ai cette fois voulu rencontré le responsable du club "Tripoli" qui porte le nom de la capitale du Nord et qui est connu pour être l'un des meilleurs de la région. J'ai alors interviewé M. Selim Mikati, Secrétaire Général du club qui m'a donné quelques précisions surprenantes:

«Malgré que la ville connaît des crises de sécurité pour le moment, notre club constitue la force de la capitale.

Il y a quelques années que le Football était totalement absent de Tripoli; il m'est venu à l'esprit l'idée de constituer un club sportif surtout après la décision de dissoudre l'équipe «L'olympique de Beyrouth» dont les actions ont été achetées par le Président Najib Mikati, pour devenir le club qui représente la capitale du Nord dans le jeu de Football».

Concernant le budget du club, Mikati a refusé de divulguer le budget de «Tripoli» pour ne pas parler des sommes versées par le président Mikati, mais a noté qu'il équivalait les budgets des clubs de première division, en soulignant l'absence de problèmes financiers dans l'équipe et la présence de stabilité qui donne une motivation pour les joueurs afin de réaliser le meilleur dans leur performance sportive.

Mikati a nié que le club «Tripoli» transmettait un message politique dans les sports, en soulignant que le président Mikati apporte un soutien moral et matériel, et qu'il se souciait des questions sportives seulement parce qu'il a été l'un des premiers à encourager le développement du Football au Nord et qu'il avait aveuglément confiance en ceux qui dirigeaient le sport à Tripoli.

En outre, Mikati a déclaré qu'il vivait en dehors du Liban durant la période sombre du pays et quand il est retourné dans son pays natal, il avait trouvé que le sport au Liban avait besoin d'être reconstruit et qu'il fallait travailler intensément pour le sauvegarder.

Concernant l'hypothèse selon laquelle ce financement devrait un jour s'arrêter, Mikati a souligné qu'il n'y a pas de plans de relance pour le moment et que tout discours d'investissement dans le sport dans cette ville est inacceptable dans les circonstances actuelles surtout que la situation sécuritaire et économique du Liban ne permet pas la mise en place de projets pour fournir des revenus financiers fixes de longue haleine.

Le souci est présentement de subsister le jour au jour!

L'influence politique dans le domaine sportif ne se limite pas au financement des clubs mais touche surtout les élections au sein des fédérations mais aussi au sein du Comité Olympique libanais.

Dans un article paru le 12 Décembre 2012 au journal Al Nahar, l'auteur explique la procédure d'élection du comité exécutif au sein du Comité Olympique Libanais.

Il est ainsi possible de lire:

«Malgré que la compétition est purement sportive entre les fédérations pour choisir leurs représentants au comité exécutif du Comité Olympique Libanais, toutefois, le vrai conflit est un conflit politique entre les courants et les partis politiques en particulier le Courant Patriotique Libre, le parti Al Mustakbal (Futur) et le parti Amal qui possèdent des parts non négligeables des fédérations sportives.

La distribution des postes au sein du comité exécutif est déterminée par un quota confessionnel comme suit: 8 postes pour les chrétiens (4 pour les maronites, 3 pour les orthodoxes, 1 pour les arméniens), 7 postes pour les musulmans (4 pour les sunnites et 3 pour les chiïtes).

Cependant la vraie confrontation est celle pour la présidence de ce comité exécutif pour laquelle 3 candidats se confrontent: le président de la fédération de Volley-ball Jean Hammam, le président de la Fédération d'Escrime et l'ex-président du comité le General Suhail Houry et l'ancien membre du comité exécutif olympique international Tony Houry.

Il est possible de prévoir dès à présent, avant un mois et demi des élections, la réussite de Jean Hammam à cause de son alliance avec le Courant Patriotique Libre, de sa bonne relation avec le parti Amal et sa constante connexion avec le parti Al Mustakbal, au moment où le General Khoury est connu pour son affiliation au parti Al Mustakbal et pour sa relation tendue avec le Courant Patriotique Libre mais qui toutefois favorise d'une relation exceptionnelle avec Amal.

Tony Khoury pour sa part espère qu'un retournement soudain des politiques et des alliances puisse favoriser son succès aux élections».

(Traduction libre)

En effet, c'est Jean Hammam qui a gagné les élections!

SIXIEME PARTIE DE L'ANALYSE

LE DOMAINE SPORTIF VU PAR LES JOURNALISTES AU LIBAN!

Comprendre la problématique de l'usage politique du sport ne pourrait être complète sans obtenir le point de vue de tous les acteurs dans le domaine du sport; en particulier ceux qui transmettent la nouvelle sportive au grand public. Ce sont les journalistes et les reporters sportifs qui ont aussi leurs mots à dire. Pour se faire, notre analyse porte essentiellement sur un article écrit par Serge Moughames (le reporter sportif le plus connu dans le pays) paru sur le site El Sport¹⁰¹ dont nous relatons plusieurs extraits dans les paragraphes qui suivent. L'auteur de l'article commence son texte par une dénonciation claire et nette de l'ingérence politique dans les activités sportives au Liban. Il écrit:

«Chacun a ses problèmes au Liban; même le journaliste sportif n'est pas satisfait de la réalité du sport au Liban ou même de sa profession pour laquelle il se bat afin de se garder loin de toute confrontation personnelle due à l'ingérence politique dans ce domaine.

La politique peut tout gâcher, même le sport, raison à cause de laquelle certains journalistes répugnent leur profession en regrettant de gaspiller toutes leurs années de carrière sans parvenir à un résultat positif dans le domaine des sports». (Traduction libre)

L'auteur a interviewé un certain nombre de journalistes de différents médias pour savoir leurs problème: le dénominateur commun de tous les discours était " l'ingérence de la politique dans

¹⁰¹ Article tiré le 10 décembre 2014 du site: <http://www.elsport.com/news/show/175683>

le sport", et le fait qu'ils devraient travailler dans plusieurs domaines ou même dans plusieurs médias pour assurer un rendement suffisant à leur familles, surtout en l'absence de stabilité que peut assurer un syndicat ou une association en cas d'exposition à un préjudice ou à l'expulsion par l'institution qui les emploie.

Ghayaith Debra est le journaliste sportif en chef de la Lebanese Broadcasting Corporation (LBC) qui est une des premières stations télévisées au Liban. Il dévoile dans le paragraphe ci-dessous sa répugnance du travail qu'il accomplit présentement:

«Malheureusement, notre profession est devenue plus administrative que pratique sur le terrain, à cause de tous les problèmes actuels parce que vous devriez fonctionner comme un avocat, juge ou un politicien afin de parvenir aux informations à écrire au sujet des sports. Malheureusement il n'en est plus de sport au Liban, et le journaliste est contraint d'avoir des relations politiques pour continuer sa carrière, surtout que tous les problèmes du domaine ne relèvent plus des sports». (Traduction libre)

Avec une grande amertume, il continue son discours:

«Notre profession n'est plus la bonne profession, et personnellement, je suis en train- autant que possible-de rester loin de ces problèmes, dernièrement je commençais à sentir que je ne travaillais pas dans le domaine du sport, et cela est le défi auquel je fais face constamment, la difficulté fondamentale réside dans le schisme, parce que le pays a été divisé même dans le domaine du sport. Par exemple: je suis incapable de donner mon opinion sur ce qui est arrivé en sport, car si ce point de vue ne s'aligne pas avec le courant d'une certaine équipe, je serais vite répertorié comme faisant des jugements hostiles contre cette équipe mais en fait je ne suis pas contre eux, c'est seulement que je voulais exprimer mon opinion». (Traduction libre)

Il a de même souligné que les journalistes sportifs sont contraints de travailler dans plusieurs autres professions afin de pouvoir se débrouiller avec sa famille en raison des rendements financiers minimes de cette profession; en soulignant que cette raison conduit certains journalistes à devenir "mercenaires"- qui donnent une mauvaise impression des journalistes dans l'ensemble : dans le sens qu'il est toujours possible de recourir à un "pot de vin" pour "acheter" un journaliste, chose qui est totalement erronée.

Il continue en disant:

«Nous ne disposons pas d'infrastructure pour le sport, et tant que le sport ne constitue pas une priorité pour les administrateurs, nous n'aurons jamais du vrai sport. La priorité des administrateurs n'est nullement le sport, parce que je ne peux pas imaginer des rivaux l'un en face de l'autre et ayant pour priorité le sport, et ne pouvant pas arriver à un consensus positif pour le sport malgré la divergence de leurs opinions.

Tant que la priorité est pour d'autres choses - politiques- il est impossible d'y parvenir au résultat escompté. Il est si facile de voir cette mauvaise formule dans les élections des assemblées générales de toutes les fédérations et les clubs sportifs» (Traduction libre)

Un autre journaliste a aussi dévoilé son expérience vécue dans ce domaine. Il s'agit de Elias Nassar, chef de rédaction du journal "Sada El Balad" (qui veut dire en français: l'écho du pays) et reporter sportif de la station télévisée OTV. Il parle des défis de sa profession par ces termes:

«Parmi les difficultés du travail aujourd'hui, est que si la presse est en contradiction avec un président de Fédération, ce dernier vous écarte, et si vous refusez ces pots-de-

vin, il vous considère comme un ennemi de ses ennemis! Très peu sont ceux qui parlent des choses comme elles le sont, il n'y a pas de normes pour notre profession et il n'y a pas de syndicat pour protéger le journaliste!

Il n'y a pas de financement pour les clubs et le financement se fait uniquement par les partis politiques sans lesquels les clubs dans différents sports feraient faillite; surtout que les politiciens soutiennent les équipes pour des fins personnelles: pour parvenir à des positions de leadership politique. Ainsi, tous les clubs sont rattachés à des courants politiques par le biais des financeurs et des fonctionnaires; chacun de ces derniers voulant réaliser quelque chose. Chaque équipe appartient à un parti, et cela s'applique partout le monde: à partir du sommet de la pyramide politique au Liban jusqu'au tout dernier niveau hiérarchique. Cela a sûrement un effet négatif, il ne devient positif que si ces fonctionnaires fournissent un financement sans lier la politique aux sports, juste pour la simple raison d'aider au développement du sport libanais!». (Traduction libre)

Pour sa part, Daniel Abboud dévoile que certains conçoivent le journaliste sportif comme un "reporter politisé"! Il travaille comme journaliste sportif dans le journal "Al Joumhouriya" (qui veut dire en français La république) et dans l'hebdomadaire "The Daily Star".

Dans son entrevue, il déclare:

«Le journalisme sportif possède une très grande capacité, car il y a des personnes ambitieuses et professionnelles et par exemple, aujourd'hui dans les grandes chaînes télévisées sportives arabes, nous voyons qu'il y a des journalistes du Liban, et cela montre que nous avons la capacité de travailler avec un vrai professionnalisme.

Cependant, ici, les choses au Liban ne sont pas définies, et le sport n'est pas une priorité. Les sports interfèrent avec la politique, et parfois ils reçoivent un peu

d'attention, car il y a des candidats aux élections qui financent des clubs, ou même des courants politiques qui prennent en charge certains clubs. C'est alors à ce moment que le publique commence à démontrer un certain intérêt pour le jeu, mais cela ne doit pas être vu de façon positive, parce que l'intérêt n'est plus pour le jeu! La politique joue un rôle négatif: certaines personnes considèrent que le journaliste sportif est un journaliste politisé et ne devrait parler que de politique et pas du sport. C'est ce que veulent désormais les partis politiques!» (Traduction libre)

Il continue en disant:

«Je ne regrette jamais d'avoir choisi le domaine du journalisme sportif, mais je l'avoue, et je reconnais que je étais très surpris quand je me suis intégré dans ce domaine, d'autant plus que les journalistes sportifs au Liban ne progressent pas à cause des sports qui "puent", et il y a des personnes qui ne se soucient que de leurs propres intérêts au dépend de l'intérêt public national et utilisent le Sport afin de communiquer leurs idées, ils sont indifférents s'ils rendent préjudice au Liban, pourtant leur seul intérêt est de représenter adéquatement leurs partis. La presse est devenue un outil qu'ils utilisent pour transmettre ce qu'ils veulent et attaquer les autres partis, et je suis désolé pour la réalité du sport libanais, car au lieu d'utiliser le sport pour tempérer un peu les douleurs des Libanais et donner un débouché pour les jeunes, voici qu'on les étouffe en leur retirant leur droit au sport» (Traduction libre)

Quant à Joseph Abi Chahine, journaliste sportif de la station télévisée "Al Mayadine" (qui veut dire Les domaines en français) et reporter de l'Agence France-Presse, il trouve que le journaliste sportif souffre de plusieurs problèmes, y compris celui matériel et financier, en particulier aucun syndicat ou association ne le protège en cas de préjudice, en soulignant de même les très bas salaires qui obligent un journaliste de travailler dans plusieurs médias, et surtout l'obligent

parfois d'écrire des choses à l'encontre de ses convictions ou d'être forcé de garder le silence face à certains sujets.

Il parle ouvertement en disant:

«Le Sport au Liban possède plusieurs problèmes, y compris l'interférence de la politique dans les fédérations sportives ; chacune appartenant à un parti particulier, ne s'intéressant pas à leur compétence en considérant cela comme une question secondaire; l'important c'est qu'elles suivent un parti particulier. Toutes les élections qui ont lieu dans les différentes fédérations suivent cette formule avec un manque de professionnalisme sans pareil, et les partis au Liban sont tous déçus en raison de la situation sécuritaire dans laquelle nous vivons. Si ça aurait été le contraire nous serions la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, etc ..et toute la gamme des pays développés.

Si le parti est déçu, la fédération qui le suit fera de même et cela aura des répercussions sur le sport

Dans cette même optique analytique , examinons le classement du Liban dans divers domaines, pour voir comment nous sommes en retard, et comment nous approuvons de rester tellement dans le socle dans divers domaines, tels que la sécurité, la santé, le sport etc ..., Nous pouvons prendre l'exemple de Dubaï et du Qatar et de tous les pays arabes, pour voir où ils étaient il y a 20 ans et le degré de leur développement aujourd'hui et où nous étions et où nous pouvons devenir. Tout le problème réside dans les politiciens qui nous imposent des fédérations défailtantes». (Traduction libre)

Il existe presque un consensus parmi les journalistes sportifs sur l'effet négatif de la politique sur le domaine sportif qui permet malheureusement son "esprit sportif".

Elias Chediak, reporter sportif du site "Sports-leb" dévoile aussi que :

«Le sport au Liban souffre d'un problème majeur à l'instar de toute la société dans son ensemble, car il l'interférence de la politique est clair, que ce soit dans les élections des fédérations sportives ou dans celle du Comité olympique ou même dans celles des clubs. Le domaine sportif souffre également du contrôle d'un parti politique sur le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui favorise certains clubs au dépend d'autres durant la distribution des aides financières qui ne se fait plus selon des quotas mais est dirigée vers une minorité de clubs! Le rôle du ministère n'est plus celui d'un véritable acteur. Le sport souffre également d'un deuxième problème important qui est le manque de soutien financier, ce qui entrave considérablement son progrès à la scène arabe locale et même sur le plan international Désormais , la politique joue un rôle négatif dans le sport, elle est d'ordre positif quand l'argent électoral est utilisé, par exemple, afin de soutenir l'un des clubs, comme il arrive actuellement dans le basket-ball libanais, mais cela s'est avéré être un désastre pour les clubs». (Traduction libre)

Que s'est-il arrivé au juste dans le Basket-ball libanais?

La situation du basket-ball libanais fut désastreuse durant ces deux dernières années, elle progressait de pire en pire.

En Juillet 2013, Youssef Younes débute son article publié sur "Al-Ahed News Website" par l'introduction suivante¹⁰²:

«La Fédération Libanaise de Basket-ball est actuellement exposée à une campagne sans pareille pour la responsabiliser de l'issue que connaît la discipline ces derniers

¹⁰²Article d'archive tiré du site: <http://www.alahednews.com.lb/80329/150/>

temps. Il ne fait aucun doute qu'elle en est effectivement responsable. Mais est-elle la seule responsable? (...). Il ne fait aucun doute que la question de la disparition de 131,000 \$ des droits de diffusion télévisée, a contribué à secouer la crédibilité du président de la fédération.

L'accusation dans le grand public, du Président Dr. Robert Abu Abdullah au sujet de la réception du montant, et la négation du trésorier Elie Farhat du dépôt de cette somme à la fédération et par la suite la déclaration par la fédération que Abu Abdullah a déchargé un peu tard le montant dans les comptes de la fédération se réfère à l'acquiescement de Abu Abdullah qui s'est fait avec beaucoup de dégâts chez le public!

Encore une fois, nous disons que la fédération est responsable, au moins elle est tenue coupable de mauvaise gestion.

Mais, s'il y avait un autre comité à la fédération, comment va-t-il se comporter s'il serait confronter au même défi de cette situation?» (Traduction libre)

En fait, cette histoire de corruption monétaire n'est que le début des soucis auxquels va devoir faire face la Fédération Libanaise de Basket-ball!

Pour une mise en contexte rapide: le Président du club Amchit, M. Charbel Sleiman est effectivement le fils du Président de la république Michel Sleiman. Avec son allié, Byblos, ils tentent d'utiliser une partie de leurs influences pour imposer leur point de vue sur la fédération.

L'occasion est venue durant le match contre Champville (connu pour son appartenance au Courant Patriotique Libre). Le Ministre de l'Intérieur a ajourné le match sans pour autant aviser la fédération de cette décision. La fédération, fort surprise par cette décision de report du match qu'elle a fortuitement connu par les médias, a réuni son comité de gestion après

minuit pour traiter cette situation d'urgence et déterminer la nouvelle date pour le match qui n'a pas eu lieu parce que le public de Amchit a court-circuité le chemin et a pendant deux heures empêché l'arrivée des deux équipes et a entouré le bus du club Champville avant la levée du siège suite aux efforts du capitaine de l'équipe Champville, Fadi al-Khatib qui a négocié durant ce temps avec Charbel Sleiman. Les juges du match se sont alors fiés au "Score-Sheet" du jeu et ont déclaré le club Amchit comme perdant, qui n'a pas avalé la situation et a décidé de recourir à un autre moyen de protestation, celui de recourir au tribunal.

D'abord, le premier juge a présenté ses excuses pour suivre cette affaire! Le club a tout de même trouvé un moyen pour la contourner en ayant recours à un juge qui a jugé acceptable cette affaire pour lui. Ce juge a émis son verdict qui était retentissant; pour la première fois dans l'histoire au Liban; un tribunal décide de re-jouer le match. Cette décision a été rendue publique après le jeu de deux matchs en finale. La Fédération fut perplexe: elle ne pouvait pas ne pas considérer cette décision et poursuivre le troisième match de la Finale, ni faire un retour au jeu entre Champville et Amchit non plus! C'est à ce moment, qu'elle décide de recourir à la FIBA! Chose que la Fédération va regretter fortement par la suite¹⁰³.

La réaction de la FIBA fut résonnante: une lettre formelle a été envoyée à chacun des Ministres de la Jeunesse et des Sports: Fayçal Karamé et de l'Intérieur: le Général Marwan Charbel, au Président du Comité Olympique Libanais Jean Hammam, au Président de la Fédération Libanaise de Basket-ball: Dr. Robert Abu Abdullah, avec une copie au Secrétaire Général de la Fédération Asiatique de Basket-ball: Hagop Khatcherian¹⁰⁴.

La lettre qui fut diffusée partout a commencé comme suit:

¹⁰³Informations parues dans l'article d'archive tiré du site: <http://www.alahednews.com.lb/80329/150/>

¹⁰⁴Informations parues dans l'article d'archive tiré du site: <http://newspaper.annahar.com/article/46080>

«FIBA a su récemment qu'il existe une ingérence politique spécifiquement par le ministère de l'Intérieur dans les affaires de la Fédération libanaise de basket-ball. Comme vous le savez, les lois qui régissent la FIBA et la charte olympique, confirment que les organisations sportives locales doivent fonctionner en toute indépendance et sans aucune ingérence politique, surtout si les questions litigieuses sont liées aux sports et aux questions purement techniques durant un tournoi local» (Traduction libre)

L'extrait du document officiel de la FIBA rédigé en Anglais par le Secrétaire General; Patrick Baumann se trouve en Annexe de ce travail.

Dans cette lettre, la FIBA vient de suspendre le jeu le plus populaire au Liban et va empêcher la première équipe nationale de participer à la Coupe d'Asie 2013!

Cette décision de la FIBA ne fut pas hâtive car un autre incident est venu s'ajouter au premier que nous avons susmentionné.

Le club Al Moutahed, dirigé par M. Ahmad Al Safadi, frère du Ministre des Finances M. Mohammad Al Safadi, a eu recours au tribunal en raison du refus de reporter son match avec le club La Sagesse dans les demi-finales après l'évasion de ses joueurs étrangers à cause de la situation de sécurité dans la ville de Tripoli. Il a alors demandé à la Fédération de changer les noms des joueurs étrangers, mais la fédération refuse, ce qui l'incite à recourir à la justice libanaise!

En fait, la FIBA avait avisé – une semaine avant sa décision finale - la Fédération libanaise de Basket-ball de la nécessité de traiter urgemment la situation en demandant aux deux clubs de retirer leurs plaintes des tribunaux libanais et en demandant à tous les clubs de la fédération de signer une promesse de ne pas recourir à la justice pour régler les différends! La FIBA avait fixé une date limite pour régler le tout: ce fut le vendredi 12 juillet 2013.

Malheureusement, les deux clubs ont refusé de retirer les plaintes et hormis ces clubs, deux autres clubs ont refusé de signer l'entente que sont: Le Sporting (appuyé par Hariri) et le club Byblos (appuyé par le Président Michel Sleiman).

C'est avec amertume que Nazir Rida, journaliste sportif, débute son article suivant¹⁰⁵:

«Voici que l'intervention politique renverse la situation du Basket-ball libanais, en mettant fin au rêve de l'équipe nationale qui vient de rentrer hier comme étant «disqualifiée» au Championnat du Monde qui va avoir lieu aux Philippines après la suspension par la Fédération Internationale des activités des membres de jeu libanais pour quatre années» (Traduction libre).

La FIBA a répondu au message envoyé par son homologue libanais lui demandant de ne pas priver l'équipe libanaise de participer à la Coupe d'Asie, ce qui mettrait fin aux rêves du peuple libanais, qui ne devraient pas assumer la responsabilité de l'intransigeance des quatre clubs qui n'ont pas signé l'entente. Le secrétaire général de la Fédération internationale Patrick Baumann a voulu en savoir davantage sur l'identité des clubs qui n'ont pas signé et pourquoi. Il a même demandé la traduction du compte-rendu de la réunion qui a appelé à une Assemblée générale et le contenu de l'ordre du jour de la décision parce que la fédération avait seulement envoyé un sommaire¹⁰⁶.

La décision de la FIBA fut très mal digérée par les membres de l'équipe nationale de Basket-ball qui étaient renvoyés des Philippines, où ils devaient participer à la Coupe d'Asie et

¹⁰⁵Article d'archive tiré du journal Ashareq Al Awsat en date du 22 juillet 2013 (num 12655)

¹⁰⁶Informations parues dans l'article d'archive tiré du site: <http://www.alahednews.com.lb/80091/150>

qui ont été rapatriés. A leur arrivée à l'aéroport, ils appellent à une conférence de presse dans laquelle. Ils Fédération du jeu au Liban, à démissionner.

L'entraîneur-chef Ghassan Sarkis, lors d'une conférence de presse de l'équipe à l'aéroport de Beyrouth, au moment de leur arrivée des Philippines - où ils ont reçu les nouvelles de leur participation - déclare: «qu'il est inacceptable que l'équipe libanaise retourne à son pays disqualifiée, et nous avons perdu une occasion en or»!¹⁰⁷.

L'équipe du pays des cèdres ne va pas pouvoir participer pour la quatrième fois successives au championnat international après ses participations durant les années: 2002; 2006 et 2010.

S'agit-il d'un tableau purement libanais ou est-il possible de voir ce même cas de figure dans d'autres contextes suite aux ingérences politiques dans le sport?

Question à laquelle nous tenterons de répondre dans la conclusion qui suit, à l'issue de ce projet de thèse!

¹⁰⁷Article d'archive tiré du journal Ashareq Al Awsat en date du 22 juillet 2013 (num 12655)

CONCLUSION

A l'issue de ce projet de thèse, nous avons pu à partir des entretiens que nous avons effectué et de la somme d'informations que nous avons pu collecter faire un tour d'horizon en ce qui concerne la relation de la politique avec le domaine sportif au Liban et ce en examinant la question de l'influence politique sur les événements médiatisés, le mouvement sportif en général, les discordes confessionnelles existantes suite à la guerre civile et les accomplissements libanais par l'aide de la communauté libanaise de l'étranger.

Nous avons souligné comment la politique a pu mettre le sport scolaire sous l'égide du Ministère de l'éducation et non pas sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des sports, comment des personnages manipulaient les masses pour des raisons confessionnelles et politiques, comment des événements sportifs étaient planifiés pour transmettre des messages implicites au peuple, comment le Ministère et les organisations sportives fonctionnaient sous l'influence politique et ce depuis des années, comment les dirigeants de ces instances furent nommés, comment ils sont subventionnés et comment la politique a pu ruiner une discipline dont l'essor fut un espoir pour le domaine sportif libanais en général!

Il est vrai que ce projet fut limité dans plusieurs sphères surtout qu'il s'agit d'une étude d'observation-participante où le chercheur s'implique dans la collecte et l'analyse des données sans pouvoir respecter la règle de l'objectivité ; chose qui tout de même enrichit le contenu de l'analyse.

Parfois l'immersion dans un contexte culturel particulier pourrait démontrer comment l'être humain est toujours le même indépendamment du temps et de l'espace. En d'autres termes, parfois la particularité d'une situation camoufle l'universalité de l'expérience humaine qui adopte des patterns rythmiques de réactions face à des événements significatifs.

Nous avons – tout au long de ce projet - souligné l'usage politique du sport pour mettre l'emphase sur la corruption dans ce domaine et souligner la manipulation des politiciens qui maitrisent le public et les athlètes dans un contexte méditerranéen où plusieurs cultures, plusieurs religions et plusieurs confessions se côtoient difficilement après un schisme qui a duré des années et qui probablement perdure toujours puisqu'enraciné dans la conscience collective de la masse.

Nous terminons par une réflexion puisée de l'article de Youd (2014) intitulé: «*The Winter's Tale of Corruption: the 2022 FIFA World Cup in Qatar, the Impending Shift to Winter, and Potential Legal Actions against FIFA*»:

«Nations have a strong incentive to bid for hosting rights for the World Cup, likely the largest sporting event in the world, because “[hosting [this event] can serve as a significant bargaining chip in global politics, making the competition amongst bidding countries and cities to host [the event] intense» (p. 170).

RECAPITULATIF DES TABLEAUX ET DES FIGURES**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I- Succession des ministres libanais.....	115
Tableau II- Liste des députés membres de la commission parlementaire	118
Tableau III- Liste des directeurs généraux au ministère	124
Tableau IV- Liste des fédérations	126
Tableau V - Appartenance des équipes de Basket-ball.....	163
Tableau VI - Appartenance des équipes de Football	164
Tableau VII- Distribution des députés selon les couleurs	171

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Etapes de l'analyse suivant la méthode de théorisation ancrée telles que proposées par Strauss et Corbin	88
Figure 2: Carte situationnelle chaotique telle que proposée par Clarke	89
Figure 3 : Carte heuristique de l'analyse qualitative	97
Figure 4 : Organigramme du Ministère de la Jeunesse et des Sports	110

Bibliographie

- Adaime, Z. T. (2002). *Analysis of a success: Lebanese basketball*. Mémoire de Master en Sociologie. Beyrouth, Université Saint-Joseph.
- Arborio A-M et Fournier P. (1999) *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Collection Nathan.
- Asle Bergsgard & Rommetvedt (2006). Sport and Politics, the Case of Norway. *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 41, n°1, 2006, pp. 7-27.
- Baba-Moussa, A. B. (2005). L'organisation du sport au Bénin. Continuités et ruptures depuis 1990. *Revue STAPS*, 65, 61-78.
- Bastien, S. (2007). *Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. *Recherches Qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. (4^{ème} ed.). Paris: La Decouverte.
- Birks, M., & Mills, J. (2011). *Grounded theory: A practical guide*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications
- Blanc, P. (2004). Le sport au Liban : un révélateur de la société. *Les Cahiers de Confluences*, 159-161.
- Blanford, N. (2006). *Killing Mr. Lebanon: The Assassination of Hariri and its impact on the Middle East*. Tauris & Company
- Blummer, H. (1969). *L'interactionnisme symbolique*. Dans Berthelot, J.-M., Ed. *Sociologie, textes fondamentaux*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Bou Khater, L. (2004). Basket au Liban. Outre terre. *Revue Française de Géopolitique*, 8, 129-130.
- Bouchet, P. & Kaach, M. (2005). Existe-t-il un « modèle sportif » dans les pays africains francophones ? *Revue STAPS*, 65, 7-26.

- Boukhater, L. (2004). *Basket au Liban*. Outre terre, Revue Française de Géopolitique, 8, 129-130.
- Burke, M. (2011). The Richest Owners In Sports. Forbes.com. 3/9/2011, p3-3. 1p.
- Charmaz, K. (2003). *Grounded Theory: Objectivist and Constructivist Methods*. Dans Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (dir.) *Strategies of Qualitative Inquiry*, (2nd), Thousand Oaks, Sage, p.249-291.
- Charmaz, K. (2006) *Constructing Grounded Theory: A Practical Guide Through Qualitative Analysis* (2nd ed.), London, Sage.
- Clarke, A. E. (2005). *Situational analysis. Grounded theory after the postmodern turn*. London: Sage Publications.
- Coalter, F. (2010). The politics of sport for-development: Limited focus programmes and broad gauge problems? *International Review for the Sociology of Sport*, 45 (3), 295–314.
- Coulon, A. (2002). *L'École de Chicago*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Creswell, J. W. (2008). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Dépelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines - De la question de départ à la communication des résultats*. Paris et Bruxelles : de Boeck Université.
- Devereux, George (1967). *From anxiety to method in the behavioral sciences*. The Hague, The Netherlands: Mouton.
- Donohue, J. (2009). Changing the Lebanese Constitution: a Postmodern History. *Cardozo Law Review*, Vol. 30, No. 6, (2009): 2533.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris: Seuil.

- El Khazen, F. "Ending Conflict in Wartime Lebanon: Reform, Sovereignty, and Power, 1976-88." *Middle Eastern Studies* 40 (2004): 65-8.
- El Khazen, F. "Lebanon: Independent no More: Disappearing Christians of the Middle East." *The Middle East Quarterly* 8 (2001): 43-50.
- El Khazen, F. "Lebanon's Communal Elite-mass Politics: The Institutionalization of Disintegration." *The Beirut Review* (1992): 53-82.
- El Khazen, F. "Political Parties in Postwar Lebanon: Parties in Search of Partisans." *The Middle East Journal* 57 (2003): 605-624.
- El Khazen, F. "The Making and Unmaking of Lebanon's Political Elites from Independence to Taif." *Beirut Review* 6 (1993): 53-67.
- El Khazen, F. "The Postwar Political Process: Authoritarianism by Diffusion." In *Lebanon in Limbo: Postwar Society and State in an Uncertain Regional Environment* edited by Theodor Hanf, and Nawaf Salam, 53-74. Baden-Baden: Nomos-Verlag Gesellschaft, 2003.
- El Khazen, F. (1999). *The Breakdown of the State In Lebanon*. London: I.B. Tauris & Co Ltd.
- El Khazen, F. *Lebanon's First Postwar Parliamentary Election: An Imposed Choice*. Oxford: Center for Lebanese Studies, 1998.
- El Khazen, F. *The Breakdown of the State in Lebanon 1967-1976*. London: I.B. Tauris, 2000.
- El Khazen, F. *The Communal Pact of National Identities: The Making and Politics of the 1943 National Pact*. Oxford: Center for Lebanese Studies, 1991
- Ferro, M. (2003). *The Use and Abuse of History, or, How the Past is Taught*. New York: Routledge.
- Figuié, G. (1998). *Le point sur le Liban*. Toronto: Maisonneuve et Larose.

- Fortin, M.-F., Côté, J., & Filion, F. (2010). *Fondements et étapes du processus de la recherche*. (2eme ed). Montréal : Chenelière Education.
- Gagnon, M. (2005). *Guide pratique pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique*. Coll. Dialoguer. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gasparini, W. (1991). *Eléments pour une sociologie de l'engagement associatif. Etude comparée de responsables associatifs à Strasbourg*. Mémoire de D.E.A en sciences sociales, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- Gasparini, W. (1993). *Les organisations associatives et le jeu entrepreneurial*. In Sport et management, Dunod, Paris, 80-89.
- Gasparini, W. (1995). *Stratégies des organisations sportives locales et de leurs dirigeants*. Actes du colloque "Sport, relations sociales et action collective" des 14 et 15 oct. 1993, , M.S.H.A, Bordeaux.
- Gasparini, W. (1996). *Enjeux de l'engagement associatif. Contribution à une sociologie de l'organisation sportive locale*, Thèse de Doctorat en sociologie (2 tomes), Université des Sciences Humaines, *Strasbourg II*.
- Gasparini, W. (1997). *Variations organisationnelles et éthiques dans le champ sportif local. Le cas des associations sportives implantées à Strasbourg*, in *Pratiques sportives et identités locales*. Groupe de Recherche C.N.R.S 1094, Rapport de recherche, Strasbourg.
- Gelès, A. (1994). Directeur de cabinet du Président du CNOSEF, 1994, Ed. PUF Christian POCIELO 1997 P. 39
- Giulianotti, R & Armstrong, G. (2011). Sport, the Military and Peacemaking: history and possibilities. *Third World Quarterly*, 32(3), 379-394.
- Glaser, B. (1998). *Doing Grounded Theory: Issues and Discussion*. Mill Valley, CA: SociologyPress.

- Glaser, B. (2002). *Conceptualization: On theory and theorizing using grounded theory*. International Journal of Qualitative Methods, 1 (2), 1-31.
- Glaser, B.(1992). *Emergence vs Forcing Basics of Grounded Theory Analysis*. Mill Valley, CA: Sociology Press.
- Haddad, S. "Christian-Muslim Relations and Attitudes towards the Lebanese State." Journal of Muslim Minority Affairs 21 (2001): 131-148.
- Haddad, S. (2009) *Lebanon: from consociationalism to conciliation*. Nationalism and Ethnic Politics, 15, 398-416.
- Haddad, S. (2009). *Lebanon: from consociationalism to conciliation, Nationalism and Ethnic Politics*, 15
- Harb,I. (2006). Lebanon's Confessionalism: Problems and Prospects, Washington, DC, dans le web <http://www.usip.org/resources/lebanons-confessionalism-problems-and-prospects>
- Heath, H., & Cowley, S. (2004). *Developing a grounded theory approach: a comparison of Glaser and Strauss*. International Journal of Nursing Studies, 41, 141–150.
- Hennebo, N. (2009). *Guide du bon usage de l'analyse par théorisation ancrée par les étudiants en médecine*, 1-38.
- Karaki , H. (2004). *La restructuration hospitalière, Analyse des processus de transformations agissant dans une situation de fusion de plusieurs centres hospitalier*. Thèse de doctorat inedite en sociologie industrielle: Université de Grenoble.
- Keller, R. (2013). *Du singulier au sens large : intégrer analyse de discours et théorisation ancrée*. Recherches Qualitatives, 15, 416-434.
- Knio, K. (2005). Lebanon: Cedar Revolution or Neo-Sectarian Partition? Mediterranean Politics, 10 (2), 225-231.

- Knio, K. (2008). Is Political Stability sustainable in Post-Cedar Revolution Lebanon? *Mediterranean Politics*, 13(3), 445-451.
- Lapperrière, A. (1997) *La théorisation ancrée (grounded theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées*. Dans *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p.309-332.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris: Quadrige/ Presses de l'Université de France.
- Luo, P. (2015). Political Influence on Physical Education and Sport in the People's Republic of China. *International Review for the Sociology of Sport*, 28
- Mace, G. & Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. (3ème ed.) Bruxelles : De Beock Université.
- Magnane, G. (1964). *Sociologie du sport*. Paris: Gallimard.
- Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*, Paris: Editions d'organisation.
- Montague, J. (2012). Lebanon: a country torn apart on the soccer pitch. *Soccer & Society*, 13(5-6), 795-800.
- Nassif, N. (2013). *Analyse De La Politique Du Sport Au Liban, 1991-2012*. Thèse de Doctorat inédit en STAPS: Université de Grenoble.
- Nseir, G. (2012). *Des communautés et des sports au Liban Enjeux des regroupements sportifs et des rencontres Intercommunautaires*. Thèse de doctorat inédite, à la Faculté des Sciences du Sport : Université de Strasbourg.
- Paillé, P. (1994). *L'analyse par théorisation ancrée*. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Patton, M. Q. (2002) *Qualitative evaluation and research methods*. (2nd ed.), London: Sage Publications.

- Perrotta, T. (2011). The good Life: Novak Djokovic. *Tennis*, 47(6), 32-67.
- Picard, E. (1994). Les habits neufs du communautarisme libanais. *Cultures & Conflits*, 15-16.
- Picard, Elizabeth. "Les habits neufs du communautarisme libanais." *Cultures & Conflits* 16 (1994): 49-70.
- Picard, Elizabeth. "The Dynamics of the Lebanese Christians: From the Paradigm of the 'Ammiyyat to the Paradigm of Hwayyek's." In *Christian Communities in the Arab Middle East: The Challenge of the Future* edited by Andrea Pacini, 200-221. Oxford: Clarendon Press, 1998.
- Picard, Elizabeth. *A Shattered Country: Myths and Realities of the Wars in Lebanon*. New York: Holmes and Meier, 2002.
- Picard, Elizabeth. *The Demobilisation of the Lebanese Militias*. Beirut: Lebanese Studies Center, 1999.
- Popper K. (1984). *L' univers irrésolu, plaidoyer pour l' indéterminisme*. Paris: Hermann.,
- Reiche, D. (2011). *War Minus the Shooting? The politics of sport in Lebanon as a unique case in comparative politics*. *Third World Quarterly*, 32(2), 261-277.
- Rowayheb, M.G. (2011). Political Change and the Outbreak of Civil War: The Case of Lebanon. *Civil Wars*, 13(4), 414-436.
- Rudner, M. (2010). Hizbullah Terrorism finance: fund-Raising and Money-Laundering. *Studies in Conflict & Terrorism*, 33, 700-715.
- Saseen, S. (1990). *The Taif Accord and Lebanon's Struggle to Regain its Sovereignty*. *American University International Law Review*, 6 (1), 57-75.
- Schwerna, T. (2010). *Lebanon : A Model of Consociational Conflict*. European University Studies, Peter Lang: Germany.

- Shields, V. (2006). Political Reform in Lebanon: Has the Cedar Revolution failed? *The journal of Legislative Studies*, 14(4), 474-487.
- Spaaij, R. and Viñas, C. (2005) 'Passion, politics and violence: a sociohistorical analysis of Spanish ultras', *Soccer and Society* 6: 7996.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1990). *Basics of Qualitative Research Grounded Theory Procedure and Techniques*. NewburyPark, London: SagePublications.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Technique*. (2nd ed.). NewburyPark, London: SagePublications.
- Taraboulsi, F. (2012). *A history of modern Lebanon*. American Educational Institute : Pluto Press
- Valette, A. & Karaki, H. (2005). *Dynamique professionnelle et projets économiques de changement: Questionnement autour d'un cas de restructuration hospitalière français*. 16^{ème} conférence de l'AGRH- Paris Dauphine, 15 et 16 septembre 2005.
- Wacquant, L. (1997). *Three pernicious premises in the study of the American ghetto*. *International Journal of Urban and Regional Research* 21 (2) 341-353.
- Weber, M. (1971). *Economie et société*. Paris: Plon, p.55.
- Weiss, M. (2009). *The historiography of sectarianism in Lebanon*, *History Compass*, 7(1), 141-154.
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: Design and methods, 4th edition*. Thousand Oaks, CA: SagePublications.
- Youd, K. (2014). The Winter's tale of corruption: the 2022 FIFA World Cup in Qatar, the impending shift to winter, and potential legal actions against FIFA. *Northwestern Journal of International Law & business*, 35(1), 167- 197.

Zhukova, O. (2013). *Agenda politique et régime de genre : comparaison sociohistorique des évolutions en Russie et en France*. Political science. Université Montesquieu - Bordeaux IV; Université de Bordeaux Segalen; Sciences Po Bordeaux; Centre Emile Durkheim UMR 5116, 2013. French.

LISTE DES ENTRETIENS EN FACE À FACE

Entretien avec Jirayr Habibian, membre de la fédération libanaise de football effectué en banlieue de Beyrouth durant Juin 2011

Entretien avec Marc Kesrwani, Capitaine de l'équipe national de la coupe de Davis, Janvier 2008

Entretien avec le directeur général de ministère de sport, Zayd Khiyami, en Juin 2012

Entretien avec le secrétaire général de l'équipe national de volleyball Walid Younes en Juin 2011, a Beyrouth

Entretien avec le président de la fédération de Judo François Saadé en Mai 2010.

Entretien avec le secrétaire général du comité olympique libanais, Mme Samar Younes en Décembre 2009

Entretien avec Joseph Fayez Sakr, Nizar Zein, Jihad Salameh lors d'une reunion officielle au ministere de la santé en Mai 2009

Entretien avec le Ministre Hennaoui en Septembre 2014

Entretien avec Jean Hammam, Vice-président du Comité olympique libanais et Président de la fédération libanaise de Volley-ball en Janvier 2010

Entretien avec François Saadeh, Président de la Fédération de Taekwondo au Liban en janvier 2010

Entretien avec Riad Haddad, Président de la Fédération libanaise de Tennis en janvier 2010

Entretien avec le Prince Abdallah Chehab, Président de la fédération libanaise d'Athlétisme en janvier 2010

Entretien avec Vatche Zadorian, Président de la fédération nationale de cyclisme en février 2010

Entretien avec Ziad Choueiri, Président de la fédération de l'escrime en février 2010

Entretien avec Georges Barakat, Président de la fédération libanaise de Basket-ball en février 2010

Entretien avec Selim El Hage Nicolas, Président de la fédération libanaise de Tennis de table en février 2010

Entretien avec Elie Mchantaf, joueur principal de Basket-ball du Club de la Sagesse en juin 2013

Entretien avec Emile Rustom, Vice-Président du club La Sagesse et entraîneur de l'équipe de football du Club de la Sagesse durant le mandat de Choueiri en juin 2013

Entretien avec Adnan Bakdach entraîneur de l'équipe de Football Al-Ansar en juin 2013

Entretien avec Dr. Ahmad Fatfat, Ministre de la jeunesse et des sports en mars 2006

Entretien avec le Général Suhail Khoury membre du Comité Olympique Asiatique en juillet 2011

Entretien avec Charbel Azizi, Secrétaire Général du club "Al Salam en octobre 2014

Entretien avec Abdullah Al Naboulsi, Président du club "Al Ijtimahi en octobre 2014

Entretien avec Selim Mikati, Secrétaire Général du club Tripoli en novembre 2014

ANNEXES

ANNEXE A: COPIE DE MA CARTE DE MEMBRE AU PARTI AMAL



ANNEXE B: LETTRE MONTRANT MON STATUT DE CONSEILLER AUPRES DU
MINISTRE ALI HASSAN KHALIL

الجمهورية اللبنانية
وزارة الصحة العامة
الوزير
رقم المحفوظات: ٢٩ / ٤
بيروت في: ٢٩ كانون الأول ٢٠١٢

قرار رقم ١/٢٤٨
تعديل القرار الخاص بتشكيل اللجنة المشتركة
لتنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية الصحية الأولية

إن وزير الصحة العامة،
بناءً على المرسوم رقم 5818 تاريخ 2011/06/13 (تشكيل الحكومة)،
بناءً على المرسوم رقم 10057 تاريخ 2003/4/17،
بناءً على القرار رقم 1/288 تاريخ 1996/3/27 (تشكيل لجنة مشتركة لتنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية
الصحية الأولية، والمعدل بالقرار رقم 1/246 تاريخ 1997/2/24)،
بناءً على القرار رقم 1/777 تاريخ 2003/12/2،
بناءً على محضر إجتماع اللجنة المشتركة لتنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية الصحية الأولية بتاريخ 2003/3/11،
بناءً على اقتراح المدير العام ،

يقرر ما يلي:

المادة الأولى: يعدل تشكيل اللجنة الوطنية المشتركة لتنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية الصحية الأولية المشكّلة
بالقرار رقم 1/288 تاريخ 1996/3/27 والمعدل بالقرار رقم 1/246 تاريخ 1997/2/24، والقرار
رقم 1/777 تاريخ 2003/12/2 ليصبح على الشكل التالي:

رئيساً	• مدير عام وزارة الصحة العامة
عضواً مقرراً	• رئيس دائرة الرعاية الصحية الأولية
عضواً	• د. محمد أبو حيدر - مستشار معالي الوزير
أعضاء	• ممثلو القطاع الأهلي (4)
عضواً	• ممثل منظمة الصحة العالمية
عضواً	• ممثل منظمة الأمم المتحدة للطفولة (اليونيسيف)

المادة الثانية: تناط باللجنة المهام التالية:

أولاً: تحديد أطر ووسائل تنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية الصحية الأولية من خلال شبكة المراكز
الصحية الحكومية والأهلية.

ثانياً: متابعة تنفيذ الاستراتيجية الوطنية للرعاية الصحية الأولية ميدانياً من خلال شبكة المراكز المشار
إليها أعلاه، بما في ذلك تقييم الأداء الفني والإداري للمراكز الصحية والمستوصفات المتعاقدة،
واقترح ما يلزم لتقويم ذلك الأداء.

ANNEXE C: EXEMPLE DE LETTRE DE CONVOCATION MONTRANT MA
PARTICIPATION ACTIVE AUX REUNIONS OFFICIELLES


وزارة الصحة العامة
الوزير

Ref:124/01.13/SA/AHK

رقم المحفوظات: ٢٠١٣
رقم الصادر: ١٣/١/٢٠١٣
بيروت في: ٢٢ كانون الثاني ٢٠١٣

حضرة الدكتور حسن البشري المستترم
ممثل منظمة الصحة العالمية في لبنان
الموضوع: دعم حملة التوعية برعاية وزارة الصحة
المرجع: كتاب المنظمة رقم L/WR/LEB/01/007 تاريخ ٢٠١٣/١/٨

بالإشارة إلى الموضوع والمرجع المبينين أعلاه،
بشأن رعاية وزارة الصحة العامة لحملة التوعية التي تدعمها منظمة الصحة العالمية والتي سوف يتم إطلاقها خلال المؤتمر السنوي للجمعية اللبنانية للأمراض الانتقالية المزمع عقده في أواخر شباط ٢٠١٣ .
نفيدكم علماً بالموافقة على رعاية هذه الحملة وعلى استكمال التحضيرات مع فريق عمل الوزارة والمستشار الدكتور محمد ابو حيدر.
نشكر لكم دعمكم الدائم وتعاونكم معنا في وزارة الصحة لما فيه خير المصلحة العامة.

وزير الصحة العامة
علي حسن خليل



**ANNEXE D: GUIDE THEMATIQUE POUR LES OBSERVATIONS DIRECTES,
LA PRISE DE NOTES ET DE MEMOS**

ETAPE DE L'OBSERVATION	CARACTERISTIQUE	DIMENSION
Codification	<ul style="list-style-type: none"> - Type de la rencontre - Equipes en questions - Importance - Niveau de tension - Présence de slogans politiques - Jugement - Signification possible 	<p>Finale?</p> <p>Semi-finale?</p> <p>..... versus</p> <p>Aucune, centrale, moyenne</p> <p>Acceptable / inacceptable</p> <p>Aucun / presque absence / faible / intense</p> <p>Confessionnel / Politique</p>

ANNEXE E: RECIT NARRATIF CONCERNANT LE DECLENCHEMENT DE LA GUERRE CIVILE LIBANAISE

En 1920, le Grand Liban se crée suite aux revendications du peuple qui réussit par obtenir de la France une reconnaissance de son terrain souverain. Cependant cette reconnaissance devient vite la cause de plusieurs contestations déclenchées par des nationalistes libanais et syriens qui réclament le rattachement naturel du Liban à la Syrie. Cette dernière tend depuis lors à exercer des pressions diverses en guise de réaliser son rêve et rattacher le Liban à sa dynastie en cherchant toujours de le contrôler (Tarabulsi, 2012).

De plus, durant la période de la guerre froide mondiale, le Liban refuse de s'intégrer dans la République arabe unie, choisit de s'aligner avec le camp occidental, fait l'éloge de la liberté économique et d'expression; chose qui dérangera énormément le pouvoir à Damas, la capitale syrienne (Schwerna, 2010).

Cependant, le Liban – malgré une période d'essor sans pareil – payera cher les conséquences du problème palestinien consécutif à la guerre israélo-arabe menée durant les années 1948 et 1949. Pour faire face aux massacres des palestiniens, le Liban va participer militairement avec les troupes des armées arabes surtout qu'il est le pays le plus proche au conflit de part sa frontière sud avec Israël qui fut fixée en 1920. Cette ligne de démarcation entre les territoires libanais et israélien sera la ligne du «cessez-le-feu» dans l'armistice israélo-libanais de mars 1949 et sera constamment surveillée par une mission de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la préservation de la paix entre les deux pays mais qui sera d'ailleurs violée des deux camps depuis la signature de l'armistice et jusqu'à présent (Schwerna, 2010)!

En outre, suite au conflit israélo-arabe de 1948, le Liban va accueillir les réfugiés palestiniens qui seront répartis dans presque 15 camps en majorité se localisant autour des grandes villes libanaises. En fait, le Liban a accueilli presque 100.000 réfugiés palestiniens

après la guerre des 6 jours de 1967 (durant laquelle Israël occupe la Cisjordanie et la Bande de Gaza); ce nombre s'élève à 250.000 après le mois de Septembre dit le «noir» de 1970 (durant lequel l'armée jordanienne attaque les camps palestiniens installés en Jordanie car les organisations de résistance palestiniennes détournent des avions civils européens et américains sur un aéroport jordanien et commencent des heurts avec l'armée jordanienne de leur pays hôte). Ces camps conçus pour porter secours aux réfugiés palestiniens se transforment vite en de vraies bases d'entraînement militaire pour les organisations paramilitaires et les milices palestiniennes (Tarabulsi, 2012). Des opérations armées vont même être préparées et lancées contre Israël depuis les camps palestiniens du territoire libanais. Des représailles israéliennes sont dirigées contre le Liban pour lutter contre les palestiniens d'une part et pour forcer l'Etat libanais à combattre d'autre part. En novembre 1969, l'accord du Caire reconnaît la présence militaire palestinienne au Liban et reconnaît de même la souveraineté libanaise. Toutefois, le Liban sera fortement touché à la fois par les actions des palestiniens mais surtout par celles des Israéliens (Tarabulsi, 2012).

Un front nationaliste appelé le Mouvement national va être dirigé par le druze Kamal Joumblatt regroupant des arabistes, tant chrétiens que musulmans pour soutenir les palestiniens et défendre leur cause. Dans le clan opposé, s'organise une opposition chrétienne pour défendre la Nation libanaise et regroupe Camille Chamoun, Pierre Gemayel ainsi que le président de la République Sleiman Frangieh, créant le Front libanais (Rowayheb, 2011).

A ces faits s'ajoutent des tensions d'ordre sociétal: des revendications diverses s'installent; elles relèvent de revendications des syndicats, du peuple qui lutte contre le communautarisme en quête de la laïcité surtout dans la répartition des fonctions et rôles dans l'Etat qui se faisaient désormais sur la base de l'appartenance religieuse. Toutes ces tensions vont alimenter des grèves et des manifestations dans tout le pays et dans ce contexte

extrêmement troublé, les adhésions aux différents partis politiques se multiplient durant cette période. Un parti politique particulier nommé les Phalanges (ou Kataëb) et fondé par Pierre Gemayel va s'armer et constituer une milice s'opposant fortement aux organisations militaires palestiniennes. Les tensions entre ces deux partis vont s'accroître en crescendo et en 1975, un véritable Etat palestinien est formé au sein de l'Etat hôte le Liban et ce dans les camps des réfugiés (Rowayheb, 2011). Les heurts entre les deux partis commencent le dimanche 13 Avril 1975 à Ain El Remmaneh, lorsqu'une centaine de miliciens palestiniens défilent en début de matinée dans le camp de Sabra en portant leurs armes en signe de force. Ce défilé provocateur va susciter une réaction de colère dans les quartiers chrétiens avoisinants. En fin de matinée, des miliciens palestiniens vont tirer de leur voiture contre une foule chrétienne de fidèles qui sortent de l'église à la fin de la messe du dimanche pour tuer quatre officiers des phalanges, officiers qui désormais formaient la garde personnelle de Pierre Gemayel! Une heure plus tard, des phalangistes mitraillent un bus transportant des palestiniens dans la même région et tuent 27 personnes. Ce massacre va rapidement susciter une émeute qui s'étend aux camps palestiniens et aux quartiers arabes d'où émergent les Fedayins palestiniens qui se livrent dans des combats de rue contre les phalangistes chrétiens (Rowayheb, 2011).

C'est ainsi que commence la guerre civile libanaise. Plusieurs cessez-le-feu vont être discutés entre les deux clans, néanmoins le Liban restera en proie à de profondes afflications jusqu'aux années 80 (Tarabulsi, 2012).

**ANNEXE F: LETTRE DE LA FIBA ADRESSEE A LA FEDERATION LIBANAISE
DE BASKET-BALL**



Lebanese Basketball Federation
Dr. Robert Abou Abdallah, President
Mr. Ghassan Fares, Secretary General
Jal El Dib Highway White House Hotel,
Bloc B 3rd & 4th Floor,
Beirut
LEBANON

18 July 2013

Reference: Suspension of the Lebanese Basketball Federation

Dear Mr. President,
Dear Mr. Secretary General,

We acknowledge receipt of the documents and information requested in our email of 16 July 2013 following your request to reconsider the suspension of your federation. This information undoubtedly allows us to shed more light on the current situation in Lebanon. Thank you for your cooperation in submitting this information promptly.

At the outset, we wish to reiterate that the suspension of your federation has not been a decision taken hastily by FIBA. It was indeed approved by the FIBA Central Board due to events of the utmost gravity whereby one club has been able, with external political support, to disrupt entirely the smooth running of the Lebanese national championship. It has also been able to obtain a decision by a state civil court cancelling technical and sporting decisions taken by your federation. This scenario represents without any doubt the most serious violation of the FIBA General Statutes and all principles under which the Olympic sports movement is founded. Despite the financial impact or political interests that sport generate, it is clear that it must remain at all costs a competition whereby merit, integrity and fair play prevail.

This matter demonstrates a profound dysfunction of the Lebanese Basketball Federation since one club alone has been able to stop your championship. In complete violation of the FIBA General Statutes and the obligations of all national member federations of FIBA, your federation was not and still is not properly armed to face political interferences and solve sporting disputes within its own

RESUME DE LA THESE

Le Liban est l'un des pays les plus petits de la région. Le système politique multi confessionnel constitue la marque principale de la société libanaise. En fait, cette spécificité intervient dans tous les aspects de la société, y compris le secteur sportif. Suite à la guerre civile qui a éclaté dans le pays de 1975 jusqu'à 1990, cette distribution religieuse, et les communautés qui en résultent, sur une surface géographique restreinte, ont rapidement conduit à penser la nécessité d'avoir un gouvernement qui puisse établir une « harmonie nécessaire » entre les 18 différents groupes religieux qui sont représentées dans la majorité des partis politiques de l'après Taëf. Ce projet de thèse tend à examiner plutôt le sens «politics» dans le sport libanais ou plutôt de la «politisation du sport» (*politics*) au Liban et comment cette implication politique se répercutera sur l'essor sportif au Liban. A travers une méthodologie qualitative à type de Participation Observante, nous avons profité du fait de notre appartenance politique au parti AMAL pour examiner de près les différents acteurs de la vie sportive au Liban, en commençant par la structure légale des instances sportives telles qu'elles figurent dans les textes officiels. La constitution du corpus de connaissance sur lequel portera l'analyse fut des plus compliquée vu qu'il a été nécessaire de faire usage de mon appartenance politique afin d'accéder a posteriori, à certaines sources d'information. L'analyse inductive a permis de décomposer la manipulation qu'exercent les politiciens sur le sport au Liban, dont l'essor devient totalement dépendant des agendas des partis politiques.